



> Document
de Référence
2009



Architect of an Open World™

1**PRÉSENTATION DU GROUPE****3**

1.1	Présentation générale	4
1.2	Informations financières sélectionnées	9
1.3	Profil de la Société et chiffres clés	10
1.4	Historique et évolutions récentes	11
1.5	Principales activités	12
1.6	Responsabilité sociétale de l'entreprise et développement durable	17
1.7	Recherche et Développement	20
1.8	Gestion des risques	21

2**GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE****25**

2.1	Rapport du président sur le contrôle interne et le gouvernement d'entreprise	26
2.2	Rapport des commissaires aux comptes établi en application de l'article L. 225-235 du code de commerce sur le rapport du président du conseil d'administration	36
2.3	Rémunérations	37
2.4	Rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions et engagements réglementés	42

3**COMMENTAIRES SUR L'EXERCICE****43**

3.1	Faits marquants	44
3.2	Résultats du Groupe	46
3.3	Résultats de la Société	53
3.4	Évolution de l'offre	54
3.5	Événements postérieurs à l'arrêté des comptes	56

4**ÉTATS FINANCIERS****57**

4.1	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes consolidés	58
4.2	Comptes consolidés et notes annexes	60
4.3	Rapport des commissaires aux comptes sur les comptes annuels	98
4.4	Comptes annuels et notes annexes	100

5**INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET SON CAPITAL****121**

5.1	Renseignements à caractère général concernant la Société	122
5.2	Renseignements à caractère général concernant le capital	124
5.3	Évolution du capital	126
5.4	Répartition du capital social	128
5.5	Organigramme et informations concernant les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation	132

6**INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES****139**

6.1	Informations historiques ; incorporation par référence	140
6.2	Résultats financiers au cours des cinq derniers exercices	141
6.3	Information des actionnaires et investisseurs	142
6.4	Commissaires aux comptes et honoraires	143
6.5	Document d'information annuel	144
6.6	Responsable du document de référence	147
6.7	Table de concordance du document de référence	148

BULL

DOCUMENT DE RÉFÉRENCE 2009

1

PRÉSENTATION DU GROUPE

1.1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE	4
1.1.1 Résumé	4
1.1.2 Le marché dans lequel évolue Bull	4
1.1.3 Stratégie	5
1.1.4 Concurrence et avantages concurrentiels	6
1.1.5 Organisation	7
1.1.6 Partenaires	7
1.1.7 Investissements et principaux actifs	8
1.2 INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES	9
1.3 PROFIL DE LA SOCIÉTÉ ET CHIFFRES CLÉS	10
1.4 HISTORIQUE ET ÉVOLUTIONS RÉCENTES	11
1.5 PRINCIPALES ACTIVITÉS	12
1.5.1 Produits d'infrastructure (Hardware & Systems Solutions)	12
1.5.2 Services informatiques (Services & Solutions)	14
1.5.3 Les activités de support et de maintenance (Maintenance & PRS)	16
1.6 RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE	17
1.6.1 Responsabilité interne : une démarche de progrès continu	17
1.6.2 Responsabilité métier : green technologies et green services	18
1.6.3 Responsabilité sociétale : les contributions en faveur de la RSE et d'une société bas carbone	19
1.7 RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT	20
1.8 GESTION DES RISQUES	21
1.8.1 Risques et facteurs de risque	21
1.8.2 Information sur les assurances	23



1.1 PRÉSENTATION GÉNÉRALE

1.1.1 RÉSUMÉ

Bull est aujourd'hui un acteur Européen majeur de l'économie numérique. Spécialiste de l'intégration de solutions technologiques, expert des systèmes d'information ouverts, flexibles et sécurisés, Bull est le seul européen positionné sur les principaux maillons de la chaîne de valeur de l'informatique. Le Groupe accompagne les grandes entreprises et les administrations dans la transformation de leurs systèmes d'information en leur apportant son expérience et son savoir-faire dans trois domaines fondamentaux : la fourniture et l'intégration d'infrastructures informatiques d'entreprise, le développement de services applicatifs métiers, et l'exploitation sécurisée des systèmes d'information.

Parmi les pionniers des systèmes d'information d'entreprise, Bull a développé ou contribué à de nombreuses innovations au cours de son histoire, parmi lesquelles les premiers ordinateurs centraux d'entreprise (*mainframes*), la carte à puce, les serveurs ouverts, la sécurité, les logiciels d'infrastructure et aujourd'hui les meilleurs supercalculateurs mondiaux (*bullx™*), des conteneurs « *plug & boot* » pour révolutionner les centres de données (*mobull™*), ou encore *globull®*, la première plate-forme mobile totalement sécurisée.

L'année 2009 a permis à Bull de prendre une nouvelle dimension : lancement d'innovations majeures (notamment *bullx*, élu en 2009 meilleur supercalculateur au monde), réalisations de très grande envergure (livraison de Chorus, du supercalculateur du Forschungszentrum Jülich, conception de *mon.service-public.fr*, etc.), et lancement du processus d'acquisition du groupe Amesys, un leader européen dans la sécurité et les systèmes critiques.

Bull est aujourd'hui présent sur trois activités complémentaires :

- les produits d'infrastructure (Hardware & Systems Solutions) : supercalculateurs et grands serveurs, solutions de stockage, logiciels et solutions d'administration et de sécurité, au travers de produits développés et fabriqués en propre et de produits partenaires ;

- les services informatiques (Services & Solutions), allant du conseil à l'intégration et à l'infogérance, axe de croissance important pour Bull ;
- les activités de support et de maintenance (Maintenance & PRS).

Ces trois activités s'inscrivent dans une dynamique complémentaire. Adressant le marché des grandes et moyennes organisations, elles se conjuguent pour offrir ensemble une valeur ajoutée rare : la maîtrise complète et intégrée de la chaîne d'infrastructure des systèmes d'information, des plates-formes matérielles aux applications métiers. Cette maîtrise intégrée permet de concevoir, bâtir et supporter des systèmes d'information particulièrement puissants et sécurisés. L'acquisition d'Amesys permettra en 2010 de renforcer très significativement toutes ces activités, et d'accélérer également le développement de Bull sur le marché de la Défense et de la Sécurité. Elle permettra à Bull de devenir un leader européen des solutions de traitement informatiques à grande échelle pour les systèmes critiques, marché majeur du monde numérique de demain.

Seul acteur européen ayant cette maîtrise globale des infrastructures informatiques, Bull se démarque des groupes américains ayant une compétence semblable par le choix résolu des standards et des technologies ouvertes, ce qui lui permet à la fois de s'adosser à des partenaires technologiques puissants (notamment Intel), de concentrer ses efforts de R&D sur les domaines à haute valeur ajoutée, et d'offrir une proposition de valeur unique à ses clients : des systèmes d'information sur mesure.

Bull est particulièrement présent dans le secteur public, la santé, la finance, les télécommunications, l'industrie et la défense. Le Groupe est présent sur l'ensemble du continent européen, en Amérique, en Asie et en Afrique/Moyen Orient, avec un effectif à fin 2009 de 7 707 employés dans le monde. Au 31 décembre 2009, Bull disposait d'un site principal de production, de trois centres de R&D principaux et de centres de vente et de services avec un réseau de distribution et de partenaires s'étendant sur près de 50 pays.

1.1.2 LE MARCHÉ DANS LEQUEL ÉVOLUE BULL

Dans un monde en numérisation croissante, les technologies de l'information (IT) représentent aujourd'hui un des secteurs les plus dynamiques de l'économie mondiale et le principal facteur d'innovation et de gain de compétitivité des économies développées : les investissements dans l'économie numérique sont identifiés comme les plus productifs, parce qu'ils accroissent la compétitivité de l'ensemble des autres domaines de l'économie.

Dans une conjoncture économique globale difficile, le marché mondial des technologies de l'information a représenté en 2009, plus de 1 327 milliards de dollars, en décroissance de 6 % par rapport à 2008. La part de l'Europe de l'Ouest représente 29,1 % du marché

mondial (source Gartner, 12/2009). Le marché IT connaît actuellement des évolutions suscitées par les progrès technologiques constants et la convergence entre systèmes d'information, télécoms et médias. Ces développements offrent aujourd'hui aux entreprises et aux administrations la perspective d'un monde numérisé, dans lequel l'information peut circuler et être traitée globalement : accès mobile aux services, dématérialisation des échanges, distribution des processus au sein des écosystèmes métiers (fournisseurs, distributeurs, collectivités et administrations centrales, gouvernements, citoyens...).

Le Système d'Information (SI) se place ainsi plus que jamais au cœur de l'activité métier et de la performance des entreprises et des

administrations. Ces évolutions combinées offrent un vaste marché aux fournisseurs de systèmes d'information : solutions, conseil, intégration de systèmes, infogérance. Dans le monde numérique qui s'esquisse, il s'agit pour les organisations utilisatrices de bâtir un SI offrant à la fois une formidable puissance, pour répondre à la demande potentielle de milliers ou de millions d'utilisateurs, une totale flexibilité, pour pouvoir inter-opérer et s'adapter en permanence à l'écosystème métier et une sécurité de bout en bout, car il ne peut y avoir d'ouverture sans protection. Ceci avec une très forte pression à la fois sur l'interopérabilité – puisque la communication intervient nécessairement entre acteurs multiples et hétérogènes – et sur les coûts, ce qui impose le développement et la généralisation des standards. L'évolution technologique s'accompagne ainsi d'une

révolution caractérisée par l'utilisation de composants standard tant matériels (avec les processeurs standard d'Intel par exemple) que logiciels (composants Open Source). Cette évolution conduit à une modification profonde du métier de constructeur et d'intégrateur, dont la valeur vient désormais de sa capacité à architecturer et intégrer ces composants standard et à développer des valeurs ajoutées spécifiques et sur mesure.

Bull, architecte d'un monde ouvert, apporte une expertise, des solutions et des services uniques dans ces domaines pour les grandes et moyennes entreprises et administrations. Le Groupe réunit à la fois un savoir-faire de longue date dans les infrastructures les plus puissantes pour le Centre Informatique et une implication de premier plan dans les technologies applicatives et de sécurité.

1.1.3 STRATÉGIE

Architecte d'un monde ouvert, concepteur et intégrateur de solutions informatiques performantes et sécurisées, Bull porte son effort sur les axes stratégiques suivants, en tirant partie des synergies entre activités dans le cadre des projets associant produits et services. La stratégie de Bull est de :

1. développer ses activités dans le domaine des solutions pour les centres informatiques et pour les centres de calcul. Bull cible principalement l'Europe et des opportunités de développement sur les marchés émergents tels que l'Inde, la Chine et le Brésil. Bull s'appuie sur sa gamme innovante de serveurs ouverts bullx (dans le domaine du Calcul haute performance) et NovaScale® (pour les applications de gestion) pour accroître sa part du marché des centres informatiques basés sur les technologies ouvertes Linux® et Windows®. Pour les applications mainframe, Bull s'appuie avec succès sur ses serveurs ouverts NovaScale 7000 et NovaScale 9000 qui permettent aux clients GCOS de disposer d'une voie d'évolution pour le long terme et de pérenniser leurs investissements. Bull développe également la gamme de serveurs Escala®, conçus en partenariat avec IBM, qui s'adressent aux grands centres informatiques demandant des systèmes UNIX® pour leurs applications critiques. Enfin, Bull développe son offre de solutions de stockage sécurisées, sous la marque StoreWay® ;
2. renforcer fortement ses activités dans les services de conseil, d'intégration, d'infogérance et de sécurité, en synergie avec son offre produit, pour arriver à un modèle de business dont 50 % du revenu est issu des services et des solutions. Les services d'intégration à valeur ajoutée sont un axe de croissance majeur pour Bull, notamment dans le cadre de grands projets. Bull entend monter en puissance sur les prestations de conseil et développer fortement les activités d'intégration et d'infogérance d'infrastructure sécurisée, qui sont au cœur de son expertise. Bull compte aussi s'affirmer comme un leader des services d'intégration relatifs aux logiciels libres en Europe, sur lesquels le Groupe possède une compétence pionnière, et qui offrent de belles perspectives de développement. Parallèlement, Bull compte maintenir et développer ses partenariats avec des grands éditeurs de logiciels et de solutions métiers, notamment dans les domaines des progiciels de gestion intégrée (SAP, Oracle, Infor...) et du décisionnel. Pour renforcer les activités de services de Bull et sa présence dans plusieurs pays européens, une politique d'acquisitions ciblées est menée depuis plusieurs années, politique qui a commencé en 2006-2007 avec l'acquisition des sociétés AMG.net (services telco en Pologne), Agarik (infogérances et telco en France), Siconet (société de services en Espagne) et en 2008

CSB Consulting (société de services belgo luxembourgeoise) et science+computing, spécialiste du Calcul haute performance en Allemagne. Fin 2009, Bull est entré en négociation exclusive en vue d'acquiescer le groupe Amesys, un leader européen dans les systèmes critiques et sécuritaires ;

3. développer ses activités de support et de maintenance, issue de sa présence historique et de son parc de solutions chez de très nombreux grands clients, mais aussi du développement récent d'activités de conseil et services d'infrastructure multi-fournisseurs, à haute valeur ajoutée. Le champ d'intervention de Bull dépasse les notions traditionnelles de maintenance, de moins en moins adaptées aux exigences actuelles et à des systèmes de plus en plus interdépendants. Dans un marché informatique où les entreprises cherchent à ne garder dans leur périmètre direct que leur cœur de métier, Bull aide les organisations à se concentrer sur leurs domaines fonctionnels propres, en les aidant à opérer leurs infrastructures de manière transparente, comme l'eau ou l'électricité. Tout comme les organisations se reposent aujourd'hui sur des utilities pour disposer de puissance à leur guise, très simplement, Bull aide les entreprises à gérer de manière aussi simple leurs infrastructures critiques (serveurs, des réseaux, du stockage...). Son offre dans ce domaine va du conseil au support à l'exploitation, voire à l'externalisation partielle ou complète.

Enfin, Bull compte développer ses activités et ses solutions dans le domaine de la sécurité selon des axes d'innovation ciblés. Bull entend développer sa filiale Evidian et la voir s'imposer comme un acteur de référence du marché en forte croissance de la gestion des identités, des accès et de l'authentification unique (Single Sign-On). Bull compte également développer son offre de haute disponibilité en synergie avec ses activités serveurs sur Linux, Windows et UNIX. Bull compte enfin développer en Europe les ventes de ses solutions cryptographiques TrustWay® et globull, conçues, fabriquées et certifiées en Europe (CCEAL4 renforcé) et qui offrent donc aux entreprises européennes toutes les garanties de souveraineté. En 2010, l'acquisition d'Amesys renforcera considérablement les expertises de Bull en sécurité et défense, avec de nombreuses nouvelles expertises.

Dans tous ces domaines, Bull entend :

1. se concentrer sur ses performances d'exploitation. La gestion efficace est une priorité de l'entreprise et de sa direction. La Société entend développer son chiffre d'affaires tout en contrôlant étroitement ses coûts et poursuivre ses objectifs en matière de profits ;



PRÉSENTATION DU GROUPE

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

2. tirer profit d'une présence mondiale et d'une implantation européenne forte. La présence globale de Bull lui permet de répondre aux besoins de groupes multinationaux. Bull compte s'appuyer sur son réseau mondial et sa très forte implantation européenne, pour bénéficier pleinement du développement de

marchés émergents, en direct en Europe de l'Est, Afrique du Nord et en Amérique du Sud, et via des partenaires en Asie ;

3. développer sa part de marché et ses solutions sur des secteurs focalisés tels que les télécommunications, le secteur public, la défense et la sécurité intérieure, la santé.

1.1.4 CONCURRENCE ET AVANTAGES CONCURRENTIELS

Constructeur, éditeur et fournisseur de services, Bull intervient dans un univers concurrentiel sur chacune de ses activités.

- Dans le domaine des produits (notamment serveurs), Bull fait face à une compétition directe d'acteurs essentiellement américains, dont les principaux sont IBM (bien que partenaire sur les serveurs Escala), HP, Sun, SGI et Cray, ces deux derniers dans le domaine des supercalculateurs. Bull tient sa compétitivité de son choix résolu des environnements ouverts, de son excellence technologique, de ses services à valeur ajoutée, de son implantation géographique et de son expertise client forte en Europe. La haute qualité technologique de l'offre Bull a été une nouvelle fois soulignée en 2009 par le trophée de la meilleure solution mondiale de supercalculateur, reçu en novembre pour son offre bullx. Sur le marché des supercalculateurs pour l'*Extreme computing* les parts de marché de Bull sont de l'ordre de 10 % en Europe de l'Ouest (sources : Bull & IDC Technical Computing Forecast 2009-2013). Sur le marché RISC/UNIX, les parts de marché de Bull sont de 30,1 % en France et de 7,4 % en Europe de l'Ouest (source Gartner, 02/2010). Pour les moyens et grands systèmes RISC/UNIX (systèmes dont la valeur est supérieure à 10 000 dollars), les parts de marché de Bull sont de 30,5 % en France et de 7,5 % en Europe de l'Ouest (source Gartner, 02/2010). Sur le marché x86-64, les parts de marché de Bull sont de 11,1 % en France et de 3,1 % en Europe de l'Ouest (source Gartner, 02/2010). Pour les moyens et grands systèmes x86-64 (systèmes dont la valeur est supérieure à 10 000 dollars), les parts de marché de Bull sont de 53,4 % en France et de 16,5 % en Europe de l'Ouest (source Gartner : 02/2010). Pour l'ensemble des moyens et grands systèmes (systèmes dont la valeur est supérieure à 10 000 dollars), les parts de marché de Bull sont de 26,8 % en France et de 6,6 % en Europe de l'Ouest (source Gartner : 02/2010).
- Dans le domaine des Services & Solutions, Bull affronte une concurrence essentiellement locale et qui varie selon les zones géographiques. La notion de concurrence doit être ici nuancée puisque des alliances conjoncturelles peuvent se nouer sur les grands projets, au sein de consortiums. En Europe, les principaux « coopétiteurs » sont ainsi Cap Gemini, Atos Origin, Accenture, et de nombreuses autres SSII de taille plus modeste. Bull tient sa compétitivité de son expertise des technologies ouvertes, de sa maîtrise fine de l'ensemble de la chaîne d'infrastructure (technologies serveurs et logicielles) et de sa proximité client.
- Dans le domaine de la maintenance et du support, Bull adresse en premier lieu sa base de clients, tout en proposant des services complémentaires, multi-constructeurs et multi-éditeurs, à haute valeur ajoutée, et qui permettront de plus en plus de démarcher le « hors parc ».

Sur les grands projets globaux, où l'expertise intégrée est essentielle, Bull se différencie par un savoir-faire partagé par très peu de concurrents. Seul acteur européen de cette nature, Bull offre en outre des garanties de sécurité et de souveraineté technologique fortes.

Les principaux atouts de Bull face à la concurrence sont les suivants :

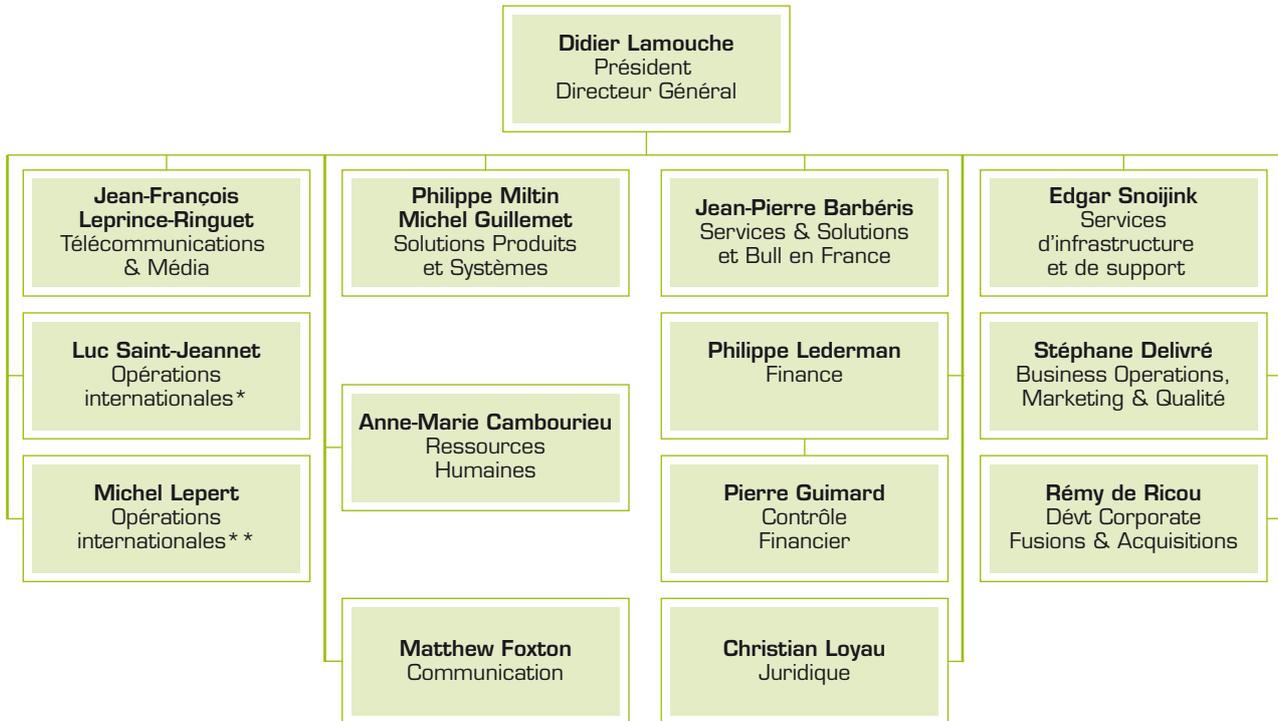
1. la maîtrise globale de la chaîne de valeur du système d'information, des composants matériels d'infrastructure aux applications et du

développement à l'exploitation. Cette maîtrise intégrée permet de proposer aux clients du Groupe des solutions globales sur mesure, particulièrement puissantes, fiables et sécurisées ;

2. un choix pionnier des technologies standard et ouvertes. Cette stratégie permet à Bull de s'adosser aux composants du marché (processeurs standard, logiciels libres...) et de focaliser ses travaux de R&D, son offre produit et son portefeuille de services sur des axes à haute valeur ajoutée. Elle permet aussi d'offrir aux grands clients des solutions ouvertes associant puissance, flexibilité et sécurité, avec un ratio performance/prix très attractif ;
3. une expertise de haut niveau en matière de R&D, encore récemment démontrée par des records mondiaux de performance remportés par les supercalculateurs Bull (N° 1 en Europe pour les supercalculateurs ouverts au classement du TOP500 dans le Calcul haute performance, bullx élu fin 2009 meilleur supercalculateur au monde) ;
4. une capacité reconnue à maîtriser les projets d'infrastructures informatiques complexes, en environnements hétérogènes critiques, permettant au Groupe de répondre à des projets d'envergure majeure, comme l'a démontré par exemple le choix du ministère des finances en France pour le projet Chorus.
5. un portefeuille de produits Bull très compétitif dans les domaines des serveurs (bullx, NovaScale, Escala), du Calcul haute performance, du stockage (StoreWay) et des solutions de sécurité (globull, Evidian, TrustWay...), ainsi qu'un portefeuille de solutions partenaires solides sur le marché (serveurs « commodity », solutions de stockage...) sur lesquelles Bull apporte sa valeur ajoutée comme intégrateur de solutions ;
6. une maîtrise industrielle complète, tant en matière de produits que de services de développement, d'infogérance et de support, qui permet de concevoir, intégrer voire même exploiter pour les clients des offres clés en main totalement personnalisées ;
7. une présence géographique internationale, permettant à la fois d'offrir une réponse globale à de grands clients internationaux et d'équilibrer les risques en matière de croissance ;
8. un statut de seul acteur européen global des systèmes d'information, et une maîtrise de la sécurité, qui font de Bull un acteur de confiance pour les entreprises et administrations européennes sensibles qui souhaitent préserver leur indépendance technologique et leur souveraineté en matière de systèmes d'information ;
9. une culture du service aux clients, reconnue par les enquêtes de satisfaction, qui positionnent Bull très favorablement face à ses concurrents ;
10. une équipe de direction internationale et expérimentée, qui apporte à Bull une expérience de développement réussie de plusieurs dizaines d'années dans les plus grands groupes mondiaux de l'informatique.

1.1.5 ORGANISATION

Les activités du Groupe sont organisées par activité et par zone géographique selon le schéma suivant.



* Afrique, Amérique latine, Asie, Belgique, Communauté Européenne, Europe de l'Est, Grèce.

** Allemagne, Autriche, Espagne, Pays-Bas, Royaume-Uni & Irlande, Scandinavie, Suisse.

Le comité opérationnel du Groupe, présidé par Didier Lamouche, associe les organisations fonctionnelles géographiques, les structures et les fonctions opérationnelles incluant les offres de services et de solutions, produits et systèmes, les télécommunications ainsi que les services d'infrastructure et le support. Il met en œuvre les orientations stratégiques et en assure le suivi et l'évaluation.

Les secteurs d'activité du Groupe bénéficient de l'assistance des directions fonctionnelles : finances, juridique, ressources humaines et communication.

1.1.6 PARTENAIRES

Bull développe des solutions et des technologies avancées en s'appuyant sur ses compétences et en coopérant avec des partenaires industriels. Le Groupe a notamment noué un partenariat étroit avec Intel dans le domaine des microprocesseurs. Le Groupe collabore également avec IBM pour la gamme de serveurs Escala, et le système d'exploitation AIX® et avec Intel® pour ses gammes de serveurs bullx et NovaScale. Bull travaille également avec de grands acteurs du

stockage (EMC, Symantec, NetApp...) et des logiciels (Business Objects, Informatica, Microsoft®, Oracle, Red Hat, SAP, SAS, Infor...). Enfin, Bull collabore et contribue fortement aux grandes communautés Open Source telles que la Linux Foundation, OW2, QualiPSO, JBoss ou Apache.



PRÉSENTATION DU GROUPE

PRÉSENTATION GÉNÉRALE

1.1.7 INVESTISSEMENTS ET PRINCIPAUX ACTIFS

En 2009, les dépenses nettes d'investissements de Bull se sont élevées à 17,6 millions d'euros (contre 14,4 millions d'euros en 2008 et 16,9 millions d'euros en 2007). Ces investissements se sont répartis en un tiers (6,3 millions d'euros) à Bull France pour les investissements liés aux contrats de services, un tiers (5,5 millions d'euros) pour les lignes de produits (incluant la R&D) et le réseau commercial international, un tiers (5,8 millions d'euros) en équipements courants (locaux, bureautique...).

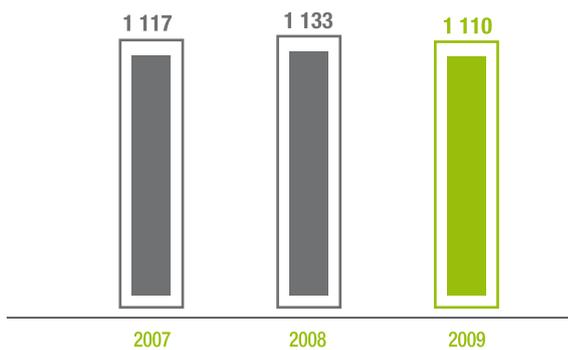
Les principaux actifs de Bull sont constitués des sites immobiliers utilisés dans le cadre de ses activités. Au 31 décembre 2009, Bull occupe les principaux sites suivants :

Site	Pays	Usage	Surface (m ²)	Statut de Bull
Les Clayes-sous-Bois	France	Siège social & Bureaux	39 843	Propriétaire
Angers	France	Fabrication	35 101	Propriétaire
Echirolles	France	Bureaux	25 080	Propriétaire
Trélazé	France	Infogérance	12 755	Propriétaire
Hemel 1 et 2	Royaume-Uni	Bureaux & Stockage	12 150	Propriétaire/locataire *
Massy	France	Bureaux/formation	16 000	Locataire
Saint-Ouen	France	Bureaux/infogérance	12 640	Locataire
Madrid	Espagne	Bureaux	4 007	Locataire
Phoenix	USA	Bureaux & Stockage	3 607	Locataire
Amsterdam	Pays-Bas	Bureaux	2 995	Locataire
Cologne	Allemagne	Bureaux	2 440	Locataire

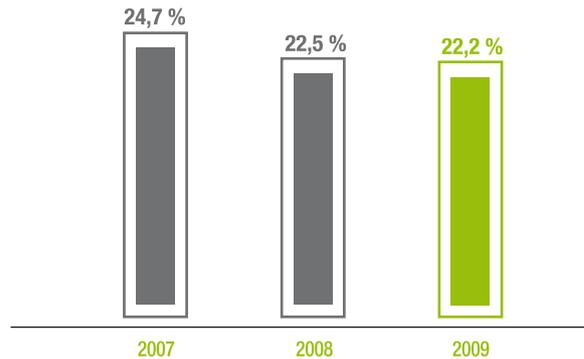
* Bull est propriétaire des murs et installations, et locataire du terrain (bail emphytéotique).

1.2 INFORMATIONS FINANCIÈRES SÉLECTIONNÉES

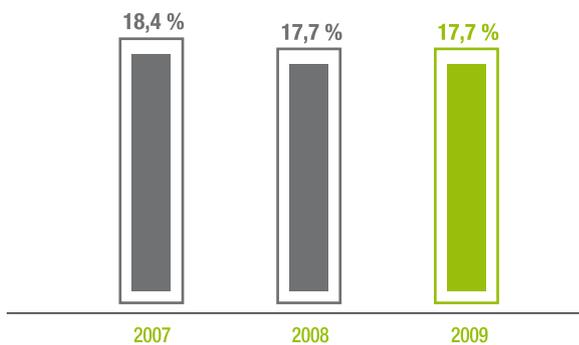
→ ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES
(EN MILLIONS D'EUROS)



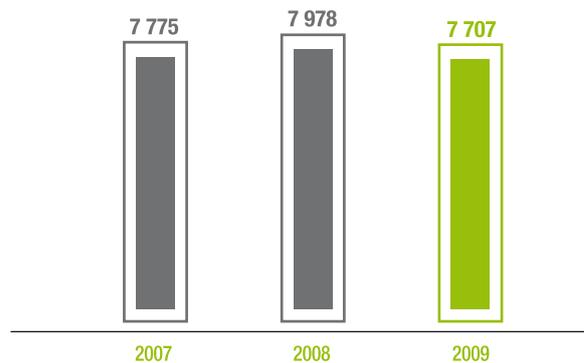
→ ÉVOLUTION DU TAUX DE MARGE BRUTE
(EN % DU CHIFFRE D'AFFAIRES)



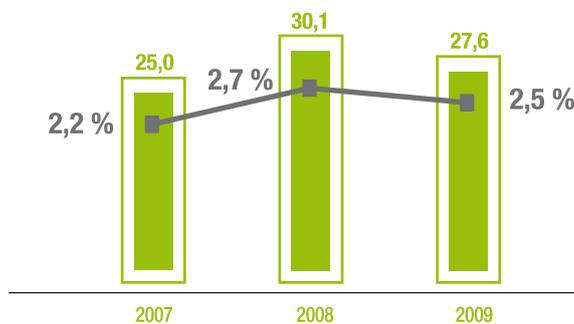
→ ÉVOLUTION DES FRAIS COMMERCIAUX ET ADMINISTRATIFS
(EN % DU CHIFFRE D'AFFAIRES)



→ EFFECTIF EN FIN DE PÉRIODE



→ ÉVOLUTION DE L'EBIT⁽¹⁾



■ Millions d'euros

—■ % du chiffre d'affaires

(1) EBIT = Résultat avant impôts, autres produits et charges opérationnels non courants et financiers et quote-part des sociétés associées.

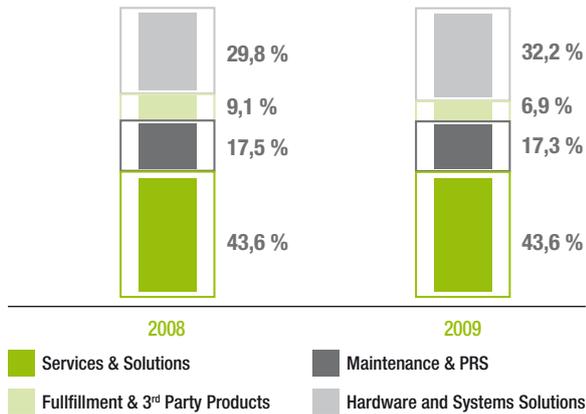


PRÉSENTATION DU GROUPE

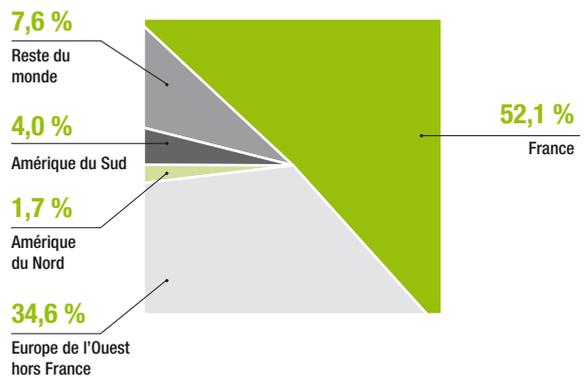
PROFIL DE LA SOCIÉTÉ ET CHIFFRES CLÉS

1.3 PROFIL DE LA SOCIÉTÉ ET CHIFFRES CLÉS

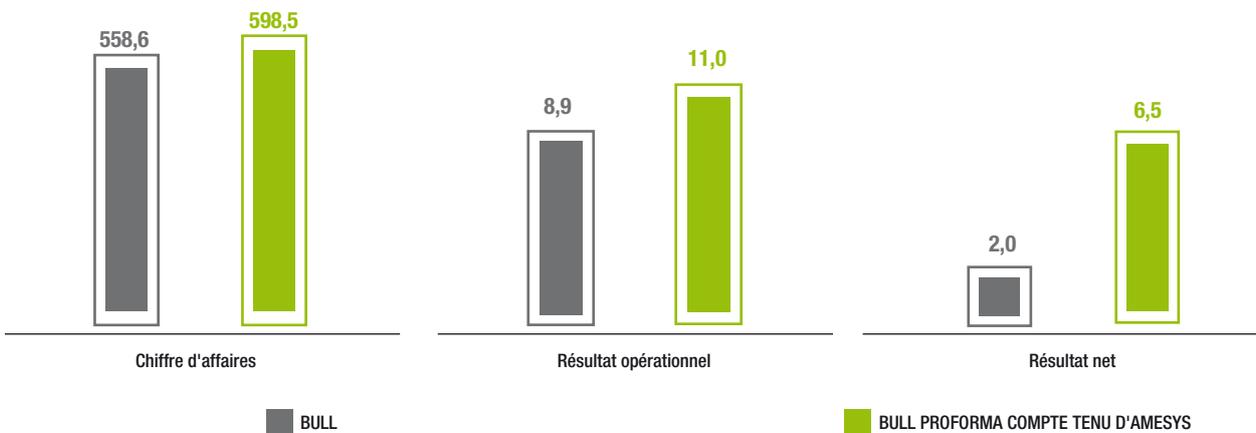
→ ÉVOLUTION DU CHIFFRE D'AFFAIRES PAR ACTIVITÉ



→ CHIFFRE D'AFFAIRES PAR GÉOGRAPHIE (2009)

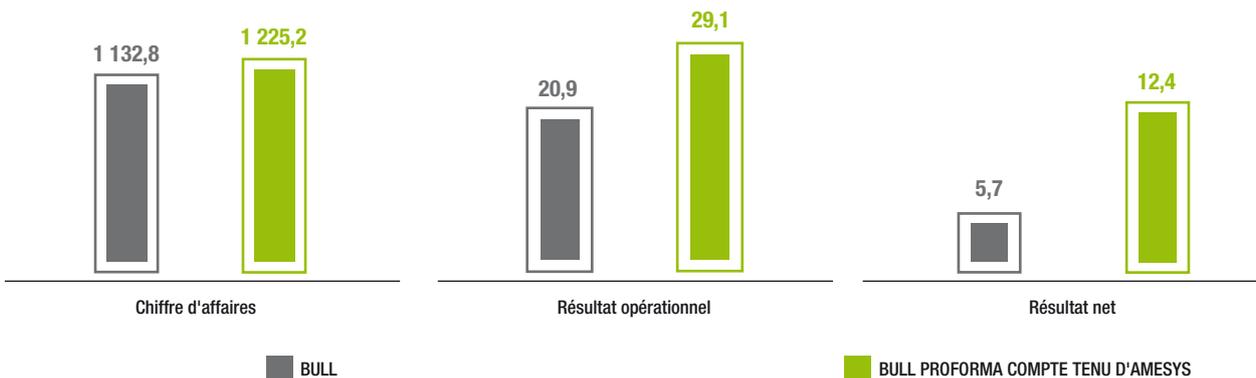


→ CHIFFRES CLÉS PROFORMA AU 30 JUIN 2009 (EN MILLIONS D'EUROS)



Source : Document d'information E.10-001

→ CHIFFRES CLÉS PROFORMA AU 31 DÉCEMBRE 2008 (EN MILLIONS D'EUROS)



Source : Document d'information E.10-001

1.4 HISTORIQUE ET ÉVOLUTIONS RÉCENTES

Bull est un acteur de longue date des systèmes d'information. Fondée en 1931 pour développer et commercialiser les machines à statistiques conçues par l'ingénieur norvégien Fredrik Rosing Bull, la Société devient en 1933 la Compagnie des Machines Bull. En 1964, elle prend le nom de Bull General Electric à la suite d'un accord avec General Electric, puis Honeywell Bull en 1970, suite au transfert des activités informatiques mondiales de General Electric à Honeywell. En 1976, elle fusionne avec la Compagnie Internationale pour l'Informatique pour devenir CII-Honeywell-Bull. Le groupe Bull est créé en 1982 par le regroupement de CII-Honeywell Bull, SEMS et Transac. L'État français devient majoritaire dans le capital.

En 1989, Bull acquiert Zenith Data Systems, constructeur américain de micro-ordinateurs, qu'il revendra en 1996 à la société Packard Bell NEC. En 1993, suite à des difficultés conjoncturelles, l'État français recapitalise l'entreprise, qui est redressée et revient à la rentabilité en 1995, sous la direction de Jean-Marie Descarpentries. Les années 1995 à 1997 voient la privatisation progressive du groupe Bull, avec constitution d'un socle d'actionnaires (dont France Telecom et NEC) et l'ouverture du capital au public. Cette étape fait passer la part de l'État français à 17,3 %.

Fin 2000, le Groupe vend son activité cartes à puces à Schlumberger. Fin 2001, faisant face à des pertes, le Groupe vend une partie de ses activités de services en Europe à Steria. Le Groupe engage alors une restructuration profonde sous la direction de Pierre Bonelli. Dans le cadre d'un plan stratégique en trois étapes, le Groupe est restructuré, revient dès 2003 à la rentabilité, puis est recapitalisé et totalement privatisé fin 2004. Parallèlement, Bull confirme un engagement technologique novateur dans les technologies ouvertes, qui conduit dès 2002 à la fondation du premier consortium mondial dédié aux logiciels d'infrastructure libres, ObjectWeb (aujourd'hui OW2), au lancement en 2003 d'une nouvelle génération de serveurs ouverts pour les applications commerciales et scientifiques, NovaScale. Sous la direction de son nouveau PDG, Didier Lamouche, une offre de services globale est lancée en 2005 permettant de concevoir, bâtir et exploiter les applications critiques d'entreprise en s'appuyant sur toute la richesse fonctionnelle des logiciels libres. La signature de contrats d'envergure mondiale confirme le succès de cette stratégie et le potentiel technologique et commercial du Groupe, qui revient à la croissance en 2005.

L'année 2006 a été une année de transformation du Groupe, associant d'importantes avancées, notamment dans le Calcul haute performance, les télécommunications et les services. La structure

a été assainie avec la cession à la société Eunics, dans de bonnes conditions, de sa filiale italienne – qui était déficitaire depuis de nombreuses années. La transformation s'est poursuivie en 2007 d'une part au Portugal par la cession de sa filiale à GFI Informatique, dont l'activité centrée sur les solutions monétiques était éloignée des priorités du Groupe et d'autre part avec des acquisitions ciblées – en particulier l'acquisition en Espagne de la société de services Siconet, en France celle de Serviware, principal intégrateur de solutions pour le Calcul haute performance.

L'année 2008 a permis de poursuivre la voie de la transformation du Groupe et du développement de ses activités d'avenir, avec en particulier la cession de sa filiale Maine CI à Elco, l'acquisition de CSB Consulting, la cession à Ingenix de l'activité Medicaid aux États-Unis et l'acquisition en Allemagne de la société science+computing, leader dans les services et les solutions pour le Calcul haute performance.

Enfin, en 2009 Bull a pris une nouvelle dimension, confirmant sa position d'acteur européen majeur de l'économie numérique : lancement d'innovations majeures (notamment bullx, élu en 2009 meilleur supercalculateur au monde, mobull, une révolution des centres de données, etc.), réalisations de très grande envergure (livraison de Chorus, du supercalculateur du Forschungszentrum Jülich, conception de mon.service-public.fr, etc.), et lancement du processus d'acquisition du groupe Amesys, un leader européen dans les systèmes critiques et hautement sécurisés, détenu par Crescendo Industries. La transaction permettra à Bull de devenir un leader européen des solutions de sécurité et de systèmes critiques, marché majeur du monde numérique de demain. L'impact de l'opération sur Bull est résumé dans le chapitre 3.2.2 au titre des événements postérieurs à la clôture. Le document de présentation de l'opération d'apport, enregistré par Bull auprès de l'AMF sous le numéro E.10-001 en date du 4 janvier 2010 contient notamment une description détaillée de l'intérêt et des risques de l'opération, ainsi que les impacts sur le capital de Bull, son actionariat et sa gouvernance.

Bull accélère son développement sur les marchés en expansion et poursuit la transformation de son modèle économique pour porter progressivement la part de ses activités de services à environ 50 % de son chiffre d'affaires global. Le Groupe entend prendre des positions de premier plan dans les domaines du Calcul haute performance et du stockage sécurisé, des services d'intégration d'applicatifs métiers, des systèmes sécurisés, de l'infogérance d'applications critiques et des solutions de *cloud computing* d'entreprise.



1.5 PRINCIPALES ACTIVITÉS

1.5.1 PRODUITS D'INFRASTRUCTURE (HARDWARE & SYSTEMS SOLUTIONS)

L'offre de Bull comprend des supercalculateurs, de grands serveurs d'entreprise, des solutions de stockage ouvertes pour les centres informatiques de nouvelle génération, ainsi que des solutions de sécurité. Elle est articulée autour de trois axes majeurs et complémentaires :

Serveurs

En Europe, le marché des serveurs a représenté en 2009, 7,9 milliards d'euros avec une décroissance de l'ordre de 1,5 % par rapport à 2008 dans le mix matériel des technologies de l'information. Le marché des serveurs standards (architecture Intel X86) de 4,3 milliards d'euros a gagné 5 points de parts de marché pour atteindre 55 % du marché des serveurs (source Gartner 12/2009). Son développement est lié au déploiement de nouvelles applications (Web 2.0, *Extreme Computing*, Décisionnel, PGI...), aux projets de montée en puissance et de rationalisation ou de renouvellement technologique en particulier pour diminuer les coûts relatifs à la consommation d'énergie (alimentation et refroidissement).

Le marché des serveurs d'entreprise évolue en suivant deux grandes tendances : le progrès technologique constant, qui permet une croissance rapide de la puissance des serveurs et une diminution de la consommation d'énergie, et l'évolution vers les standards – qu'il s'agisse de processeurs standard comme ceux d'Intel et de systèmes d'exploitation standard comme Linux et Windows. Les solutions UNIX sont de plus en plus réservées aux configurations de milieu/haut de gamme qui ont besoin de bénéficier d'une très grande robustesse et de fonctionnalités avancées exigées par les grands centres informatiques. Les serveurs centraux propriétaires (*mainframes*) continuent leur décroissance.

Bull répond à ces besoins en offrant une gamme complète de serveurs intégrant les technologies les plus robustes et les plus avancées avec des environnements ouverts. Trois gammes de serveurs, fabriquées ou assemblées dans l'usine d'Angers en France, constituent l'offre de Bull et lui permettent de répondre à un très large éventail des besoins du marché : serveurs Linux/Windows, serveurs GCOS et serveurs UNIX.

Le marché des serveurs et des solutions pour le calcul haute performance est un marché dynamique dans lequel Bull a acquis en moins de 4 ans une notoriété internationale, non seulement en ayant conçu de très grands supercalculateurs – le plus connu étant le supercalculateur Tera-100 en cours de développement pour le CEA – mais également en ayant fourni de multiples universités et industries dans le reste du monde, en particulier en Europe et en Amérique du Sud. L'offre de Bull est particulièrement complète. Elle inclut serveurs, logiciels et solutions de stockage et solutions de *clustering* pour concevoir de très grands supercalculateurs. Elle intègre également des services qui vont du conseil en cours, à l'architecture, à l'optimisation, à la mise en œuvre et à l'intégration du système d'information. Les filiales de Bull, telles que Serviware en France, S+C en Allemagne et Siconet en Espagne complètent l'offre de Bull en apportant leur savoir-faire d'intégrateur de solutions, permettant au groupe Bull d'adresser une très grande variété de demandes des clients.

SERVEURS ET SOLUTIONS POUR LE CALCUL HAUTE PERFORMANCE

Des solutions conçues spécialement pour l'Extreme Computing, par l'équipe la plus large en Europe

La gamme bullx, lancée en 2009, est destinée spécifiquement au calcul haute performance haut de gamme. Éco-efficace, ultra dense et ultra performant, bullx a été créé spécifiquement pour le calcul intensif, par la plus grande équipe d'experts de l'*Extreme computing* en Europe, représentant avec plus de 500 experts dédiés une somme de compétences sans équivalent. Reposant sur des standards, intégrant les meilleurs logiciels open source du marché, bullx a été entièrement conçu pour la mise en œuvre et la production d'environnements de production, très fiables et très robustes. Lors du salon Supercomputing 2009 qui a réuni à Portland près de 10 000 congressistes, bullx a été désigné meilleur supercalculateur au monde par la rédaction de HPCwire, principale revue internationale dans la simulation numérique et le calcul haute performance. Bull développe aussi une gamme de logiciels pour le calcul haute performance basés essentiellement sur Linux et des produits Open Source.

SERVEURS LINUX ET WINDOWS, À BASE DE PROCESSEURS INTEL

Une gamme complète de serveurs sous Windows et Linux offrant une fiabilité, des performances et une flexibilité remarquables pour les applications commerciales

La gamme NovaScale est destinée aux applications d'entrée de gamme et aux grandes applications d'entreprise (logiciels de gestion, bases de données, décisionnel...), en environnements Windows, Linux ou GCOS sur processeurs Intel. La gamme NovaScale inclut également des serveurs à tolérance de panne pour les applications critiques, des serveurs pour les groupes de travail et des serveurs « lames » pour la répliquation d'applications et la consolidation.

SERVEURS GCOS 7 ET GCOS 8, À BASE DE PROCESSEURS INTEL

L'offre historique de Bull pour la production dans les grandes entreprises et les administrations publiques

Les serveurs GCOS 7 et GCOS 8 sont au cœur des systèmes d'information de nombreux grands clients de Bull. Réputés pour leur performance et leur fiabilité, basés initialement sur des technologies propriétaires Bull, ils font désormais partie de la famille des serveurs NovaScale, conformément à la stratégie de Bull qui est de fournir aux clients GCOS des plates-formes ouvertes et robustes, s'appuyant sur les standards. Les serveurs NovaScale supportant GCOS supportent également les systèmes Windows et Linux. Les clients GCOS voient ainsi leurs investissements applicatifs pérennisés et leurs applications historiques bénéficient des technologies les plus récentes en toute sécurité avec des coûts de possession réduits.

Avec la série Bull NovaScale 9000 (GCOS 8 sur processeurs Intel Itanium® 2, projet Hélios 4), les applications GCOS 8 peuvent fonctionner sur les serveurs NovaScale 9000 à base de processeurs

Intel, sans modification ni recompilation. Solution optimale pour les clients GCOS 8, NovaScale 9000 apporte ainsi à la fois la fiabilité de GCOS 8, les performances des processeurs d'Intel et les facilités d'ouverture des mondes Linux et Windows. Cette même stratégie de convergence appliquée à GCOS 7 avec le projet Diane a donné la série NovaScale 7000, également sur processeurs Intel. Comme pour GCOS 8, elle a rencontré l'adhésion des clients, en raison de la qualité du produit et de la souplesse de transition des applications GCOS 7. En offrant aux clients le meilleur des nouvelles technologies ouvertes du marché, tout en pérennisant leurs investissements applicatifs GCOS existants, Bull offre à ses clients GCOS des solutions de classe *mainframe* à l'état de l'art, pour le long terme.

ESCALA : LES SERVEURS AIX® DE BULL, À BASE DE PROCESSEURS POWER

Une gamme complète de serveurs compatibles UNIX, avec tout le choix des logiciels ouverts

Le marché des serveurs UNIX connaît depuis quelques années une pression concurrentielle forte de la part des serveurs Linux/Windows à base Intel, notamment en entrée et en milieu de gamme. Sur ce marché, Bull bénéficie de la technologie leader face à la concurrence selon Gartner : AIX®/POWER™. Issue d'un accord de partenariat avec IBM, la gamme Escala de serveurs multiprocesseurs offre ainsi des perspectives de croissance intéressante au détriment de ses concurrents, notamment en Europe où Bull est fortement implanté. Disponible avec un large choix de logiciels et de solutions de stockage, elle offre une plate-forme particulièrement adaptée au déploiement d'applications distribuées ou d'applications critiques, impliquant une totale continuité de service, ou pour les approches de consolidation. La bonne position concurrentielle de Bull sur ce marché s'explique à la fois par l'excellence de la technologie AIX/POWER, à laquelle Bull contribue, et par la valeur ajoutée de Bull en matière de solutions intégrées et de services.

Stockage

A l'ère de l'économie numérique, les centres informatiques atteignent une complexité sans précédent. Le volume des données stockées double tous les 18 mois et les accès se multiplient avec la montée en puissance d'Internet et l'individualisation croissante des traitements. En même temps, les directions informatiques sont confrontées à la gestion de l'existant avec l'empilement successif de systèmes dédiés à des applications spécifiques et la dispersion des ressources. Une telle complexité non maîtrisée risque d'aboutir d'une part au blocage ou à l'immobilisme et d'autre part à l'envolée des coûts d'exploitation. Enfin, les problématiques liées à la protection des données, à leur archivage et à leur accès posent des défis de plus en plus nombreux, face à une augmentation massive des données non structurées – e-mail, images, vidéos – et dans un contexte où de plus en plus de réglementations exigent que de très nombreuses données soient conservées sur des périodes très longues.

Bull StoreWay est la famille de solutions de stockage intégrées par Bull. Couvrant tous les aspects des infrastructures de stockage, l'offre StoreWay est divisée en trois grandes familles de solutions : stockage sur disque, protection des données et archivage, et stockage réseau et administration.

STOCKAGE DISQUE

L'offre StoreWay de stockage disque couvre tous les besoins de stockage primaire et secondaire en réseau, depuis les solutions de stockage d'entrée de gamme pour les petits groupes de travail, jusqu'aux solutions de stockage flexibles de milieu de gamme,

adaptées à une grande variété de besoins d'entreprise, et enfin jusqu'aux baies de stockage haut de gamme, conçues pour les centres de données les plus critiques et les plus exigeants.

PROTECTION DE DONNÉES ET ARCHIVAGE

L'offre StoreWay de protection des données et archivage couvre à la fois les libraires sur bandes et le CAS (*Content Addressable Storage*), la réplication de données, la sauvegarde, l'archivage et le stockage hiérarchisé (HSM), afin de gérer le cycle de vie des données dans l'infrastructure de stockage.

STOCKAGE RÉSEAU ET ADMINISTRATION

La gamme StoreWay offre une large famille de solutions indépendantes ou multi sites, permettant le déploiement d'infrastructures de stockage en réseau de toutes tailles.

Bull StoreWay associe les solutions de stockage de Bull et de ses partenaires stratégiques (dont EMC, NetApp, Brocade, Sun/StorageTek et Overland).

Solutions de sécurité

Si l'ouverture des réseaux et des systèmes d'information a marqué ces dernières décennies, elle a aussi accru les menaces et provoqué des nouveaux dangers. Vandalisme, sabotage, cybercriminalité, espionnage : le développement des systèmes d'informations et leur interconnexion en font de plus en plus des cibles de choix. Architecte d'un monde ouvert, Bull a compté parmi les pionniers à placer la sécurité au cœur de ses réflexions, de sa stratégie et de son offre. Constructeur, éditeur et intégrateur en matière de sécurité, Bull développe des solutions suivant des axes d'innovation ciblés, comme la gestion des identités, la cryptographie et la haute disponibilité. Parfaitement maîtrisées par Bull, ces solutions garantissent aux entreprises et aux administrations à la fois une grande flexibilité et une maîtrise complète en termes de souveraineté.

GESTION DES IDENTITÉS, DES ACCÈS ET DU SSO

Parmi les premiers éditeurs mondiaux en gestion des identités et premier acteur européen du domaine, Bull offre avec sa filiale Evidian une suite logicielle complète, combinant gestion des identités et des habilitations, provisionnement des utilisateurs, contrôle d'accès (client-serveur, Web, J2EE...). Cette offre a remporté de nombreux trophées internationaux et est déployée par de nombreux grands comptes dans le monde.

Barclays France a choisi Evidian pour améliorer sa sécurité. Désormais, les utilisateurs accèdent à leur PC avec une solution de biométrie supprimant la nécessité de retenir les nombreux mots de passe. Une fois authentifiés, un single sign-on (SSO ou authentification unique) remplit à leur place les mots de passe leur permettant d'accéder à toutes leurs applications. L'accès aux applications de la banque est ainsi protégé avec une seule méthode d'authentification, simple mais sûre : présenter son doigt à un lecteur biométrique. Outre la sécurité et la simplicité d'utilisation, cette combinaison apporte un plus à la banque en termes d'image et d'innovation.

PAREXEL, un leader mondial des tests pharmaceutiques sécurise de bout en bout l'ensemble de ses sites internationaux avec une solution SSO fournie par Evidian. L'accès aux données médicales sensibles est géré pour 9 000 utilisateurs sur 69 sites dans 52 pays dans le respect de contraintes spécifiques techniques, réglementaires et d'organisationnels.



PRÉSENTATION DU GROUPE

PRINCIPALES ACTIVITÉS

SÉCURITÉ RÉSEAU ET CRYPTOGRAPHIE

Avec TrustWay, Bull offre un ensemble de solutions cryptographiques développées et fabriquées en Europe et pourvues de certification Critères Communs jusqu'au niveau EAL4 renforcé. De grands groupes industriels et des administrations sensibles s'appuient aujourd'hui sur ces solutions pour sécuriser leurs réseaux et leurs infrastructures de confiance. Avec globull, Bull a aussi lancé en 2008 une solution révolutionnaire, qui offre aujourd'hui la plate-forme de sécurité mobile la plus sûre au monde.

SUPERVISION ET GESTION DE LA QUALITÉ DE SERVICE

Avec ses solutions ARF et SafeKit, Bull offre des solutions de haute disponibilité robustes et puissantes pour serveurs et applications. Avec Evidian OpenMaster, Bull offre également des solutions avancées de supervision et de corrélation intelligente pour les entreprises et les télécoms, notamment adoptées par plusieurs grands opérateurs télécom.

Bull est également présent dans le domaine de la sécurité des applications et de la monétique, avec ses offres MetaPKI et Crypt2Pay.

1.5.2 SERVICES INFORMATIQUES (SERVICES & SOLUTIONS)

Acteur global des services informatiques et s'appuyant sur une expertise intégrée des infrastructures ouvertes et sécurisées, Bull propose une offre de services globale, du conseil à l'infogérance. Le marché des services est tiré notamment par les grands projets de décisionnel, de gestion de la relation client, de gestion de la chaîne logistique ou encore de modernisation et d'optimisation des infrastructures autour d'architectures orientées services. Au niveau européen, où Bull se positionne tout particulièrement, le marché des services IT représente 175 milliards d'euros, avec une décroissance d'un peu plus de 3 % par rapport à 2008 (source : Gartner 12/2009).

Conseil

Le système d'information devient de plus en plus stratégique dans le support et l'optimisation des processus métiers. Qu'il s'agisse de déployer de nouveaux services de guichet numérique ou de mettre en place des outils de pilotage de la performance, qu'il s'agisse de prendre en compte de nouvelles réglementations ou de s'intégrer à de nouveaux écosystèmes partenaires, le système d'information doit s'adapter en permanence.

De l'urbanisation au décisionnel et aux entrepôts de données, Bull aide les organisations à aligner leurs systèmes d'information sur leurs enjeux métiers, à bâtir leurs applications métiers (Progiciel de Gestion Intégré, décisionnel, CRM...), à décloisonner leur système d'information, à moderniser leurs processus inter applicatifs et à connecter leurs applications à celles de leurs partenaires. Bull apporte aux entreprises une démarche et des expertises techniques et métiers pour définir les impacts de la stratégie sur le système d'information et permettre un pilotage de l'investissement technologique.

Les consultants et experts de Bull interviennent sur une large gamme de services à forte valeur ajoutée : aide à l'alignement du S.I. par rapport aux objectifs de l'entreprise, études de faisabilité, cahier des charges, schéma directeur du S.I., aide au choix des solutions, accompagnement des maîtrises d'ouvrage, urbanisation, architecture, ré ingénierie fonctionnelle des processus de l'entreprise, analyse des besoins métiers, expertises progiciels métier, mise en œuvre des solutions décisionnelles offrant l'accès à des informations qualifiées, mise en œuvre de solutions analytiques, définitions des indicateurs de pilotage, accompagnement au changement, etc.

Intégration

Pour aligner le système d'information sur la stratégie de l'entreprise, les directeurs des systèmes d'information (DSI) doivent mettre en œuvre des projets complexes, tout en étant confrontés à l'impératif de maîtrise des coûts de développement, à la problématique du support et à la maîtrise des risques liés au changement. Avec des centres d'expertise dédiés et des services inshore, Bull aide les organisations à bâtir des applications basées sur les architectures orientées services et à « industrialiser » leurs systèmes d'information pour garantir une disponibilité et une flexibilité sans faille. Du développement à l'intégration de systèmes, de l'Open Source aux solutions éditeurs, Bull aide les organisations à maîtriser la complexité pour bâtir des infrastructures et des applications ouvertes, puissantes, flexibles et sûres.

Fidèle à sa stratégie de proximité et de partenariat, Bull accompagne ses clients autour des chantiers de rénovation et de rationalisation du système d'information. Bull intervient sur les grands domaines du S.I. (postes de travail, front-end, mid-tier, back end) et met au service de ses clients un savoir-faire et des moyens industriels uniques notamment : un savoir-faire dans l'intégration d'infrastructures et d'applications complexes, son métier de base, avec des expertises fortes dans les domaines de l'EAI, des portails, du CRM, ou encore des services Web.

Bull offre enfin une expertise unique dans l'Open Source, avec une offre complète répondant aux besoins de migration, de portage, de développement et de support des logiciels libres. Cofondateur du premier consortium international dédié aux middleware libre, OW2, Bull a renforcé en 2007 son offre distinctive dans les services Open Source. Bull a annoncé en 2007 NovaForge®, une plate-forme innovante de développement collaboratif basée sur l'Open Source. Sur ce marché, qui est en développement rapide, notamment auprès des grandes administrations, Bull entend se positionner comme la référence européenne. Cette offre a été fortement renforcée en 2008, avec le lancement d'une offre innovante de VirtualShore, permettant aux clients du Groupe d'accélérer leurs développements applicatifs métiers en s'appuyant sur les meilleures pratiques et outils collaboratifs issus du monde de l'Open Source, et notamment sur NovaForge. Une étude Forrester, réalisée et publiée fin 2008 pour le compte de Bull, a confirmé la haute pertinence de cette stratégie, en identifiant notamment l'Open Source comme le « futur pilier caché de l'industrie du logiciel », avec un impact fort sur les développements applicatifs métiers et la gouvernance des systèmes d'information d'entreprise. Dans la continuité de cette stratégie, Bull a cofondé l'Open World Forum, qui est devenu en 2009 le premier sommet international des technologies ouvertes, qui rassemble désormais chaque année à Paris les principaux acteurs mondiaux de l'Open Source.

Infogérance

Une fois les services d'information conçus et bâtis, les entreprises sont confrontées au défi de leur hébergement et de leur exploitation quotidienne.

Au travers de services flexibles et modulaires de support, d'insourcing et d'outsourcing, Bull aide ses clients à déléguer tout ou partie de leur exploitation informatique, pour pouvoir mieux se concentrer sur leurs priorités métiers.

Véritable opérateur de services, Bull peut ainsi prendre en charge l'exploitation et le support quotidien d'applications spécifiques ou de systèmes d'information complets, dans un cadre contractuel et organisationnel adapté à chaque contexte. Ce métier consiste à prendre en charge l'ensemble ou un périmètre défini d'un système d'information, en assurer le fonctionnement au quotidien sur la base d'engagements de résultats et à être force de proposition pour le maintenir à l'état de l'art tout en apportant des leviers de productivité. Les prestations peuvent être délivrées en mode mutualisé depuis les centres de production de Bull, ou sur site client, ou encore avec des équipes mixtes.

L'offre comprend infogérance d'exploitation, Tierce-Maintenance Applicative, infogérance bureautique, Help Desk, support logiciel, insourcing, secours & archivage légal, conseil et ingénierie en services infogérés. Elle comprend également des solutions innovantes telles que hébergement et exploitation, déploiement et migration d'infrastructures, infogérance de solutions : dématérialisation, coffret électronique. Enfin, Bull prépare des offres dans le domaine du *cloud computing*, qui seront lancées en 2010.

Cette offre s'appuie notamment sur les centres européens d'infogérance de Bull, dont les principaux sont situés à Trélazé et Saint-Ouen (France) et Barnsley (Royaume-Uni) et comptent parmi les centres de production et de services applicatifs les plus performants en Europe. Dans le cadre du développement de cette activité, Bull prévoit d'ouvrir de nouveaux centres d'infogérance en 2010, en France et à l'international.

Solutions sectorielles

L'offre produits et services de Bull, notamment celle dédiée aux infrastructures informatiques, est une offre horizontale adaptée aux principaux secteurs d'activité. En outre, Bull a développé une expertise verticale particulière sur un certain nombre de secteurs, sur lesquels son expertise est reconnue dans le monde entier : télécoms, secteur public, santé. En Europe, le Groupe souhaite aussi accroître sa présence dans le secteur de la défense et de la sécurité intérieure. Enfin, Bull a également une présence historique notable dans le secteur bancaire.

Dans ce cadre, Bull développe un certain nombre de services et de solutions verticales :

TELECOM & MÉDIAS

Développer de nouveaux services et renforcer les infrastructures

Expert et intégrateur pour les grands opérateurs mondiaux, Bull aide les fournisseurs Internet et les opérateurs fixes et mobiles à bâtir des services à valeur ajoutée, à développer des infrastructures de nouvelle génération, à bâtir des systèmes de gestion de la relation client et de facturation, et à renforcer leurs capacités d'activation de service et de gestion de la qualité. En France et dans le reste du monde, de nombreux opérateurs utilisent les applications développées par Bull, dont les principales sont : Platine, application de « call collect » très performante (supportant 1 milliard de tickets/jour) ; MGC, la

Messagerie Grande Capacité utilisée par Orange ; BTC, système de facturation pour opérateur GSM et ASTEC, Activation des Services à valeur ajoutée pour le Réseau Téléphonique Commuté. Bull développe également des solutions de géo-localisation, des solutions pour la mobilité, des systèmes marketing, des systèmes d'alerte, des systèmes pour le routage, etc. En 2007, Bull a pris une position forte dans l'infogérance d'infrastructures critiques dans le domaine de l'Internet avec l'acquisition d'Agarik, et dans le conseil et l'intégration des nouvelles technologies des télécommunications avec l'acquisition de la société AMG.net. En 2008, Bull a notamment lancé une initiative dédiée aux télécoms dans le cadre de son programme stratégique 7i. Celle-ci permet aux opérateurs télécom d'accélérer leur développement en s'appuyant sur l'expertise des centres de services télécom de Bull, répartis sur 4 continents. L'activité Télécom & médias s'est renforcée en 2009 avec de nouveaux partenariats dont OPT et Oblicore. Bull a aussi renforcé son offre sécurité dans ce secteur. P&TLuxembourg, le premier opérateur de services postaux et de télécommunications au Luxembourg, a par exemple sélectionné Evidian Enterprise SSO pour faire partie d'une offre intégrée d'externalisation informatique en mode *cloud computing*. Après une authentification unique, les clients de P&TLuxembourg accéderont facilement à l'ensemble de leurs applications sur des postes virtualisés. RTL Group a également choisi le logiciel Evidian Enterprise SSO afin de sécuriser les accès des utilisateurs de sa « holding ». Les 600 employés et journalistes sur son site de Luxembourg accéderont désormais facilement en toute sécurité à leurs applications, après une seule authentification par le logiciel de Bull Evidian.

SECTEUR PUBLIC

Aider les administrations et les collectivités locales à moderniser leurs systèmes d'information et à placer les citoyens et les entreprises au cœur de leurs S.I.

Depuis de nombreuses années, Bull travaille en partenariat étroit avec les gouvernements centraux et les autorités locales dans le monde pour les aider à moderniser leurs systèmes d'information avec les technologies ouvertes. Il les aide aussi à optimiser la mise à disposition et la gestion des services publics en ligne, et à fournir des services centrés sur les citoyens et les entreprises.

En outre, Bull fournit des solutions ciblées pour certaines administrations :

- **e-biscou** pour les administrations douanières, domaine dans lequel Bull a acquis une renommée internationale, notamment en Europe où la majorité des nouveaux pays entrants a fait appel à Bull pour la modernisation de leur système douanier ;
- **e-ris** pour la déclaration et le recouvrement des impôts et des taxes ;
- **Coriolis** pour la gestion financière des collectivités locales.

Après avoir mis en place une architecture technique haute disponibilité et haute sécurité, et mené un projet de consolidation particulièrement complexe, Bull a notamment été acteur en 2009 d'une nouvelle phase de déploiement du système de gestion, d'information financière et de contrôle budgétaire de l'Etat, Chorus. Avec l'hébergement et l'exploitation de la nouvelle plate-forme en version 4 et la construction des versions 5 et 6 (25 000 utilisateurs cibles), c'est une référence majeure de Bull en matière de système sensible à haute sécurité. Bull a également été chargé de l'hébergement et de l'exploitation de mon.service-public.fr, l'application d'e-administration de la DGME. Avec ce contrat d'infogérance d'une durée de 3 ans, Bull prouve une fois encore son savoir-faire dans l'hébergement de grandes applications critiques répondant à de très forts niveaux d'exigence. Autre exemple,



PRÉSENTATION DU GROUPE

PRINCIPALES ACTIVITÉS

pour le système de paie de 3,1 millions de fonctionnaires (civils et militaires), l'Opérateur national de Paye (ONP) a choisi la solution logicielle HR Access. La mise en œuvre sera assurée par Accenture et Logica, appuyés par Sopra (via sa filiale Axway) et Bull. Le contrat - un accord-cadre d'une durée de 9 ans - couvre tant la fourniture de la solution, que l'intégration avec les systèmes RH des ministères, le déploiement, la formation des utilisateurs et la maintenance du futur système. Enfin, Bull, mandataire d'un groupement avec Thalès, a été maître d'œuvre de la réalisation et du déploiement du nouveau Système d'Immatriculation des Véhicules, généralisé en octobre 2009, pour l'ANTS (l'Agence Nationale des Titres Sécurisés). Par ce projet de dématérialisation unique, basé sur les nouvelles technologies Internet avec un niveau de sécurité très élevé, Bull confirme sa capacité de maîtrise d'œuvre de très grands projets d'intégration et de développement. Enfin, la DGME a choisi de s'appuyer sur Bull pour mettre en œuvre ses nouvelles démarches administratives dématérialisées.

DÉFENSE ET SÉCURITÉ INTÉRIEURE

Développer des systèmes d'information robustes et sécurisés et des solutions de calcul haute performance

Expert des systèmes d'information puissants et sécurisés pour les infrastructures et les applications critiques, Bull aide les autorités et les organisations de défense et de sécurité à développer des systèmes innovants grâce au calcul haute performance et à bâtir des systèmes d'information robustes et sécurisés. En 2009, la Direction Interarmées des réseaux d'infrastructures des Systèmes d'Information de la défense (DIRISI) a par exemple signé un accord cadre de 4 ans avec Bull pour doter plusieurs ministères et organismes d'Etat de la solution de sécurité mobile de Bull, globull.

FINANCE

Bâtir des systèmes d'information et de gestion sécurisée des transactions pour la banque et les assurances

Bull aide les grandes organisations de la banque et l'assurance à optimiser et à consolider leurs infrastructures et leurs applications métiers. Bull

fournit également des solutions avancées de monétique. La Banque d'Investissement et de Financement de la Société Générale a par exemple choisi de s'appuyer sur Bull pour ses systèmes d'*Extreme computing* à la demande, destinés à ses modélisations financières avancées.

SANTÉ

Aider les organisations de santé à placer la relation patient-santé au coeur de leurs systèmes d'information

Du conseil à l'infogérance, des plates-formes d'infrastructure aux applications, Bull aide les organisations de santé à mettre en place des outils d'analyse et d'aide à la décision, à décompartmenter leurs systèmes d'information et à contribuer au développement de réseaux de santé sécurisés. Dans ce domaine, Bull, déjà fortement présent dans les infrastructures et la sécurité, avec la déclinaison du Décret Confidentialité de sa filiale Evidian, s'est renforcé dans la gestion du dossier patient avec son partenaire Medasys et la signature en 2009 de deux premiers contrats importants: au centre hospitalier de Cannes et au centre hospitalier territorial de Nouméa.

INDUSTRIE

Développer des systèmes d'information sécurisés et des solutions de calcul haute performance

Bull aide les industries à répondre aux défis d'un monde globalisé : intégration des processus métiers, mise en place de PGI ou de solutions décisionnelles, plate-formes de calcul haute performance pour la recherche appliquée, développement de services en ligne sécurisés, etc. Au Brésil, PETROBRAS, qui figure parmi les 15 plus grandes entreprises pétrolières au monde, a par exemple choisi Bull pour fournir son nouveau supercalculateur destiné à son Centre de Recherche CENPES. Le plus grand Centre de Recherche d'Amérique Latine bénéficiera grâce à Bull d'une puissance supérieure à 250 TéraFlops. Ce sera le plus puissant supercalculateur d'Amérique Latine.

Enfin, Bull est également présent via des solutions spécifiques sur les secteurs de la distribution (infogérance) et des services postaux (via sa filiale AddressVision Inc.).

1.5.3 LES ACTIVITÉS DE SUPPORT ET DE MAINTENANCE (MAINTENANCE & PRS)

Bull propose du support et des services d'infrastructure à haute valeur ajoutée. Au-delà de la performance même des infrastructures, la préoccupation des entreprises est d'appréhender, de façon globale, les besoins d'évolution exigés par les métiers. Maîtrise de la complexité, de la disponibilité, des changements et des coûts : autant de défis à relever pour disposer d'infrastructures agiles répondant aux nouveaux écosystèmes métiers et énergétiques. Pour les directions informatiques, le problème n'est plus seulement de savoir si un système est opérationnel ou non, mais s'il est suffisamment agile, disponible et sécurisé pour répondre aux exigences des métiers et des utilisateurs. Pour garantir les niveaux de service attendus, les directions informatiques doivent donc développer et maintenir un savoir-faire global leur permettant de faire face à tout type de besoins liés au cycle de vie de leur infrastructure. Au travers de ses activités de support et de maintenance, Bull offre non seulement des services de support sur ses propres produits, mais aussi des services à valeur ajoutée – multi-constructeurs et multi-éditeurs – sur l'ensemble de ces enjeux, notamment :

- virtualisation et consolidation ;
- audit énergétique ;

- optimisation du stockage et protection des données ;
- services de haute disponibilité.

Ainsi, Bull conseille les organisations et les aide à intégrer, optimiser et maintenir leurs infrastructures informatiques. Ses collaborateurs interviennent dès les phases d'audit et de diagnostic pour définir les leviers d'amélioration. Bull accompagne notamment ses clients sur des approches d'industrialisation des processus, de capitalisation des savoir faire, de gestion de l'hétérogénéité et de maîtrise de la sécurité. Pour cela, Bull s'appuie sur un vivier d'experts ainsi que sur des moyens industriels de très haut niveau, comme son Centre de Haute Disponibilité (HA-Center), et son Centre d'Appel Utilisateurs, point d'entrée unique accessible 24 h/24 et 7 jours/7, ainsi que sur un réseau d'agences dense qui assure proximité et disponibilité des ressources. Pour apporter la meilleure réponse dans les meilleurs délais, les équipes opérationnelles ont accès à toutes les expertises de Bull en architecture et aux centres de R&D et de support spécialisés. En conjuguant veille technologique, vision globale et expertise opérationnelle, Bull agit ainsi en architecte de la performance des infrastructures de ses clients.

1.6 RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

La notion de Responsabilité Sociétale des Entreprises (RSE) est liée à l'application du concept de Développement Durable au monde de l'entreprise.

Entreprises et administrations sont indissociables du monde qui les entoure. Chacun de leurs mouvements a un impact sur leurs salariés, leurs clients ou leurs actionnaires, sur la ville ou la région où elles sont implantées, sur les écosystèmes auxquels elles participent.

La RSE signifie qu'une entreprise doit non seulement se soucier de sa rentabilité et de sa croissance, mais aussi des impacts environnementaux, sociaux et sociétaux liés à ses activités. Pour cela, elle doit se montrer à l'écoute des attentes et des préoccupations de ses « parties prenantes » : salariés, actionnaires, clients, fournisseurs et société civile...

Une réussite durable se fonde sur des principes éthiques forts, qui constituent un cadre de valeurs partagées par les collaborateurs et repose également sur une véritable ouverture et un sens des responsabilités vis-à-vis de la communauté au sens large.

Cette préoccupation est demeurée constante chez Bull. Le lancement de programmes ambitieux comme « L'esprit d'équipe », l'Institut

Fredrik R. Bull, ou des programmes environnementaux pionniers en ont témoigné dès les années 80.

Depuis 2008, la nomination d'un responsable en charge de la RSE pour le Groupe et le lancement d'une démarche intégrée permettent d'organiser les nombreuses initiatives RSE existantes en les alignant avec la stratégie de l'entreprise.

Bull structure sa démarche RSE autour de trois grands axes de responsabilité :

- la responsabilité interne : mettre en œuvre les bonnes pratiques de responsabilité sociétale d'entreprise et de développement durable au sein de l'entreprise ;
- la responsabilité métier : contribuer à la recherche pour concevoir des technologies toujours plus respectueuses de l'environnement et guider les DSI dans l'optimisation énergétique de leur système d'information ;
- la responsabilité sociétale : aider les organisations à faire des technologies de l'information un levier pour atteindre leurs propres objectifs RSE et favoriser ainsi l'émergence d'une société bas carbone.

1.6.1 RESPONSABILITÉ INTERNE : UNE DÉMARCHE DE PROGRÈS CONTINU

Architecte d'un monde ouvert, Bull développe une culture d'entreprise fondée sur des valeurs d'ouverture, d'écoute, d'innovation, de co-élaboration et d'expertise.

Bull sait aussi que la réussite d'une entreprise dépend du développement des hommes. Pour faire face à l'évolution rapide des métiers et de ses besoins, Bull met en œuvre une politique volontariste de formation et a engagé un vaste programme de gestion de l'emploi et des carrières. Ce programme permet de faire évoluer les compétences des salariés vers de nouveaux métiers ou de nouvelles fonctions d'avenir au sein de l'entreprise.

Présent dans plus de 50 pays, le Groupe est attaché à la diversité et a lancé en 2009 un travail dont l'objectif est précisément de la renforcer. Tant au travers de sa politique de recrutement que des actions d'insertion professionnelle des personnes handicapées confiées à l'Institut Fredrik R. Bull, le Groupe s'efforce, également depuis longtemps, de lutter contre toute forme d'inégalité ou de discrimination.

Sur les plans énergétique et carbone, Bull a lancé un ensemble d'actions visant à mesurer puis réduire progressivement l'impact de ses activités. On peut notamment citer le bilan énergétique réalisé en 2009 afin d'optimiser le centre informatique de Trélazé (centre d'*outsourcing*). On peut également citer les bilans carbone réalisés à Angers (*Supply chain* du Groupe) et à Grenoble (Centre de recherche) en 2008-2009 ou les « plans de déplacement d'établissement » (PDE)

réalisés en 2009 dans plusieurs établissements et en particulier au siège du Groupe aux Clayes-sous-Bois. L'installation de nouveaux équipements de visio-conférence en 2009 dans les grands sites Bull devrait permettre de réduire significativement les déplacements en 2010.

Bull est l'une des cent premières entreprises en France à avoir développé un système de gestion de la qualité intégré QSE (*Quality, Safety & Environment* : ISO 9001 V2000, ISO 14001, OHSAS 18001) pour son site de production et logistique d'Angers. Cette certification a conduit à la signature d'une charte soulignant l'engagement à long terme de Bull. Également sur le site production et logistique d'Angers, en octobre 2008, un programme « développement durable » a été lancé. Ce programme vise notamment à réduire l'empreinte carbone des activités. En 2009, la certification ILO-OSH 2001 a été obtenue. Pour les clients du Groupe, c'est la garantie que les produits et services proposés sont élaborés dans de bonnes conditions de qualité et de responsabilité environnementales.

Concernant sa politique d'achat, Bull met en œuvre une approche responsable, qui se traduit notamment auprès des principaux fournisseurs et sous-traitants par la signature d'une charte reposant sur le respect des 10 grands principes du « *Global compact* » de l'ONU dont notamment :

- l'adoption d'une démarche fondée sur le principe de précaution en matière d'environnement ;



PRÉSENTATION DU GROUPE

RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE DE L'ENTREPRISE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

- la prise d'initiatives pour promouvoir une plus grande responsabilité environnementale ;
- l'encouragement du développement et la diffusion des technologies respectueuses de l'environnement.

Le fournisseur accepte de s'associer à la mise en œuvre de ces principes et s'engage à veiller à leur respect par ses propres sous-traitants. Bull se donne contractuellement le droit de vérifier le respect de ces engagements.

En terme de gouvernance, Bull s'attache à être conforme aux règles en vigueur dans les domaines corporate et financier et décrit sa politique dans le document de référence annuel du Groupe aux chapitres « renseignements à caractère général concernant la Société » et « rapport du président sur les conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil ». Par ailleurs, Bull renforce progressivement ses mécanismes de contrôle :

- la direction des achats est en mesure d'exercer des audits de contrôle des conditions de travail de ses fournisseurs et sous-traitants lors de doutes sérieux ;

- dans le cadre de sa certification QSE, Bull entretient une veille qui lui permet de s'assurer de la conformité de ses activités avec les dispositions légales ;

- la direction de l'audit interne établit chaque année un bilan annuel mondial (*Group Risk Cartography*) et réalise des contrôles qui donnent lieu à des recommandations et au suivi de leur mise en œuvre.

En 2009, la société EcoVadis a évalué la performance de Bull en France dans 4 grands domaines de RSE (*Environment, Labor Practices, Fair Business Practices, Suppliers*) et l'a positionné à un niveau général solide désigné « *Under Control* ». Selon EcoVadis, aucun domaine n'est en deçà de ce niveau et dans 2 domaines sur 4 (*Environment et Labor Practices*), Bull est évalué « *above average* », soit au-dessus de la moyenne des acteurs du secteur d'activité.

1.6.2 RESPONSABILITÉ MÉTIER : GREEN TECHNOLOGIES ET GREEN SERVICES

Bull participe à plusieurs initiatives en faveur du développement durable et de technologies plus respectueuses de l'environnement.

Avec plusieurs de ses grands partenaires comme Intel, Bull s'implique tout au long du cycle de vie des produits pour diminuer les impacts environnementaux et contribuer au déploiement des technologies vertes.

Le processus de conception des serveurs Bull intègre les directives européennes visant à l'élimination des matières polluantes ROHS (réduction de l'utilisation de certaines substances dangereuses) et REACH (garantir le contrôle de 30 000 substances chimiques).

Pour lutter contre les émissions carbone, Bull travaille à l'optimisation énergétique des technologies et des centres informatiques de ses clients. Bull est ainsi l'un des acteurs de la « *Climate Savers Computing Initiative* », dont l'objectif est de réduire de 50 % à l'horizon 2015 la consommation énergétique des serveurs.

Sur le site d'Angers, les exigences de recyclage introduites par la directive européenne WEEE (traitement des déchets des équipements électroniques) sont intégrées dès l'amont. C'est ainsi que 90 % des équipements obsolètes repris chaque année par le site de production sont revalorisés, les 10 % restants étant démantelés par un atelier qui veille notamment à une élimination stricte des substances polluantes.

Le développement durable consiste également à savoir prolonger la vie de certains équipements ou à conserver certaines infrastructures informatiques aussi longtemps qu'elles répondent parfaitement au besoin. Pour cela, Bull a mis en place dès 1993 une structure spécialisée, Bull Omnis, chargée d'assurer le maintien en conditions opérationnelles de parcs informatiques. Grâce à son intervention, des matériels peuvent être conservés jusqu'à 15 ans et plus si le client le désire ou si le bilan écologique est favorable.

En matière de conseil et d'audits énergétiques, Bull compte parmi les entreprises pionnières et a développé avec Schneider Electric une offre de services avancés dite « d'intelligence énergétique ». Ces services permettent de réduire la consommation et l'empreinte carbone des systèmes d'information. Ils permettent l'adoption des meilleures recommandations européennes en termes de gestion des centres informatiques, d'amélioration de l'existant et de conception de nouveaux centres informatiques.

Pour aller plus loin, Bull a développé avec ses grands partenaires, une offre pragmatique issue de l'expérience. Cette offre nommée *Bio Data Center* repose sur trois principes fondamentaux : assurer les niveaux de service exigés par les utilisateurs grâce à l'industrialisation des processus opérationnels ; optimiser la topologie des centres informatiques pour libérer la puissance disponible et accroître la flexibilité ; maîtriser l'hétérogénéité et réduire l'empreinte carbone.

Bull a également lancé avec SAP un programme innovant. Développé en Europe, ce programme stratégique, sur 3 ans, vise à concevoir les grands centres de données « verts » de demain au travers de 3 grands domaines de recherche : l'optimisation des ratios de dépense énergétique par transaction, l'optimisation des synergies entre infrastructures matérielles et solutions logicielles et le développement des meilleures pratiques en matière d'architectures virtualisées.

Bull, conscient de la nécessité d'informer et de former à la fois ses propres équipes et celles de ses clients sur les progrès très rapides en matière de « technologies vertes » et d'optimisation des *data centers* organise régulièrement des interventions sur ces sujets. En 2008 et 2009, plusieurs séminaires et formations ont été animés sur le thème « maîtriser la complexité en préservant la planète ».



1.6.3 RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE : LES CONTRIBUTIONS EN FAVEUR DE LA RSE ET D'UNE SOCIÉTÉ BAS CARBONE

Si les technologies informatiques et télécommunications (TIC) représentent une part réduite des émissions mondiales de CO₂ (2 %), elles représentent aussi un levier significatif pour aider à réduire les 98 % restants. Le rapport « Smart 2020 » du GESI & Climate Group évalue ce levier à environ 15 %.

Le groupe Bull concourt à plusieurs initiatives dans lesquelles les TIC contribuent à la réduction de l'empreinte carbone ou aux progrès de la RSE.

Faciliter l'utilisation du Calcul haute performance et de la simulation numérique : outils d'une société bas carbone

- De la recherche océanographique aux prévisions climatologiques, de la modélisation industrielle à la santé, de la découverte de nouveaux matériaux à l'optimisation énergétique des moteurs... les solutions de simulation numérique associées aux nouvelles capacités du Calcul haute performance accélèrent la recherche fondamentale et appliquée. Leur démocratisation permet d'élargir les connaissances scientifiques et contribue à développer des technologies ou des énergies plus respectueuses de l'environnement.
- Bull est l'un des principaux intégrateurs mondiaux – et le premier européen – de ces technologies. Dans le domaine de la recherche scientifique, les solutions proposées par Bull ont été retenues par des organisations telles que le CEA en France, l'Université de Cardiff au Royaume-Uni, ou centre Forschungszentrum Jülich en Allemagne. Ce dernier est un centre de recherche particulièrement brillant en physique (Peter Grünberg, Prix Nobel 2007), en médecine et en sciences environnementales.
- En 2009, Bull s'est associé au GENCI pour lancer le « Prix Bull – Joseph Fourier » pour le développement de la simulation numérique en France. Ce prix a été remis à trois chercheurs pour leur contribution dans trois domaines majeurs pour la Société : nouveaux matériaux, nouvelles molécules, nanotechnologies ; simulation extrême de la combustion pour réduire la consommation et l'empreinte carbone ; prédiction des tremblements de terre et de leurs répliques, optimisation des secours.

Abaissement des barrières d'entrée aux solutions numériques vecteurs d'une société bas carbone

- Bull participe à l'abaissement des barrières d'entrée et à la réduction de la fracture numérique au travers du développement des technologies ouvertes et au travers de ses contributions au monde de l'Open Source.
- Bull participe notamment à la Linux Foundation et au Consortium OW2 qu'il a contribué à fonder et qui est aujourd'hui le premier consortium sur les *middleware* libres présent sur les 5 continents. Dans ce domaine, Bull concepteur et intégrateur de technologies ouvertes, contribue à la diffusion de nouvelles solutions numériques, au bénéfice de toute la communauté.

Participations au développement d'un futur plus responsable et plus durable

- En 2009, Bull s'est largement impliqué dans les groupes de travail DETIC (Développement Eco-responsable des TIC) réunis sous l'égide du Gouvernement Français afin de proposer un certain nombre de mesures destinées à renforcer l'implication des technologies du numérique dans le développement durable.
- Bull est un acteur important de la mise en œuvre – souvent grâce à des solutions Open Source – de nouveaux services de e-gouvernement destinés notamment aux citoyens (e-démocratie, santé, etc.). Le développement de ces services numériques participe à la dématérialisation de la Société et représente un des axes de progrès vers une société bas carbone.
- Bull a fondé l'Institut Fredrik R. Bull pour analyser et prévoir l'impact futur des technologies au travers de travaux de recherches multidisciplinaires, rassemblant des experts reconnus des domaines de la recherche, des médias, de la médecine, du juridique, de la banque et des hautes technologies.
- Bull travaille au développement des technologies de sécurité nécessaires pour protéger la confidentialité des informations personnelles et par extension certaines libertés individuelles. Avec globull notamment, Bull a lancé une solution réconciliant - dans un monde numérique ultra-connecté - mobilité et protection des données individuelles.
- Enfin, pour aller plus loin, des progrès collectifs sont nécessaires et Bull participe à plusieurs organisations interprofessionnelles, associations ou réseaux qui élaborent et diffusent des principes et des pratiques contribuant au développement durable : *Green Grid*, *Climate Savers Computing Initiative*, *Code of Conduct on Data Centers Energy Efficiency*, Alliance TICS, SNIA (*Storage Networking Industry Association*), le C3D (Collège des Directeurs du Développement Durable Engagés).



PRÉSENTATION DU GROUPE

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

1.7 RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Bull a une longue histoire de succès en R&D, depuis les premiers ordinateurs mainframes dans les années 1970 et l'invention des cartes à puce dans les années 1980, jusqu'aux centres de données de nouvelle génération, aux middleware pour les architectures orientées services et aux solutions de sécurité pour un monde globalisé.

La R&D de Bull Produits et Systèmes (ou Hardware & Systems Solutions) est focalisée sur le développement et l'optimisation de systèmes informatiques répondant aux besoins de l'informatique scientifique et de gestion. Bull concentre ses développements sur des technologies différenciantes qui permettent de bâtir des infrastructures complexes et critiques apportant des avantages distinctifs en termes de sécurité, de fiabilité, de performances, d'efficacité énergétique, de facilité de mise en œuvre et de maintenabilité.

Les principales innovations portent à la fois sur une architecture basée sur un circuit intégré d'interconnexions cohérentes très complexes et sur un packaging optimisé de clusters très hautes performances distingué par le titre de meilleur supercalculateur de l'année 2009 par HPCWire ; les deux s'appuient sur les processeurs Intel de nouvelle génération à l'interface QPI (Quick Path Interconnect). Elles sont au cœur de la conception d'infrastructures informatiques répondant à une vaste gamme d'usages, économes en énergie et capables de relever les défis des clients les plus exigeants en gestion et en calcul intensif.

Au delà du domaine des infrastructures, Bull développe également des solutions verticales pour les secteurs qu'il sert, notamment le secteur public (solutions pour le e-gouvernement, les collectivités locales, les douanes), les télécoms, les postes, la santé et les services financiers (sécurité des transactions), parmi d'autres.

Bull dispose de centres de R&D en Europe, en Amérique et en Asie. Bull a noué des partenariats R&D étroits avec des fournisseurs de premier plan tels que Intel, IBM, Microsoft, Novell-Suse, Red Hat, Oracle, SAP et VMWare, s'implique dans des communautés Open Source (Linux Foundation, ObjectWeb/OW2 et Qualipso) et participe de manière active à des programmes de recherche français (pôles de compétitivité) et européens (ITEA).

Aujourd'hui, les investissements en R&D de Bull sont focalisés sur 4 domaines :

Systèmes pour le calcul intensif

- Bull s'appuie sur les standards de l'industrie pour développer des solutions avancées de calcul haute performance, de serveurs d'entreprise et de stockage qui fournissent une puissance maximale tout en offrant une flexibilité des standards. Bull collabore avec le CEA pour concevoir et réaliser Tera-100, le futur supercalculateur de classe pétaflopique destiné au programme de Simulation Nucléaire français. Dans le cadre du pôle de compétitivité SYSTEM@TIC, Bull rassemble de nombreux partenaires industriels et de recherche dans le domaine des serveurs de nouvelle génération, qui permettront d'atteindre de nouveaux niveaux de puissance de calcul particulièrement adaptés aux applications HPC du futur comme aux traitements de bases de données riches et complexes destinées aux grandes entreprises ou aux grands opérateurs. Bull a également lancé avec ses partenaires le consortium ParMA (Parallel Programming for Multi-core Architectures) dans le cadre du programme européen ITEA2. Le principal objectif du nouveau consortium est d'aider la communauté du calcul haute performance à bénéficier de l'évolution rapide des processeurs en développant des technologies innovantes, flexibles et ouvertes pour tirer pleinement parti des architectures multi-cœurs.

Nouvelle génération de centrales numériques (cloud computing)

- Bull est au cœur d'initiatives dans le domaine du cloud computing destinées à faciliter ce nouveau mode d'accès aux ressources informatiques tout en garantissant un niveau de service compatible avec les besoins des applications critiques des clients. Pour concevoir, bâtir et exploiter les infrastructures matérielles et applicatives à faible consommation conformes aux principes du Bio Data Center™, Bull a tissé des accords de R&D et des partenariats technologiques avec les leaders mondiaux que sont SAP et VMware. Bull contribue de manière significative aux technologies de virtualisation pour les serveurs et le stockage, avec en particulier la gestion des bibliothèques virtuelles pour la sauvegarde et l'archivage des données. Dans ce domaine, Bull a noué deux partenariats technologiques privilégiés avec NetApp et EMC, avec ce dernier Bull a également ouvert un Centre de Solution à Grenoble. Et afin de simplifier l'exploitation des grands centres de données, Bull conçoit également de nouvelles solutions logicielles pour une meilleure automatisation des tâches d'administration et de ré-allocation des ressources.

Bull développe également des technologies basées sur des containers qui permettent le déploiement rapide de centres informatiques nouveaux ou complémentaires en tout lieu. Avec sa gamme de solutions mobull™, Bull propose une réponse neuve aux défis posés aux Data Centers par les nouveaux modèles de croissance de l'économie numérique. Puissance, très haute densité, flexibilité, rapidité de mise en œuvre, orientation Bio Data Center™: mobull accélère la croissance et libère le Data Center traditionnel de toutes ses contraintes physiques. mobull offre ainsi aux entreprises une nouvelle réponse sans compromis pour la simulation numérique, le traitement de données et le stockage.

Les architectures orientées service

- Bull est activement impliqué dans le développement des plateformes logicielles middleware Open Source permettant de bâtir des systèmes d'information flexibles et ouverts, pouvant communiquer et s'adapter en temps réel aux processus métiers. Bull est co-fondateur et contributeur majeur au consortium ObjectWeb (renommé OW2), qui est le premier consortium international dédié aujourd'hui au développement de solutions permettant d'aligner l'infrastructure informatique à la logique et aux activités métiers. Bull travaille pour que ces architectures soient adaptées à l'émergence du cloud computing et permettent de bâtir de nouvelles solutions pour les grands systèmes d'information. Bull valorise cet engagement au travers d'une plateforme de solutions logicielles ouvertes Bull SOA (Service Oriented Architecture), disponible via les offres de services Libre Energie™ et NovaForge.

Solutions de sécurité avancées pour un monde globalisé

- Bull mène des recherches avancées dans le domaine de la gestion des identités, des accès et du SSO (authentification unique), de la cryptographie, des infrastructures à clé publique et de la gestion de la qualité de service. Au travers de ses propres développements et de son implication dans les programmes Européens de R&D tel qu'ITEA, Bull est aussi un contributeur dans les domaines de la signature électronique et de la sécurité des services web. Bull innove également en développant globull, une solution réconciliant mobilité et sécurité, issue du monde de la Défense, offrant aux responsables des entreprises et des administrations des niveaux de sécurité permettant de faire face aux nouvelles menaces.



Bull s'assure que les développements faits, le sont dans le respect des droits des tiers, soit en acquérant des licences, soit en ayant négocié des licences croisées, avec ses principaux partenaires ou personnes concernées.

Par ailleurs, Bull fait respecter ses droits de propriétés industriels et intellectuels auprès des tiers.

1.8 GESTION DES RISQUES

1.8.1 RISQUES ET FACTEURS DE RISQUE

Bull procède régulièrement à des revues de ses risques, notamment à travers l'établissement d'une cartographie des risques. La Société considère qu'il n'y a pas d'autres risques significatifs hormis ceux présentés dans le présent document.

Risque juridique

Bull est une société française cotée à la Bourse de Paris sur le compartiment B d'Euronext Paris.

À ce titre la direction juridique veille à l'application de toutes les dispositions législatives et réglementaires, nationales comme communautaires applicables aux sociétés anonymes faisant appel public à l'épargne.

La Société n'est soumise à aucune réglementation spécifique pour l'exercice de ses métiers qui pourraient avoir une incidence sur sa situation financière ou comporter des risques particuliers pouvant affecter son développement.

Les risques juridiques de Bull sont principalement liés à ses activités commerciales de concepteur, fabricant et distributeur de matériel informatique, ainsi que de prestataire de services informatiques.

Le service juridique veille à ce que les relations contractuelles avec les tiers, qu'ils soient clients ou fournisseurs, soient raisonnablement encadrées. Néanmoins les principaux facteurs de risques pour lesquels Bull pourrait être impliqué sont des problèmes en matière de propriété industrielle, de responsabilité civile produits ou des prestations de services jugées insatisfaisantes, ainsi qu'en matière de distribution et/ou de commercialisation de produits.

De façon exceptionnelle et malgré le soin et les garanties dont le Groupe s'entoure, les opérations d'investissements ou de désinvestissements peuvent conduire à des contentieux qui ne sont pas particulièrement liés à l'activité intrinsèque de Bull, mais à toute entreprise qui évolue.

Dans la gestion courante des affaires, certaines sociétés du Groupe sont parties prenantes dans des procédures judiciaires, la plupart commerciales. Il n'existait au 31 décembre 2009 aucun litige devant des tribunaux ou en arbitrage ou fait exceptionnel susceptibles d'avoir une incidence significative sur la situation financière, le résultat, l'activité et le patrimoine du Groupe, qui n'ait pas été pris en compte dans les écritures comptables.

Les différentes réclamations reçues à titre pré-contentieux ou contentieux ont fait soigneusement l'objet d'une analyse et évaluation de risque par les juristes du Groupe. Les conséquences financières en découlant ont ensuite été analysées et prises en considération dans les états financiers du Groupe. Ceci est corroboré par les différents cabinets d'avocats avec lesquels le Groupe travaille.

Il n'existe pas de procédure gouvernementale, judiciaire ou d'arbitrage (y compris toute procédure dont la Société a connaissance, qui est en cours ou dont elle est menacée) qui pourrait avoir ou a eu au cours des douze derniers mois des effets significatifs sur la situation financière ou la rentabilité de la Société et/ou du Groupe.

Risques liés à l'activité

LES FOURNISSEURS ET PARTENAIRES

Pour ses produits serveurs, Bull est dépendant de diverses coopérations technologiques avec des partenaires. L'évolution du métier de Bull dans un marché de composants matériels et logiciels standard et ouverts, l'amène à nouer des partenariats afin de permettre le développement et la mise au point de ses propres produits.

Bull est donc dépendant, comme ses concurrents, d'un environnement comprenant des éditeurs de logiciel, des fournisseurs de matériel et des groupes de travail. Cependant, dans un monde de systèmes ouverts, la banalisation des plates-formes réduit ce risque en offrant très souvent des alternatives.

L'entreprise dépend souvent d'une seule source d'approvisionnement pour certains produits. Cependant, Bull maîtrise ce risque grâce à sa faculté à anticiper ses besoins et à travailler très en amont avec ses fournisseurs. Son système de prévisions s'intègre bien dans le processus de ses fournisseurs. De plus, Bull s'appuie sur des fournisseurs fiables et pérennes, et dont la capacité à satisfaire la demande est reconnue. Les achats effectués par Bull auprès de son premier fournisseur représentent environ 11,5 % des achats globaux en 2009. En 2008, le premier fournisseur représentait 12,9 % des achats globaux de la période. Les 5 et 10 premiers fournisseurs cumulés représentent environ 28,3 % et 36,9 % respectivement des achats de Bull en 2009, à comparer à 34,3 % et 36,6 % respectivement des achats en 2008.

LES CLIENTS

Les relations commerciales entre la Société et ses clients ne présentent pas de lien de dépendance mettant la Société à risque. Les contrats passés répondent aux critères usuels de la profession.

Bull considère que sa dépendance envers ses clients est diversifiée, puisqu'en 2009 le chiffre d'affaires réalisé avec le premier client est d'environ 3,5 % du chiffre d'affaires consolidé. En 2008, le chiffre d'affaires réalisé avec le premier client était d'environ 3,4 % du chiffre d'affaires consolidé de la période. Le chiffre d'affaires cumulé des 5 premiers clients représente environ 11,7 % du chiffre d'affaires consolidé en 2009 et est à comparer à environ 13,2 % du chiffre d'affaires consolidé en 2008. Le chiffre d'affaires cumulé des 10 premiers clients représente environ 22,1 % du chiffre d'affaires consolidé en 2009 et est à comparer à environ 19,3 % du chiffre d'affaires consolidé en 2008.



PRÉSENTATION DU GROUPE

GESTION DES RISQUES

LES EMPLOYÉS

La compétitivité du Groupe repose notamment sur un « capital humain » en son personnel et des membres clés de son équipe de direction. Le succès dans ses métiers réside notamment dans sa capacité à attirer et retenir un personnel qualifié et à maintenir ses compétences dans les domaines pertinents aux offres actuelles et futures.

Certaines de ses activités nécessitent des accréditations ou des autorisations particulières dont la perte entraverait la capacité du Groupe à réaliser certaines prestations ou poursuivre des contrats avec certains clients.

Le taux moyen d'utilisation des ressources propres est calculé pour le personnel « Services & Solutions », sur la base de relevés de temps, comme le ratio des jours effectivement productifs sur les jours disponibles et les jours effectivement productifs représente le temps passé en inactivité, formation, management, maladie ou avant vente. Ce taux d'utilisation, en France, a progressé de décembre 2007 à décembre 2008, passant de 78,7 % à fin décembre 2007 à 81,3 % à fin décembre 2008. À fin décembre 2009 ce taux est stable par rapport à fin décembre 2008 à 81,2 %.

UTILISATION DES RESSOURCES PROPRES ET INTER-CONTRATS

Dans le secteur de l'informatique, il est d'usage que certains contrats soient facturés sur la base de la prestation réalisée (régie) et d'autres sur la base d'un prix fixe (forfait). Les contrats en régie entraînent généralement la mise à disposition de personnel avec des compétences préalablement définies avec le client et facturées sur une base journalière ou mensuelle. Les contrats au forfait sont facturés sur la base de l'avancement fondé sur des indicateurs de développement du projet ou une méthode de points de passage définis contractuellement (« *milestones* »).

Risque de contrepartie

Les risques clients sont encadrés par une politique Groupe de gestion du risque clients. Des limites de crédit sont fixées pour tout client privé, avec une révision au moins annuelle. Au-delà d'un certain montant, ces limites de crédit sont approuvées par la direction financière Groupe.

La forte proportion de clients publics limite considérablement le risque clients auquel le Groupe est exposé.

Enfin, les créances de Bull SAS sur ses clients domiciliés en France bénéficient, pour environ 95 % de leur montant, d'une assurance crédit dans le cadre du contrat d'affacturage.

Les autres risques de contrepartie portent sur les placements de trésorerie et les opérations de produits dérivés de change. Pour ces deux types d'opérations, ne sont retenus que des partenaires financiers de premier plan.

Risque de liquidité

La totalité des filiales françaises, et la majorité des filiales d'Europe de l'Ouest, sont impliquées dans un processus quotidien de centralisation automatique de la trésorerie par la société mère du Groupe. Les autres filiales transfèrent régulièrement leur trésorerie excédentaire disponible à la société mère.

La quasi-totalité de la dette est portée par les sociétés françaises, soit Bull, soit Bull SAS. La dette à plus d'un an reste à un niveau très modeste.

La trésorerie nette du Groupe est largement positive. Une partie de cette trésorerie résulte des contrats d'affacturage, dont l'impact en trésorerie est indiqué à la Note 8 annexe aux comptes consolidés. Le principal contrat est celui de Bull SAS, qui ne peut être résilié qu'annuellement, sous réserve du respect des ratios indiqués dans cette même note. L'excellente qualité du risque clients de Bull SAS, ainsi que ses très bonnes performances de recouvrement, sont un gage de renouvellement de ce contrat.

La trésorerie du Groupe enregistre des variations saisonnières importantes, liées aux cycles de facturation et d'encaissement. Ces variations sont de l'ordre de 100 millions d'euros, avec les points hauts atteints en fin de semestre. Toutefois, la trésorerie du Groupe reste nettement positive tout au long de l'année, même si on exclut la trésorerie résultant de l'affacturage.

La clause de remboursement anticipé du prêt à moyen terme, dont l'impact en trésorerie nette est de 7,5 millions d'euros, au 31 décembre 2009, est indiquée dans la Note 14 annexe aux comptes consolidés : les ratios du Groupe sont actuellement très éloignés des valeurs qui activeraient cette clause.

Risque de taux d'intérêts

Le détail des actifs et passifs financiers est donné dans la Note 19 annexe aux comptes consolidés. Les actifs financiers à taux variable excèdent largement les passifs financiers à taux variables. Actifs et passifs financiers à taux variables sont très majoritairement libellés en euros, et liés à des indices qui évoluent de manière similaire.

Une variation instantanée de 100 points de base des taux court terme (l'Euribor 3 mois pouvant être considéré comme le principal indice de référence) se traduirait par un impact de 0,6 million d'euros sur le résultat avant impôt du Groupe.

Le Groupe n'utilise pas d'instruments dérivés pour couvrir son risque lié à la variation des taux d'intérêt.

Risque de change

Le groupe Bull est soumis à des risques de change naissant de ses transactions en devises, ainsi que des relations financières entre les entités, essentiellement avec la société mère.

Les transactions de trésorerie sont coordonnées par la trésorerie Groupe. Les transactions des filiales sont dans la plupart des cas réalisées en devise locale, sauf pour ce qui est de Bull SAS, l'entité en charge des achats Groupe, dont une partie est effectuée en USD.

Dans le but de réduire son exposition aux risques de change, le Groupe utilise des instruments dérivés de change non qualifiés de couverture : achats et ventes de devises au comptant ou à terme et instruments de nature optionnelle. Ces instruments sont négociés sur les marchés par la société mère du Groupe, Bull, qui ensuite les met à disposition des filiales concernées.

L'exposition du Groupe aux risques de change est donnée dans la Note 19 annexe aux comptes consolidés.

Le risque de change est lié à l'existence d'une position de change commerciale et d'une position de change financière.

RISQUE DE CHANGE LIÉ À LA POSITION COMMERCIALE

Bull couvre principalement les achats du Groupe en USD réalisés par Bull SAS. Il s'agit d'une couverture bilancielle, le risque de change étant couvert, à compter de la comptabilisation des factures fournisseurs, par des achats à terme d'USD.



Ces couvertures ne donnent pas lieu à une relation de couverture, ni à la comptabilité de couverture. Les gains ou pertes sur l'évaluation à la juste valeur des instruments de couverture correspondants sont enregistrés systématiquement en compte de résultat.

Le Groupe a cependant décidé de modifier progressivement sa politique de couverture du risque de change, en couvrant des flux futurs en devise. À la date de clôture de l'exercice 2009, cette couverture s'applique à un seul contrat, dont les approvisionnements en USD s'étalent sur une période couvrant le deuxième semestre 2009 et le premier semestre 2010, pour des montants particulièrement significatifs (environ 35 millions d'USD). Toutefois, le Groupe a choisi de ne pas établir comptablement au 31 décembre 2009 une relation de couverture sur ces opérations.

RISQUE DE CHANGE LIÉ À LA POSITION FINANCIÈRE

Il concerne les entités qui portent des prêts ou des emprunts internes au Groupe, libellés dans une devise autre que leur monnaie de fonctionnement : il s'agit essentiellement de la société mère Bull. La couverture du risque de change correspondant donne lieu à des achats ou ventes à terme de devises.

Risque action

Au 31 décembre 2009, l'exposition du groupe Bull au risque action concerne essentiellement les 450 589 actions Bull détenues en

autocontrôle. Ces actions ont été valorisées au cours de clôture du 31 décembre 2009, soit 1,4 million d'euros. À titre d'exemple, une variation négative de 10 % du cours de l'action Bull par rapport au cours du 31 décembre 2009 aurait donc un impact négatif de 138 milliers d'euros sur les comptes du Groupe. Dans ce contexte, le Groupe n'a pas jugé nécessaire de mettre en place une politique d'encadrement du risque action.

Risque pays

Le Groupe considère qu'il n'y a pas de risque significatif du fait du faible volume d'activité réalisé dans des pays présentant une instabilité économique ou politique forte.

Marques, brevets et licences

Le groupe Bull est propriétaire ou détient par licence ou autrement tous les droits de propriété intellectuelle et industrielle nécessaires à la réalisation de ses activités actuelles.

Certaines des licences ont été contractées pour une période limitée, mais le Groupe estime qu'il ne devrait pas exister d'obstacle majeur à les renouveler pour assurer un usage paisible.

1.8.2 INFORMATION SUR LES ASSURANCES

Programmes d'assurances

Dans un souci de parfaite maîtrise de sa politique de couverture des risques et de rationalisation des coûts, le groupe Bull centralise la gestion de ses principaux programmes d'assurances au niveau du siège de l'entreprise et ce, pour l'ensemble de ses filiales à travers le monde.

Ainsi, le Groupe ayant choisi de transférer la couverture de ses risques au marché de l'assurance et non de les auto-assurer, a souscrit auprès de compagnies notoirement solvables les polices d'assurance Groupe suivantes :

RESPONSABILITÉ CIVILE : (RC EXPLOITATION, RC PRODUITS & RC PROFESSIONNELLE)

Le programme d'assurance responsabilité civile du Groupe qui a, un plafond de l'ordre de 75 millions d'euros et couvre l'ensemble de ses activités et filiales, a été renouvelé au 1^{er} janvier 2009.

L'évolution des activités du groupe Bull au cours de ces dernières années, mais également la qualité de la statistique sinistres, ont permis d'obtenir des conditions de renouvellement particulièrement satisfaisantes, tant en terme de coût que de niveau de garantie.

RESPONSABILITÉ CIVILE ATTEINTE À L'ENVIRONNEMENT

Accessoire du programme responsabilité générale, une police spécifique couvrant les frais de dépollution en cas de pollution accidentelle ou graduelle a été souscrite.

Par ailleurs suite à la directive européenne 2004/35/CE sur la responsabilité environnementale et transposée en droit français le

1^{er} août 2008, une extension a été souscrite pour couvrir d'éventuels dommages à la biodiversité :

- Responsabilité civile des mandataires sociaux (RCMS) ;
- Programmes dommages directs/perte d'exploitation.

Les actifs du Groupe sont couverts dans le monde entier par un programme dommages aux biens et perte d'exploitation dont la limite contractuelle d'indemnisation a été fixée à 150 millions d'euros. Ce programme a été renouvelé pour deux ans à compter du 1^{er} juillet 2008.

POLICE DATAGUARD

Les polices *global data* et fraude ont été regroupées au sein d'une police DATAGUARD.

Ce contrat d'assurance est dédié à la couverture des risques immatériels informatiques (atteinte à l'intégrité ou la disponibilité de toutes les informations infogérées).

Le champ de couverture du contrat vise l'ensemble des données qui sont la propriété de l'hébergeur ainsi que celles qui lui sont confiées par ses clients : toutes les informations sont immédiatement assurées.

Cette garantie très spécifique démontre la volonté du groupe Bull de prendre toutes les précautions nécessaires y compris financières, pour assurer la pérennité du service fourni.

Un volet fraude est présent dans cette police.

PROGRAMME TRANSPORT

Le programme transport couvre l'ensemble des biens nécessaires à l'activité du Groupe (matériel informatique, électronique destiné au traitement de l'information ainsi que tous équipements, matériels,



PRÉSENTATION DU GROUPE

GESTION DES RISQUES

pièces détachées et autres produits se rapportant ou en connexion avec son activité ou destinés à ses approvisionnements...) sur tous les continents, tant pour les risques ordinaires que pour les risques de guerre. Des extensions sont négociées au cas par cas dans le cadre de projets spécifiques.

Par ailleurs, le Groupe achète toutes les couvertures d'assurances rendues nécessaires, soit par son activité, soit du fait de la réglementation en vigueur (assurance automobile, personnel expatrié...) et ce quel que soit le pays concerné.

La pertinence de chacune des polices précitées est réexaminée avec la plus grande attention chaque année avec les courtiers et les assureurs afin de prendre en compte les mutations du Groupe, les changements de périmètre de l'entreprise, l'évolution de la nature des risques et les nouvelles possibilités de couverture proposées.

Prévention des risques

Le groupe Bull a mis en place deux programmes de prévention :

PROGRAMME DE PRÉVENTION DES RISQUES DOMMAGES ET PERTE D'EXPLOITATION

En collaboration avec son assureur et son courtier, Bull a mis en place un plan de prévention des risques dommages directs et de perte d'exploitation. Ce programme se déroule de la façon suivante :

- visite annuelle des principaux sites stratégiques du Groupe tant en France qu'à l'étranger ;

- système d'auto-évaluation pour les sites ne faisant pas l'objet d'une visite de risque, permettant au *risk management* du Groupe d'appréhender le niveau de protection/prévention de l'ensemble des sites entrant dans le périmètre de couverture du programme d'assurance Dommages existant ;
- rapports de visites et recommandations de l'assureur ;
- réunion de synthèse annuelle avec le courtier et l'assureur.

PRÉVENTION DES RISQUES LIÉS AU TRANSPORT

Bull et son courtier poursuivent un programme de formation de l'ensemble des collaborateurs intervenant sur les opérations de transport des matériels informatiques de Bull afin de les sensibiliser aux risques liés à leur activité et destiné à maîtriser encore davantage la sinistralité.

Un manuel a été rédigé et diffusé en interne.

Acquisition et utilisation d'un site Extranet

Le groupe Bull a acquis un contrat d'accès à un site Extranet qui offre trois types de fonctionnalités : la collecte d'informations, le reporting et l'analyse des programmes d'assurance, le partage d'informations.

Ceci lui permet en outre de consulter en ligne tous les sinistres ouverts et/ou gérés par le courtier ou par son réseau que ce soit par pays ou sous une forme consolidée afin d'optimiser le suivi des dossiers sinistres et de mieux identifier leur coût total.

2

GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

2.1 RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LE CONTRÔLE INTERNE ET LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE	26	
2.1.1 Conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil	26	
2.1.2 Les procédures de contrôle interne mises en place par le Groupe	32	
2.2 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION	36	
2.3 RÉMUNÉRATIONS	37	
2.3.1 Rémunérations des mandataires sociaux	37	
2.3.2 Rémunération des membres du comité opérationnel hors mandataires sociaux	41	
2.4 RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS	42	



2.1 RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LE CONTRÔLE INTERNE ET LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Chers actionnaires,

En application des dispositions de l'article L. 225-37 al. 6 du Code de commerce le président du conseil d'administration rend compte des conditions de préparation et d'organisation des travaux du conseil ainsi que des procédures de contrôle interne mises en place par la Société pour l'ensemble du Groupe. Ce rapport indique en outre les éventuelles limitations que le conseil d'administration apporte aux pouvoirs du directeur général.

2.1.1 CONDITIONS DE PRÉPARATION ET D'ORGANISATION DES TRAVAUX DU CONSEIL

La composition du conseil d'administration selon les statuts de la Société

- Le nombre des administrateurs nommés par l'assemblée générale des actionnaires ne peut être inférieur à trois membres ni supérieur à dix-huit membres, sauf dérogation prévue par la loi en cas de fusion.
- Deux administrateurs élus représentent les salariés des filiales directes ou indirectes de la Société, dont les sièges sociaux sont situés sur le territoire français.
- Un administrateur est nommé parmi les salariés actionnaires, lorsqu'il est établi que les actions détenues par le personnel de la Société, ainsi que par le personnel des sociétés qui lui sont liés au sens de l'article L. 225-180 du Code de commerce, représentent plus de 3 % du capital social.

Les administrateurs sont nommés pour une durée statutaire de trois ans. Les statuts prévoient en outre que chaque administrateur doit détenir au moins une action en garantie de l'exercice de ses fonctions.

Par ailleurs, le règlement intérieur du conseil d'administration a fixé à deux mille, le nombre d'actions à détenir par chaque administrateur.

Les critères d'indépendance des administrateurs

Les critères d'indépendance des administrateurs retenus par la Société sont les suivants :

- ne pas être salarié de la Société, ou salarié ou administrateur d'une société consolidée et ne pas l'avoir été au cours des quatre années précédentes ;
- ne pas être mandataire social d'une société dans laquelle la Société détient directement ou indirectement un mandat d'administrateur ou dans laquelle un salarié désigné en tant que tel ou un mandataire social de la Société (actuel ou l'ayant été depuis moins de 5 ans) détient un mandat d'administrateur ;
- ne pas être client, fournisseur, banquier d'affaires, banquier de financement significatif de la Société ou de son Groupe, ou pour

lequel la Société ou le Groupe représente une part significative de l'activité ;

- ne pas avoir un lien familial proche avec le mandataire social ;
- ne pas avoir été auditeur de l'entreprise au cours des 5 dernières années ;
- ne pas être administrateur de la Société depuis plus de 12 ans.

Le règlement intérieur du conseil d'administration reprend les critères d'indépendance ci-dessus.

Il est rappelé que selon les critères ci-dessus cinq membres sont considérés comme administrateurs indépendants, Henri Conze, Jean-François Heitz, Jean-François Rambicur, Theodore Schaffner et Jacques Weber.

La composition du conseil d'administration

Le conseil comporte au 31 décembre 2009 onze administrateurs dont :

- quatre membres (D. Lamouche, C. Benmussa, M. Davancens, M. Tsukakoshi) ne sont pas indépendants au sens du règlement intérieur du conseil d'administration ;
- cinq membres sont indépendants (H. Conze, J.-F. Heitz, J.-F. Rambicur, T. Schaffner, J. Weber) ;
- deux membres élus représentent les salariés du Groupe en France (C. Ménard, R. Signorini).

Les salariés actionnaires qui détiennent, à travers deux Fonds communs de placement, de l'ordre de 1 % du capital de la Société ne sont pas représentés au conseil d'administration.

Conformément à la loi, le secrétaire du comité central d'entreprise est convié aux réunions du conseil d'administration.

La composition du conseil d'administration au 31 décembre 2009 :

La liste détaillée des mandats et fonctions que chacun des mandataires sociaux indique exercer dans toute société, durant l'exercice 2009 et au cours des cinq dernières années, figure ci-après.



Didier Lamouche – Président-directeur général

Né le 7 mai 1959, il est entré en fonction comme administrateur de Bull le 2 décembre 2004 puis en est devenu le Président-directeur général le 1^{er} février 2005.

Il a été renouvelé, pour la durée de son mandat d'administrateur, comme Président-directeur général par le conseil d'administration du 14 février 2007, sous la condition suspensive du renouvellement de son mandat d'administrateur par l'assemblée générale des actionnaires du 12 juin 2007.

Il a été reconduit pour trois ans dans ses fonctions d'administrateur par l'assemblée générale des actionnaires du 12 juin 2007. Il a donc de ce fait été reconduit comme administrateur et Président-directeur général pour la durée de trois ans, expirant à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009.

Il n'a pas d'autre mandat au sein du groupe Bull.

Il est par ailleurs administrateur de ST Microelectronics, de S.O.I.TEC et d'Infogrames Entertainment.

Le contrat de travail dont il était titulaire au sein de la Société a été suspendu lors de sa nomination en qualité de Président-directeur général.

Claude Benmussa - Administrateur non indépendant

Né le 2 septembre 1951, il est actuellement en congé de fin de carrière de France Telecom depuis le 31 décembre 2006. Il occupait les fonctions de directeur financier adjoint, en charge du controlling de gestion du groupe France Telecom.

Il a été nommé administrateur de Bull le 31 juillet 2007, en remplacement de Gervais Pellissier pour la durée du mandat de ce dernier restant à courir, soit jusqu'à l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2009. Sa nomination a été ratifiée par l'assemblée générale des actionnaires du 14 mai 2008.

Il n'est pas administrateur indépendant car il demeure, par son congé de fin de carrière, lié à France Telecom, actionnaire de Bull.

Ses fonctions actuelles, en dehors de Bull, sont :

- *senior advisor* chez PriceWaterhouseCoopers Advisory ;
- administrateur et président du comité d'audit, depuis juillet 2000 de ECMS (Mobinil), société égyptienne, leader dans la téléphonie mobile, cotée au Caire ;
- administrateur depuis février 2001 d'Orange France.

Il a précédemment occupé les fonctions suivantes :

- administrateur d'avril 2002 à septembre 2006 et président du comité d'audit de juin 2002 à juin 2005 de TPSA : société polonaise de télécommunications, cotée à Varsovie et à Londres ;
- administrateur de mai 2000 à décembre 2003 de la société Pages Jaunes ;
- administrateur et membre du comité d'audit de septembre 1997 à octobre 2002 de Mobistar, société belge de téléphonie mobile cotée à Bruxelles ;
- administrateur d'avril 1997 à avril 2000 de Telmex, société mexicaine de télécoms.

Il a par ailleurs été nommé membre du comité d'audit de Bull. Il présente des compétences particulières en matière financière, prévues par les dispositions de l'article L. 823-15 du Code de commerce.

Henri Conze – Administrateur indépendant

Né le 17 avril 1939, il exerce depuis 1998 les fonctions de président de la société de consultant HCI.

Il est administrateur de Bull depuis le 24 mai 2004. Son mandat a été renouvelé pour trois ans le 14 mai 2008, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer en 2011 sur les comptes de l'exercice 2010.

Il détient 2 000 actions Bull.

Ses autres fonctions sont :

- président de l'association « *Global Education for European Engineers and Entrepreneurs* » depuis 1996 ;
- administrateur du Forum du Futur, conseiller Maître (honoraire) à la Cour des Comptes.

Michel Davancens – Administrateur non indépendant

Né le 4 septembre 1947, il a été membre du comité exécutif de France Telecom où il a successivement assuré diverses responsabilités dans les domaines de l'informatique, des ventes et du service ainsi que de la gestion des cadres dirigeants. Il a quitté France Telecom le 31 octobre 2007.

Il a été nommé administrateur de Bull le 24 octobre 2002. Son mandat a été renouvelé pour trois ans le 12 juin 2007, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer en 2010 sur les comptes de l'exercice 2009.

Il est par ailleurs administrateur de la société France Telecom España et de la Fondation Orange.

Il détient 2 000 actions Bull.

Il ne peut être considéré comme administrateur indépendant car il a exercé des fonctions opérationnelles au sein du groupe France Telecom, actionnaire de Bull, depuis moins de cinq ans et exerce toujours des fonctions d'administrateur pour le groupe France Telecom.

André Félix – Indépendant jusqu'à sa démission du conseil d'administration le 25 mars 2009

Né le 11 février 1933, Il est ancien cadre de Bull, retraité.

Il a été nommé administrateur de Bull le 24 mai 2004. Son mandat a été renouvelé le 17 mai 2006 pour trois ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée en 2009, à statuer sur les comptes de l'exercice 2008.

À compter du 1^{er} janvier 2009, il a été considéré comme un administrateur indépendant.

Jean-François Heitz – Administrateur indépendant

Né le 10 novembre 1949, il exerce depuis 2003 des fonctions d'administrateur de sociétés et de *business angel*.

Il a été notamment *Corporate Treasurer* et *Deputy CFO* de Microsoft Corporation.

Il a été nommé au Conseil d'administration de Bull le 21 février 2006 et renouvelé par l'assemblée générale des actionnaires du 12 juin 2007 pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer en 2010, sur les comptes de l'exercice 2009.

Il préside le comité d'audit.

Au titre du comité d'audit, il présente les compétences particulières en matière financière, prévues par les dispositions de l'article L. 823-19 du Code de Commerce.



GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LE CONTRÔLE INTERNE ET LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Il détient 6 000 actions Bull.

Il est par ailleurs :

- administrateur de Arc International et Total Immersion ;
- membre du comité d'audit de Pôle Emploi ;
- membre de l'*Advisory Board* du *Stanford Technology Ventures Program* et de comités d'investissements de divers fonds dont Compass Capital et de Success Europe (Sophia Business Angel).

Il a, au cours des cinq dernières années, été notamment administrateur de Creo Inc., acquis par Kodak en juin 2005, de Business Objects, acquis par SAP en janvier 2008, et de Wavocom jusqu'en mai 2008.

Claudi Ménard – Administrateur représentant les salariés, non indépendant

Né le 10 avril 1951, il a été élu aux fonctions d'administrateur par le collège « autres salariés » le 16 décembre 2004 et a été renouvelé dans ses fonctions, par le même collège, lors des élections du 18 décembre 2007 pour une nouvelle période de trois ans.

Il est technicien informatique.

Jean-François Rambicur – Administrateur indépendant

Né le 28 novembre 1956, il a exercé ses fonctions comme manager puis associé au sein d'Accenture, et son domaine d'expérience porte sur le management de projets dans les différents secteurs du service informatique.

Il a été coopté, en qualité d'administrateur indépendant de Bull par le conseil d'administration du 25 mars 2009, en remplacement d'André Félix, démissionnaire. Ses fonctions ont été renouvelées pour trois ans par l'assemblée générale mixte des actionnaires du 13 mai 2009, jusqu'à l'issue de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice 2011.

Il a par ailleurs été nommé membre du comité hommes et organisation et du comité stratégique.

Il détient 2 000 actions Bull.

Il n'a pas de mandat social à part celui au conseil d'administration de Bull.

Theodore Schaffner – Administrateur indépendant

Né le 18 mai 1946, il est dirigeant retraité de Motorola.

Jusqu'à fin janvier 2010 il dirigeait le *Capital Purchase Program*, le programme le plus important du *Troubled Asset Relief Program* (TARP). Ce programme fait partie de l'*Office of Financial Stability* du Département du Trésor des États-Unis.

Il est administrateur de Bull depuis le 26 octobre 2000. Son mandat a été renouvelé pour trois ans le 12 juin 2007, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer en 2010 sur les comptes de l'exercice 2009.

Il préside par ailleurs le comité Hommes et Organisation.

Précédemment il a exercé diverses fonctions à Motorola, notamment *Corporate Vice President* et *Senior Vice President*.

Robert-Paul Signorini – Administrateur représentant les salariés, non indépendant

Né le 31 janvier 1945, il a été élu aux fonctions d'administrateur par le collège des « ingénieurs cadres et assimilés » le 18 décembre 2007 pour une durée de trois ans.

Il exerce des fonctions de chef de projet au sein de Bull SAS aux Cluses-sous-Bois.

Makoto Tsukakoshi – Administrateur non indépendant

Né le 29 janvier 1954, il exerce les fonctions de vice-président « Global Business et HPC Marketing, IT Platform, Business Unit » de NEC Corporation.

Il a rejoint NEC Corporation en 1976 et a exercé les fonctions de *Chief Executive Officer* de NEC High Performance Computing Europe GmbH de 2004 à 2007, et *Chief Executive Officer* de NEC Deutschland GmbH de 2007 à 2008.

Il est par ailleurs membre du conseil de surveillance de NEC Computers SAS et membre de l'*Advisory Board* de NEC Deutschland GmbH.

Il a été nommé membre du comité stratégique.

L'assemblée générale des actionnaires qui s'est tenue le 13 mai 2009 a ratifié sa cooptation par le conseil d'administration du 29 juillet 2008, en remplacement de Kazuhiko Kobayashi, démissionnaire. Son mandat se poursuit jusqu'à l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer en 2010 sur les comptes de l'exercice 2009.

Il n'est pas administrateur indépendant car il représente NEC, actionnaire de Bull.

Jacques Weber – Administrateur indépendant

Né le 24 décembre 1936, il est un ancien cadre de Bull, retraité.

Il est administrateur de Bull depuis le 20 mai 2005.

Son mandat a été renouvelé le 12 juin 2007, pour une durée de trois ans, soit jusqu'à l'issue de l'assemblée générale des actionnaires appelée à statuer en 2010, sur les comptes de l'exercice 2009.

Il a été nommé membre du comité d'audit.

Il détient 2 000 actions Bull.

Les modifications intervenues au sein du conseil d'administration en 2009 ont été les suivantes :

André Félix, démissionnaire, a été remplacé par Jean-François Rambicur par le conseil d'administration du 25 mars 2009.

Les modifications intervenues au sein du conseil d'administration depuis le 31 décembre 2009 ont été les suivantes :

La société Crescendo Industries, représentée par Philippe Vannier, et Dominique Lesourd ont été nommés administrateurs de la Société lors de l'assemblée générale du 18 janvier 2010.

Organisation et fonctionnement du conseil d'administration

Il est rappelé qu'en application de la loi sur les nouvelles régulations économiques, le conseil d'administration a décidé, puis confirmé à chaque fois, le cumul des fonctions de président et directeur général. Ceci a de nouveau été confirmé lors du renouvellement en 2007 de Didier Lamouche aux fonctions de Président-directeur général.

Outre les dispositions légales applicables au conseil d'administration, il est régi par son règlement intérieur.

Les limitations de pouvoirs du Président-directeur général

L'autorisation donnée au Président-directeur général de procéder à des investissements pour le compte du Groupe est fixée à 20 millions d'euros, montant au-dessus duquel le conseil d'administration doit donner son autorisation. Cette autorisation a été reconduite pour une année au même montant par le conseil d'administration du 12 février 2009.

Par ailleurs, les pouvoirs du Président-directeur général en matière de cautions, avals et garanties sont soumis annuellement au conseil d'administration appelé à arrêter les comptes de l'exercice précédent et ce pour la période courant du 1^{er} juillet de l'année en cours jusqu'au 30 juin de l'année suivante.

Les pouvoirs ont été les suivants en 2009 :

- pour les sociétés du Groupe dans lesquelles Bull possède une participation supérieure à 50 %, le montant global est fixé à 150 millions d'euros. Chaque engagement cautionné, avalisé et/ou garanti ne peut dépasser, sans une autorisation spéciale du conseil d'administration, la somme de 37 millions d'euros. Le Président-directeur général peut subdéléguer dans la limite de 10 millions d'euros ;
- pour les sociétés qui ne rentrent pas dans la première catégorie, les pouvoirs sont fixés à 37 millions d'euros. De même, chaque engagement est limité à hauteur de 7,5 millions d'euros.

Le Président-directeur général peut subdéléguer dans la limite de 3,5 millions d'euros ;

- en ce qui concerne les cautions, avals et garanties qui pourraient être demandées par les administrations fiscale et douanière, il n'y a pas de limitation. Le Président-directeur général peut subdéléguer dans la limite de 10 millions d'euros.

Activités du conseil d'administration au cours de l'exercice 2009

Aux termes de l'article L. 225-35 du Code de commerce, le conseil d'administration détermine les orientations de l'activité de la Société et veille à leur mise en œuvre, sous réserve des pouvoirs expressément attribués aux assemblées d'actionnaires et dans la limite de l'objet social. Il se saisit de toute question intéressant la bonne marche de la Société.

Le conseil d'administration s'est réuni 6 fois en 2009.

Liste des conseils, participants, sujets débattus et documents remis :

Date	Présent (P) Absent (A)	Ordre du jour débattu	Documents remis
12/02/2009 réunion physique	D. Lamouche (P) A. Félix (P) M. Davancens (P) M. Tsukakoshi (P) T. Schaffner (A) H. Conze (P) J.-F. Heitz (P) C. Benmussa (P) J. Weber (P) R. Signorini (P) C. Menard (P) Le secrétaire du CCE Gilles Bennati (P)	- approbation des procès-verbaux des séances des 29 octobre et 17 décembre 2008 - résultats de l'exercice 2008 puis arrêté des comptes sociaux et consolidés de l'exercice 2008 - approbation du rapport du président sur le contrôle interne - prévisions du 1 ^{er} semestre 2009 et budget 2009 - initiatives stratégiques - rapport du comité H&O - renouvellement des pouvoirs de cautions, avals et garanties du Pdg - fixation de la date de l'AGM des actionnaires et arrêté du projet des résolutions relatives aux comptes, à l'affectation du résultat et aux conventions règlementées - fixation de la date d'un prochain conseil avant le 31 mars 2009 pour préparer et convoquer l'AGM - questions diverses	- projet de procès-verbaux des séances des conseils des 29 octobre et 17 décembre 2008 - projet de rapport annuel avec les projets de comptes sociaux et consolidés - projet de rapport du président sur le contrôle interne - présentation du bilan, compte de résultat et annexes 2008 - présentation des prévisions du 1 ^{er} semestre 2009 - présentation sur les cautions, avals et garanties donnés au Président-directeur général - présentation sur les initiatives stratégiques
25/03/2009 réunion par téléphone	D. Lamouche (P) A. Félix (P) M. Tsukakoshi (A) M. Davancens (P) T. Schaffner (P) H. Conze (P) J.-F. Heitz (P) C. Benmussa (P) J. Weber (P) R. Signorini (P) C. Ménard (P) Le secrétaire du CCE Gilles Bennati (P)	- approbation du procès-verbal de la séance du conseil du 12 février 2009 - rapport du comité H&O sur : la démission de André Félix, la cooptation de Jean-François Rambicur et la formalisation des objectifs opérationnels 2009 de Didier Lamouche - démission de André Félix et cooptation en remplacement de Jean-François Rambicur - préparation et convocation de l'AGM des actionnaires et arrêté de l'ordre du jour et du projet des résolutions - questions diverses	- ordre du jour de l'assemblée générale - projet de texte des résolutions
29/04/2009 réunion physique	D. Lamouche (P) M. Davancens (P) M. Tsukakoshi (A) T. Schaffner (A) H. Conze (P) J.-F. Heitz (P) C. Benmussa (P) J.-F. Rambicur (P) J. Weber (P) R. Signorini (P) C. Ménard (P) Le secrétaire du CCE Gilles Bennati (P)	- approbation du procès-verbal de la séance du conseil du 25 mars 2009 - résultats du 1 ^{er} trimestre 2009 et prévisions du 1 ^{er} semestre - point sur les initiatives stratégiques - subdélégation au président du conseil d'administration (sous condition suspensive) pour la mise en œuvre des délégations au conseil qui seront données par l'assemblée générale - questions diverses <ul style="list-style-type: none"> ■ mise en place d'un plan d'intéressement salariés France ■ date du prochain conseil 	- projet de procès-verbal de la séance du conseil du 25 mars 2009 - présentation sur les résultats du 1 ^{er} trimestre 2009 et sur les perspectives du 1 ^{er} semestre 2009 - résumé des subdélégations



GOVERNEMENT D'ENTREPRISE

RAPPORT DU PRÉSIDENT SUR LE CONTRÔLE INTERNE ET LE GOUVERNEMENT D'ENTREPRISE

Date	Présent (P) Absent (A)	Ordre du jour débattu	Documents remis
29/07/2009 réunion physique	D. Lamouche (P) M. Davancens (P) M. Tsukakoshi (P) T. Schaffner (A) H. Conze (P) J.-F. Heitz (P) C. Benmussa (P) J. Weber (P) J.-F. Rambicur (P) R. Signorini (P) C. Ménard (P) Le secrétaire du CCE Gilles Bennati (P)	- approbation du procès-verbal de la séance du conseil du 29 avril 2009 - résultats du 1 ^{er} semestre 2009 - prévisions 2 ^e semestre 2009 - initiatives stratégiques - attribution de stock-options - questions diverses	- projet de procès-verbal de la séance du conseil 29 avril 2009 - présentation des résultats du 1 ^{er} semestre 2009 - présentation des prévisions du 2 ^e semestre 2009 - présentation des initiatives stratégiques - tableau des bénéficiaires des SOP
28/10/2009 réunion par téléphone	D. Lamouche (P) M. Davancens (P) M. Tsukakoshi (A) T. Schaffner (P) H. Conze (P) J.-F. Heitz (P) C. Benmussa (P) J. Weber (P) J.-F. Rambicur (P) R. Signorini (P) C. Ménard (P) Le secrétaire du CCE Gilles Bennati (P)	- approbation du procès-verbal de la séance du conseil du 29 juillet 2009 - résultats du 3 ^e trimestre 2009 - prévisions du 2 ^e semestre 2009 - initiatives stratégiques - questions diverses : ■ point sur l'immobilier ■ planning des conseils	- projet de procès-verbal du conseil du 29 juillet 2009 - présentation sur les résultats du 3 ^e trimestre 2009 - présentation sur les prévisions du 2 ^e semestre 2009 - présentation sur les initiatives stratégiques
17/11/2009 réunion par téléphone	D. Lamouche (P) M. Davancens (P) M. Tsukakoshi (A) T. Schaffner (P) H. Conze (P) J.-F. Heitz (P) C. Benmussa (P) J.-F. Rambicur (P) J. Weber (P) R. Signorini (P) C. Ménard (P) Le secrétaire du CCE Gilles Bennati (P)	- approbation du projet d'acquisition du Groupe Amesys par Bull, conditions et modalités de réalisation de cette acquisition - convocation et préparation de l'AGM des actionnaires appelée à entériner l'opération et augmenter le capital social - pouvoirs au président pour mettre en œuvre l'opération et généralement négocier et signer tous documents à cet effet - questions diverses	- présentation sur le projet d'acquisition

Lors des réunions des conseils, les administrateurs possèdent sous forme de dossier les pièces indiquées dans le tableau ci-dessus. Les éléments sont adressés par courrier électronique sept jours à l'avance pour les conseils réunis périodiquement.

Pour les conseils réunis exceptionnellement les documents sont adressés par courrier électronique également dans un délai suffisant pour que les administrateurs puissent délibérer sur l'ordre du jour qui leur est soumis. Par ailleurs, les dossiers sont adressés en support papier lorsqu'il en est fait la demande.

Les membres du conseil entendent en séance les comptes-rendus des différents comités et les commentaires des cadres de l'entreprise invités aux conseils d'administration pour présenter et/ou répondre aux questions des administrateurs en fonction des sujets débattus et des spécialités desdites personnes. Il s'agit principalement du directeur des ressources humaines, du directeur financier du Groupe, du directeur des fusions-acquisitions, du conseiller du président et de manière plus ponctuelle, en fonction des sujets débattus, du directeur de l'audit interne et du contrôle de gestion, de directeurs opérationnels, etc.

Les éléments principaux du dossier qui leur sont en outre remis en séance sont généralement projetés et commentés au fur et à mesure.

Les conseils délibèrent sur les sujets à l'ordre du jour et émettent un vote pour chaque point impliquant une prise de décision.

Code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF

Lors de sa réunion du 17 décembre 2008, le conseil d'administration de la Société a pris connaissance des recommandations émises par l'AFEP et le MEDEF le 6 octobre 2008 sur la rémunération des dirigeants mandataires sociaux des sociétés cotées.

Le conseil a considéré que ces recommandations s'inscrivent dans la démarche de gouvernement d'entreprise de la Société et a décidé en conséquence de se référer pour la rédaction du présent rapport au Code de gouvernement d'entreprise AFEP/MEDEF, dont les diverses recommandations d'octobre 2003, janvier 2007 et octobre 2008 sur les rémunérations des dirigeants, ont été consolidées pour constituer ledit code.



Par ailleurs, l'article L. 225-37 du Code de commerce, modifié par la loi n° 2008-649 du 3 juillet 2008, alinéa 7, dispose que lorsqu'une société se réfère volontairement à un Code de gouvernement d'entreprise élaboré par les organisations représentatives des entreprises, le présent rapport précise les dispositions qui ont été écartées et les raisons pour lesquelles elles l'ont été.

À ce titre, il est indiqué qu'il n'a pas été mis un terme au contrat de travail du Président-directeur général lors de son entrée en fonction ainsi que le Code AFEP/MEDEF le recommande, mais qu'il a été suspendu. Toutefois, la recommandation du 6 octobre 2008 n'entrant en vigueur sur ce point que pour les mandats confiés ou renouvelés après le 6 octobre 2008, il a été décidé pour la rédaction du présent rapport, au même titre que pour la rédaction du rapport précédent, de s'en tenir au fait que la recommandation ne lui sera applicable que lors de son renouvellement de mandat qui sera soumis à l'assemblée générale des actionnaires se tenant en mai 2010, qui statuera sur de nouvelles dispositions à l'occasion de son renouvellement.

Organisation et fonctionnement des comités

Le conseil d'administration est assisté par trois comités spécialisés : le comité d'audit, le comité stratégique et le comité hommes et organisation.

LE COMITÉ D'AUDIT

Le comité d'audit a notamment pour mission d'examiner les comptes annuels et semestriels de la Société afin de faciliter les travaux d'arrêté des comptes par le conseil d'administration. Il vérifie les rapports financiers périodiques du Groupe, veille à la mise en œuvre des recommandations des commissaires aux comptes et surveille les processus de contrôle interne en matière financière. Plus généralement, il examine toute question de nature financière ou comptable qui lui serait soumise. De plus, le comité d'audit a aussi pour mission de s'assurer que l'ensemble des diligences et moyens appropriés a été mis en œuvre par ou sur l'initiative de la direction du Groupe, afin de permettre l'identification, l'analyse, la documentation ainsi que l'amélioration continue de la prévention et de la maîtrise des principaux risques.

Dans ce cadre, le comité s'assure que le recours à l'audit (tant interne qu'externe) est optimisé. Il examine aussi l'organisation, le fonctionnement et le plan des missions menées par l'audit interne.

Sa charte de fonctionnement est écrite et précise entre autres que le comité d'audit se réunit au moins quatre fois par an et chaque fois que l'intérêt de la Société l'exige. La charte peut être consultée sur le site Internet de Bull.

Depuis le 2 janvier 2008, les trois administrateurs qui composent le comité d'audit sont : Jean-François Heitz (président), Claude Benmussa, Jacques Weber et Philippe Lederman, directeur financier du Groupe, en assure le secrétariat.

Deux membres du comité d'audit sont qualifiés d'indépendants, Jean-François Heitz et Jacques Weber.

Le comité d'audit s'est réuni six fois en 2009. Ses travaux ont principalement porté sur la revue des points clés de l'arrêté des comptes de l'année 2008 et du premier semestre 2009, ainsi que sur les points de passage trimestriels de 2009. Ils ont également porté sur le bilan de l'audit interne, sur les missions effectuées ainsi que sur le suivi du plan d'audit 2009. Divers sujets de trésorerie ont aussi été débattus, ainsi que les initiatives stratégiques dont l'acquisition du groupe Amesys.

LE COMITÉ STRATÉGIQUE

Le comité stratégique étudie les orientations stratégiques et les grands projets d'investissements ou d'acquisitions proposés par la direction générale et prépare les recommandations à l'attention du conseil d'administration. Il se réunit au minimum 5 fois par an et au cas par cas lorsque les circonstances le demandent.

Il est composé de Didier Lamouche, Président-directeur général, Henri Conze, Michel Davancens, André Félix, Jean-François Heitz, Jean-François Rambicur, Makoto Tsukakoshi. Rémy de Ricou, directeur corporate development-fusions acquisitions en assure le secrétariat.

Le comité stratégique s'est réuni six fois en 2009. Ses travaux ont porté sur l'examen de la situation et des perspectives des divers segments d'activités de Bull, l'examen du plan stratégique, l'examen des initiatives stratégiques en particulier les opérations d'acquisition ou cession d'activités significatives.

Les projets d'investissements ou désinvestissements d'actifs n'entrant pas dans les délégations du Président-directeur général sont soumis au comité stratégique qui se prononce sur ces projets avant qu'ils ne soient soumis au conseil d'administration.

Les sujets abordés en 2009 ont été les suivants :

- 12 février 2009 : revue du budget 2009, revue du segment Services & Solutions, examen des initiatives stratégiques ;
- 29 avril 2009 : examen des initiatives stratégiques ;
- 29 juillet 2009 : revue des résultats du premier semestre 2009 et des prévisions du second semestre 2009, revue des activités *Extreme computing* ;
- 14 octobre 2009 : examen des initiatives stratégiques ;
- 29 octobre 2009 : revue des activités maintenance & services d'infrastructure, solutions de stockage, et de l'organisation commerciale ;
- 2 décembre 2009 : examen du projet de plan stratégique 2009-2012, point sur les initiatives stratégiques.

LE COMITÉ HOMMES ET ORGANISATION

Le comité hommes et organisation traite des questions de développement des organisations, de nomination des dirigeants et administrateurs, de l'attribution des plans de stock-options et actions gratuites et de la rémunération des dirigeants. Il examine l'indépendance des administrateurs en vertu des critères d'indépendance fixés ci-dessus pour ce qui concerne la composition du conseil d'administration et apporte ses conclusions au rapport annuel.

Il est composé de Theodore Schaffner (président), de Michel Davancens et de Jean-François Rambicur.

Didier Lamouche est convié à ce comité lorsque ceci est nécessaire. Anne-Marie Cambourieu, directeur des ressources humaines du groupe Bull en assure le secrétariat.

En 2009, ce comité s'est réuni 4 fois. Il a débattu notamment de la mise en place du plan d'intéressement. Un accord d'intéressement bénéficiant à l'ensemble du personnel en France a été mis en place pour les exercices 2009, 2010 et 2011. Cet accord attribue aux salariés un intéressement en fonction du dépassement de l'objectif d'EBIT, distribué également en fonction du temps de présence. Ce plan d'intéressement permettra de mieux partager les objectifs du Groupe et d'associer l'ensemble des employés aux performances de l'entreprise.

Par ailleurs, le comité a fait une proposition au conseil d'administration en matière de rémunération variable pour le Président-directeur général au titre des résultats 2008.



Enfin, il a statué sur la rémunération des membres du comité opérationnel.

RÉMUNÉRATION DES MANDATAIRES SOCIAUX

La rémunération du Président-directeur général, seul mandataire social concerné, est composée d'une partie fixe et d'une partie variable.

L'assiette de la part variable de la rémunération est égale au salaire fixe. En début de période, le comité hommes et organisation fixe les critères de détermination de la partie variable. En fin de période, ce comité apprécie la performance du Président-directeur général et évalue le degré d'atteinte des objectifs.

La part variable de 2008 qui a été versée en 2009 et la part variable 2009 versée en 2010 ont été basées sur les critères suivants : volume des commandes, chiffre d'affaires, EBIT et cash pour 80 %, le reliquat de 20 % concernant les évolutions stratégiques. Le conseil d'administration du 12 février 2009 a fixé le montant à verser à ce titre à 117 % de la cible. Le conseil d'administration du 10 février 2010 a fixé le montant à verser à ce titre pour 2010 à 107,8 % de la cible.

Par ailleurs, les réunions du conseil d'administration des 14 février et 29 avril 2008, en application des dispositions de la loi n° 2007-1223 du 21 août 2007, dite loi TEPA, ont déterminé les conditions d'attribution de la rémunération variable du Président-directeur général. Le nombre d'actions qu'il devra conserver lors de l'exercice de ses options de souscription et d'achat d'actions a également été fixé.

L'assemblée générale des actionnaires du 14 mai 2008 a approuvé les dispositions prises par le conseil d'administration en application de la loi TEPA.

Il n'y a pas eu de modifications de ces dispositions en 2009.

Les administrateurs, à l'exception des administrateurs salariés, sont rémunérés par des jetons de présence dont le montant pour chaque bénéficiaire est calculé en fonction de leur taux de présence aux réunions du conseil et de leurs fonctions au sein des divers comités.

À la connaissance de Bull, il n'existe pas de conflit d'intérêt pour les mandataires sociaux entre leurs devoirs à son égard et leurs intérêts privés et/ou autres devoirs.

2.1.2 LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE MISES EN PLACE PAR LE GROUPE

Préambule

Ce rapport, soumis à l'approbation du conseil d'administration, présente de manière descriptive le système de contrôle interne du groupe Bull qui inclut la société Bull, holding, et les sociétés qu'elle contrôle et qui sont consolidées selon la méthode de l'intégration globale. Comme tout système de contrôle, il ne peut cependant fournir une garantie absolue que les risques sont totalement éliminés.

Rappel des objectifs de procédures de contrôle interne

Les procédures de contrôle interne en vigueur chez Bull ont pour objet :

- d'une part, de veiller à ce que les actes de gestion ou de réalisation des opérations ainsi que les comportements des personnels s'inscrivent dans le cadre défini par les orientations données aux activités de l'entreprise par les organes sociaux, par les lois et règlements applicables, et par les valeurs, normes et règles internes à l'entreprise ;
- d'autre part, de vérifier que les informations comptables, financières et de gestion communiquées aux organes sociaux de la Société reflètent avec sincérité l'activité et la situation de la Société.

L'objectif général du contrôle interne est de prévenir et maîtriser les risques liés à l'activité de Bull et les risques d'erreurs et de fraude, en particulier dans les domaines comptable et financier.

Le groupe Bull retient une définition et une approche du contrôle adaptées aux orientations du cadre de référence de l'AMF et des principes du guide d'application.

Le contrôle interne est défini dans le groupe Bull comme étant un processus mis en œuvre par l'ensemble des acteurs de l'entreprise,

destiné à fournir une assurance raisonnable quant à l'atteinte des objectifs suivants :

- la fiabilité des informations financières et de gestion ;
- la conformité aux lois et aux réglementations ;
- la protection des actifs ;
- l'optimisation des activités opérationnelles.

Ce processus se compose de cinq éléments interdépendants :

- une organisation avec des ressources, des systèmes d'information et des modes opératoires ;
- la diffusion en interne d'informations pertinentes ;
- la gestion des risques au regard des objectifs de la Société ;
- les activités de contrôle ;
- le pilotage du contrôle interne.

Les acteurs du contrôle interne

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION

Les structures de pilotage du Groupe comprennent un conseil d'administration dont le fonctionnement est décrit dans la première partie du rapport. Onze administrateurs participent au conseil d'administration. Cinq d'entre eux sont considérés comme indépendants. Parmi les six administrateurs non indépendants, deux sont imposés par la loi de privatisation de 1986 et représentent les salariés.

Des comités spécialisés, mentionnés précédemment dans ce rapport, se répartissent entre le comité stratégique, le comité hommes et organisation, et le comité d'audit. En 2009, ces comités ont été régulièrement consultés sur les décisions importantes de la Société chacun dans son domaine respectif.

LE COMITÉ OPÉRATIONNEL

Le comité opérationnel, constitué de 14 personnes, inclut l'ensemble des responsables de chaque activité opérationnelle et fonctionnelle du Groupe, tel que décrit dans le chapitre Organisation du présent rapport. Ces organes de direction sont centralisés en France.

LES RESPONSABLES DES FILIALES

Les filiales directes ou indirectes de Bull, sont quasiment toutes détenues à 100 % par Bull. Bull SAS, la filiale la plus importante du Groupe, héberge les activités Corporate et les activités centralisées des lignes de produits. Elle possède des procédures de contrôle, entre autres pour le cycle client-vente, le cycle achat-stock, le cycle fabrication-assemblage à Angers, le cycle recherche & développement aux Clayes-sous-Bois et à Echirrolles, la gestion des immobilisations et la gestion des créances clients.

Des déplacements spécifiques, de durée raisonnable pour exercer certains contrôles, sont réalisés par les contrôleurs financiers de zone géographique de façon à veiller à ce que le contrôle interne soit satisfaisant dans les plus petites filiales qui sont aussi soumises à un contrôle des directions centralisées.

Les fonctions trésorerie, consolidation, audit interne et communication sont centralisées au niveau Groupe.

Les ventes suivent un processus encadrant le type de contrat, la tarification et le financement, et dont les différents éléments sont examinés systématiquement par la hiérarchie opérationnelle et financière, en impliquant les services juridiques centraux dans les cas les plus significatifs. Ce processus s'inscrit dans un cadre de délégation d'autorité fixant les seuils et modalités d'engagement du Groupe.

LES RESPONSABLES ADMINISTRATIFS ET FINANCIERS DU GROUPE ET DES SOCIÉTÉS DU GROUPE

Dans l'organisation actuelle du Groupe, les services administratifs, comptables et financiers des sociétés françaises sont rattachés à des directions centrales. Celles-ci assurent la responsabilité des opérations de consolidation, reporting et gestion de trésorerie pour l'ensemble des sociétés du Groupe. Les fonctions comptables et de gestion sont communes à l'ensemble des sociétés, sous base Oracle-Hypérior pour les filiales importantes. Les fonctions d'administration et de paie sont également communes à presque toutes les sociétés de Bull en France. La partie exploitation de la paie est externalisée depuis 2002.

Chaque directeur financier de filiale a une responsabilité d'organisation des procédures de contrôle interne adaptées aux transactions locales. Il répond de cette mission vis-à-vis du contrôleur financier du Groupe. Il est également responsable localement du respect des règles internes et des réglementations. En particulier, c'est lui qui s'assure de la préparation des états financiers sociaux et des déclarations fiscales.

L'AUDIT INTERNE

La fonction d'audit interne a été recréée le 1^{er} septembre 2004 avec pour mission d'aider la direction générale à évaluer et améliorer ses processus de management des risques et de contrôle. L'objectif des revues d'audit est d'apprécier le respect des procédures et processus de fonctionnement et de contrôle des risques principaux. L'équipe d'audit interne est composée de quatre auditeurs.

Un planning de missions est approuvé par la direction générale et par le comité d'audit au début de l'année et revu au début du second semestre en prenant en compte l'historique des missions réalisées d'une part et le niveau de risque perçu d'autre part. Les missions d'une durée de une à deux semaines sur le terrain, peuvent concerner une entité juridique, un site, un processus ou bien tout sujet particulier nécessitant un audit ponctuel. Après chaque mission effectuée par l'audit interne, des recommandations sont émises par l'équipe d'audit dans un rapport, et des plans d'actions visant à améliorer le contrôle interne sont établis par l'entité auditée. La mise en œuvre de ces recommandations fait l'objet d'un suivi régulier de la part de l'audit interne et de la direction générale.

LA FONCTION ACHATS

La fonction achats a mis en place une organisation régie par une charte et fondée sur des procédures. Des actions ont été menées en 2007 et 2008 pour clarifier les processus, les responsabilités et réduire le nombre de fournisseurs et les coûts d'achats. Les règles d'achats, les procédures d'achats, les contrats d'interface et les documents type sont désormais disponibles sur l'intranet de la compagnie et accessibles à tout le Groupe.

Depuis mi-2008, Bull intègre dans ses activités, et en particulier dans le cadre de ses relations avec les fournisseurs, les principes définis dans le Pacte Mondial de l'ONU (*Global Compact*).

LA FONCTION RESSOURCES HUMAINES

La fonction ressources humaines a mis en place une organisation destinée à bâtir des politiques et des processus communs pour le Groupe, à contrôler leur mise en œuvre sur le terrain, et à être garante du respect de la législation sociale. Des responsabilités Corporate ont été créées (*Compensation & Benefits, Talent development*) et des responsabilités opérationnelles géographiques ont été renforcées.

Plusieurs grands process Management ont été redéfinies :

- Recrutement et mobilité destiné à s'assurer que les postes-clés sont pourvus par des personnes répondant aux profils souhaités.
- Performance Management pour s'assurer de l'alignement entre les objectifs individuels et les objectifs stratégiques du Groupe (*Performance Development Review*).
- Rémunération et en particulier plan de rémunération variable pour les managers reconnaissant la performance individuelle et collective, et plan de commissionnement pour les commerciaux.

LA FONCTION JURIDIQUE

La fonction juridique a pour mission de s'assurer que la vie sociale et économique ainsi que l'activité de Bull sont conduites dans le respect des législations et des règlements en vigueur tout en préservant au mieux les intérêts du Groupe et de toutes les parties prenantes. Outre les fonctions classiques d'assistance à la négociation lors de la prise d'engagements par Bull, la direction juridique évalue et prévient des risques juridiques des actions de l'entreprise (fusions-acquisitions, contrats, opérations de haut comme de bas de bilan, baux, réglementation boursière, assurances, responsabilité pénale des dirigeants).

Le service juridique participe à la mise en place du gouvernement d'entreprise mais également à toutes les opérations stratégiques du Groupe.

Les cinq composantes du contrôle interne

ORGANISATION, RESPONSABILITÉS, MODES OPÉRATOIRES, OUTILS

Dans le groupe Bull, l'organisation opérationnelle est décentralisée et est assistée par des entités fonctionnelles centrales. Nous avons énuméré ci-dessus les acteurs principaux du contrôle interne. Les responsabilités sont clairement définies, formalisées et communiquées en interne. La gestion des compétences est en ligne avec les objectifs fixés. Toutes les entités du Groupe ont les mêmes contraintes et responsabilités. Cependant, certaines procédures doivent être adaptées à la taille des filiales, car bien que les exigences de contrôle interne soient les mêmes quelle que soit la taille des filiales, il est évident que la densité des procédures est reliée au volume et à la diversité des activités. C'est pourquoi les procédures ci-dessous se retrouvent plus particulièrement en France.

Cycle Recherche et Développement

Les activités de conception et de développement des produits qui entrent dans l'offre de Bull sont réalisées au sein de Bull Produits & Systèmes. Toutes ces activités de Recherche et Développement sont affectées à des projets qui sont suivis dans le cadre du « cycle de vie des produits ». À chaque projet est affecté le temps passé des ingénieurs et les coûts y afférents.

Cycle client-vente

Le niveau de délégation pour chaque contrat client dépend du montant engagé et également de certaines conditions commerciales. Les contrats cadre ainsi que les contrats spécifiques font l'objet de revues systématiques.

Il existe des procédures spécifiques pour les projets d'intégration de systèmes et pour les contrats complexes impliquant, entre autres, de la sous-traitance.

Cycle achat-stock

Les achats sont centralisés en France et les approvisionnements sont effectués conformément aux clauses des contrats négociés par le service achats de la direction des achats du Groupe. Les volumes d'achats sont déterminés par décomposition du carnet de commandes clients. Le volume des approvisionnements permet de satisfaire à la demande commerciale et de conserver un stock optimum répondant à un niveau de sécurité et de flexibilité. Les stocks sont suivis, valorisés et inventoriés à l'aide d'un système de GPAO intégré (Baan). Des inventaires physiques tournants sont réalisés en permanence en respectant un minimum de deux inventaires par an pour chaque produit.

Cycle fabrication assemblage à Angers

La maîtrise de l'introduction des nouveaux produits et de la production en série est assurée par une succession d'étapes qui s'intègrent dans le processus « cycle de vie des produits ». Ces étapes sont l'industrialisation, la mise en place des moyens, la validation industrielle puis la production en série. La *supply chain* à Angers est le point de passage de tous les produits livrés, à l'exception des produits locaux achetés et gérés en direct dans les pays. Lorsque le site d'Angers a accepté une commande du réseau commercial, celle-ci est positionnée dans le plan de production atelier et est suivie par l'ordonnancement au travers d'ordres de fabrication. L'ordre de fabrication sert d'outil de suivi et de contrôle. Les commandes de produits de négoce (pas de prestation à valeur ajoutée) sont positionnées dans le plan d'approvisionnement et sont suivies par les approvisionneurs au travers d'ordres d'achat. L'ordre d'achat sert

d'outil de suivi et de contrôle. L'ensemble du processus « achat – réception – stockage – assemblage – livraison » est piloté et valorisé dans un système de GPAO (Baan) interfacé au système comptable.

Trésorerie centralisée

Les opérations de trésorerie et de financement de l'ensemble du Groupe sont pilotées par le service de trésorerie centrale dont les opérations principales sont enregistrées dans les comptes de Bull. La majorité des mouvements de trésorerie est réalisée entre Bull et l'une ou l'autre des sociétés du Groupe par le biais de conventions de comptes courants ou de prêt/emprunt dûment documentés. À chaque clôture mensuelle, une opération de compensation (*netting*) est opérée entre les principales filiales du Groupe pour solder les paiements internes au Groupe. Un système de *cash pooling* a été mis en place courant 2008 entre la trésorerie centrale et les filiales françaises et de l'Europe de l'ouest. Le financement et la restructuration capitalistique des filiales du Groupe sont organisés par le service de trésorerie centrale qui propose les mesures adaptées.

Gestion des créances clients

Un manuel spécifique précise les règles à suivre en matière d'autorisation de crédit client et de recouvrement des créances. Le contrôle de l'application des procédures donne lieu à des revues périodiques du Credit Manager Groupe. Chaque mois un rapport lui est transmis sur la performance de recouvrement des principales sociétés du Groupe.

Immobilisations

Les immobilisations sont gérées dans un système spécifique interfacé au système comptable. Le processus d'acquisition est basé sur l'approbation d'un comité d'investissement qui juge du bien-fondé et de l'impact économique de l'investissement. Toute demande dont le montant est supérieur à cent mille euros est ensuite soumise à l'approbation de la direction générale. Le processus demande d'achat et commande est lancé dès que la demande d'autorisation d'investissement est approuvée.

Procédure achat

Un système de gestion électronique des demandes d'achats déployé sur l'ensemble des activités en France, permet de renforcer le contrôle exhaustif et a priori des engagements de dépenses, et d'assurer un niveau d'approbation adéquat grâce à un *workflow* électronique entièrement automatisé.

Gestion des frais

Un système de gestion des ordres de mission, des notes de frais et de leur règlement mis en place en juillet 2004 en France, permet de fluidifier et accélérer le traitement des notes de frais et le remboursement de celles-ci aux collaborateurs de l'entreprise, tout en générant la récupération automatique de la TVA lorsque celle-ci est autorisée. Il garantit aussi la bonne application des délégations internes à l'entreprise en matière d'autorisation de déplacement et d'approbation des dépenses.

DIFFUSION INTERNE D'INFORMATIONS

La diffusion en interne d'informations pertinentes permet à chacun d'exercer correctement ses responsabilités. Les délégations de pouvoir sont transmises en début d'année. Un manuel de contrôle interne reprenant les problématiques du questionnaire de contrôle interne est réactualisé chaque année et distribué afin de diffuser des règles de base et des meilleures pratiques dans l'ensemble des entités du Groupe pour la maîtrise des risques.



RECENSEMENT, ANALYSE ET GESTION DES RISQUES

Comme chaque année depuis 2006, l'audit interne a établi en janvier 2009 une cartographie des risques basée sur un questionnaire de 159 questions réparties sur huit processus auquel ont répondu 54 entités juridiques. Cette cartographie sert au recensement des risques, dont les principaux sont décrits au paragraphe 1.8.1, ainsi qu'à l'élaboration du plan d'audit de l'année 2009. Cette démarche sera poursuivie et affinée en 2010.

Suivant la procédure GAPP 3021 « *Irregularity Report* » les irrégularités (pertes, vols, fraude, erreurs, etc.) intervenues dans l'ensemble du Groupe entre le 1^{er} octobre 2008 et le 30 septembre 2009, ont été recensées en avril et en octobre 2009. Les quelques cas identifiés en 2009 portent sur des faits n'ayant conduit à aucune perte d'actifs significative pour Bull. Ce rapport ne se substitue pas à l'obligation de déclaration immédiate auprès de la hiérarchie opérationnelle et financière ainsi qu'au service chargé des risques et assurances.

Chaque année depuis 2006, l'emphase est mise dans tout le Groupe sur la maîtrise des risques de deux cycles en se servant du manuel de contrôle interne comme référence. Les deux cycles revus en 2009 étaient le cycle achats et le cycle trésorerie. Les six cycles (trésorerie, achats, ventes, stocks, immobilisations et paie) sont ainsi revus en trois ans dans les principales filiales.

ACTIVITÉS DE CONTRÔLE PROPORTIONNÉES AUX ENJEUX

Les activités de contrôle sont constituées des procédures et moyens mis en place afin de maîtriser l'activité du Groupe.

En 2007, Bull a migré pour ses principales filiales européennes ses applications Oracle sous une nouvelle version et a harmonisé les versions des différentes entités où était implanté le système Oracle Application.

Plusieurs entités du Groupe ont obtenu des certifications qualité telles que les certificats AFAQ ISO 9001 V2000 et ISO 14001.

SURVEILLANCE ET VEILLE ACTIVE

Pour ce qui concerne les contrôles portant sur le contrôle interne lui-même, le Groupe dispose d'une équipe d'audit interne (cf. ci-dessus « Les acteurs du contrôle interne »). Cette équipe d'audit interne exerce une surveillance du dispositif de contrôle interne ainsi qu'un examen régulier de son fonctionnement. Après chaque mission d'audit, l'équipe d'audit interne émet des recommandations dans un rapport et en suit la mise en œuvre.

Contrôle interne relatif à l'élaboration de l'information financière et comptable du groupe Bull

ORGANISATION DE LA FONCTION COMPTABLE

La fonction comptable est organisée de manière décentralisée dans chaque pays. Elle est rattachée hiérarchiquement au directeur financier du pays qui lui-même rapporte au contrôleur financier de la zone géographique. Elle est animée fonctionnellement par le directeur comptable et consolidation Groupe rattaché à la direction financière Groupe.

L'UNICITÉ DES SYSTÈMES DE GESTION ET DE CONSOLIDATION

Les normes comptables décrites dans le manuel GAPP (*General Accounting Policies and Procedures*) en accord avec les IFRS sont appliquées uniformément par toutes les filiales consolidées du

Groupe. Il en ressort un langage commun qui sert de trame à toutes les analyses de gestion.

LA CONSOLIDATION DES COMPTES

En tant que société cotée, Bull publie chaque année des comptes semestriels et annuels attestés ou certifiés par les commissaires aux comptes. La procédure de remontée et de contrôle des comptes s'inscrit dans un processus rigoureux mensuel. Les comptes de bilan et de compte de résultat sont remontés et consolidés chaque mois sauf janvier et juillet. Une équipe centrale répond aux questions de mise en place pratique des filiales et interroge celles-ci à chaque clôture pour s'assurer de la bonne application des procédures ou des nouvelles transactions nécessitant des précisions additionnelles.

LA REVUE DE PRÉ-CLOSING

Sur la base de la clôture de septembre, une revue dite de « pré-closing » comporte d'une part, la revue par un responsable financier n'appartenant pas à l'organisation de tous les postes du bilan de chaque entité, et d'autre part, l'anticipation de tout problème de clôture annuelle.

LE BUDGET ET LES RÉ-ESTIMÉS

Il existe un processus de planification à moyen terme qui se déroule lors de la deuxième partie de l'année et qui aboutit à l'établissement d'un budget pour l'année suivante au niveau Groupe et au niveau de chaque branche. Ces budgets sont présentés à la direction générale lors de revues d'affaires. Après révision et acceptation par la direction générale, ces budgets servent de base au suivi mensuel des réalisations. Des ré-estimés du semestre sont produits tous les mois à partir du réalisé et concernent les prises de commande et le compte d'exploitation jusqu'à la marge opérationnelle.

LES PRINCIPAUX ACTEURS

Les principaux acteurs du contrôle interne impliqués dans le contrôle de l'information financière et comptable sont la comptabilité, la consolidation et le contrôle de gestion. Ces différents acteurs impliqués dans ces processus sont responsables de la production de l'information financière au niveau de chaque entité juridique. Ils sont non seulement responsables du respect des procédures et règles comptables, mais ils ont aussi la responsabilité de mettre en place les processus de contrôle pour assurer la fiabilité de l'information fournie. Les informations financières de chaque entité sont traitées sur le système d'information comptable et financier Groupe.

LES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET AUDITEURS COMPTABLES

Ils ont une mission de certification des comptes annuels et consolidés, et s'assurent de la concordance avec ces comptes de la sincérité des informations données dans le rapport de gestion au conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires, sur la situation financière et les comptes de la Société.

Le commissariat aux comptes des filiales en France est confié à l'un ou à l'autre des co-commissaires aux comptes de la société mère du Groupe. Au plan international, la revue des comptes est assurée par le réseau Deloitte quasiment partout où celui-ci est implanté. Leur représentant local effectue les diligences exigées dans les pays respectifs en matière de commissariat aux comptes. Cette organisation facilite clairement la transparence filiale-siège mais également véhicule efficacement les préoccupations comptables du moment de façon à contribuer à une harmonisation des traitements.

Didier Lamouche
Président-directeur général



2.2 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ÉTABLI EN APPLICATION DE L'ARTICLE L. 225-235 DU CODE DE COMMERCE SUR LE RAPPORT DU PRÉSIDENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de la société Bull et en application des dispositions de l'article L. 225-235 du Code de commerce, nous vous présentons notre rapport sur le rapport établi par le président de votre société conformément aux dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2009.

Il appartient au président d'établir et de soumettre à l'approbation du conseil d'administration un rapport rendant compte des procédures de contrôle interne et de gestion des risques mises en place au sein de la Société et donnant les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce, relatives notamment au dispositif en matière de gouvernement d'entreprise.

Il nous appartient :

- de vous communiquer les observations qu'appellent de notre part les informations contenues dans le rapport du président concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière ; et
- d'attester que le rapport comporte les autres informations requises par l'article L. 225-37 du Code de commerce du Code de commerce, étant précisé qu'il ne nous appartient pas de vérifier la sincérité de ces autres informations.

Nous avons effectué nos travaux conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France.

INFORMATIONS CONCERNANT LES PROCÉDURES DE CONTRÔLE INTERNE ET DE GESTION DES RISQUES RELATIVES À L'ÉLABORATION ET AU TRAITEMENT DE L'INFORMATION COMPTABLE ET FINANCIÈRE

Les normes d'exercice professionnel requièrent la mise en œuvre de diligences destinées à apprécier la sincérité des informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président. Ces diligences consistent notamment à :

- prendre connaissance des procédures de contrôle interne et de gestion des risques relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière sous-tendant les informations présentées dans le rapport du président ainsi que de la documentation existante ;
- prendre connaissance des travaux ayant permis d'élaborer ces informations et de la documentation existante ;
- déterminer si les déficiences majeures du contrôle interne relatif à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière que nous aurions relevées dans le cadre de notre mission font l'objet d'une information appropriée dans le rapport du président.

Sur la base de ces travaux, nous n'avons pas d'observation à formuler sur les informations concernant les procédures de contrôle interne et de gestion des risques de la Société relatives à l'élaboration et au traitement de l'information comptable et financière contenues dans le rapport du président du conseil d'administration, établi en application des dispositions de l'article L. 225-37 du Code de commerce.

AUTRES INFORMATIONS

Nous attestons que le rapport du président du conseil d'administration comporte les autres informations requises à l'article L. 225-37 du Code de commerce.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 24 mars 2010

Les commissaires aux comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Deloitte & Associés

Vincent Papazian

Albert Aidan

2.3 RÉMUNÉRATIONS

2.3.1 RÉMUNÉRATIONS DES MANDATAIRES SOCIAUX

En application des rubriques 15 à 17.2 de l'annexe 1 du Règlement européen 809/2004 de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce et de la recommandation AMF du 22 décembre 2008 les informations suivantes sont communiquées concernant les mandataires sociaux.

Les dirigeants visés par la présente information sont les mandataires sociaux de Bull, c'est-à-dire les personnes ayant un mandat d'administrateur au sein du conseil d'administration de Bull.

Les éléments déclarés concernent pour ces personnes, les sommes perçues au titre de l'exercice 2009 pour l'ensemble de leur rémunération au sein du Groupe, ainsi que les engagements correspondant à des éléments de rémunération, des indemnités ou des avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de leurs fonctions, ou postérieurement à celles-ci.

En application de la recommandation AMF, les salaires versés aux administrateurs liés à la Société par un contrat de travail et représentant les salariés ne sont pas individualisés.

■ Tableau de synthèse des rémunérations et des options et actions attribuées à chaque dirigeant mandataire social

	Exercice 2009	Exercice 2008
Didier Lamouche Président-directeur général		
Rémunérations dues au titre de l'exercice	1 096 326	1 110 372
Valorisation des options attribuées au cours de l'exercice	53 445	72 637
Valorisation des actions de performance attribuées au cours de l'exercice	0	0
TOTAL	1 149 771	1 183 009

■ Tableau récapitulatif des rémunérations de chaque dirigeant mandataire social

Nom et fonction du dirigeant mandataire social	Exercice 2009		Exercice 2008	
	Montants dus ⁽⁴⁾	Montants versés	Montants dus ⁽⁴⁾	Montants versés
Didier Lamouche Président-directeur général				
Rémunération fixe ⁽¹⁾	525 000	525 000	527 496	527 496
Rémunération variable ⁽²⁾	565 950	614 250	577 500	475 004
Rémunération exceptionnelle	0	0	0	0
Jetons de présence	0	0	0	0
Avantages en nature ⁽³⁾	5 376	5 376	5 376	5 376
TOTAL	1 096 326	1 144 626	1 110 372	1 007 876

(1) La rémunération fixe est déterminée en fonction des pratiques de marché des sociétés internationales cotées.

(2) L'assiette de la rémunération variable est équivalente à la rémunération fixe. En début de période, le comité Hommes et Organisation fixe les critères de détermination de la partie variable. En fin de période, le comité apprécie la performance du président et évalue le degré d'atteinte des objectifs. Les parts variables 2008, versée en 2009 et 2009, versée en 2010, sont basées sur les critères suivants : volume de commandes, chiffre d'affaires, EBIT, cash pour 80 %, 20 % sur la base des évolutions stratégiques réalisées. La partie quantitative de la part variable 2009 versée en 2010 est plafonnée à 200 % du montant de rémunération variable cible correspondant. Le conseil d'administration du 11 février 2009 a fixé à 117 % le montant à verser au titre de 2008. Le conseil d'administration du 10 février 2010 a fixé à 107,8 % le montant à verser au titre de 2009.

(3) Utilisation d'une voiture de fonction.

(4) Rémunérations attribuées au dirigeant mandataire social au titre de ses fonctions au cours de l'exercice quelle que soit la date de versement.



Dirigeants Mandataires Sociaux	Contrat de travail en vigueur ⁽¹⁾	Régime de retraite supplémentaire ⁽²⁾	Indemnités ou avantages dus ou susceptibles d'être dus à raison de la cessation ou du changement de fonctions	Indemnités relatives à une clause de non concurrence au titre d'un contrat de travail en vigueur
Didier Lamouche Président-directeur général depuis 1 ^{er} février 2005	Non	Non	Oui ⁽³⁾	Non ⁽⁴⁾

(1) Le contrat de travail liant Didier Lamouche à Bull SAS est suspendu.

(2) Sans objet.

(3) Voir développement concernant l'engagement au profit de Didier Lamouche concernant les indemnités dont il bénéficierait en cas de la cessation ou du changement de ses fonctions, ou postérieurement à celles-ci.

(4) Le contrat de travail liant Didier Lamouche à Bull SAS contient une clause de non concurrence. Cependant, l'indemnité n'est pas applicable tant que ledit contrat est suspendu.

Engagement au profit de Monsieur Didier Lamouche, Président-directeur général et la loi TEPA

En application de la loi n° 2007-1223 du 21 août 2007, dite loi TEPA, la rémunération, les indemnités et avantages dont bénéficie le Président-directeur général à raison de la cessation ou du changement de ses fonctions, ou postérieurement à celles-ci, doivent être subordonnés au respect de conditions liées aux performances du président appréciées au regard de Bull (article 225-22-1 du Code de commerce).

Le 29 avril 2008, le conseil d'administration de Bull a approuvé les nouvelles règles auxquelles sont subordonnés la rémunération, les indemnités et avantages dont bénéficie le Président-directeur général à raison de la cessation ou du changement de ses fonctions, ou postérieurement à celles-ci.

Le conseil d'administration du 29 avril 2008 a décidé qu'en cas de révocation, ou de départ suite à la cession, fusion ou prise de contrôle du groupe Bull, les règles suivantes s'appliqueront, en remplacement des dispositions précédemment applicables :

- critères : atteinte des objectifs annuels mesurés par le conseil d'administration sur une période des 3 derniers exercices certifiés, arrêtés en décembre, avec comme référence le dernier salaire :
 - en-dessous de 75 % d'atteinte des objectifs : pas de paiement d'indemnité,
 - au-delà de 75 % d'atteinte des objectifs : indemnité de 2 années de salaires (fixe plus variable à 100 %) ;

- l'ensemble des critères de performance est défini pour chaque période des 3 derniers exercices. En cas de changement de critères ou du niveau des critères, il conviendra de présenter une nouvelle convention réglementée devant être soumise au conseil et à l'assemblée. Les critères retenus lors de l'arrêt du budget 2009 se répartissent comme suit :

- 80 % pour les commandes, le chiffre d'affaires, l'EBIT et le cash,
- 20 % pour les initiatives stratégiques.

Les stock-options attribuées au Président-directeur général peuvent être conservées par le président sur décision du conseil d'administration.

Ces règles ont été intégrées au document de référence 2007 par le biais de l'actualisation D.08-0234-A01 déposée auprès de l'AMF le 13 mai 2008. Elles annulent et remplacent celles établies par la décision du conseil d'administration du 14 février 2008, et qui figurent page 48 du document de référence 2007 déposé auprès de l'Autorité des marchés financiers le 11 avril 2008 sous le numéro D.08-0234.

Les règles ci-dessus ont été dûment approuvées par l'assemblée générale des actionnaires qui s'est tenue le 14 mai 2008 conformément aux dispositions légales en vigueur.

Il n'y a pas eu de modifications apportées à cet engagement au profit de Monsieur Didier Lamouche en 2009.

■ Tableau sur les jetons de présence et les autres rémunérations perçues par les mandataires sociaux non dirigeants

Mandataires sociaux non dirigeants	Montants versés au cours de l'exercice 2009	Montants versés au cours de l'exercice 2008
Claude Benmussa – Administrateur		
Jetons de présence	23 000	11 500
Autres rémunérations		
Henri Conze – Administrateur		
Jetons de présence	16 000	8 000
Autres rémunérations		
Michel Davancens – Administrateur		
Jetons de présence	24 000	12 000
Autres rémunérations		
André Félix – Administrateur		
Jetons de présence	16 000	16 000
Autres rémunérations		
Jean-François Heitz – Administrateur		
Jetons de présence	51 000 *	50 000
Autres rémunérations		
Theodore Schaffner – Administrateur		
Jetons de présence	26 000 *	13 000
Autres rémunérations		
Jacques Weber – Administrateur		
Jetons de présence	23 000	21 500
Autres rémunérations		
Administrateurs salariés : Claudi Ménard et Robert Paul Signorini Salaires bruts	87 835	85 759
TOTAL	266 835	217 759

* Montant brut avant retenue à la source.

Les mandataires sociaux non cités ne perçoivent aucune rémunération.

Les jetons de présence concernant l'exercice 2008 ont été versés en février 2009 ; les jetons de présence versés en 2008 concernent l'exercice 2007.

Options de souscription d'actions attribuées durant l'exercice à chaque dirigeant mandataire social par l'émetteur et par toute société du Groupe

Nom du dirigeant mandataire social	N° et date du plan ⁽²⁾	Nature des options	Valorisation des options selon la méthode retenue pour les comptes consolidés (euro)	Nombre d'options attribuées durant l'exercice	Prix d'exercice	Période d'exercice
Didier Lamouche ⁽¹⁾	2009/1 27/02/2009	Souscription	53 445	200 000	1,38	du 27/02/2013 au 27/02/2015

(1) Aucun autre mandataire social n'a bénéficié d'une attribution d'options de souscription d'actions.

(2) Date du conseil d'administration.

Historique des attributions d'options de souscription d'actions aux mandataires sociaux

Information sur les options de souscription

Date d'assemblée	25/05/2004	25/05/2004	17/05/2006	14/05/2008
Date du conseil d'administration	02/12/2004	21/02/2006	14/02/2008	12/02/2009
Nombre d'actions pouvant être souscrites ou achetées par Didier Lamouche ⁽¹⁾	100 000	100 000	150 000	200 000
Point de départ d'exercice des options	17/12/2008	08/03/2010	03/03/2012	27/02/2013
Date d'expiration	17/12/2010	08/03/2012	03/03/2014	27/02/2015
Prix de souscription (euro)	4,80	10,15	2,89	1,38
Modalités d'exercice	(2)	(2)	(2)	(2)
Nombre d'actions souscrites au 31 décembre 2009	0	0	0	0
Nombre cumulé d'options de souscription d'actions annulées ou caduques	0	0	0	0
Nombre d'options de souscription d'actions restantes	100 000	100 000	150 000	200 000

1) *Aucun autre mandataire social n'a bénéficié d'une attribution d'options de souscription d'actions.*

2) *L'acquisition des droits d'exercice se fait par quart, pendant 4 ans, aux dates d'anniversaire de l'attribution. En cas de départ, le conseil d'administration pourra décider que l'intégralité des options allouées reste acquise. Afin d'être en conformité avec la recommandation AFEP/MEDEF, des conditions de performance s'appliquent à l'acquisition définitive des droits. Les droits ne peuvent être exercés qu'en une seule fois entre la 4^e et la 6^e année. Didier Lamouche, en application de l'article L 225-185 du Code de commerce et par décision du conseil d'administration du 14 février 2008, devra conserver une proportion d'actions résultant de l'exercice de ses options correspondant à 30 % du gain net d'acquisition, pendant toute la durée de son mandat de Président-directeur général.*

Options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dix premiers salariés non mandataires sociaux attributaires et options levées par ces derniers	Nombre total d'options attribuées/d'actions souscrites ou achetées	Prix moyen pondéré (euro)
Options consenties, durant l'exercice, par l'émetteur et toute société comprise dans le périmètre d'attribution des options, aux dix salariés de l'émetteur et de toute société comprise dans ce périmètre, dont le nombre d'options ainsi consenties est le plus élevé (information globale)	550 000	2,40
Options détenues sur l'émetteur et les sociétés visées précédemment, levées, durant l'exercice, par les dix salariés de l'émetteur et de ces sociétés, dont le nombre d'options ainsi achetées ou souscrites est le plus élevé (information globale)	0	n/a

Par ailleurs, Didier Lamouche, en application de l'article L. 225-185 du Code de commerce et par décision du conseil d'administration du 14 février 2008 devra conserver 30 % des actions résultant de

l'exercice de ses options pendant toute la durée de son mandat de Président-directeur général et ne pourra user d'aucun instrument de couverture des options.

2.3.2 RÉMUNÉRATION DES MEMBRES DU COMITÉ OPÉRATIONNEL HORS MANDATAIRES SOCIAUX

La rémunération brute globale des membres du comité opérationnel, excluant les mandataires sociaux, du groupe Bull concerne 13 personnes en 2009.

La rémunération globale des membres du comité s'élève à 4,4 millions d'euros en 2009, dont 4,1 millions d'euros d'avantages court terme (contre 6,6 millions d'euros en 2008 dont 5,1 millions d'euros d'avantages court terme) et se décompose de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Avantages court terme ⁽¹⁾	Avantages long terme ⁽²⁾	Indemnités ⁽³⁾	Paiements en actions ⁽⁴⁾	Total
2009					
Membres du comité opérationnel (13 personnes)	4,1	-	-	0,3	4,4
2008					
Membres du comité opérationnel (15 personnes)	5,1	-	1,2	0,3	6,6

(1) Incluent notamment les salaires, les primes versées, les avantages en nature, les jetons de présence et honoraires.

(2) Incluent les avantages postérieurs à l'emploi et les autres avantages à long terme.

(3) Incluent les indemnités de fin de contrat de travail et les autres indemnités à caractère compensatoire, y compris préavis non effectués (indemnités versées ou comptabilisées sous forme de provision) ; ce montant concerne deux personnes.

(4) Incluent les paiements en actions sous forme de stock-options (charges comptabilisées selon IFRS 2).



2.4 RAPPORT SPÉCIAL DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES CONVENTIONS ET ENGAGEMENTS RÉGLEMENTÉS

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux actionnaires,

En notre qualité de commissaires aux comptes de votre société, nous devons vous présenter un rapport sur les conventions et engagements réglementés dont nous avons été avisés. Il n'entre pas dans notre mission de rechercher l'existence éventuelle de tels conventions et engagements.

Nous vous informons qu'il ne nous a été donné avis d'aucune convention ni d'aucun engagement soumis aux dispositions de l'article L. 225-38 du Code de commerce.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 24 mars 2010

Les commissaires aux comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Deloitte & Associés

Vincent Papazian

Albert Aïdan

3

COMMENTAIRES SUR L'EXERCICE

3.1 FAITS MARQUANTS	44	
3.1.1 Calendrier des principaux événements	44	
3.1.2 Records et distinctions	45	
3.1.3 Succès	45	
3.2 RÉSULTATS DU GROUPE	46	
3.2.1 Base de présentation	46	
3.2.2 Commentaires	46	
3.3 RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ	53	
3.4 ÉVOLUTION DE L'OFFRE	54	
3.5 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À L'ARRÊTÉ DES COMPTES	56	



3.1 FAITS MARQUANTS

3.1.1 CALENDRIER DES PRINCIPAUX ÉVÉNEMENTS

L'année 2009 a permis à Bull de prendre une nouvelle dimension, avec une dynamique commerciale continue sur les trois vecteurs de croissance : les activités de services, le stockage sécurisé et le Calcul haute performance.

Janvier

Bull et Cassatt (maintenant Computer Associates) annoncent un partenariat pour renforcer l'efficacité des grands centres informatiques en Europe.

L'OPT choisit Bull pour lancer des services innovants de télécommunications.

Anne-Marie Cambourieu est nommée vice-présidente ressources humaines du groupe Bull et Membre du comité exécutif du Groupe.

Avec le nouveau supercalculateur Bull du Forschungszentrum Jülich, la recherche sur la fusion nucléaire se dote pour la première fois de moyens de simulation numériques européens.

Février

Poste Maroc confie à Bull l'automatisation de son Centre International de Courrier de Casablanca.

Résultats 2008 : Bull dépasse ses objectifs.

Bull annonce myVMBox, solution de virtualisation à la carte, en environnement VMware.

Bull et Oblicore, partenaires pour des solutions avancées de SLM.

Mars

Bull et GlassHouse s'associent dans les services d'audit de stockage.

Bull accélère son engagement dans le Green computing avec l'intégration de la nouvelle série de processeurs d'Intel.

Bull soutient l'innovation Open Source, moteur de la relance numérique, et lance les « Essentiels Open Source ».

Avril

Bull entend faire du numérique un moteur de sortie de crise et lance le programme NEXT>>, pour aider les entreprises à surmonter la crise.

Bull renforce ses solutions de centre de données virtuel avec les systèmes de stockage EMC Symmetrix V-Max.

Au premier trimestre 2009, Bull confirme la solidité de son modèle.

Bull réduit les coûts des infrastructures distribuées avec de nouveaux serveurs d'entrée de gamme Escala éco-efficaces.

Mai

Bull Evidian annonce « Ready-To-Go SSO », une édition d'entrée de son logiciel de Single Sign-On.

Bull aide le Ministère de l'environnement roumain à assurer une meilleure protection de l'environnement.

Bull Evidian aide un hôpital en Belgique à améliorer sécurité et efficacité.

Juin

Partenariat Bull SAS et fFA dans le domaine des supercalculateurs à haute performance pour le secteur pétrolier et gazier.

Bull équipe plusieurs ministères avec globull, première plate-forme de sécurité mobile.

Avec les supercalculateurs bullx, Bull ouvre une nouvelle voie à l'Extreme Computing.

P&TLuxembourg crée un SSO en « nuage » avec Bull Evidian.

Stratégie et offre de Bull dans l'Extreme Computing : parution d'un nouveau livre blanc IDC.

Juillet

Le Prix Bull-Joseph Fourier pour la simulation numérique est remis à trois chercheurs pour leur contribution à trois domaines majeurs pour la Société.

Bull lance globull H1N1, le « vaccin » des entreprises contre le virus H1N1.

Bull publie ses résultats du premier semestre 2009.

Août / Septembre

Au Royaume-Uni, la ville de Winchester déploie le SSO de Bull Evidian.

Le Brésil et la France annoncent un accord de coopération stratégique dans le domaine des technologies de l'information.

Bull et l'Université Joseph Fourier annoncent leur coopération dans « l'informatique verte ».

RTL Group choisit Bull Evidian et équipe les utilisateurs de la société « holding ».

Octobre

Bull : confirmation de l'objectif d'EBIT 2009, supérieur à 25 millions d'euros.

La Région Languedoc Roussillon s'appuie sur Bull pour moderniser et optimiser son système d'information.

Novembre / Décembre

Bull révolutionne la vision du Data Center avec mobull, container « plug & boot » de dernière génération.

Extreme Computing : bullx désigné meilleur supercalculateur au monde et classé parmi les 5 nouvelles technologies à suivre.

Bull entre en négociation exclusive en vue d'acquiescer le groupe Amesys.

Bull héberge et exploite mon.service-public.fr, l'application d'e-administration de la DGME.

La DGME s'appuie sur Bull pour mettre en œuvre les nouvelles démarches administratives dématérialisées.

3.1.2 RECORDS ET DISTINCTIONS

En 2009, d'importants records et distinctions ont été remportés par Bull. En particulier, **bullx, le nouveau supercalculateur Bull, annoncé en juin 2009, a été élu en novembre 2009 meilleur supercalculateur au monde et classé parmi les 5 nouvelles technologies à suivre** lors du salon Supercomputing 2009 qui a réuni à Portland près de 10 000 congressistes. bullx a été désigné *Best HPC server product or technology* par la rédaction de HPCwire, principale revue dans la simulation numérique et le Calcul haute performance (HPC ou *High Performance Computing*). Au choix de la rédaction s'est ajouté celui des lecteurs de HPCwire qui ont classé bullx parmi les 5 nouvelles technologies à suivre (*Top 5 new products or technologies to watch*).

En novembre 2008, HPCwire avait classé Bull comme l'une des 5 sociétés du domaine HPC à suivre. Un an plus tard, c'est donc au tour du supercalculateur bullx d'être consacré au niveau mondial, quelques mois après son annonce. Les prix des lecteurs et de la rédaction de HPCwire sont déterminés à la suite d'une enquête menée par HPCwire et par un vote en ligne de la communauté globale de HPCwire, avec un processus de sélection rigoureux impliquant les rédacteurs de HPCwire et des personnalités reconnues de l'industrie. Les prix sont décernés chaque année par HPCwire. Ils constituent une reconnaissance prestigieuse par la communauté HPC.

3.1.3 SUCCÈS

L'année 2009 a été marquée par des succès majeurs sur de nombreux projets. Parmi de très nombreuses réalisations :

- **Bull a livré début 2009 un complexe de calcul de plus de 300 Téráflops au Forschungszentrum Jülich, premier centre de simulation numérique haute performance d'Allemagne.** Ces supercalculateurs permettront de progresser dans plusieurs domaines importants pour la recherche, notamment dans le domaine de la fusion nucléaire (programme ITER). Cette nouvelle réussite atteste du leadership européen de Bull dans la simulation numérique, avec de nombreux partenariats dans l'industrie et le monde de la recherche.
- **Le Brésil et la France ont annoncé en septembre un accord de coopération stratégique dans le domaine des technologies de l'information.** SERPRO (*Serviço Federal de Processamento de Dados*), le plus important service informatique du gouvernement fédéral brésilien, et Bull ont annoncé un nouvel accord de coopération pour le développement conjoint de technologies Open Source innovantes pour l'administration en ligne. Cet accord permettra au Brésil, déjà leader mondial dans l'usage de l'Open Source pour l'administration en ligne, d'être à l'avant-garde des développements de la nouvelle génération des services en ligne pour l'administration et l'éducation. Cet accord de coopération est le plus important accord signé entre le Brésil et la France. Il sera étendu par d'autres accords conséquents avec plusieurs autorités gouvernementales brésiliennes dans d'autres domaines stratégiques des technologies de l'information.
- **En novembre, la DGME a choisi de s'appuyer sur Bull pour mettre en œuvre et héberger ses nouvelles démarches administratives dématérialisées.** Dans le cadre de sa mission de modernisation des modes de fonctionnement et de gestion de l'État, la DGME (Direction Générale de la Modernisation de l'État) a choisi Bull pour réaliser une « usine » de réalisation et d'optimisation des nouvelles démarches dématérialisées. La DGME a en effet défini un programme ambitieux de mise en ligne de démarches administratives visant à simplifier et à optimiser le parcours administratif d'un usager. C'est l'objectif de mon.service-public.fr, point d'entrée unique et personnalisé vers l'administration. Bull et ses partenaires ont été retenus pour définir les fonctionnalités permettant d'automatiser la conception, la formalisation et la mise en ligne des nouveaux services dématérialisés. Bull hébergera et exploitera également mon.service-public.fr. Bull confirme ainsi une nouvelle fois sa capacité à concevoir et héberger de très grandes applications critiques, répondant à des niveaux d'exigence particulièrement élevés.
- **Le gouvernement français a également retenu les domaines recommandés par Bull, la simulation numérique et le Cloud Computing, parmi les cibles stratégiques qu'il entend couvrir dans le cadre des investissements pour l'avenir liés à son « Grand Emprunt ».** Bull, acteur français et européen majeur de l'économie numérique, est prêt à participer à ces efforts d'innovation pour bâtir la France numérique de demain.

3.2 RÉSULTATS DU GROUPE

3.2.1 BASE DE PRÉSENTATION

Les résultats 2009 présentés ci-après sont dans le périmètre du Groupe de cette même année.

L'opération d'apport du groupe Amesys à Bull, finalisée le 18 janvier 2010, modifie le périmètre du groupe Bull. L'impact de l'opération sur le capital, l'actionnariat et la gouvernance de Bull est résumé dans le chapitre 3.2.2 au titre des événements postérieurs à la clôture.

Le document de présentation de l'opération d'apport, enregistré par Bull auprès de l'AMF sous le numéro E.10-001 en date du 4 janvier 2010 contient notamment une description détaillée de l'intérêt et des risques de l'opération, ainsi que les impacts sur le capital de Bull, son actionnariat et sa gouvernance.

3.2.2 COMMENTAIRES

Changement de périmètre

En 2009, les variations de périmètre suivantes sont intervenues :

- cession le 29 janvier de la société SERRIB pour un prix de 0,2 million d'euros, se traduisant par une perte de 0,6 million d'euros pour le Groupe. Cette perte avait été enregistrée fin 2008 par la constatation d'une dépréciation des actifs non courants détenus en vue de la vente ;
- fermeture en septembre de la société Bull Middle East Ltd (Chypre). Cette cessation d'activité n'a pas eu d'impact sur le résultat du Groupe.

Le Groupe poursuit ainsi son recentrage et sa transformation conformément à ses objectifs stratégiques.

Les résultats ci-après reprennent ces modifications de périmètre, les nouvelles activités à partir de leur entrée dans le périmètre de consolidation du Groupe et les activités cédées jusqu'à leur sortie du périmètre.

Résultats au 31 décembre 2009

Dans un environnement marqué par une détérioration forte de l'activité économique, une concurrence exacerbée et une pression importante sur les marges, notamment dans le segment Services & Solutions, le Groupe a démontré, tout au long de l'année une certaine résilience. Comme anticipé, sa présence forte dans le secteur public dans bon nombre de pays, la qualité de ses clients, le renouvellement de son offre adaptée aux demandes actuelles du marché (Extreme computing, green IT, NovaForge...) et une maîtrise de l'ensemble de ses coûts lui ont permis de poursuivre son développement et même de dépasser les objectifs qu'il s'était fixé au début de l'année, grâce en particulier à une activité soutenue en France.

Le chiffre d'affaires du Groupe en 2009 atteint 1 109,9 millions d'euros, en décroissance de 2,0 % par rapport au chiffre d'affaires publié en 2008.

L'évolution des taux de change entre 2008 et 2009 a fait perdre 1,1 point de croissance du chiffre d'affaires. En d'autres termes le chiffre d'affaires de 2009, établi aux taux de change de 2008, s'élèverait à 1 122,1 millions d'euros et représenterait une décroissance de 0,9 % par rapport au chiffre d'affaires enregistré en 2008.

L'EBIT* du Groupe s'élève à 27,6 millions d'euros, en diminution par rapport à l'EBIT publié en 2008 de 30,1 millions d'euros.

Il est à noter que cet EBIT de 27,6 millions d'euros excède l'objectif d'un EBIT supérieur à 20 millions d'euros communiqué début 2009 et reste également supérieur à la révision de ce même objectif d'EBIT à plus de 25 millions d'euros communiqué lors de la publication des résultats du premier semestre en juillet 2009.

Le résultat net est un profit de 1,4 million d'euros, part du Groupe, et après prise en compte (i) d'une réduction de la provision pour Clause de retour à meilleure fortune dont bénéficie l'État français, condition de l'aide à la restructuration reçue par Bull en janvier 2005 et (ii) d'une réduction des impôts différés actifs. Ces deux ajustements reflètent l'évolution des résultats prévisionnels du Groupe tels qu'ils ressortent de la révision de son plan stratégique. Il est à noter cependant que le Groupe versera à l'État cette année, comme en 2009 au titre de l'exercice 2008, une part du résultat courant consolidé avant impôts en application de cette Clause de retour à meilleure fortune.

Aucune transaction entre parties liées n'a influé significativement sur la situation financière ou les résultats.

* L'EBIT (Earnings Before Interest and Taxes) correspond au résultat avant impôts, autres produits et charges opérationnels et financiers et quote-part des sociétés associées tel que présenté au compte de résultat.

COMpte DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

(en millions d'euros)	2009	2008	Variation
Chiffre d'affaires	1 109,9	1 132,8	- 2,0 %
Marge brute	246,3	254,9	
% chiffre d'affaires	22,2 %	22,5 %	- 0,3 pt
Frais de Recherche et Développement nets	(21,0)	(23,0)	
% chiffre d'affaires	1,9 %	2,0 %	- 0,1 pt
Frais commerciaux et administratifs	(196,9)	(200,0)	
% chiffre d'affaires	17,7 %	17,7 %	- 0,0 pt
Résultat de change sur flux opérationnels	(0,8)	(1,8)	
EBIT *	27,6	30,1	- 2,5
% chiffre d'affaires	2,5 %	2,7 %	- 0,2 pt
Produits de cession et autres produits et charges opérationnels	(0,3)	12,6	
Coûts de départs transactionnels	(14,4)	(21,8)	
Quote-part dans les résultats nets des entreprises associées	-	-	
Résultat opérationnel **	13,0	20,9	
Résultat de change sur flux financiers	(2,1)	(4,0)	
Frais financiers	(6,0)	(3,5)	
Impôts	(4,3)	(3,5)	
Impôts différés	(0,2)	(11,5)	
CRMF ***	1,0	7,3	
Part des minoritaires	0,0	(0,1)	
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	1,4	5,7	- 4,3

* L'EBIT (Earnings Before Interest and Taxes) correspond au résultat avant impôts, autres produits et charges opérationnels et financiers et quote-part des sociétés associées tel que présenté au compte de résultat.

** Y compris quote-part dans le résultat des entreprises associées.

*** CRMF : Clause de retour à meilleure fortune.

Le détail du compte de résultat est présenté ci-après.

PRISES DE COMMANDE

Les prises de commande sont en croissance de 2,7 %. Les prises de commande de l'activité Hardware & Systems Solutions croissent de 18,7 %, notamment grâce à des succès internationaux et à une importante commande d'un système petaflopique en France. Celles de l'activité Services & Solutions progressent de 0,6 %. Celles liées à l'activité Fulfillment & Third Party Products sont en recul de 37,9 %. Les commandes de Product Related Services (PRS) incluses dans l'activité Maintenance & PRS progressent quant à elles de 24,0 % sur une base plus faible en volume.

Les prises de commande correspondent à la valeur totale ferme des contrats enregistrés pendant la période et avec un horizon de livraison ou d'exécution déterminé. Cette valeur totale ferme de contrats correspond à l'engagement contractuel des clients, sur lequel le management peut être amené à apporter un jugement dans la mesure où aucun standard ne s'applique. L'activité maintenance récurrente n'est pas incluse dans les prises de commande dans la mesure où les contrats qui couvrent cette activité sont gérés comme un portefeuille dont le renouvellement est souvent effectué de manière tacite.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires réalisé sur la période représente un montant de 1 109,9 millions d'euros, soit une baisse de 2,0 % par rapport au chiffre d'affaires 2008. Il se décompose de la façon suivante :

(en millions d'euros)	2009	2008	Variation
Hardware & Systems Solutions	357,7	338,1	5,8 %
Fulfillment & Third Party Products	76,9	102,7	- 25,2 %
Maintenance & PRS	192,1	197,8	- 2,9 %
Services & Solutions	483,2	494,2	- 2,2 %
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	1 109,9	1 132,8	- 2,0 %

Le chiffre d'affaires de l'activité Hardware & Systems Solutions s'est élevé à 357,7 millions d'euros, en croissance de 5,8 % par rapport à 2008. La croissance des activités d'intégration de produits, en particulier celle de l'offre de Calcul haute performance (HPC) renforcée

par la livraison et la facturation au premier semestre d'un système au Forschungszentrum Jülich en Allemagne et par les sociétés Serviware et science+computing qui se consolident dans ce segment, a plus que compensé la décroissance anticipée des offres matures de serveurs.

À noter également les performances satisfaisantes de StoreWay et de la gamme UNIX dans un environnement difficile.

Le chiffre d'affaires de l'activité Fulfillment & Third Party Products s'établit à 76,9 millions d'euros, en décroissance de 25,2 % par rapport à 2008. Cette évolution reflète la réorientation délibérée des efforts commerciaux vers les offres Bull à plus forte valeur ajoutée. Il est à noter cependant que ce segment subit plus fortement les conséquences de la crise économique que les autres activités.

L'activité Maintenance & PRS réalise un chiffre d'affaires de 192,1 millions d'euros, en baisse de 2,9 % par rapport à 2008. Cette décroissance plus faible qu'en 2008 est liée aux efforts importants engagés par le Groupe pour trouver de nouveaux relais de croissance ; la progression des Product Related Services (PRS) et des Services

d'Infrastructure compense ainsi presque la décroissance de la maintenance traditionnelle. Il faut toutefois noter que la fin programmée de contrats de support de serveurs propriétaires continuera de peser sur cette activité.

Dans un marché beaucoup plus difficile, l'activité Services & Solutions avec un chiffre d'affaires de 483,2 millions d'euros, décroît de 2,2 % par rapport à 2008.

La répartition géographique du chiffre d'affaires consolidé pour l'année 2009 évolue légèrement par rapport à 2008. Du fait de la cession des activités de solutions Medicaid aux États-Unis à partir du 1^{er} octobre 2008, et de la bonne tenue de l'activité en France, la part de celle-ci se renforce au détriment de la part des autres géographies.

Répartition géographique du CA (%)

	2009	2008
France	52,1 %	51,0 %
Europe hors France	34,6 %	34,0 %
Amérique du Nord	1,7 %	3,5 %
Amérique du Sud	4,0 %	3,5 %
Reste du monde	7,6 %	8,0 %
TOTAL	100,0 %	100,0 %

MARGE BRUTE

La marge brute s'établit à 246,3 millions d'euros pour 2009 et représente 22,2 % du chiffre d'affaires, à comparer respectivement à 254,9 millions d'euros et 22,5 % publiés pour 2008.

(en millions d'euros)

	2009	2008	Variation
Hardware & Systems Solutions	106,0	108,6	
% du chiffre d'affaires	29,6 %	32,1 %	- 2,5 pt
Fulfillment & Third Party Products	9,9	12,2	
% du chiffre d'affaires	12,9 %	11,8 %	+ 1,1 pt
Maintenance & PRS	58,5	58,3	
% du chiffre d'affaires	30,4 %	29,5 %	+ 0,9 pt
Services & Solutions	71,9	75,9	
% du chiffre d'affaires	14,9 %	15,4 %	- 0,5 pt
TOTAL	246,3	254,9	
% DU CHIFFRE D'AFFAIRES	22,2 %	22,5 %	- 0,3 PT

L'année 2009 se caractérise par :

- une diminution de la marge brute Hardware & Systems Solutions en valeur absolue et en taux liée à la baisse du chiffre d'affaires anticipée des systèmes propriétaires GCOS ainsi qu'à l'évolution du mix produits ;
- une baisse de la marge Fulfillment & Third Party Products en valeur absolue et une amélioration du taux de marge ;
- une progression de la marge brute Maintenance & PRS en valeur absolue et en taux reflétant non seulement les efforts de réduction de coûts mais aussi la dynamique créée par les Product Related Services et les Services d'Infrastructure notamment autour des offres de stockage, des offres de virtualisation et des *data centers* (Green IT) ;

- une baisse de la marge Services & Solutions en valeur absolue et un taux de marge également en baisse de 0,5 point par rapport à 2008. Dans un contexte de crise économique, cette évolution reflète une forte concurrence sur les prix à la fois en France et à l'international. Elle est due également à des difficultés rencontrées de maîtrise de l'activité dans certaines opérations.

Par ailleurs, il est à noter que le taux moyen d'utilisation des ressources propres Services et Solutions en France est stable à 81,2 % à fin 2009 (81,3 % fin 2008).

RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT ET FRAIS COMMERCIAUX ET ADMINISTRATIFS

(en millions d'euros)	2009	2008
Frais de Recherche et Développement nets	(21,0)	(23,0)
% du chiffre d'affaires HW Solutions et Maintenance & PRS	3,8 %	4,3 %
Frais Commerciaux et Administratifs	(196,9)	(200,0)
% du chiffre d'affaires	17,7 %	17,7 %

Les dépenses nettes de R&D s'élevaient à 21,0 millions d'euros en 2009, comparé à 23,0 millions d'euros en 2008. Ces chiffres tiennent compte d'un crédit impôt recherche qui s'élève à 8,6 millions d'euros en 2009 et 2,6 millions d'euros en 2008. Compte tenu des partenariats et financements, l'effort brut de R&D s'élève à 45,0 millions d'euros en 2009, en augmentation de 2,6 millions d'euros.

L'effort de Recherche et Développement est désormais principalement consacré aux offres du Groupe dans le domaine du Calcul scientifique de haute puissance (HPC), du stockage, de l'Open Source et de la sécurité. Les coûts consacrés aux serveurs propriétaires baissent sensiblement parallèlement à l'évolution de l'activité de ces derniers. Le Groupe bénéficie par ailleurs de l'évolution favorable du taux du crédit impôt recherche, ainsi que de la participation accrue de ses partenaires à son effort de recherche.

Au total, les coûts nets de R&D s'élevaient à 1,9 % du chiffre d'affaires global et à 3,8 % du chiffre d'affaires Hardware & Systems Solutions et Maintenance & PRS.

Les frais commerciaux et administratifs évoluent favorablement en 2009 en valeur absolue. Ils restent néanmoins stables en pourcentage du chiffre d'affaires à 17,7 % compte tenu de la baisse de ce dernier. Après la forte baisse de 2008 les frais administratifs sont en très légère décroissance. Les frais commerciaux quant à eux baissent de 2 %.

EBIT*

L'EBIT du Groupe s'élève à 27,6 millions d'euros, supérieur à l'objectif communiqué pour 2009 de plus de 20 millions d'euros en début d'année relevé à plus de 25 millions d'euros après la clôture semestrielle. Le taux d'EBIT de 2,5 % en 2009 est en baisse de 0,2 point par rapport au taux d'EBIT 2008.

RÉSULTAT NET

(en millions d'euros)	2009	2008
EBIT *	27,6	30,1
% chiffre d'affaires	2,5 %	2,7 %
Produits de cession et autres produits et charges opérationnels	(0,3)	12,6
Coûts de départs transactionnels	(14,4)	(21,8)
Quote-part dans les résultats nets des entreprises associées	-	-
Résultat opérationnel **	13,0	20,9
Autres pertes et gains de change	(2,1)	(3,9)
Frais financiers nets	(6,0)	(3,5)
Impôts	(4,3)	(3,5)
Impôts différés	(0,2)	(11,5)
CRMF ***	1,0	7,3
Part des minoritaires	0,0	(0,1)
RÉSULTAT NET PART DU GROUPE	1,4	5,6

* L'EBIT (Earnings Before Interest and Taxes) correspond au résultat avant impôts, autres produits et charges opérationnels et financiers et quote-part des sociétés associées, tel que présenté au compte de résultat.

** Y compris quote-part dans le résultat des entreprises associées.

*** CRMF : Clause de retour à meilleure fortune.

Les produits de cession et autres produits et charges opérationnels non récurrents sont constitués principalement :

- (i) de la reprise de provisions sur des litiges anciens, dont les risques ont été réévalués (4,8 millions d'euros) ;
- (ii) de la dépréciation des écarts d'acquisition des sociétés Siconet en Espagne et CSB en Belgique (3,6 millions d'euros), les tests de dépréciation réalisés montrant que la valeur de ces sociétés, notamment compte tenu de la crise économique, s'était détériorée depuis leur achat ;
- (iii) des coûts comptabilisés en 2009 ayant trait au projet d'acquisition de la société Amesys et de ses filiales (1,8 million d'euros) ;
- (iv) de la dépréciation du stock d'encours de la filiale Siconet en Espagne (1,7 million d'euros) ;
- (v) d'une charge liée à la dissolution du fonds de pension en Irlande (0,4 million d'euros) ;
- (vi) de divers charges, profits et reprises de provisions (impact favorable de 2,3 millions d'euros).

* L'EBIT (Earnings Before Interest and Taxes) correspond au résultat avant impôts, autres produits et charges opérationnels et financiers et quote-part des sociétés associées tel que présenté au compte de résultat.

Les coûts des départs transactionnels en France et à l'étranger, nets de reprises de provisions liés à d'anciennes opérations de départs n'ayant pas donné lieu à l'intégralité des versements prévus à l'origine, représentent 14,4 millions d'euros.

Les autres pertes et gains de change représentent la part non opérationnelle des opérations de change liées à la position financière du Groupe.

En 2009 les frais financiers nets s'élèvent à 6,0 millions d'euros, la baisse des taux ayant eu pour conséquence moins de produits financiers, et la charge d'impôts à 4,3 millions d'euros.

La provision pour Clause de retour à meilleure fortune, dont bénéficie l'État français, est passée de 19,4 millions d'euros à fin 2008 à 15,1 millions d'euros après le versement de 4,3 millions d'euros au

titre de l'exercice 2008 ; elle a été ajustée à la baisse à 14,1 millions d'euros fin 2009, suite à la révision du plan stratégique. Les impôts différés actifs ont été ajustés pour la partie reliée à la CRMF. Ils ont ainsi évolué de 16,5 millions d'euros fin 2008 à 16,2 millions d'euros fin 2009.

En 2009, les critères de remboursement de la CRMF ont été remplis pour la deuxième année consécutive. Bull devra donc payer à l'État français un montant de l'ordre de 2,9 millions d'euros au titre des résultats de 2009 après l'assemblée générale qui approuvera les comptes de l'exercice.

Le résultat net du Groupe s'établit ainsi en profit à 1,4 million d'euros.

Le détail des différents postes figure dans l'annexe aux comptes consolidés.

SITUATION DE TRÉSORERIE

Trésorerie brute

(en millions d'euros)	2009	2008
Trésorerie et équivalents de trésorerie	299,1	288,9
Comptes de garantie	39,7	55,2
TRÉSORERIE BRUTE	338,8	344,1

La trésorerie disponible (« Trésorerie et équivalents de trésorerie ») est constituée principalement de placements en OPCVM monétaires, et de certificats de dépôt d'une durée maximum de 3 mois.

Les comptes de garantie sont constitués d'une part des comptes de garantie liés aux programmes de cession de créances, d'autre part, aux dépôts requis par les banques garantissant certaines opérations commerciales ou financières. Ils constituent une part non immédiatement disponible de la trésorerie.

Tableau de financement

(en millions d'euros)	2009	2008
EBIT	27,6	30,1
Amortissements	13,8	13,4
Investissements (opérationnels)	(18,4)	(14,4)
Variation du besoin en fonds de roulement	(2,4)	5,4
Frais financiers payés	(6,0)	(3,5)
Impôts	(4,3)	(3,5)
(A) Flux provenant des opérations courantes	10,3	27,5
(B) Flux non récurrents	(27,3)	(16,2)
S/total (A) + (B)	(17,0)	11,3
(C) Cession de créances Bull SAS du 31/12/2008	-	98,5
FLUX TOTAL DE TRÉSORERIE (A) + (B) + (C)	(17,0)	109,8
Augmentation de capital (minoritaires)		
Augmentation (diminution) de la dette	11,7	(98,0)
Augmentation / (diminution) de la trésorerie	(5,2)	11,8

Au cours de l'exercice 2009, le Groupe a consommé 17 millions d'euros de trésorerie nette, les opérations courantes générant quant à elles 10,3 millions d'euros.

Bull SAS a mis en place un nouveau contrat d'affacturage au 31 décembre 2008. Ce contrat donne lieu à des cessions de créances sans recours, qui remplissent les critères de l'IAS 39 justifiant leur décomptabilisation : ces créances clients, et le financement correspondant, ne figurent pas au bilan.

Le flux résultant de la cession sans recours du 31 décembre 2008 a été mentionné sur une ligne à part. Il correspond en effet à l'impact ponctuel de la mise en place de ce nouveau contrat.

Le flux d'encaissements est désormais celui généré par le financement de l'affactureur, qui intervient au moment où les créances sont cédées, c'est-à-dire à la facturation. Les encaissements clients correspondant aux créances cédées constituent un flux au profit de l'affactureur.

Les flux de trésorerie non récurrents sont constitués principalement des compléments de prix des sociétés CSB Consulting, Siconet, et AMG.net pour 7,9 millions d'euros, et de 16,6 millions d'euros de dépenses liées aux départs transactionnels.

En 2009, la trésorerie brute du Groupe a diminué de 5,2 millions d'euros.

Les différences principales avec le tableau de la page 64 correspondent :

- a) aux frais des départs transactionnels (16,6 millions d'euros), traités comme des éléments non récurrents dans le tableau ci-dessus, alors qu'ils figurent dans les flux de trésorerie générés/requis par l'activité du tableau de la page 64 ;
- b) aux investissements opérationnels (18,4 millions d'euros) inclus ici dans les opérations courantes alors qu'isolés dans le tableau de la page 64 ;
- c) à la diminution des comptes de garantie (23,0 millions d'euros – voir tableau de la trésorerie brute ci-dessus) sans impact au niveau de la variation de la trésorerie brute présentée ci-dessus mais considérée comme flux de trésorerie générés/requis par l'activité dans le tableau de la page 64 ;
- d) aux dépôts requis par les banques garantissant certains emprunts (7,5 millions d'euros) considérés dans les flux de trésorerie générés/requis par les financements dans le tableau de la page 64 ;
- e) aux frais financiers opérationnels nets (6,0 millions d'euros) considérés dans les flux de trésorerie générés/requis par les financements dans le tableau de la page 64 ;
- f) à une conversion en euros des flux en devises étrangères faite en utilisant un taux moyen sur l'année dans le tableau de la page 66 ainsi que d'autres ajustements représentant 5,4 millions d'euros sur l'ensemble des flux de trésorerie générés/requis par l'activité dans le tableau de la page 64 .

Trésorerie nette

(en millions d'euros)	2009	2008
Trésorerie brute	338,8	344,1
Financement de créances commerciales	(9,4)	(21,1)
Financement de créances locatives	(12,4)	(6,2)
Emprunts bancaires	(24,4)	(7,1)
Emprunts obligataires	(7,2)	(7,2)
Total Endettement	(53,4)	(41,7)
TRÉSORERIE NETTE	285,4	302,4

L'endettement financier du Groupe est composé notamment de cessions de créances commerciales avec recours à hauteur de 9,4 millions d'euros et de financements externes auxquels sont adossés des contrats de location de matériel en France et à l'étranger à hauteur de 12,4 millions d'euros. Il s'agit donc de financements assis sur des actifs du Groupe.

Par ailleurs, le Groupe a mis en place en juillet 2009 un prêt bancaire à moyen terme d'un montant de 15 millions d'euros, destiné à contribuer au financement de futures acquisitions.

Le détail de ces engagements (répartition, conditions, maturité) figure dans les notes annexes aux comptes consolidés.

Dettes fournisseurs

Par ancienneté, la valeur des dettes fournisseurs se détaille ainsi (pour la société mère) :

(en millions d'euros)	2009	2008
Dettes fournisseurs non échues	0,3	0,2
Échues depuis moins de 30 jours	-	-
Échues depuis plus de 30 et moins de 60 jours	-	-
Échues depuis plus de 61 et moins de 90 jours	-	-
Échues depuis plus de 91 et moins de 180 jours	-	-
Échues depuis plus de 181 et moins de 360 jours	0,1	-
Échues depuis plus d'un an	-	-
TOTAL	0,4	0,2



COMMENTAIRES SUR L'EXERCICE

RÉSULTATS DU GROUPE

ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Au cours du deuxième semestre 2009, le Groupe est entré en discussion avec la société Crescendo Industries pour l'acquisition de la société Amesys et de ses filiales, leader européen dans les systèmes critiques et sécuritaires.

Lors de sa réunion le 18 janvier 2010, l'assemblée générale des actionnaires de Bull a massivement approuvé l'apport à Bull par Crescendo Industries du groupe Amesys. La transaction permettra à Bull de devenir un leader européen des solutions de traitement informatique à grande échelle pour les systèmes critiques et sécuritaires en combinant d'une part, le savoir-faire du groupe Amesys dans le traitement du signal en temps réel et, d'autre part, l'expertise de Bull dans le traitement, l'analyse et l'exploitation des informations comme le calcul haute performance, le stockage ainsi que les services d'infrastructure et d'infogérance associés. L'assemblée générale a également approuvé l'augmentation du capital social au profit de Crescendo Industries, actionnaire du groupe Amesys. Crescendo Industries est ainsi devenu l'actionnaire de référence de Bull avec une participation de 19,87 % après l'opération. Un versement en numéraire à Crescendo Industries de 39,2 millions d'euros a également été effectué lors de la finalisation de l'opération le 18 janvier 2010. Un ajustement sera effectué en fonction de la trésorerie nette du groupe Amesys au 31 décembre 2009.

L'assemblée générale a également approuvé les nominations, au conseil d'administration de Bull, d'une part de Crescendo Industries, représentée par son Président-directeur général Philippe Vannier et, d'autre part de Dominique Lesourd. Philippe Vannier est responsable de l'activité « Sécurité et systèmes critiques ». Dominique Lesourd est actionnaire de Crescendo Industries, sans rôle opérationnel.

L'opération se traduit par l'intégration du groupe Amesys dans le périmètre de consolidation du groupe Bull à compter du 1^{er} janvier 2010 et, sur le plan organisationnel, par la création d'une nouvelle division au sein de Bull, nommée « Sécurité et systèmes critiques » dirigée par l'équipe d'Amesys et dont les activités d'Amesys sont le socle.

Par courrier en date du 21 janvier 2010, Bull a adressé à l'AMF, au titre de la conclusion d'une convention visée par l'article L.233-11 du Code de commerce, un accord de gouvernance signé le 18 janvier 2010 entre Bull, Crescendo Industries et les actionnaires de Crescendo Industries (Décision n° 210C0108 en date du 27 janvier 2010). L'accord vise notamment à arrêter les règles relatives à la détention des actions Bull par Crescendo Industries et à la gouvernance de Bull. Les parties avaient publié leur intention de conclure l'accord de gouvernance, ainsi que les clauses principales le composant, dans le document de présentation de l'opération d'apport enregistré auprès de l'AMF sous le numéro E.10-001 en date du 4 janvier 2010. De plus amples informations sont disponibles sur le site Internet de l'AMF : <http://www.amf-france.org> ou sur le site Internet de Bull : <http://www.bull.fr>.

En date du 22 janvier 2010, Crescendo Industries a informé Bull, ainsi que l'AMF, de son franchissement à la hausse du seuil des 20% du capital de la Société suite à l'acquisition de 157 500 actions Bull sur le marché. À la suite de cette acquisition de titres, Crescendo Industries déclare détenir 24 157 500 actions, soit 20,0001% du capital social.

PERSPECTIVES

Le groupe Bull n'anticipe pas de reprise de la conjoncture économique avant le second semestre 2010. Dans cet environnement qui reste difficile sur le court terme, l'objectif d'EBIT est compris entre 35 et 40 millions d'euros pour l'exercice 2010. Cet objectif est celui du nouveau périmètre du Groupe suite à l'acquisition d'Amesys. Il ne tient pas compte des impacts liés à l'allocation des écarts d'acquisition d'Amesys qui seront déterminés en 2010.

L'objectif d'EBIT fixé pour le deuxième semestre est supérieur à celui du premier. Les facteurs clé permettant d'atteindre cet objectif seront l'amélioration de la marge des activités Services & Solutions, la croissance des ventes *Extreme Computing* ainsi que le succès de l'intégration d'Amesys.

3.3 RÉSULTATS DE LA SOCIÉTÉ

Bull, société mère du Groupe, a réalisé un profit net de 15,9 millions d'euros pour l'exercice 2009 par rapport à un profit de 6,5 millions d'euros l'année précédente.

En 2009, ce résultat provient principalement des éléments suivants :

<i>(en millions d'euros)</i>	Montants
Impact des résultats des filiales de Bull sur le résultat de la société mère, nets des dividendes reçus	4,8
Résultat net des produits et charges financiers	2,9
Reprise de provision de la CRMF	1,0
Écart de change	9,6
Autres produits et charges	(2,4)
TOTAL	15,9

Les capitaux propres de Bull, après le profit de l'année 2009, s'élèvent à 88,2 millions d'euros, ils étaient de 72,3 millions d'euros au 31 décembre 2008. Bull n'a pas distribué de dividendes au titre

des trois derniers exercices et n'escompte pas en distribuer dans un futur proche, afin de privilégier le financement de sa croissance.

Les résultats des principales filiales de Bull pour 2009 sont résumés ci-après :

<i>(en millions d'euros)</i>	Capital	Réserves	Chiffre d'affaires	Résultat net 2009	Quote-part du capital détenue %	Valeurs d'inventaire des titres détenus
Bull SAS consolidé	36	19	712	7	100	64
Bull International S.A.S consolidé	10	42	463	(5)	100	37
Bull Data Systems Inc. consolidé	-	2	31	5	100	6

3.4 ÉVOLUTION DE L'OFFRE

2009 aura été l'année de nouveaux enrichissements majeurs de l'offre, notamment sur les trois vecteurs de croissance : le Calcul haute performance, le stockage sécurisé/Bio Data Center et les activités de services. Ceux-ci illustrent la capacité du Groupe à relever les défis technologiques les plus ambitieux. Parmi les annonces majeures, on peut citer tout particulièrement :

myVMBox : solution de virtualisation à la carte pour les centres de données. Dans le cadre de son offre Bio Data Center, Bull a lancé en février 2009 myVMBox, une solution de virtualisation à la carte, conçue pour les entreprises et les administrations qui souhaitent rationaliser au meilleur coût leurs infrastructures et leurs applications. myVMBox est une solution bâtie selon les besoins de chaque client sur des serveurs Bull NovaScale, le stockage Bull StoreWay, l'offre VMware Infrastructure, ainsi qu'une plate-forme d'administration supportant VMware vCenter et Bull System Manager. L'ensemble est configurable en fonction du profil des applications à virtualiser, de la volumétrie des données associées et peut s'intégrer dans un Plan de Reprise d'Activités (PRA). Bull a conçu myVMBox pour libérer l'entreprise de nombreuses contraintes qui sont autant de coûts directs ou indirects : choix et test des composants, dimensionnement des serveurs et intégration des éléments matériels et logiciels en fonction des besoins spécifiques et des usages. Avec myVMBox, les entreprises disposent désormais d'une solution de virtualisation complète, flexible et facile à mettre en œuvre.

StoreWay : des services haut de gamme d'audit et de conseil en stockage. Bull et GlassHouse Technologies, société leader dans les services et le conseil pour les infrastructures informatiques, ont conclu en mars un accord stratégique visant à offrir conjointement des services de conseil en stockage dans toute l'Europe. Aux termes de cet accord, Bull utilisera les outils et les méthodes de GlassHouse au sein d'un nouveau pôle de sa division d'intégration de stockage StoreWay. Les nouveaux services d'audit permettront aux entreprises d'identifier et de quantifier les économies et les bénéfices qu'elles pourront tirer des technologies optimisant leur stockage. Associant expertise dans le stockage, méthodologie et outils, ces services proposent des conseils pragmatiques visant à offrir des bénéfices rapidement mesurables, dans le cadre d'un engagement contractuel. Ces prestations viennent compléter l'offre de services de stockage déjà proposée par Bull qui inclut notamment des services de conception, de mise en œuvre et de support. Elles permettent à Bull de renforcer son positionnement de leader européen de l'intégration en matière de stockage, avec une offre allant de l'audit à l'exploitation.

Les « Essentiels Open Source » : 20 solutions immédiatement opérationnelles pour réduire les coûts logiciels et renforcer la compétitivité des entreprises en période de crise. Avec les Essentiels Open Source, qui associent une sélection des solutions libres incontournables et des services de support industriels, Bull offre une réponse concrète aux DSI qui souhaitent s'appuyer facilement sur les logiciels Open Source. Bull a sélectionné dans les essentiels Open Source les 20 solutions majeures du marché pour répondre aux grands besoins d'entreprise : décisionnel, gestion de processus (BPM), portail/gestion de contenu, bases de données, services d'infrastructure, administration et développement. Sur chacune de ces solutions, matures et éprouvées, Bull propose un support clé en main, permettant de bénéficier de la même qualité de service qu'avec un logiciel propriétaire comparable, pour un coût total de possession (TCO) de 60 % inférieur en moyenne.

Nouveaux serveurs Escala : de nouveaux serveurs d'entrée de gamme éco-efficaces pour réduire les coûts des infrastructures distribuées. En mai, Bull a annoncé de nouveaux serveurs Escala d'entrée de gamme pour aider les Directions Informatiques à abaisser les coûts de fonctionnement et la dépense énergétique des infrastructures distribuées. Ces serveurs partagent les mêmes fonctionnalités avancées de virtualisation basées sur la technologie processeurs POWER6, auparavant réservée aux serveurs Escala haut de gamme. Facilement administrables, dotés d'une haute efficacité énergétique, ils renforcent l'offre Bio Data Center de Bull pour des technologies numériques éco-efficaces. Bull a activement participé à la conception et validation de ces serveurs dans le cadre du programme de R&D qui associe Bull et IBM depuis de longues années.

« Ready-To-Go SSO » : une édition d'entrée de gamme en Single Sign-On. En mai, Bull Evidian, le leader européen de la gestion des identités et des accès, a annoncé la disponibilité de Ready-To-Go SSO, une édition d'entrée de son logiciel d'authentification unique (Enterprise SSO) destinée à accélérer le déploiement de la fonction SSO dans l'entreprise. Spécialement étudiée pour des organisations de quelques centaines à plusieurs milliers d'utilisateurs, l'édition Ready-To-Go SSO offre toutes les fonctionnalités d'un produit de SSO leader. Elle permet d'évoluer naturellement, dans le cadre d'un changement de périmètre, vers l'édition complète Enterprise SSO. À l'instar de l'édition complète IAM Suite 8, l'édition Ready-To-Go SSO facilite considérablement la conformité aux normes telles que PCI DSS, ISO 27001 ou aux lois sur la confidentialité médicale.

bullx : des supercalculateurs qui ouvrent une nouvelle voie à l'Extreme computing. En juin, Bull a lancé le supercalculateur bullx, le premier supercalculateur européen entièrement dédié à l'Extreme Computing. Conçu par des spécialistes en relation étroite avec de grands clients, bullx s'inscrit dans la stratégie de Bull visant à devenir l'un des 3 leaders de l'Extreme Computing dans le monde et le premier en Europe. Avec sa gamme bullx, Bull repousse encore les limites en relevant 3 défis : ceux de l'énergie, de la puissance et de l'exploitation. Le choix des composants tout comme l'architecture de bullx ont été guidés par sa vocation : être le meilleur instrument pour l'innovation. Eco-efficace, ultra dense et ultra performant, bullx a été créé spécifiquement pour le calcul intensif, par la plus grande équipe d'experts de l'Extreme Computing en Europe, représentant avec plus de 500 experts dédiés une somme de compétences sans équivalent. Reposant sur des standards, intégrant les meilleurs logiciels Open Source du marché, bullx a été entièrement conçu pour la mise en œuvre et la production d'environnements de production, très fiables et très robustes. Lors du salon Supercomputing 2009 qui a réuni à Portland près de 10 000 congressistes, bullx a été désigné meilleur supercalculateur au monde par la rédaction de HPCwire, principale revue internationale dans la simulation numérique et le Calcul haute performance. Au choix de la rédaction s'ajoute celui des lecteurs de HPCwire qui ont classé bullx parmi les 5 nouvelles technologies à suivre.

mobull, conteneurs « plug & boot » de dernière génération pour révolutionner les centres de données. Puissance, très haute densité, flexibilité, rapidité de mise en œuvre, orientation Bio Data Center : avec mobull, Bull libère le data center traditionnel de toutes ses contraintes, en associant containers et hautes technologies. Pour les entreprises, l'augmentation des besoins de puissance de calcul ou de stockage implique en effet de profonds changements d'architecture afin d'augmenter la densité des infrastructures, des serveurs et des unités de stockage. Parallèlement, les besoins en énergie et en climatisation augmentent de façon drastique, tandis que les entreprises cherchent à réduire leurs coûts pour préparer l'après crise. mobull est la réponse



apportée par Bull pour concilier l'ensemble de ces problématiques. Lancé en novembre 2009, le container mobull est un réel centre de données complet de dernière génération, dont les composants permettent d'atteindre une très haute densité, avec une capacité de plus de 160 Tflops sur à peine 30 m². Qu'il s'agisse de déployer un nouveau centre informatique ou d'étendre la puissance de l'existant, les containers mobull permettent de s'affranchir d'investissements lourds en bâtiments comme de nombreuses contraintes réglementaires liées à la construction des unités de refroidissement et d'alimentation d'un *Data Center*. Les containers mobull sont livrés prêts à l'emploi en huit semaines seulement. Avantage de cette évolutivité maximale : la possibilité de repenser l'infrastructure informatique de reprise après sinistre, à proximité et en complément des *Data Center* existants. Bull peut aussi délivrer immédiatement les données et les applications à proximité des lieux d'opérations militaires, gouvernementales, humanitaires ou encore dans des lieux touchés par un sinistre naturel.

NEXT>> : un programme pour aider les entreprises à surmonter la crise tout en relevant les défis demain. Acteur majeur du numérique, Bull a aussi lancé en avril 2009 le programme NEXT>> : une feuille de route concrète et des actions à ROI rapide pour aider les entreprises à relever les défis de la crise et préparer demain. S'appuyant sur la capacité de conseil de Bull dans le domaine de la gestion de l'information (stockage et décisionnel), du Calcul haute performance, de l'Open Source, des technologies vertes et de l'infogérance, les services et solutions du programme NEXT>> sont conçus pour permettre aux entreprises de répondre aux enjeux immédiats de la crise - pilotage renforcé, réduction des coûts, renforcement de

la compétitivité – tout en investissant dans l'avenir. Modulaire, le programme NEXT>> permet aux entreprises de bénéficier d'un retour sur investissement rapide et de leviers de progrès à long terme. Il permet de consolider le présent et d'investir dans l'avenir : un excellent tremplin de sortie de crise.

En 2010, enfin, **l'intégration d'Amesys au sein du groupe Bull** permettra de créer des solutions leaders de traitement informatiques à grande échelle pour les systèmes critiques et sécuritaires en combinant d'une part, le leadership du groupe Amesys dans l'ingénierie des systèmes d'acquisition et de traitement du signal en temps réel ; et d'autre part, l'expertise de Bull, notamment dans le traitement, l'analyse et l'exploitation des informations comme le Calcul haute performance, le stockage ainsi que les services d'infrastructure et d'infogérance associés.



3.5 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À L'ARRÊTÉ DES COMPTES

ATTRIBUTION DE STOCK OPTIONS

Le conseil d'administration du 10 Février 2010 a décidé d'attribuer à Didier Lamouche 200 000 options de souscription d'actions dans le cadre du plan autorisé par l'assemblée générale le 14 mai 2008 au prix d'exercice de 3,45 euros par action.

L'acquisition des options ou *vesting* se fera par quart chaque année, à chaque période anniversaire de la date d'attribution, à condition d'être présent dans l'entreprise conformément aux conditions fixées dans le règlement du Plan d'Attribution. En outre, afin d'être conforme au code de gouvernance AFEP/MEDEF auquel le conseil d'administration a déclaré adhérer, des conditions de performance s'appliqueront à l'acquisition des options. Pour acquérir ses options, Didier Lamouche devra également avoir atteint, à chaque *vesting*, 75 % des objectifs fixés par le conseil d'administration ayant servi à déterminer la rémunération variable au titre de l'exercice écoulé.

Cet objectif sera mesuré annuellement par le conseil d'administration qui fixe la rémunération.

Lors de l'exercice des options, Didier Lamouche conservera en actions 30 % du gain net d'acquisition qui aura été réalisé à l'exercice, et ce pendant toute la durée de ses fonctions de Président-directeur général.

PRIME EXCEPTIONNELLE

Par ailleurs, le conseil d'administration du 10 février 2010 a décidé d'octroyer à Didier Lamouche une prime exceptionnelle de 150 000 euros en 2010 afin de reconnaître la finalisation lors de l'assemblée générale le 18 janvier 2010 de l'acquisition du groupe Amesys et le renforcement de la structure actionnariale de Bull résultant de l'entrée de Crescendo Industries au capital de Bull décidée par la même assemblée.

4

ÉTATS FINANCIERS

4.1 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS	58	
4.2 COMPTES CONSOLIDÉS ET NOTES ANNEXES	60	
4.2.1 Bilan consolidé	60	
4.2.2 Compte de résultat consolidé	62	
4.2.3 Tableau de variation des capitaux propres consolidés	63	
4.2.4 Tableau de flux de trésorerie	64	
4.2.5 Notes annexes aux comptes consolidés	65	
4.2.6 Événements postérieurs à la clôture	97	
4.3 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS	98	
4.4 COMPTES ANNUELS ET NOTES ANNEXES	100	
4.4.1 Bilan	100	
4.4.2 Compte de résultat	102	
4.4.3 Notes annexes aux comptes annuels	104	
4.4.4 Événements postérieurs à l'exercice	119	



4.1 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES CONSOLIDÉS

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société Bull, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes consolidés

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard du référentiel IFRS tel qu'adopté dans l'Union européenne, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2 « Résumé des principes comptables essentiels » de l'annexe qui expose la première application de la norme IFRS 8, segments opérationnels.

II. Justification des appréciations

La crise financière qui s'est progressivement accompagnée d'une crise économique emporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leur activité et de leur financement. Le manque de visibilité sur le futur continue cette année encore à créer des conditions spécifiques pour la préparation des comptes, particulièrement au regard des estimations comptables qui sont requises en application des principes comptables.

C'est dans ce contexte, décrit dans le paragraphe « Recours à des estimations » de l'annexe, que nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance en application de l'article L.823-9 du Code de commerce.

- Comme il est précisé au paragraphe « Recours à des estimations » présenté dans la note 2 « Résumé des principes comptables essentiels » des notes annexes aux comptes consolidés, la direction est conduite, pour arrêter les montants des actifs et passifs figurant au bilan consolidé, à effectuer des estimations et à formuler des hypothèses. Cette note précise que, par définition, les résultats réels sont susceptibles de différer de ces estimations au moment du dénouement des opérations concernées. Parmi les comptes qui sont sujets à des estimations comptables significatives, figurent les impôts différés actifs et la provision constituée pour couvrir le remboursement de l'aide à la restructuration accordée par l'État français.
- Bull présente à l'actif de son bilan des impôts différés actifs pour un montant de 16,2 millions d'euros au 31 décembre 2009 contre 16,5 millions d'euros au 31 décembre 2008, ainsi qu'exposé dans la note 22 « Impôts sur les bénéfices » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à apprécier le caractère approprié de la méthodologie mise en œuvre et les hypothèses sur lesquelles se fonde l'estimation des impôts différés actifs, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de cette estimation par la direction. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de cette estimation.

- Bull présente au passif de son bilan une provision d'un montant de 14,1 millions d'euros au 31 décembre 2009 contre 19,4 millions d'euros au 31 décembre 2008, pour couvrir le remboursement partiel de l'aide à la restructuration accordée par l'État français et assortie d'une clause de retour à meilleure fortune, tel que décrit dans la note 15 « Provision pour clause de retour à meilleure fortune » de l'annexe.

Nos travaux ont consisté à examiner les hypothèses sur lesquelles se fonde cette estimation, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de cette estimation par la direction. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de cette estimation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.



III. Vérification spécifique

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au Groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 24 mars 2010

Les commissaires aux comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Deloitte & Associés

Vincent Papazian

Albert Aïdan



ÉTATS FINANCIERS

COMPTES CONSOLIDÉS ET NOTES ANNEXES

4.2 COMPTES CONSOLIDÉS ET NOTES ANNEXES

4.2.1 BILAN CONSOLIDÉ

ACTIF

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Au 31 décembre	
		2009	2008
Actifs non courants			
Immobilisations incorporelles		4,3	6,2
Immobilisations corporelles	(4)	43,7	39,1
Écarts d'acquisition	(5)	53,0	57,4
Actifs financiers non courants	(6)	14,2	13,4
Impôts différés - actif	(22)	16,2	16,5
Total actifs non courants		131,4	132,6
Actifs courants			
Stocks et encours	(7)	51,1	48,9
Créances clients	(8)	112,5	157,2
Autres actifs courants	(9)	61,4	88,4
Placements en garantie		16,8	9,9
Trésorerie et équivalents de trésorerie		299,1	288,9
Total actifs courants		540,9	593,3
Actifs non courants détenus en vue de la vente	(10)	-	1,1
TOTAL DE L'ACTIF		672,3	727,0

PASSIF

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	Au 31 décembre	
		2009	2008
Capitaux propres			
Capital	(11)	9,7	9,7
Réserves liées au capital	(12)	270,0	268,1
Réserves de conversion		(6,1)	(4,2)
Réserves de réévaluation		2,2	1,8
Résultat accumulé non distribué		(178,4)	(179,8)
Capitaux propres		97,4	95,6
Dont :			
■ part du Groupe		97,3	95,5
■ intérêts minoritaire	(13)	0,1	0,1
Emprunts et passifs financiers non courants	(14)	29,5	10,0
Provision pour Clause de retour à meilleure fortune	(15)	14,1	19,4
Provision pour avantages postérieurs à l'emploi	(16)	95,8	95,0
Provisions	(17)	22,5	25,3
Impôts différés – passif	(22)	0,7	0,9
Total passifs non courants hors capitaux propres		162,6	150,6
Passifs courants			
Dettes fournisseurs		170,5	204,7
Clients : avances et acomptes reçus		17,1	12,8
Impôts à payer sur les bénéfices		6,9	6,0
Provision pour avantages postérieurs à l'emploi		8,4	7,6
Produits perçus d'avance		0,7	0,6
Provisions	(18)	44,9	58,9
Autres passifs courants	(18)	141,8	156,3
Emprunts et passifs financiers courants	(14)	22,0	31,7
Total passifs courants		412,3	478,6
Passifs non courants détenus en vue de la vente	(10)	-	2,2
TOTAL DU PASSIF		672,3	727,0

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

4.2.2 COMPTE DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre

<i>(en millions d'euros)</i>	Notes	2009	2008
Activités ordinaires			
Hardware & Systems Solutions		357,7	338,1
Fulfillment & Third Party Products		76,9	102,7
Maintenance & Product Related Services (PRS)		192,1	197,8
Services & Solutions		483,2	494,2
Produits des activités ordinaires		1 109,9	1 132,8
Coûts des produits et services vendus		(863,6)	(877,9)
Marge brute		246,3	254,9
Frais de Recherche et Développement		(21,0)	(23,0)
Frais commerciaux		(123,7)	(126,2)
Frais administratifs		(73,2)	(73,8)
Résultat de change sur flux opérationnels		(0,8)	(1,8)
Résultat avant impôts, autres produits et charges opérationnels et financiers		27,6	30,1
Autres produits opérationnels	(21)	7,6	16,3
Autres charges opérationnelles	(21)	(22,2)	(25,5)
Quote-part dans les résultats nets des entreprises associées	(23)	-	-
Résultat opérationnel		13,0	20,9
Résultat de change sur flux financiers		(2,1)	(4,0)
Charges de financement		(10,5)	(13,7)
Produits de financement		4,5	10,2
Résultat avant impôts et clause de retour à meilleure fortune		4,9	13,4
Impôts sur les bénéfices	(22)	(4,3)	(3,5)
Impôts différés	(22)	(0,2)	(11,5)
Provision pour clause de retour à meilleure fortune	(15)	1,0	7,3
RÉSULTAT NET		1,4	5,7
Dont :			
■ part du Groupe		1,4	5,6
■ part minoritaire		-	0,1
Résultat de base par action	(24)	0,01	0,06
Nombre moyen pondéré d'actions <i>(en milliers)</i>		96 786 647	96 786 647
Résultat dilué par action	(24)	0,01	0,06
Nombre potentiel d'actions		99 660 509	96 792 509

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

■ RÉSULTAT GLOBAL CONSOLIDÉ

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre

(en millions d'euros)	2009	2008
Résultat net	1,4	5,7
Écarts de conversion	(1,9)	12,0
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	0,4	(0,4)
Produits et charges directement comptabilisés en capitaux propres	(1,5)	11,6
Résultat global consolidé	(0,1)	17,3
Attribuable :		
■ au Groupe	(0,1)	17,2
■ aux minoritaires	-	0,1

4.2.3 TABLEAU DE VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDÉS

Pour les années 2008 et 2009

(en millions d'euros)	Capital émis	Réserves liées au capital	Réserves de conversions	Autres réserves	Résultat accumulé non distribué	Sous-total	Minoritaires	TOTAL
Solde au 1^{er} janvier 2008	9,7	266,5	(16,2)	2,2	(185,4)	76,8	-	76,8
Réserves de conversion	-	-	12,0	-	-	12,0	-	12,0
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	(0,4)	-	(0,4)	-	(0,4)
Total des produits et charges comptabilisés directement dans les capitaux propres	-	-	12,0	(0,4)	-	11,6	-	11,6
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	5,6	5,6	-	5,6
Total des profits/(pertes) nets de l'exercice	-	-	12,0	(0,4)	5,6	17,2	-	17,2
Minoritaires	-	-	-	-	-	-	0,1	0,1
Actions d'autocontrôle	-	0,1	-	-	-	0,1	-	0,1
Paiement sous forme d'actions	-	1,5	-	-	-	1,5	-	1,5
Arrondis	-	-	-	-	(0,1)	(0,1)	-	(0,1)
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2008	9,7	268,1	(4,2)	1,8	(179,9)	95,5	0,1	95,6
Solde au 1^{er} janvier 2009	9,7	268,1	(4,2)	1,8	(179,9)	95,5	0,1	95,6
Réserves de conversion	-	-	(1,9)	-	-	(1,9)	-	(1,9)
Variation de la juste valeur des actifs financiers disponibles à la vente	-	-	-	0,4	-	0,4	-	0,4
Total des produits et charges comptabilisés directement dans les capitaux propres	-	-	(1,9)	0,4	-	(1,5)	-	(1,5)
Résultat net de l'exercice	-	-	-	-	1,4	1,4	-	1,4
Total des profits/(pertes) nets de l'exercice	-	-	(1,9)	0,4	1,4	(0,1)	-	(0,1)
Actions d'autocontrôle	-	0,8	-	-	-	0,8	-	0,8
Paiement sous forme d'actions	-	1,1	-	-	-	1,1	-	1,1
SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2009	9,7	270,0	(6,1)	2,2	(178,5)	97,3	0,1	97,4

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

4.2.4 TABLEAU DE FLUX DE TRÉSORERIE

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre

(en millions d'euros)	2009	2008
Trésorerie et équivalents de trésorerie début d'exercice	288,9	288,0
Résultat net part du Groupe	1,4	5,6
Intérêts minoritaires (participation non contrôlante)	-	0,1
Élimination des charges et produits sans incidence sur la trésorerie ou non liés à l'activité		
■ Amortissements	13,7	13,8
■ Provisions pour perte de valeur d'actifs corporels	-	(0,3)
■ Dépréciation écarts d'acquisition	3,6	2,5
■ Provisions	(17,5)	(8,8)
■ Provision pour Clause de retour à meilleure fortune	(5,3)	(7,3)
■ Coûts et produits de financement	6,0	3,4
■ Impôts différés	0,1	12,4
■ Charge d'impôts courants	4,2	3,5
■ Paiements effectués au titre de l'impôt sur les sociétés	(2,8)	(7,9)
■ Encaissement au titre du crédit impôt-recherche	15,8	2,5
■ Charge de rémunération des plans de stock-options	1,0	1,5
■ (Plus)/Moins-values sur cession d'immobilisations	(0,5)	(24,3)
■ Quote-part des résultats des entreprises associées	-	-
■ (Augmentation)/Diminution des placements en garantie	0,6	(5,4)
Variation du besoin en fond de roulement lié à l'activité		
■ Clients et avances clients	48,8	99,4
■ Autres actifs courants	14,1	(32,5)
■ Stocks en encours	(1,9)	4,5
■ Fournisseurs, avances et acomptes fournisseurs	(24,9)	1,6
■ Autres passifs courants	(20,8)	31,5
Flux de trésorerie générés/(requis) par l'activité	35,6	95,8
Acquisitions d'autres immobilisations corporelles et incorporelles	(17,0)	(14,0)
Produits résultant de la vente d'immobilisations corporelles et incorporelles	1,6	16,7
Variation nette des autres actifs financiers	(0,3)	13,9
Incidence des variations de périmètre	(7,9)	(20,5)
Flux de trésorerie générés/(requis) par les investissements	(23,6)	(3,9)
Actions auto détenues	0,8	-
Variation nette des dettes à long et moyen terme	19,4	(1,8)
(Augmentation)/Diminution des placements en garantie	(7,5)	-
Variation nette des emprunts à court terme	(8,0)	(95,1)
Coûts et produits de financement *	(6,0)	(3,4)
Flux de trésorerie générés/(requis) par les financements	(1,3)	(100,3)
Effets des variations de taux de change	(0,5)	9,3
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE EN FIN D'EXERCICE	299,1	288,9
* Dont paiements effectués au titre des intérêts d'emprunts.	(3,3)	(5,6)

Les flux de chaque rubrique de transactions en devises sont déterminés dans la devise de chaque pays, puis convertis en euros utilisant un taux moyen sur l'année. La différence de conversion avec les calculs retenus pour le bilan et le compte de résultat est reportée

dans la ligne « Effet des variations de taux de change » qui regroupe ainsi l'ensemble des différences de chaque rubrique.

Les notes annexes font partie intégrante des comptes consolidés.

4.2.5 NOTES ANNEXES AUX COMPTES CONSOLIDÉS



Sommaire

NOTE 1	ORGANISATION	66
NOTE 2	RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES ESSENTIELS	66
NOTE 3	VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE	70
NOTE 4	IMMOBILISATIONS CORPORELLES	71
NOTE 5	ÉCARTS D'ACQUISITION	72
NOTE 6	ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS	73
NOTE 7	STOCKS ET ENCOURS	73
NOTE 8	CRÉANCES CLIENTS	73
NOTE 9	AUTRES ACTIFS COURANTS	76
NOTE 10	ACTIFS ET PASSIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE	76
NOTE 11	CAPITAL	76
NOTE 12	RÉSERVES LIÉES AU CAPITAL	76
NOTE 13	INTÉRÊTS MINORITAIRES	76
NOTE 14	EMPRUNTS ET PASSIFS FINANCIERS	77
NOTE 15	PROVISION POUR CLAUSE DE RETOUR À MEILLEURE FORTUNE	78
NOTE 16	AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI	78
NOTE 17	PROVISIONS NON COURANTES	82
NOTE 18	PROVISIONS COURANTES ET AUTRES PASSIFS COURANTS	82
NOTE 19	INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS	83
NOTE 20	CONCENTRATION DE RISQUE DE CRÉDIT SUR UN TIERS	85
NOTE 21	AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS	85
NOTE 22	IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	86
NOTE 23	RÉSULTATS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES	87
NOTE 24	RÉSULTAT PAR ACTION	87
NOTE 25	RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS, FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIF DU GROUPE	87
NOTE 26	PLAN D'OPTIONS ET PLAN D'ÉPARGNE ENTREPRISE EN ACTIONS	88
NOTE 27	TRANSACTIONS AVEC DES SOCIÉTÉS APPARENTÉES (PARTIES LIÉES)	93
NOTE 28	PASSIFS ÉVENTUELS (ENGAGEMENTS HORS BILAN)	93
NOTE 29	INFORMATION SECTORIELLE	94
NOTE 30	HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DE LEURS RÉSEAUX	96

NOTE 1 ORGANISATION

Les comptes consolidés du groupe Bull comprennent les comptes de Bull, de Bull SAS, de Bull International S.A.S et de Bull Data Systems Inc., ainsi que ceux de leurs filiales.

Sur la base des informations disponibles au 31 décembre 2009, le capital de Bull est détenu à hauteur de 10,1 % par France Telecom, de 3 % par NEC, et de 86,9 % par le public, des salariés de Bull et des fonds d'investissement. Bull détient par ailleurs 0,5 % d'actions en autocontrôle.

Bull, société mère du Groupe, est une société anonyme dont le siège social se situe en France, rue Jean Jaurès, 78340 Les Clayes-sous-Bois. Cette société est cotée en Bourse sur Euronext Paris. Les comptes consolidés de l'exercice clos le 31 décembre 2009 ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 10 février 2010.

NOTE 2 RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES ESSENTIELS

Principes comptables

En application du règlement n° 1606/2002 du Conseil européen adopté le 19 juillet 2002, les comptes consolidés de l'exercice 2009 sont préparés conformément au référentiel IFRS.

Les principes comptables retenus pour l'établissement de ces informations financières résultent de l'application de toutes les normes et interprétations adoptées par l'Union européenne et d'application obligatoire au 31 décembre 2009.

En l'absence de normes ou interprétations applicables à une transaction spécifique, la direction du groupe Bull fait usage de jugement pour définir et appliquer les méthodes comptables qui permettront d'obtenir des informations pertinentes et fiables, de sorte que les états financiers :

- présentent une image fidèle de la situation financière, de la performance financière et des flux de trésorerie du Groupe ;
- traduisent la réalité économique des transactions ;
- soient neutres ;
- soient prudents ; et
- soient complets dans tous leurs aspects significatifs.

Les nouveaux textes publiés par l'IASB et d'application obligatoire en 2009 n'ont pas eu d'effet significatif pour le Groupe :

- IAS 1, Présentation des états financiers ;
- IAS 23, Amendement de la norme IAS 23, coûts d'emprunts ;
- IAS 32 et IAS 1, Instruments financiers avec clause de put et obligations liées à une liquidation ;
- IFRS 2, Conditions d'acquisition et d'annulations ;
- Amendement IFRS 7, Amélioration des informations à fournir sur les instruments financiers ;
- IFRS 8, Segments opérationnels ;
- IFRIC 13, Programmes de fidélisation clients ;
- IFRIC 14, Limitation de l'actif au titre de prestations définies, obligations de financement minimum et leur interaction.

À la date d'arrêt des présents états financiers, les nouveaux textes applicables par anticipation et les interprétations suivantes étaient émises :

- IFRS 3 révisée, Regroupement d'entreprises ;

- IAS 27, Consolidation ;
- IAS 39, Éléments pouvant être sélectionnés pour une couverture financière ;
- IFRIC 9 et IAS 39, Dérivés incorporés ;
- IFRIC 12, Accords de concession de services ;
- IFRIC 15, Accords pour la construction immobilière ;
- IFRIC 16, Couverture d'un investissement net dans une opération étrangère ;
- IFRIC 17, Distribution d'actifs autres que de la trésorerie aux investisseurs ;
- IFRIC 18, Transfert d'actifs en provenance des clients.

Le groupe Bull mène actuellement des analyses sur les conséquences pratiques de ces nouveaux textes et les effets de leur application dans les comptes.

Recours à des estimations

L'établissement des comptes consolidés du groupe Bull exige que la direction se fonde sur des hypothèses et qu'elle effectue des estimations qui ont un impact sur les montants qui apparaissent dans les états financiers relatifs aux actifs et aux passifs existants, aux charges et aux produits, aux actifs et passifs éventuels, ainsi que dans les annexes relatives aux comptes annuels consolidés. Le Groupe établit régulièrement des estimations, notamment celles qui ont trait aux créances douteuses, aux provisions pour dépréciation des stocks et encours, aux participations non consolidées, à la valeur comptable des immobilisations incorporelles et corporelles, aux impôts différés actifs (cf. Note 22), à la Clause de retour à meilleure fortune à verser à l'État français (cf. Note 15), aux restructurations, aux engagements de retraite, aux passifs éventuels et aux litiges. Les estimations du Groupe sont fondées sur son expérience passée et sur diverses autres hypothèses qu'il juge raisonnables au vu des circonstances et qui constituent le fondement de l'évaluation d'actifs et de passifs dont la valeur comptable n'est pas immédiatement déterminable d'après d'autres sources.

Les comptes ont été établis dans un contexte de crise économique et financière caractérisé par une difficulté certaine à appréhender les perspectives d'avenir, ce qui prévalait déjà à la clôture de l'exercice clos au 31 décembre 2008.

En raison des incertitudes inhérentes à tout processus d'évaluation, il est donc possible qu'au moment du dénouement des opérations concernées, les résultats réels soient susceptibles de différer de

ces estimations et d'avoir une incidence sur les états financiers des périodes futures. Les estimations utilisées sont détaillées dans les notes correspondantes.

IAS 1 – Présentation des états financiers

Les états financiers sont présentés en application de la norme IAS 1.

IAS 2 – Stocks

En application de la norme IAS 2, les stocks et encours sont évalués au plus bas du prix de revient (principalement selon le principe du premier entré, premier sorti) ou du prix du marché (valeur réalisable nette estimée). Les coûts standard de matière, main d'œuvre et frais généraux des produits fabriqués sont établis en considérant un niveau prévisionnel d'activité et sont ensuite ajustés aux prix de revient réel par le biais des écarts sur coûts de production. Les charges résultant d'une sous-activité sont comptabilisées en coûts des produits et services vendus.

IAS 11 – Contrats de construction

En application de la norme IAS 11, les sociétés du groupe Bull en France comptabilisent leurs contrats de construction (généralement à plus d'un an) selon la méthode de l'avancement. Les autres sociétés du Groupe dont les contrats de construction ne sont pas significatifs utilisent une méthode de points de passage définis contractuellement (« milestones »).

La méthode à l'avancement est fondée sur des indicateurs de développement du projet liés au nombre d'heures ou aux coûts encourus sur les coûts totaux réestimés périodiquement projet par projet.

Dès lors qu'un dépassement des coûts totaux prévisionnels sur la facturation prévue apparaît, il est constitué une provision pour perte à terminaison.

IAS 12 – Impôts différés

Les impôts sur les bénéfices sont comptabilisés dans les états financiers consolidés selon les prescriptions de la norme IAS 12. Cette norme requiert l'enregistrement de charge ou de crédit d'impôt différé pour constater l'effet fiscal des différences de valorisation des actifs ou des passifs entre les comptes consolidés et les comptes préparés pour la détermination des impôts sur les bénéfices.

La valeur comptable des actifs d'impôts différés est revue à chaque date de clôture et est réduite dans la mesure où il n'est plus probable qu'un bénéfice imposable suffisant sera disponible pour permettre d'utiliser l'avantage de tout ou partie de ces actifs d'impôts différés. Les actifs d'impôts différés non comptabilisés sont appréciés à chaque date de clôture et sont reconnus dans la mesure où il devient probable qu'un bénéfice futur permettra de les recouvrer.

Les actifs et passifs d'impôts différés sont évalués aux taux d'impôt dont l'application est attendue sur la période au cours de laquelle l'actif sera réalisé ou le passif réglé, sur la base des taux d'impôt (et réglementations fiscales) qui ont été adoptés ou quasi adoptés à la date de clôture. L'évaluation des impôts différés repose sur la façon dont le Groupe s'attend à recouvrer ou régler la valeur comptable de ses actifs et passifs à la date de clôture.

Les impôts différés ne font pas l'objet d'actualisation.

IAS 16 – Immobilisations corporelles

Les immobilisations corporelles sont comptabilisées à leur coût historique diminué des amortissements. Le coût historique comprend tous les coûts directement attribuables à l'acquisition des actifs concernés. Les amortissements sont calculés selon la méthode de l'amortissement linéaire pratiquée sur la durée d'utilité des actifs. Les constructions et aménagements sont amortis sur dix à vingt ans, le matériel et outillage sur quatre à dix ans et le matériel de location sur cinq ans. Les micro-ordinateurs et les terminaux immobilisés pour usage interne sont amortis sur trois ans. La dotation aux amortissements des immobilisations corporelles est incluse dans le compte de résultat en charge par destination.

En application de la norme IAS 23, les intérêts des emprunts affectés à la construction et à l'acquisition des actifs corporels sont comptabilisés dans le coût de l'actif. Par ailleurs, l'analyse des processus industriels n'a pas révélé d'équipement industriel nécessitant un plan d'amortissement spécifique ou entraînant des grosses réparations désormais traitées comme des composants de la valeur de l'actif.

IAS 17 – Contrats de location

Le groupe Bull applique depuis des années les critères de qualification des contrats de location financement (IAS 17). Ainsi, les contrats non résiliables de location à moyen terme, qui s'étalent en général sur trois à cinq ans, sont comptabilisés comme des ventes pour la valeur actualisée des locations minima à recevoir. Les coûts des produits et services vendus comprennent le coût du matériel loué dans le cadre de tels contrats et une provision pour le montant estimé des coûts et des frais à supporter pendant la durée du contrat.

Il est rappelé que les contrats comptabilisés comme des ventes correspondent à des contrats pour lesquels l'engagement ferme du client sur une période de 36 à 60 mois, en général, conduit à une chaîne de loyers actualisés proches de la valeur de vente qui aurait été concédée au client si celui-ci avait décidé d'acheter.

Les créances dont l'échéance s'étale sur la durée du contrat font, en général, l'objet de financement auprès d'établissements financiers spécialisés. Tous les contrats de financement ont fait l'objet d'un examen et d'une revue des clauses contractuelles afin de se conformer aux critères de comptabilisation de la norme IAS 39.

IAS 18 – Produits des activités ordinaires

Le groupe Bull applique la norme IAS 18 relative à la comptabilisation du chiffre d'affaires.

Le chiffre d'affaires du groupe Bull est constitué par des ventes et des locations de matériel et de logiciel, ainsi que par des prestations de services liées au traitement de l'information sous différentes modalités contractuelles.

Les ventes sont considérées comme étant réalisées lorsque les prestations du groupe Bull ont été exécutées conformément aux clauses contractuelles qui retiennent la livraison ou la mise à disposition du matériel. Généralement, les contrats de vente sont assortis d'une clause de réserve de propriété dans tous les pays où la législation le permet.

Le chiffre d'affaires concernant les redevances de logiciel facturées en une seule fois est enregistré à la mise à disposition du logiciel et en fonction de la réalisation des services contractuellement dus. Les redevances mensuelles sont reconnues en chiffre d'affaires à l'échéance de chaque période.

Les produits provenant des contrats de location sont compris dans le chiffre d'affaires lors de chaque échéance pendant la durée du contrat. Les dotations aux amortissements sont les principaux coûts de ces contrats. Les contrats non résiliables de location à moyen terme, qui s'étalent en général sur trois à cinq ans, sont comptabilisés comme des ventes pour la valeur actualisée des locations minima à recevoir. Les coûts des produits et services vendus comprennent le coût du matériel loué dans le cadre de tels contrats et une provision pour le montant estimé des coûts et des frais à supporter pendant la durée du contrat.

IAS 19 – Avantages du personnel

Le groupe Bull participe à des régimes de retraite, de pré retraite et d'indemnités de départ en application des lois et pratiques des pays dans lesquels il est implanté. Le Groupe offre ces avantages à travers soit des régimes à cotisations définies, soit des régimes à prestations définies.

Dans le cadre des régimes à cotisations définies, le Groupe n'a pas d'autres obligations que le paiement des cotisations ; les cotisations sont comptabilisées en charges lorsqu'elles sont dues.

Dans le cadre des régimes à prestations définies, le Groupe provisionne son obligation au titre des prestations de retraite définies pour ses salariés. Cette obligation est estimée par des actuaires indépendants conformément à la méthode des unités de crédit projetées. Les hypothèses actuarielles utilisées pour déterminer les engagements varient selon les conditions économiques prévalant dans le pays dans lequel le régime est situé.

Les écarts actuariels sont générés par des changements d'hypothèses ou des écarts entre ce qui était anticipé et la façon réelle dont se déroulent les engagements. Ces écarts sont comptabilisés en résultat en application de la méthode du « corridor », qui prévoit l'étalement sur la durée résiduelle de vie active des bénéficiaires des écarts excédant 10 % du plus haut entre la valeur de l'engagement et la valeur des actifs du régime à la clôture.

Le coût des services passés est comptabilisé immédiatement dans la mesure où les avantages sont déjà acquis et, dans le cas contraire, il est amorti selon un mode linéaire sur la durée moyenne restant à courir jusqu'à ce que les avantages soient acquis au personnel.

Le montant comptabilisé au passif au titre de prestations définies est égal au total de la valeur actualisée des obligations au titre des régimes à prestations définies, ajustée des écarts actuariels non comptabilisés, diminuée du coût des services passés non comptabilisés et de la juste valeur des actifs des régimes à la date de clôture.

L'effet des évolutions de l'obligation du Groupe est comptabilisé en résultat opérationnel, à l'exception des composantes financières liées aux effets de désactualisation et de rendement des actifs de couverture.

Les autres avantages à long terme (médailles du travail, couvertures médicales, assurances - prévoyance) sont également évalués sur la base d'hypothèses actuarielles et provisionnés dans les comptes du groupe Bull.

IAS 21 – Conversion

Les états financiers des sociétés étrangères inclus dans les états financiers consolidés sont convertis selon les principes de la norme IAS 21 qui peuvent être résumés ainsi :

- les éléments d'actif et de passif ainsi que les amortissements correspondants sont convertis au taux de change en vigueur à la clôture de l'exercice ;

- les comptes de résultat sont convertis au taux moyen mensuel.

Les écarts résultant de cette conversion sont enregistrés pour la part du Groupe dans un compte intitulé « Écart de conversion » inclus dans les capitaux propres.

Les créances et dettes libellées en monnaies étrangères sont converties en fin d'exercice au cours de clôture et les différences de change, réalisées ou latentes, résultant de la conversion des transactions en monnaies étrangères sont incluses dans le résultat de l'exercice.

IAS 27, 28 et 31 – Consolidation

Les méthodes de consolidation suivies par le groupe Bull sont en accord avec les normes relatives au périmètre et aux méthodes de consolidation (IAS 27, 28 et 31).

Les principes et méthodes comptables du groupe Bull sont détaillés dans un manuel comptable diffusé à l'ensemble des sociétés appartenant au Groupe. Ce manuel et les procédures de suivi en assurent une application uniforme au sein du groupe Bull.

Les filiales dans lesquelles Bull détient directement ou indirectement le contrôle exclusif sont consolidées par intégration globale.

Les entreprises associées, dans lesquelles le groupe Bull exerce une influence notable sont consolidées par mise en équivalence.

Le groupe Bull n'a pas de filiales détenues conjointement avec une société ou un groupe tiers qui aurait pu entraîner un choix entre la méthode proportionnelle et la méthode de mise en équivalence.

IAS 32 et 39 – Instruments Financiers

La trésorerie comprend les fonds en caisse et les dépôts à vue.

Les équivalents de trésorerie sont les placements à court terme, très liquides qui sont facilement convertibles en un montant connu de trésorerie et qui sont soumis à un risque négligeable de changement de valeur.

AUTRES ACTIFS FINANCIERS

Les titres de participation dans des sociétés non consolidées sont analysés comme des actifs financiers disponibles à la vente conformément à la norme IAS 39. Ils sont évalués à leur juste valeur et les variations de valeur sont comptabilisées dans les capitaux propres. En cas de perte de valeur définitive, le montant de la dépréciation est comptabilisé en résultat de la période.

Les prêts et créances sont comptabilisés au coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif. Ils font l'objet d'une provision pour dépréciation, comptabilisée en résultat, s'il existe une indication objective de perte de valeur.

Le Groupe n'a pas identifié d'actifs financiers répondant aux caractéristiques d'actifs financiers détenus jusqu'à l'échéance définis par la norme IAS 39.

PASSIFS FINANCIERS

À l'exception des instruments dérivés, les emprunts et dettes financières sont évalués au coût amorti sur la base du taux d'intérêt effectif.

INSTRUMENTS DÉRIVÉS

L'ensemble des instruments dérivés est comptabilisé au bilan et est évalué à la juste valeur. La variation de juste valeur des instruments dérivés est enregistrée en résultat de la période, sauf dans les cas de couverture de flux de trésorerie et d'investissement net.

Pour les couvertures de flux de trésorerie et d'investissement net :

- la part efficace de la variation de juste valeur de l'instrument est enregistrée en capitaux propres. Les montants enregistrés en capitaux propres sont repris en compte de résultat symétriquement au mode de comptabilisation des éléments couverts ;
- la part inefficace est enregistrée en résultat.

Les instruments dérivés peuvent être désignés comme instruments de couverture s'ils répondent aux critères de documentation et d'efficacité définis par la norme IAS 39.

Le groupe Bull utilise des instruments dérivés pour réduire une partie de son exposition aux risques de change de nature commerciale, mais a choisi de ne pas appliquer la comptabilité de couverture. Le résultat de ces instruments est enregistré en marge brute.

Le Groupe n'utilise pas d'instruments dérivés pour couvrir son risque de taux, ni pour couvrir ses investissements nets à l'étranger.

INSTRUMENTS HYBRIDES

Les Obligations Convertibles ou Échangeables en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANES) contiennent à la fois une composante de passif financier et une composante de capitaux propres.

À la date de l'émission, la juste valeur de la composante de passif financier est estimée par référence à la valeur des flux de trésorerie contractuels futurs actualisés au taux de marché d'un instrument similaire présentant les mêmes conditions (maturité, flux de trésorerie) mais sans option de conversion en actions.

La composante classée en capitaux propres est déterminée par différence entre le montant émis et la juste valeur du passif financier.

ACTIONS D'AUTOCONTRÔLE

Les actions de Bull, qui sont détenues par la société mère ou l'une de ses filiales intégrées, sont comptabilisées en réduction des capitaux propres pour leur coût d'acquisition. Les résultats de cession de ces actions propres sont comptabilisés en capitaux propres.

DÉCOMPTABILISATION DES ACTIFS FINANCIERS

En général, un actif financier est décomptabilisé, conformément à l'IAS 32 et l'IAS 39, uniquement dans le cas où le Groupe a transféré les flux de trésorerie de cet actif et perd le contrôle de l'actif ou transfère la quasi-totalité des risques et avantages liés à l'actif.

Les actifs significatifs décomptabilisés correspondent principalement aux créances clients de Bull SAS cédées à un établissement financier dans le cadre d'un contrat d'affacturage sans recours signé le 30 décembre 2008. Ces cessions sont examinées de manière approfondie. Les créances ne sont décomptabilisées que si l'analyse technique conclut à un transfert de la quasi-totalité des risques et avantages.

IAS 33 – Résultat par action

Le résultat de base par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, au cours de l'exercice.

Le résultat dilué par action est calculé en divisant le résultat net part du Groupe retraité par le nombre moyen pondéré d'actions ordinaires en circulation, majoré de toutes les actions ordinaires potentielles dilutives. Les actions ordinaires potentielles dilutives comprennent notamment les stock-options « dans la monnaie » et les obligations convertibles en actions émises par le Groupe.

IAS 36 – Dépréciation des actifs

Le groupe Bull procède à chaque clôture à une enquête auprès de ses filiales pour déterminer s'il existe des indicateurs de perte de valeur sur certains actifs qui entraîneraient des tests de dépréciation conformément à la norme IAS 36.

Ces tests sont effectués au minimum une fois par an pour les écarts d'acquisition, même en l'absence d'indice de perte de valeur.

Les tests de dépréciation consistent à comparer la valeur nette comptable de l'actif à sa valeur recouvrable, qui est la valeur la plus élevée entre sa juste valeur diminuée des coûts de sortie et sa valeur d'utilité.

La valeur d'utilité correspond à la valeur des avantages économiques futurs attendus de l'utilisation et de la sortie de l'actif. Les flux de trésorerie prévisionnels utilisés sont cohérents avec le budget le plus récent approuvé par la Direction. Le taux d'actualisation avant impôt retenu reflète les appréciations actuelles du marché, de la valeur temps de l'argent et les risques spécifiques à l'actif.

Pour les besoins des tests de dépréciation des écarts d'acquisition, les valeurs d'actifs sont regroupées par unité génératrice de trésorerie (UGT). Le Groupe définit ses UGT conformément à la façon dont sont organisées les activités et analysés les résultats dans le reporting interne du Groupe.

IAS 37 – Provisions

Une provision est comptabilisée lorsque le Groupe a une obligation actuelle, légale ou implicite, à l'égard d'un tiers, résultant d'événements passés, et qu'il est probable qu'elle provoquera une sortie de ressources. Dans le cas des restructurations, une provision est comptabilisée dès lors que la restructuration a fait l'objet d'une annonce et d'un plan détaillé ou d'un début d'exécution.

Les provisions à court et long terme, outre les provisions pour engagements relatifs aux régimes de retraite et pour avantages accordés à des employés et les provisions pour restructuration, incluent principalement :

- les coûts estimés au titre de litiges, contentieux et actions en réclamations de la part de tiers ou d'anciens salariés ;
- les engagements en garantie donnés aux clients relatifs aux ventes de matériel ou aux contrats ;
- les pertes à terminaison sur les contrats dont le prix de revient prévisionnel s'avère supérieur au chiffre d'affaires contractuel à la clôture de l'exercice.

Les provisions significatives dont les dates de paiement peuvent être anticipées font l'objet d'une actualisation.

IAS 38 – Immobilisations incorporelles

L'activation de frais de développement intervient pour des projets nettement identifiés dont les risques techniques et commerciaux sont raisonnablement maîtrisés et de rentabilité assurée. Seuls les projets dont le coût total de développement dépasse 1 million d'euros sont pris en compte. L'activation de ces frais cesse au moment du lancement du produit dans sa phase de commercialisation générale. Les frais d'entretien et de continuation sont comptabilisés en charges dès qu'ils sont encourus.

Enfin, les montants activés sont amortis linéairement sur une période de trois ans maximum et un examen des indices de perte de valeur a lieu chaque année. Les amortissements des immobilisations incorporelles de la période sont inclus dans les charges par destination au compte de résultat.

IFRS 2 – Paiement fondé sur des actions

Les plans d'option de souscription ou d'achat d'actions pour le personnel attribués au cours des exercices 1998 à 2001, étant antérieurs au 7 novembre 2002, ne requièrent pas de retraitement, conformément aux dispositions de la norme IFRS 1.

Les plans octroyés postérieurement au 7 novembre 2002 ont été enregistrés conformément à la norme IFRS 2.

Les options ont été évaluées à la date d'octroi sur la base d'un modèle Black & Scholes. Les paramètres suivants ont été retenus :

- la volatilité tient compte de la volatilité historique constatée sur le marché de l'action ;
- la durée moyenne de détention a été déterminée à 4,5 années ;
- le taux d'intérêt sans risque retenu est le taux des OAT à 10 ans.

La juste valeur des options est comptabilisée linéairement en compte de résultat durant la période d'acquisition des droits, selon l'estimation du Groupe du nombre d'instruments de capitaux propres finalement acquis, avec une contrepartie directe en capitaux propres. Les variations de juste valeur des options postérieures à la date d'octroi sont sans effet sur cette comptabilisation.

IFRS 3 – Regroupement d'entreprises

Les écarts d'acquisition représentent la différence résiduelle après affectation à la juste valeur qui est constatée lors de l'entrée d'une entreprise dans le périmètre de consolidation, entre le coût d'acquisition de ses titres et la part de l'entreprise détentrice dans ses capitaux propres. Du fait que le Groupe comptabilise à la juste valeur, à la date d'acquisition, les actifs, les passifs et les passifs éventuels identifiables de l'entreprise acquise, tout intérêt minoritaire est évalué sur la base de la quote-part des intérêts minoritaires dans la juste valeur nette de ces éléments.

Conformément à la norme IFRS 3, les écarts d'acquisition ne sont plus amortis mais font l'objet de tests de dépréciation annuels, et ponctuels en cas d'évolution défavorable de certains indicateurs, pour déterminer les pertes de valeur éventuelles.

Lorsque le Groupe acquiert ultérieurement des actifs et des passifs auprès des minoritaires d'une entité contrôlée, aucun ajustement complémentaire lié à la réévaluation à la juste valeur de ceux-ci n'est comptabilisé. L'écart entre le coût d'acquisition et la valeur comptable des actifs et passifs est comptabilisé en écarts d'acquisition.

Lorsque des écarts d'acquisition sont déterminés de façon provisoire à la clôture de l'exercice au cours duquel l'acquisition est réalisée, le Groupe comptabilise les ajustements de ces valeurs provisoires dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition. Si les changements entre les valeurs provisoires et les valeurs finales affectent matériellement la présentation des états financiers, l'information comparative présentée pour la période précédant la finalisation des justes valeurs est retraitée comme si les valeurs avaient été finalisées dès la date d'acquisition.

IFRS 5 – Actifs non courants détenus en vue de la vente

Les actifs non courants et les groupes destinés à être cédés sont classés en détenus en vue de la vente si leur valeur comptable est recouvrée par le biais d'une transaction de vente plutôt que par l'utilisation continue. Cette condition n'est considérée comme remplie que si la vente est hautement probable et l'actif (ou le Groupe destiné à être cédé) est disponible en vue de la vente immédiate dans son état actuel. La direction doit s'être engagée envers un plan de vente de l'actif et un programme pour trouver un acheteur et finaliser le plan qui doit avoir été lancé. De plus, l'actif doit être activement commercialisé en vue de la vente à un prix raisonnable par rapport à sa juste valeur. La vente de l'actif est supposée être réalisée dans le délai d'un an à compter de sa classification en actif détenu en vue de la vente.

Les actifs non courants (et groupes destinés à être cédés) classés en actifs détenus en vue de la vente sont évalués à la valeur comptable antérieure des actifs ou à leur juste valeur minorée des coûts de la vente si celle-ci est inférieure. Ces actifs ne sont plus amortis à compter de leur date de classification en actifs détenus en vue de la vente.

NOTE 3 VARIATIONS DE PÉRIMÈTRE

En 2009, les variations de périmètre suivantes sont intervenues :

- cession le 29 janvier de la société SERRIB pour un prix de 0,2 million d'euros, se traduisant par une perte de 0,6 million d'euros pour le Groupe. Cette perte avait été enregistrée fin 2008 par la constatation d'une dépréciation des actifs non courants détenus en vue de la vente.

Concernant l'impact de la cession de SERRIB sur les comptes du Groupe, elle peut se résumer ainsi sur la base des comptes 2008 :

- chiffre d'affaires : 4,2 millions d'euros,
- résultat opérationnel : perte de 1,0 million d'euros ;
- fermeture en septembre de la société Bull Middle East Ltd (Chypre). Cette cessation d'activité n'a pas eu d'impact sur le résultat du Groupe.

En 2008, les variations de périmètre étaient les suivantes :

- création de la société Bull Indian Ocean Limited (Ile Maurice), filiale de Bull International SAS qui en détient la totalité du capital ;
- acquisition par Bull N.V. (Belgique), à compter du 1^{er} avril 2008, de la société luxembourgeoise de services CSB Consulting, spécialisée dans les offres de services informatiques à valeur ajoutée. Créée en 1999, CSB Consulting est essentiellement présente en Belgique et au Luxembourg. Son effectif est de 150 personnes. Elle a réalisé un chiffre d'affaires de 10,4 millions d'euros au cours de l'exercice 2007 ;
- cession le 11 janvier 2008 de Maine CI, société française située à Angers, filiale de Bull SAS. Cette cession a été réalisée pour un prix de 0,3 million d'euros se traduisant par une perte de 1,5 million d'euros pour le Groupe. Cette perte avait été enregistrée au 31 décembre 2007 par la constatation d'une dépréciation des actifs non courants détenus en vue de la vente ;

- annonce le 8 juillet 2008, de l'acquisition de la société Sirius, spécialisée dans la conception de systèmes d'information relationnels. Sirius est aujourd'hui un acteur majeur auprès des collectivités et dispose d'une très forte compétence métier dans le domaine de l'action sociale. Bull enrichit ainsi son offre auprès des collectivités territoriales et consolide sa présence commerciale dans le secteur public, l'un de ses secteurs stratégiques de croissance. Cette société a réalisé un chiffre d'affaires de 1,8 million d'euros en 2007 et son effectif est de 18 personnes ;
- le 7 octobre 2008, Bull HN, filiale américaine de Bull a cédé ses activités Medicaid exercées par Bull Integrus à Ingenix. La vente de cette société a conduit à une plus-value nette de 15 millions d'euros ;
- Bull GmbH a acquis, en date du 1^{er} octobre 2008 la société allemande science+computing, fournisseur de solutions et de services pour le HPC en Allemagne et en Europe. Le prix total d'acquisition est de 27,8 millions d'euros.

NOTE 4 IMMOBILISATIONS CORPORELLES

2009 <i>(en millions d'euros)</i>	Valeur brute en début d'exercice	Acquisitions	Cessions Reprises Transferts	Écarts de change	Autres mouvements	Valeur brute en fin d'exercice
Terrains	3,2	-	-	-	-	3,2
Constructions	94,4	9,6	(4,8)	0,3	-	99,5
Matériel et outillage	100,7	7,2	(13,0)	1,8	-	96,7
Matériel de location	2,5	0,1	(0,5)	0,2	-	2,3
TOTAL	200,8	16,9	(18,3)	2,3	-	201,7

2009 <i>(en millions d'euros)</i>	Amort. en début d'exercice	Dotations	Cessions Reprises Transferts	Écarts de change	Autres mouvements	Amort. en fin d'exercice
Constructions	(74,8)	(4,5)	4,5	(0,2)	-	(75,0)
Matériel et outillage	(84,7)	(7,3)	12,6	(1,4)	-	(80,8)
Matériel de location	(2,2)	(0,1)	0,2	(0,1)	-	(2,2)
TOTAL	(161,7)	(11,9)	17,3	(1,7)	-	(158,0)

2008 <i>(en millions d'euros)</i>	Valeur brute en début d'exercice	Acquisitions	Cessions Reprises Transferts	Écarts de change	Autres mouvements ^(a)	Valeur brute en fin d'exercice
Terrains	3,3	-	(0,1)	-	-	3,2
Constructions	92,7	4,6	(2,5)	(1,0)	0,6	94,4
Matériel et outillage	125,2	8,8	(31,7)	(1,6)	-	100,7
Matériel de location	15,4	0,3	(13,4)	0,2	-	2,5
TOTAL	236,6	13,7	(47,7)	(2,4)	0,6	200,8

2008 <i>(en millions d'euros)</i>	Amort. en début d'exercice	Dotations	Cessions Reprises Transferts	Écarts de change	Autres mouvements ^(a)	Amort. en fin d'exercice
Constructions	(73,5)	(3,9)	2,1	0,7	(0,2)	(74,8)
Matériel et outillage	(110,3)	(7,2)	31,3	0,7	0,8	(84,7)
Matériel de location	(14,5)	(0,7)	13,3	(0,3)	-	(2,2)
TOTAL	(198,3)	(11,8)	46,7	1,1	0,6	(161,7)

(a) Concerne pour l'essentiel les variations de périmètre intervenues en 2008.

NOTE 5 ÉCARTS D'ACQUISITION

2009

(en millions d'euros)	Valeur en début d'exercice	Acquisitions/dépréciations	Autres mouvements	Valeur en fin d'exercice
Valeur brute	58,5	-	(0,8)	57,7
Perte de valeur	(1,1)	(3,6)	-	(4,7)
VALEUR NETTE	57,4	(3,6)	(0,8)	53,0

Les écarts d'acquisition par entité s'analysent ainsi :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2009	2008
Bull HN Information Systems Inc. (États-Unis)	1,1	1,1
Réseau international	6,1	6,1
Bull SAS (France)	1,4	1,4
AMG.net (Pologne)	7,1	7,1
Agarik (France)	5,4	5,4
Serviware (France)	3,5	3,0
Siconet (Espagne)	9,2	12,2
CSB (Luxembourg)	3,7	4,4
Sirus (France)	1,8	1,8
science+computing (Allemagne)	13,7	14,9
TOTAL	53,0	57,4

Les écarts d'acquisition sont déterminés de façon provisoire, compte tenu de l'existence de clauses conditionnelles d'ajustement de prix, et au mieux de la probabilité de réalisation de ces clauses d'ajustement. Ces valeurs provisoires sont réajustées, s'il y a lieu, dans un délai d'un an à compter de la date d'acquisition.

- Les écarts d'acquisition sur la société Serviware ont été augmentés de 0,4 million d'euros suite à la révision du prix d'acquisition en fonction des résultats opérationnels réalisés par cette société en 2008 ;
- Les écarts d'acquisition sur la société science+computing ont été diminués de 1,2 million d'euros suite à la révision du montant de complément de prix à payer.

Conformément à la norme IAS 36, les écarts d'acquisition font l'objet de tests de dépréciation annuels, et ponctuels en cas d'évolution défavorable de certains indicateurs, pour déterminer les pertes de valeur éventuelles. Les acquisitions récentes constituent chacune une unité génératrice de trésorerie (UGT) à laquelle les écarts d'acquisition sont alloués.

Le montant recouvrable d'une UGT est déterminé sur la base de calculs de la valeur d'utilité. Ces calculs utilisent des projections de flux de trésorerie basées sur le plan stratégique à 3 ans (2010 à 2012). Ils sont également fondés sur les hypothèses suivantes :

- les deux exercices suivant le plan stratégique sont extrapolés ;
- les flux de trésorerie au-delà de la période de cinq ans sont déterminés sur la base d'un taux de croissance perpétuelle estimé à 2,0 % ;
- le taux d'actualisation est déterminé à partir du coût moyen pondéré du capital du Groupe et est identique pour l'ensemble des écarts d'acquisition de la zone Europe. Ce coût est basé sur une prime de risque de marché de 6,0 % afin de refléter les hypothèses

à long terme utilisées dans les tests de dépréciation des écarts d'acquisition. Il s'élève à 12,15 % à fin 2009.

Sur l'exercice 2009, les tests de valorisation effectués ont entraîné la comptabilisation d'une perte de valeur des écarts d'acquisition de la société Siconet pour 3 millions d'euros et de la société CSB pour 0,6 million d'euros, compte tenu de la crise économique. L'écart entre la valeur comptable respective des écarts d'acquisition des sociétés SICONET, CSB et AMG.net et sa valeur d'utilité est nul au 31 décembre 2009. Une diminution de 10% du taux d'EBIT du flux terminal de ces trois sociétés conduirait à une dépréciation globale complémentaire de 2,1 millions d'euros.

Le Groupe a conduit une analyse de sensibilité sur les hypothèses clés utilisées dont le taux de croissance perpétuelle. En conséquence, un changement dans les hypothèses aurait conduit aux variations suivantes dans les pertes de valeur.

Variation de la juste valeur des écarts d'acquisition	Montant en millions d'euros
Diminution du taux de croissance de 0,5 point	(2,6)

En 2008, le Groupe avait constaté 21,1 millions d'euros d'écarts d'acquisition : 4,4 millions d'euros lors de l'acquisition de CSB Consulting au Luxembourg, 1,8 million d'euros lors de l'acquisition de Sirus en France et 14,9 millions d'euros lors de l'acquisition de science+computing en Allemagne.

Les tests de dépréciation avaient conduit à déprécier les écarts d'acquisition de la société HRBC de 1,6 million d'euros et à la suite de la cession de Integris Inc. celui de Bull HN Informations Systems Inc. de 1,1 million d'euros.

NOTE 6 ACTIFS FINANCIERS NON COURANTS

(en millions d'euros)	Valeur nette au 01/01/2009	Acquisitions	Cessions	Ajustements de valeur	Autres mouvements	Valeur nette au 31/12/2009
Actifs financiers disponibles à la vente	2,9	-	(0,1)	0,5	-	3,3
Prêts et avances	6,6	0,7	-	-	-	7,3
Participations dans les entreprises associées	3,5	-	-	-	0,1	3,6
Paiement d'avance sur fonds de pension	0,4	-	-	-	(0,4)	-
TOTAL	13,4	0,7	(0,1)	0,5	(0,3)	14,2

Autres actifs financiers disponibles à la vente : ils comprennent pour l'essentiel les titres suivants : Symantec (moins de 1 %) évalué pour 2,1 millions d'euros (1,6 million d'euros fin 2008), Keynectis (14,39 %) évalués pour 0,7 million d'euros, Safelayer (15 %) valorisé pour 0,5 million d'euros.

Les titres Sun Microsystems évalués pour 0,1 million d'euros fin 2008 ont été cédés en 2009.

Prêts et avances : ils concernent pour l'essentiel des prêts entrant dans le cadre de l'aide à la construction en faveur des salariés.

Participations dans les entreprises associées : au 31 décembre 2009, comme à fin décembre 2008, ce poste comprend pour l'essentiel les participations dans les sociétés françaises Bull Finance (48,6 %) et Séres (34,0 %).

La part de résultat net dans les entreprises associées correspondant aux intérêts du groupe Bull est incluse dans le compte de résultat consolidé à la ligne intitulée « Quote-part dans les résultats nets des entreprises associées ».

Paiement d'avance sur fonds de pension : suite à la dissolution du fonds de pension en Irlande, sans possibilité de récupération des actifs, la valeur de ceux-ci a été ramenée à zéro.

NOTE 7 STOCKS ET ENCOURS

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2009	2008
Produits finis	40,0	51,1
Produits encours, matières premières et fournitures	22,7	16,1
Pièces de rechange	17,9	19,7
Provisions pour dépréciation des :		
■ produits finis	(9,7)	(11,5)
■ produits encours, matières premières et fournitures	(4,9)	(8,9)
■ pièces de rechange	(14,9)	(17,6)
TOTAL	51,1	48,9

NOTE 8 CRÉANCES CLIENTS

CONTRATS DE LOCATION DE MATÉRIEL

Les contrats non résiliables de location à moyen terme comptabilisés comme des ventes pour la valeur actualisée des locations minima à recevoir correspondent à des volumes d'activité non significatifs. En général, ces contrats de location de matériel sont souscrits pour une période initiale d'un ou deux ans pendant laquelle ils ne sont pas résiliables.

Les contrats de location de matériel adossés à des financements externes sans recours sur Bull sont comptabilisés selon les critères des normes IAS 17, IAS 32 et IAS 39. Les créances cédées dans le cadre de ces contrats ont été reconstituées en créances clients pour le montant de l'encours de loyers restant dû.

« CONTRATS DE CONSTRUCTION » (IAS 11)

Bull réalise des contrats de construction dans de multiples pays, comptabilisés en fonction de l'état d'avancement. Pour les contrats réalisés en France, qui représentent la majorité des contrats de construction significatifs, le degré d'avancement est déterminé sur la base des coûts encourus pour les travaux exécutés. Pour les autres contrats la méthode des points de passage contractuellement définis (« milestones »), qui atteste de l'avancement d'une partie des travaux, est utilisée.

L'analyse de l'ensemble des contrats français de construction se présente comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2009	2008
■ Montant des produits des contrats comptabilisés	92,6	66,8
■ Pour les contrats en cours à la fin de la période :		
a) montant total des coûts encourus et des bénéfices comptabilisés (moins les pertes comptabilisées)	115,9	84,2
b) montant brut dû par les clients pour les travaux du contrat	10,8	13,3
c) montant brut dû aux clients pour les travaux du contrat	(6,1)	(4,7)
d) avances reçues	-	-

CESSION DE CRÉANCES CLIENTS

Le Groupe procède à deux types de cession de créances : cession de créances commerciales dans le cadre de contrats d'affacturage d'une part, cession de créances locatives dans le cadre de contrats de refinancement avec des établissements de crédit d'autre part. Dans le premier cas, il s'agit de créances clients unitaires avec une échéance à court terme ; dans le second, il s'agit de la totalité de la créance de loyers dus de manière irrévocable par un client dans le cadre d'un contrat de location à moyen terme d'équipements.

Ces cessions sont examinées de manière approfondie selon les critères de l'IAS 39, et sont ou non décomptabilisées selon que l'analyse conclut à un transfert de la quasi-totalité des risques et avantages.

Le principal contrat concerne les créances de Bull SAS sur ses clients domiciliés en France. Un nouveau contrat a été conclu fin 2008, se traduisant par une cession sans recours pour la majeure partie des créances cédées. L'analyse effectuée a permis de confirmer que le contrat permet à Bull SAS de transférer substantiellement tous les risques et avantages liés aux factures cédées bénéficiant de la garantie sans recours, et plus particulièrement :

- le risque de défaillance du client ;
- le risque lié au retard de paiement ;

- le seul risque conservé par Bull est le risque de dilution qui donne lieu à la constitution d'une réserve auprès de l'organisme d'affacturage calibrée au plus près de la dilution réelle. Ce risque résiduel a été considéré comme non significatif au regard des autres risques transférés.

Ce contrat d'affacturage prévoit un préavis de résiliation d'un an de la part de chacune des Parties. L'affactureur est tenu à ce délai de préavis sous réserve que les indicateurs suivants soient respectés, sur la base des comptes consolidés semestriels et annuels de Bull :

- 1) EBITDA égal ou supérieur à 30 millions d'euros (sur une base annuelle) ;
- 2) ratio (dette nette/fonds propres) inférieur ou égal à 80 %.

En cas de non-respect de ces indicateurs, le délai de préavis de résiliation serait ramené à trois mois.

Les filiales espagnoles ont cédé des créances commerciales dans le cadre d'un contrat sans recours pour un montant de 13,5 millions d'euros à fin décembre 2009.

Les cessions de créances locatives sont intervenues en France (cessions comptabilisées pour un montant de 13,3 millions d'euros à fin décembre 2009 contre 5,7 millions d'euros à fin décembre 2008), en Belgique et en Grande-Bretagne.

Le tableau ci-après récapitule l'ensemble de ces opérations, par nature, en indiquant la valeur comptable des actifs cédés et celle des passifs associés.

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2009			Au 31 décembre 2008		
	Créances			Créances		
	Commerciales	Locatives	Total	Commerciales	Locatives	Total
Cessions comptabilisées						
■ créances cédées	9,4	13,8	23,2	21,1	6,3	27,4
■ trésorerie	8,2	13,8	22,0	12,7	6,3	19,0
■ comptes de garantie	1,2		1,2	8,5		8,5
■ dette	9,4	13,8	23,2	21,1	6,3	27,4
Cessions décomptabilisées						
■ créances cédées	156,3	7,1	163,4	130,6	7,1	137,7
■ trésorerie	134,7	7,1	141,8	93,7	7,1	100,8
■ comptes de garantie	21,6		21,6	36,9		36,9

Détails concernant les cessions de créances commerciales effectuées par Bull SAS

L'impact de la cession de créances de Bull SAS du 31 décembre 2009 sur les différents postes du bilan peut se résumer comme suit :

Poste concerné (en millions d'euros)	Au 31 décembre		Commentaires
	2009	2008	
Clients et comptes rattachés	(138,2)	(107,1)	Décomptabilisation des créances clients cédées sans recours
Compte de garantie affacturage	11,2	11,6	Dépôt de garantie contractuel
Compte courant affacturage	11,3	31,7	Créances clients cédées sans recours mais non financées
Trésorerie	123,3	84,9	Trésorerie obtenue (hors frais)
Total	7,6	21,1	
Emprunts et passifs financiers courants	7,6	21,1	Dette correspondant au montant des créances cédées avec recours
TOTAL	7,6	21,1	

VALEUR DES CRÉANCES CLIENTS

La valeur nette comptable des créances clients, telle qu'elle est rapportée au bilan, reflète leur valeur de marché et se détaille ainsi :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2009	2008
Répartition par nature		
Valeur brute	119,7	165,0
Dépréciation	(7,2)	(7,8)
VALEUR NETTE	112,5	157,2

Par ancienneté, la valeur nette des créances se détaille ainsi :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2009		Au 31 décembre 2008	
	Brut	Dépréciation	Brut	Dépréciation
Créances non échues	49,8	-	94,7	-
Échues depuis moins de 30 jours	34,3	-	25,0	-
Échues depuis plus de 30 et moins de 60 jours	7,4	(0,1)	13,0	-
Échues depuis plus de 61 et moins de 90 jours	2,8	-	6,1	-
Échues depuis plus de 91 et moins de 180 jours	7,2	(0,1)	11,5	(0,2)
Échues depuis plus de 181 et moins de 360 jours	9,0	(0,4)	5,9	(0,2)
Échues depuis plus d'un an	9,2	(6,6)	8,8	(7,4)
TOTAL	119,7	(7,2)	165,0	(7,8)

À fin 2009, comme à fin 2008, la majorité des créances échues depuis plus de 181 jours correspond à des grands comptes publics et parapublics de pays africains ainsi qu'à un grand compte privé marocain. Le recouvrement de ces créances peut être long, mais ne représente pas de risque majeur.

Le délai moyen d'encaissement clients est de 55 jours en 2009 contre 56 jours en 2008.

NOTE 9 AUTRES ACTIFS COURANTS

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2009	2008
Créances sur financement R&D	5,3	4,1
Créances crédit impôt recherche	-	6,4
Créances fiscales	6,0	5,8
Créances liées au personnel	0,8	1,7
Dépôts et cautionnements versés	2,7	4,4
Compte de garantie affacturage	11,3	11,9
Compte courant affacturage	11,6	33,4
Autres créances liées à l'exploitation	4,1	3,8
Charges constatées d'avance	19,6	16,9
TOTAL	61,4	88,4

Le compte courant affacturage concerne principalement à fin 2009 comme à fin 2008, des créances cédées sans recours par Bull SAS mais non financées.

NOTE 10 ACTIFS ET PASSIFS DÉTENUS EN VUE DE LA VENTE

Le montant de 1,1 million d'euros d'actif et de 2,2 millions d'euros de passif enregistrés à fin 2008, concernait la cession de la société SERRIB, réalisée le 29 janvier 2009.

NOTE 11 CAPITAL

Au 31 décembre 2009, le capital de Bull est constitué de 96 786 647 actions d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune.

Au 31 décembre 2009, Bull autodétenait 450 589 actions de son capital, représentant une valeur de marché de 1,4 million d'euros.

Toutes les actions émises sont intégralement libérées.

NOTE 12 RÉSERVES LIÉES AU CAPITAL

Fin 2009, le montant des réserves liées au capital est de 270 millions d'euros contre 268,1 millions d'euros à fin décembre 2008. Cette variation de 1,9 million d'euros se détaille ainsi :

- 1,1 million d'euros au titre des différents plans d'options ;
- 0,8 million d'euros d'actions d'autocontrôle, dans le cadre d'un contrat de liquidité.

NOTE 13 INTÉRÊTS MINORITAIRES

Pour l'essentiel, ils sont constitués d'une participation minoritaire de 8 % prise par la société NEC le 31 janvier 2006 dans la société Evidian suite à une opération d'augmentation de capital.

NOTE 14 EMPRUNTS ET PASSIFS FINANCIERS

ANALYSE DE LA DETTE FINANCIÈRE PAR NATURE

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2009	2008
Emprunt obligataire – NEC	7,0	7,0
Financement de créances locatives	6,1	1,3
Emprunts auprès des établissements de crédit	16,2	1,5
Dettes financières à plus d'un an	29,5	10,0
Financement de créances locatives	7,2	4,9
Financement de créances commerciales	7,5	21,1
Emprunts auprès des établissements de crédit	7,2	5,3
Découverts bancaires	0,1	0,4
Dettes financières à moins d'un an	22,0	31,7
DETTE FINANCIÈRE TOTALE	51,5	41,7

Emprunt obligataire – OCEANES

Au 31 décembre 2009, le solde des OCEANES non converties s'élève à 58 629 titres. Ces obligations, remboursables le 1^{er} janvier 2033, représentent la part non-convertie des 11 495 396 titres émis en mai 2000 et non apportée à l'offre publique d'échange intervenue en juin – juillet 2004 et complétée en mars 2005. Ces 58 629 obligations convertibles donneraient droit, à la conversion, à 5 862 actions de 0,10 euro de nominal.

Emprunt obligataire – NEC

Le 31 janvier 2006, NEC Corporation a souscrit à un emprunt obligataire convertible en actions, de 6 998 420 euros émis par Evidian France (valeur nominale par obligation : 1 euro). Cet emprunt donne droit lors de la conversion à 15 415 020 actions de Evidian France au prix de 0,454 euro par action. Les obligations portent intérêt au taux du marché (EURIBOR à un an + 75 points de base).

Les obligations seront remboursables en totalité au 31 janvier 2011. De son côté, Evidian conserve la faculté de rembourser les obligations en une seule fois à tout moment à sa convenance.

Emprunts auprès d'établissements de crédit

L'encours est essentiellement constitué d'un crédit bancaire à moyen terme, contracté par Bull le 15 juillet 2009, de 15 millions d'euros, d'une durée de 5 ans, remboursable en 4 annuités à compter du 15 juillet 2011. Il est destiné à faciliter des futures opérations de croissance externe. Il est assorti d'un dépôt de la part de Bull, sous la forme du nantissement d'un bon à moyen terme négociable d'une durée de 2 ans émis par la banque prêteuse à hauteur de 7,5 millions d'euros.

Ce contrat de prêt comporte une clause d'exigibilité anticipée, dans le cas où les comptes consolidés du Groupe ne respecteraient pas un des ratios financiers suivants :

- endettement net/EBITDA inférieur à 2 ;
- endettement net/fonds propres inférieur à 1.

Financement de créances locatives et commerciales

Il s'agit de financements assis sur des actifs du Groupe. Les créances locatives correspondent à des contrats de location à moyen terme de matériels, cédées à des établissements de crédit pour en assurer le refinancement. Les financements associés à des créances commerciales correspondent à la partie des créances cédées avec recours dans le cadre de nos programmes d'affacturage.

ANALYSE DE LA DETTE FINANCIÈRE PAR ÉCHÉANCE

Au 31 décembre 2009, l'échéancier en capital de la dette financière est le suivant :

(en millions d'euros)	Total	2010	2011	2012	2013	2014	Années suivantes
Montants	51,5	22,0	15,7	6,1	3,8	3,7	0,2

ANALYSE DE LA DETTE FINANCIÈRE PAR DEVISE

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2009	2008
Euro	48,8	38,3
Livre sterling	2,7	3,4
TOTAL	51,5	41,7

NOTE 15 PROVISION POUR CLAUSE DE RETOUR À MEILLEURE FORTUNE

Le 20 février 2004, l'État français a notifié à la Commission européenne un projet d'aide à la restructuration à Bull, assortie d'une Clause de retour à meilleure fortune (CRMF). Après l'autorisation de la Commission le 1^{er} décembre 2004, l'État a versé une aide de 517 millions d'euros le 14 janvier 2005. Les conditions d'application de la CRMF sont les suivantes :

Bull s'engage à verser à l'État, pendant une période de huit exercices commençant le premier janvier 2005 et se terminant le 31 décembre 2012, sur la base des comptes arrêtés au titre de ces exercices, une somme égale à 23,5 % de la fraction excédant 10 millions d'euros du résultat courant consolidé avant impôts de l'exercice de Bull (RCAI) tel qu'il ressortira chaque année. Ce versement, qui doit intervenir chaque année après l'approbation des comptes de l'exercice par l'assemblée générale annuelle de la Société, est applicable sous les conditions cumulatives suivantes :

- 1) le RCAI de l'exercice considéré est supérieur ou égal à 10 millions d'euros ;
- 2) le flux de trésorerie généré par les opérations de l'exercice considéré est supérieur ou égal à 10 millions d'euros ;
- 3) les capitaux propres consolidés de Bull, après application de la CRMF au cours d'un exercice, ne deviennent pas inférieurs à 10 millions d'euros.

Si, pour un exercice donné, l'un quelconque des trois critères ci-dessus n'est pas rempli, aucune somme ne sera due par Bull en application de la CRMF au titre de cet exercice.

Par ailleurs, Bull pourra à son initiative et à tout moment, à compter de l'approbation des comptes de l'exercice 2004 par l'assemblée générale annuelle de la Société, procéder au rachat anticipé de la CRMF dans des conditions définies.

De même, dans l'hypothèse où Bull ferait l'objet d'une prise de contrôle, l'État peut, à compter de l'approbation des comptes de l'exercice 2004, demander à Bull de procéder au rachat anticipé de la CRMF.

Les différentes estimations de remboursement de la CRMF prennent en compte certaines modalités d'application de la CRMF et sont affectées d'un taux d'actualisation intégrant les facteurs d'incertitude de l'activité.

Les critères de paiement de la CRMF ont été remplis pour la première fois en 2009. Un versement de 4,3 millions d'euros a été effectué fin juillet 2009.

Lors de la clôture des comptes de l'année 2009, il a été tenu compte de la révision récente du plan stratégique à trois ans (2010 à 2012), ce qui a conduit à l'actualisation du calcul de la CRMF.

Par conséquent, la provision s'élève à 14,1 millions d'euros au 31 décembre 2009, en diminution de 5,3 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2008. Cette diminution s'explique par le versement de 4,3 millions relatif à 2008 et pour le solde par une reprise liée à l'actualisation du plan stratégique.

Cette provision fera l'objet d'une actualisation au 30 juin 2010 pour tenir compte de l'acquisition du groupe Amesys finalisée au 18 janvier 2010.

NOTE 16 AVANTAGES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI

Le groupe Bull offre à ses salariés différents avantages postérieurs à l'emploi et avantages à long terme, parmi lesquels des régimes de retraite à prestations définies (aux États-Unis, à Taiwan et en Europe occidentale). Le Groupe considère que l'âge de départ en retraite de ses salariés est, dans toutes les filiales, de 65 ans.

RÉGIMES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI À PRESTATIONS DÉFINIES ET AUTRES AVANTAGES À LONG TERME

Les caractéristiques de ces régimes (prestations servies, financement et politique d'investissement des actifs) varient selon la législation et la réglementation applicables dans chaque pays.

Les filiales du Groupe dans les pays suivants ont des régimes de retraite à prestations définies :

Allemagne, Autriche, Irlande, Grèce, États-Unis et Taiwan.

Le plan de pension à prestations définies en Irlande a été fermé en 2009. Celui de Bull aux Pays-Bas est en cours de liquidation et les obligations et avoirs financiers transférés à un assureur. Cette externalisation entraîne une diminution sensible des avoirs financiers et de la dette correspondante.

En Allemagne le plan reste non fondé conformément à la législation en vigueur.

Les filiales de Bull en France ont des indemnités pour départ en retraite (PIDR) et pour médailles du travail. Les filiales grecque et autrichienne offrent des équivalents de PIDR. Les engagements pour les médailles sont d'environ 1 million d'euros et sont non financés.

S.A. Bull NV en Belgique offre à ses salariés des avantages de remboursements de soins médicaux pour le personnel retraité, ce régime est non financé et les engagements sont de 1,9 million d'euros.

Les autres sociétés du Groupe, implantées en Europe occidentale, cotisent à des régimes à cotisations définies.

Les montants d'engagement des régimes à prestations définies ont été déterminés par des actuaires qualifiés.

RÉGIMES POSTÉRIEURS À L'EMPLOI À PRESTATIONS DÉFINIES ET AUTRES AVANTAGES À LONG TERME

■ Réconciliation des actifs et passifs inscrits au bilan

(en millions d'euros)	2009				2008
	Postérieurs à l'emploi		Autres avantages à long terme	Total des régimes	
	Régimes de retraite	Autres régimes			
Rappel des passifs bruts au bilan	101,7	1,9	0,9	104,5	236,1
Rappel des actifs au bilan	(0,2)			(0,2)	(133,5)
Solde net du bilan	101,5	1,9	0,9	104,3	102,6
Ventilation du solde net du bilan					
Valeur actualisée des engagements financés	2,6			2,6	134,0
Juste valeur des actifs des régimes	(1,6)			(1,6)	(153,2)
Solde des régimes financés	1,0	0,0	0,0	1,0	(19,2)
Valeur actualisée des engagements non financés	119,5	1,9	0,9	122,3	118,4
Éléments non encore reconnus					
■ Coûts des services passés non comptabilisés	4,5			4,5	5,6
■ Gains potentiels non réalisables	0,0			0,0	(19,7)
■ Pertes ou (Gains) nets actuariels non comptabilisés	14,6			14,6	10,7
Total des éléments non encore reconnus	19,1	0,0	0,0	19,1	(3,4)
SOLDE	101,4	1,9	0,9	104,2	102,6

Note : les écarts actuariels en excédent de 10 % de l'engagement ou des actifs sont amortis sur la durée estimative résiduelle des participants.

RÉCONCILIATION DES CHARGES DU COMPTE DE RÉSULTAT

■ Réconciliation des charges du compte de résultat

(en millions d'euros)	2009				2008
	Postérieurs à l'emploi		Autres avantages à long terme	Total des régimes	
	Régimes de retraite	Autres régimes			
Coûts des services de l'année (net de cotisations)	0,8	0,0	0,0	0,8	1,0
Coûts financiers	6,6	0,1	0,1	6,8	13,5
Rendement attendu des actifs des régimes	(0,1)			(0,1)	(7,4)
Coûts des services passés comptabilisés	1,8			1,8	0,5
Pertes ou (Gains) nets actuariels comptabilisés	0,4	0,0	0,2	0,6	1,7
Autres charges					0,0
Effet des liquidations/réduction de services futurs	4,9			4,9	0,0
TOTAL NET DES CHARGES DES RÉGIMES	14,4	0,1	0,3	14,8	9,3

Le rendement réel sur les actifs des régimes a été :

(en millions d'euros)	2009	2008
en millions d'euros	(0,1)	(13,2)
en pourcentage	(0,19 %)	(7,71 %)

■ Variation des passifs nets des régimes comptabilisés au bilan

<i>(en millions d'euros)</i>	2009				2008
	Postérieurs à l'emploi		Autres avantages à long terme	Total des régimes	
	Régimes de retraite	Autres régimes			
Valeur en début d'exercice	99,9	1,9	0,9	102,7	103,5
Charges inscrites au compte de résultat	14,4	0,1	0,3	14,8	9,3
Cotisations patronales aux actifs de financement	(0,1)	0,0	0,0	(0,1)	(1,1)
Paiements de prestations non financées	(10,6)	(0,1)	(0,3)	(11,0)	(8,7)
Modifications de l'asset <i>ceiling</i>	(1,6)	0,0	0,0	(1,6)	0,0
Modifications du périmètre de consolidation et autres	(0,4)	0,0	0,0	(0,4)	(0,1)
Valeur en fin d'exercice	101,6	1,9	0,9	104,4	102,7

■ Évolution de la valeur actuelle des obligations

<i>(en millions d'euros)</i>	2009				2008
	Postérieurs à l'emploi		Autres avantages à long terme	Total des régimes	
	Régimes de retraite	Autres régimes			
Valeur actuelle des obligations en début d'exercice	249,6	1,90	0,95	252,5	263,8
Coûts des services de l'année	0,77	0,02	0,05	0,8	1,3
Coûts financiers	6,64	0,11	0,05	6,8	13,5
Ajustements divers	(0,24)			(0,2)	(0,6)
Coûts des services passés comptabilisés	1,22	0,00	0,00	1,2	0,0
Pertes ou (Gains) nets actuariels comptabilisés	4,95	0,03	0,25	5,2	(7,4)
Prestations versées	(18,10)	(0,12)	(0,34)	(18,6)	(18,5)
Effet des liquidations/réduction de services futurs	(122,48)	0,00	0,00	(122,5)	0,0
Écarts de change	(0,20)	0,00	0,00	(0,2)	0,4
Valeur actuelle des obligations en fin d'exercice	122,2	1,94	0,96	125,1	252,5

■ Évolution de la valeur des actifs de couverture

<i>(en millions d'euros)</i>	2009				2008
	Postérieurs à l'emploi		Autres avantages à long terme	Total des régimes	
	Régimes de retraite	Autres régimes			
Juste valeur en début d'exercice	153,2	-	-	153,2	174,7
Rendement attendu des actifs de couverture	0,1	-	-	0,1	7,4
Ajustements divers	-	-	-	-	-
Cotisations des employeurs	0,1	-	-	0,1	1,1
Cotisations des participants	-	-	-	-	0,3
Gains ou (pertes) nets actuariels comptabilisés	(0,3)	-	-	(0,3)	(20,6)
Prestations versées	(7,5)	-	-	(7,5)	(9,8)
Effet des liquidations/réduction de services futurs	(144,0)	-	-	(144,0)	-
Écarts de change	-	-	-	-	0,1
Juste valeur en fin d'exercice	1,6	-	-	1,6	153,2

Les actifs des régimes ne comprennent pas des terrains et immeubles occupés par des sociétés du Groupe ou d'autres actifs utilisés par le Groupe.

Les actifs sont principalement constitués par des contrats d'assurance couvrant les avantages postérieurs à l'emploi.

La juste valeur des actifs des régimes ne comprend pas de titres émis par le Groupe.

■ Ventilation des obligations par zone géographique

(en millions d'euros)	2009				2008
	Postérieurs à l'emploi		Autres avantages à long terme	Total des régimes	
	Régimes de retraite	Autres régimes			
France	25,1	-	0,7	25,8	22,6
Europe hors France	90,5	1,9	0,3	92,7	223,6
Amérique du Nord	5,5	-	-	5,5	5,4
Asie	1,1	-	-	1,1	1,0
Valeur en fin d'exercice	122,2	1,9	1,0	125,1	252,6

■ Principales hypothèses actuarielles

Au 31 décembre	2009	2008	2007	2006
Taux d'actualisation des engagements				
Europe continentale et Irlande	5,50 %	5,75 %	5,25 %	4,75 %
Amérique du Nord	5,50 %	6,50 %	6,00 %	5,75 %
Asie	2,00 %	2,50 %	2,75 %	2,00 %
Rendement attendu des actifs de régime				
Europe continentale et Irlande	3,75 % - 4,00 %	4,25 % - 5,00 %	4,25 % - 5,85 %	5,00 % - 6,65 %
Amérique du Nord	0 %	0 %	0 %	0 %
Asie	2,00 %	2,50 %	2,75 %	4,00 %
Taux de croissance y compris l'inflation des masses salariales				
Europe continentale et Irlande	0,50 % - 3,00 %	0,50 % - 3,00 %	1,00 % - 3,50 %	1,00 % - 3,50 %
Amérique du Nord	0 %	0 %	0 %	0 %
Asie	2,00 %	2,00 %	2,25 %	3,25 %
Taux de révision des rentes				
Europe continentale et Irlande	1,00 %	1,00 % - 2,00 %	0,25 % - 2,25 %	1,50 % - 3,00 %
Amérique du Nord	0 %	0 %	0 %	0 %
Asie	0 %	0 %	0 %	0 %

Le taux d'actualisation est déterminé par référence au panier iBox.

■ Autres informations

(en millions d'euros en fin d'exercice)	Au 31 décembre	
	2009	2008
Excédent ou (déficit)		
Valeur actuelle des obligations	125,1	252,5
Juste valeur des actifs	(1,6)	(153,2)
Excédent ou déficit	123,5	99,3
Montants attendus pour le prochain exercice fiscal		
Cotisations de l'employeur	0,1	0,1
Versements de prestations	7,8	7,6
Ajustements liés à l'expérience		
Passifs du régime	(1,8)	(0,6)
Actifs du régime		20,6

■ Régimes de Retraite à Cotisations Définies (hors régimes gouvernementaux)

(en millions d'euros)	2009	2008
Charges portées au compte de résultat	3,7	2,6

NOTE 17 PROVISIONS NON COURANTES

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2009	2008
Loyers des locaux inoccupés	1,5	1,0
Avantages au personnel	9,0	9,7
Risques sur financements de Recherche et Développement	0,9	0,9
Restructurations antérieures à 2002	0,0	2,7
Autres risques et divers	11,1	11,0
TOTAL	22,5	25,3

■ Variations de l'exercice des provisions non courantes

(en millions d'euros)	Valeur 01/01/2009	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)	Autres mouvements *	Valeur 31/12/2009
TOTAL PROVISIONS	25,3	1,6	(2,7)	(4,1)	2,2	22,5

* Autres mouvements : liés pour l'essentiel aux variations de change intervenues en 2009.

NOTE 18 PROVISIONS COURANTES ET AUTRES PASSIFS COURANTS

■ Provisions courantes

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2009	2008
Restructurations antérieures à 2002	-	1,4
Frais de personnel et engagements assimilés	4,1	9,8
Réclamations clients	5,0	2,8
Garanties produits	5,5	6,5
Autres risques et charges relatifs aux produits et services vendus	4,7	7,9
Charges à payer et divers	25,6	30,5
TOTAL	44,9	58,9

■ Variation de l'exercice des provisions courantes

(en millions d'euros)	Valeur 01/01/2009	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)	Autres mouvements	Valeur 31/12/2009
TOTAL PROVISIONS	58,9	12,6	(14,6)	(11,7)	(0,3)	44,9

■ **Autres passifs courants**

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2009	2008
Impôts et taxes	1,8	2,6
Salaires	31,1	38,2
Autres frais de personnel	44,3	43,7
Factures à recevoir et divers	64,6	71,8
TOTAL	141,8	156,3

NOTE 19 INSTRUMENTS FINANCIERS ET GESTION DES RISQUES FINANCIERS

RISQUE DE CONTREPARTIE

Les risques clients sont encadrés par une politique Groupe de gestion du risque clients. Des limites de crédit sont fixées pour tout client privé, avec une révision au moins annuelle. Au-delà d'un certain montant, ces limites de crédit sont approuvées par la direction financière Groupe.

La forte proportion de clients publics limite considérablement le risque clients auquel le Groupe est exposé.

Enfin, les créances de Bull SAS sur ses clients domiciliés en France bénéficient, pour environ 95 % de leur montant, d'une assurance crédit dans le cadre du contrat d'affacturage.

Les autres risques de contrepartie portent sur les placements de trésorerie et les opérations de produits dérivés de change. Pour ces deux types d'opérations, ne sont retenus que des partenaires financiers de premier plan.

RISQUE DE LIQUIDITÉ

La totalité des filiales françaises, et la majorité des filiales d'Europe de l'Ouest, sont impliquées dans un processus quotidien de centralisation automatique de la trésorerie par la société mère du Groupe. Les autres filiales transfèrent régulièrement leur trésorerie excédentaire disponible à la société mère.

La quasi-totalité de la dette est portée par les sociétés françaises, soit Bull, soit Bull SAS. La dette à plus d'un an reste à un niveau très modeste.

La trésorerie nette du Groupe est largement positive. Une partie de cette trésorerie résulte des contrats d'affacturage. Le principal contrat est celui de Bull SAS. L'excellente qualité du risque clients de Bull SAS, ainsi que ses très bonnes performances de recouvrement, sont un gage de renouvellement de ce contrat.

La trésorerie du Groupe enregistre des variations saisonnières importantes, liées aux cycles de facturation et d'encaissement. Ces variations sont de l'ordre de 100 millions d'euros, avec les points hauts atteints en fin de semestre. Toutefois, la trésorerie du Groupe reste nettement positive tout au long de l'année, même si on exclut la trésorerie résultant de l'affacturage.

La clause de remboursement anticipé du prêt à moyen terme, dont l'impact en trésorerie nette est de 7,5 millions d'euros, au 31 décembre 2009, est indiquée dans la note 14 : les ratios du Groupe sont actuellement très éloignés des valeurs qui activeraient cette clause.

RISQUE DE TAUX D'INTÉRÊTS

Les actifs financiers à taux variable excèdent largement les passifs financiers à taux variables. Actifs et passifs financiers à taux variables sont très majoritairement libellés en euros, et liés à des indices qui évoluent de manière similaire.

Une variation instantanée de 100 points de base des taux court terme (l'Euribor 3 mois pouvant être considéré comme le principal indice de référence) se traduirait par un impact de 0,6 million d'euros sur le résultat avant impôt du Groupe.

Le Groupe n'utilise pas d'instruments dérivés pour couvrir son risque lié à la variation des taux d'intérêt.

RISQUE DE CHANGE

Le groupe Bull est soumis à des risques de change naissant de ses transactions en devises, ainsi que des relations financières entre les entités, essentiellement avec la société mère.

Les transactions de trésorerie sont coordonnées par la trésorerie Groupe. Les transactions des filiales sont dans la plupart des cas réalisées en devise locale, sauf pour ce qui est de Bull SAS, l'entité en charge des achats Groupe, dont une partie est effectuée en USD.

Dans le but de réduire son exposition aux risques de change, le Groupe utilise des instruments dérivés non qualifiés de couverture : achats et ventes de devises au comptant ou à terme et instruments de nature optionnelle. Ces instruments sont négociés sur les marchés par la société mère du Groupe, Bull, qui ensuite les met à disposition des filiales concernées.

Le risque de change est lié à l'existence d'une position de change commerciale et d'une position de change financière.

Risque de change lié à la position commerciale

Bull couvre principalement les achats du Groupe en USD réalisés par Bull SAS. Il s'agit d'une couverture bilancielle, le risque de change étant couvert, à compter de la comptabilisation des factures fournisseurs, par des achats à terme d'USD.

Ces couvertures ne donnent pas lieu à une relation de couverture, ni à la comptabilité de couverture. Les gains ou pertes sur l'évaluation à la juste valeur des instruments de couverture correspondants sont enregistrés systématiquement en compte de résultat.

Le Groupe a cependant décidé de modifier progressivement sa politique de couverture du risque de change, en couvrant des flux futurs en devise. À la date de clôture de l'exercice 2009, cette couverture s'applique à un seul contrat, dont les approvisionnements

en USD s'étalent sur une période couvrant le deuxième semestre 2009 et le premier semestre 2010, pour des montants particulièrement significatifs (environ 35 millions d'USD). Toutefois, le Groupe a choisi de ne pas établir comptablement au 31 décembre 2009 une relation de couverture sur ces opérations.

Risque de change lié à la position financière

Il concerne les entités qui portent des prêts ou des emprunts internes au Groupe, libellés dans une devise autre que leur monnaie de fonctionnement :

L'exposition financière est la suivante :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2009		Au 31 décembre 2008	
	USD	GBP	USD	GBP
Exposition bilan	(4,0)	(12,0)	(72,6)	7,6
Instruments dérivés de change	4,7	13,0	71,7	(6,1)
Exposition nette	0,7	1,0	(0,9)	1,5

L'exposition commerciale est la suivante :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre 2009		Au 31 décembre 2008	
	USD	GBP	USD	GBP
Exposition bilan	(17,3)	2,3	(16,0)	1,2
Exposition flux futurs	(16,9)	0	0	0
Instruments dérivés de change	25,6	(0,7)	17,3	(1,4)
Exposition nette	(8,6)	1,6	1,3	(0,2)

Valeur de marché des instruments dérivés

Au 31 décembre 2009, les montants nominaux et les valeurs de marché des instruments dérivés de change sont les suivants :

(en millions d'euros)	31 décembre 2009		31 décembre 2008	
	Montants nominaux	Valeur de marché	Montants nominaux	Valeur de marché
	61,3	0,4	103,0	(5,1)

Les justes valeurs sont présentées en net (actif – passif) dans le tableau ci-dessus.

Tous ces instruments dérivés ont une maturité inférieure à un an. Ils sont comptabilisés au bilan en valeur de marché à la date de clôture. La valeur de marché des opérations à terme est donnée par les cours à terme des devises concernées à la date de clôture, celle des options par les modèles standards de valorisation des options. Ces opérations entrent donc dans la catégorie des opérations évaluées selon le niveau 2 de la norme IFRS 7, ie sur la base de paramètres de marchés observables.

il s'agit essentiellement de la société mère Bull. La couverture du risque de change correspondant donne lieu à des achats ou ventes à terme de devises.

Exposition aux risques de change

Les risques de change du Groupe, compte tenu des instruments dérivés de change, s'analysent comme suit (les expositions correspondant à un passif net dans la devise sont indiquées en négatif) :

Impact sur le résultat des instruments dérivés

Les variations de juste valeur des instruments dérivés de change non qualifiés de couverture ont un impact net positif de 0,4 million d'euros, avant impôts, sur le compte de résultat au 31 décembre 2009.

Sensibilité au risque de change

L'incidence d'une variation de plus ou moins 10 % de l'USD par rapport à l'EUR sur le résultat avant impôt au 31 décembre 2009 a été calculée sur la base de l'exposition nette du Groupe, telle qu'indiquée dans les tableaux ci-dessus.

(en millions d'euros)	USD/EUR	
	+ 10 %	- 10 %
Incidence sur le résultat avant impôt	- 1,3	+ 1,2

L'incidence d'une variation du cours du GBP n'est pas significative.

Risque de taux d'intérêt

Les actifs financiers à taux variable sont les placements en OPCVM monétaires, bon à moyen terme négociable (BMTN) souscrit en garantie du prêt à moyen terme, et les comptes de garantie. Les actifs financiers à taux fixe sont les certificats de dépôt, dont le taux est fixe jusqu'à leur échéance trimestrielle.

Les passifs financiers à taux variable sont constitués du financement résultant des programmes de cession de créances commerciales pour leur part cédée avec recours, du crédit bancaire à moyen terme

de 15 millions d'euros, de l'emprunt obligataire NEC. Les passifs financiers à taux fixe sont les financements de créances locatives et les autres emprunts bancaires.

Les actifs financiers à taux variable excèdent largement les passifs financiers à taux variables. Actifs et passifs financiers à taux variables sont liés à des indices qui évoluent de manière similaire.

Le Groupe n'utilise pas d'instruments dérivés pour couvrir son risque lié à la variation des taux d'intérêt.

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2009	2008
Taux fixe :		
Actifs financiers	62,6	119,5
Passifs financiers	(23,8)	(13,6)
Exposition nette taux fixe	38,8	105,9
Taux variable :		
Actifs financiers	226,2	175,2
Passifs financiers	(29,6)	(28,1)
Exposition nette taux variable	196,6	147,1

L'exposition nette du Groupe au risque de taux, selon la maturité des actifs et passifs financiers, s'analyse ainsi au 31 décembre 2009 :

(en millions d'euros)	Actifs financiers		Passifs financiers		Exposition nette	
	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable	Taux fixe	Taux variable
Moins d'un an	62,6	209,4	(16,3)	(7,6)	46,3	201,8
Plus d'un an	0,0	16,8	(7,5)	(22,0)	(7,5)	(5,2)
TOTAL	62,6	226,2	(23,8)	(29,6)	38,8	196,6

Il faut toutefois noter que les chiffres ci-dessus correspondent à l'exposition bilantielle. Le Groupe bénéficie par ailleurs du financement à taux variable de ses créances commerciales cédées sans recours, et décomptabilisées. Le montant de ces financements au 31 décembre

2009 est de 134,7 millions d'euros (voir note 8 « cessions de créances clients »), et l'exposition nette totale du Groupe au risque de taux variable, en tenant compte de ces financements, est de 61,9 millions d'euros.

NOTE 20 CONCENTRATION DE RISQUE DE CRÉDIT SUR UN TIERS

À l'exception des soldes relatifs aux sociétés apparentées, aucun client ne représente plus de 10 % du total clients.

NOTE 21 AUTRES PRODUITS ET CHARGES OPÉRATIONNELS

Les « Autres produits et charges opérationnels » de nature non récurrente regroupent les postes suivants :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2009	2008
Gains nets sur cessions d'actifs	0,5	16,2
Dépréciation écarts d'acquisition	(3,6)	(2,7)
Coûts de départs transactionnels	(14,4)	(21,8)
Divers	2,9	(0,9)
TOTAL	(14,6)	(9,2)

Exercice 2009 :

Les gains nets de 2,9 millions d'euros correspondent pour l'essentiel à :

- 5,2 millions d'euros de reprises sur provisions relatives à des litiges anciens dont les risques ont été réévalués ;
- 1,8 million d'euros de coûts liés à l'acquisition du groupe Amesys ;

- 0,4 million de charges consécutives à la dissolution du fonds de pension en Irlande.

Exercice 2008 :

Les gains nets sur cessions d'actifs (16,2 millions d'euros) concernent pour l'essentiel une plus-value de 15 millions d'euros réalisée lors de la cession d'Integrus Inc. aux États-Unis, et un gain de 1 million d'euros sur une cession immobilière en Argentine.

NOTE 22 IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES

Le groupe Bull est assujéti à divers impôts sur les bénéfices conformément à la législation fiscale en vigueur dans les différents pays où il exerce ses activités.

Bull n'est pas placé sous le régime du bénéfice mondial et seules les sociétés françaises sont intégrées fiscalement à l'exception de la société Evidian.

Les impôts sur les bénéfices s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2009	2008
Impôts exigibles	(4,3)	(3,5)
IMPÔTS SUR LES BÉNÉFICES	(4,3)	(3,5)

Depuis 2008, le Crédit d'impôt recherche est classé en diminution des frais de Recherche et Développement.

Les impôts différés actifs et passifs se détaillent ainsi :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2009	2008
Impôts différés – actif	16,2	16,5
Impôts différés – passif	(0,7)	(0,9)
IMPÔTS DIFFÉRÉS – NET	15,5	15,6

Les principales composantes des actifs et passifs d'impôts différés sont les suivantes :

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2009	2008
Reports déficitaires (impôts)	672,4	665,1
Différences temporaires *	16,8	21,8
Total impôts différés actifs potentiels	689,2	686,9
Impôts différés actifs reconnus	16,2	16,5
Impôts différés passifs reconnus	(0,7)	(0,9)

* Dont essentiellement provisions dépréciation d'actifs et plus-values sur cessions d'actifs corporels et financiers.

VÉRIFICATIONS FISCALES DE BULL ET BULL SAS

Au cours de l'exercice 2009 Bull SAS a fait l'objet de contrôles fiscaux, portant sur les exercices 2006 et 2007. Les propositions de redressement qui en résultent sont contestées par la Société. Les Crédits d'impôt recherche n'ont pas été remis en cause.

IMPÔTS DIFFÉRÉS

Les impôts différés actifs sont déterminés d'une part à partir des consommations des différences temporaires et des déficits reportables, et d'autre part des résultats prévisionnels annuels tels qu'ils ressortent du dernier plan stratégique présenté au conseil d'administration.

Les impôts différés actifs s'élèvent à 16,2 millions d'euros au 31 décembre 2009 comparé à 16,5 millions d'euros à fin 2008. Cette diminution est liée à l'actualisation de la provision pour la clause de retour à meilleure fortune.

Ce montant fera l'objet d'une actualisation pour tenir compte de l'acquisition du groupe Amesys finalisée au 18 janvier 2010.

TAUX EFFECTIF D'IMPÔTS

Par l'utilisation ou la génération de reports déficitaires, ainsi que par la constatation et la reconnaissance d'impôts différés actifs, le taux d'impôt effectif est significativement différent du taux statutaire ; en conséquence, la réconciliation entre ces deux taux d'impôt, n'a pas de pertinence et n'a donc pas été établie.

DÉFICITS REPORTABLES

Au 31 décembre 2009, le groupe Bull dispose, en cumul, entité par entité, de reports déficitaires fiscaux estimés dans leur ensemble à 1 952,2 millions d'euros majoritairement en France. Ces reports

déficitaires sont à concurrence de 1 902,3 millions d'euros reportables indéfiniment, le solde étant soumis à prescription comme suit : 5,5 millions d'euros en 2010, 3,4 millions d'euros en 2011 et 41,0 millions d'euros en 2012 et au-delà.

NOTE 23 RÉSULTATS DES ENTREPRISES ASSOCIÉES

La quote-part des résultats des entreprises associées (Bull Finance et Séres) est nulle en 2009 comme en 2008.

NOTE 24 RÉSULTAT PAR ACTION

(en millions d'euros)	Au 31 décembre	
	2009	2008
Résultat net (part du Groupe)	1,4	5,6
Nombre d'actions ordinaires (en milliers)	96 786 647	96 786 647
Résultat de base par action	0,01	0,06
Nombre d'actions ordinaires et potentielles	99 660 509	96 792 509
Résultat dilué par action	0,01	0,06

Le résultat dilué par action inclut l'effet dilutif des options de souscription d'actions « dans la monnaie » et des OCEANES.

NOTE 25 RÉMUNÉRATION DES DIRIGEANTS, FRAIS DE PERSONNEL ET EFFECTIF DU GROUPE

RÉMUNÉRATION BRUTE GLOBALE DES DIRIGEANTS ET MANDATAIRES SOCIAUX

La rémunération brute globale des dirigeants du groupe Bull inclut 23 personnes en 2009, inchangé par rapport à 2008 :

- les membres du comité opérationnel d'une part, soit 14 personnes pour l'exercice 2009 ;
- les administrateurs non exécutifs d'autre part, soit 9 personnes pour l'exercice 2009.

Au cas où un dirigeant n'a pas participé au comité opérationnel pour la totalité de l'exercice, la rémunération prise en compte est sa rémunération globale annuelle au prorata de son temps de présence au comité, jusqu'à sa date de remplacement effectif. La rémunération globale des dirigeants du groupe Bull s'élève à 5,9 millions d'euros en 2009 (contre 8,2 millions d'euros en 2008) et se décompose de la manière suivante :

(en millions d'euros)	Avantages court terme ⁽¹⁾	Avantages long terme ⁽²⁾	Indemnités ⁽³⁾	Paiements en actions ⁽⁴⁾	Total
2009					
Membres du comité opérationnel et administrateurs (23 personnes)	5,5	-	-	0,4	5,9
2008					
Membres du comité opérationnel et administrateurs (23 personnes)	6,5	-	1,2	0,5	8,2

(1) Incluent notamment les salaires, les primes versées, les avantages en nature, les jetons de présence et honoraires.

(2) Incluent les avantages postérieurs à l'emploi et les autres avantages à long terme.

(3) Incluent les indemnités de fin de contrat de travail et les autres indemnités à caractère compensatoire (indemnités versées ou comptabilisées sous forme de provision).

(4) Incluent les paiements en actions sous forme de stock-options (charges comptabilisées selon IFRS 2).

FRAIS DE PERSONNEL

Le total des frais de personnel du Groupe, y compris les charges sociales, s'élève à 517,6 millions d'euros en 2009 (512,6 millions d'euros en 2008).

EFFECTIF

L'effectif du Groupe au 31 décembre 2009 est de 7 707 personnes, se répartissant ainsi :

■ Effectif par zone géographique

	Au 31 décembre	
	2009	2008
France	4 340	4 491
Europe (hors France)	2 475	2 544
Amérique du Nord	179	213
Amérique Latine	370	393
Asie et Afrique	343	337
EFFECTIF TOTAL	7 707	7 978

NOTE 26 PLAN D'OPTIONS ET PLAN D'ÉPARGNE ENTREPRISE EN ACTIONS

PLANS D'OPTIONS

Le Groupe a instauré des plans d'options les années suivantes : 2000, 2001, 2004, 2005, 2006, 2008 et 2009.

Les plans sont décrits ci-après :

Plans d'options de souscription d'actions 2000 et 2001

	Plan 2000	Plan 2000	Plan 2000	Plan 2001
Date d'assemblée	08/04/1998	13/04/2000	13/04/2000	13/04/2000
Date du conseil	10/02/2000	20/07/2000	26/10/2000	19/07/2001
Nombre d'options consenties à l'origine	3 296 650	381 136	344 000	27 500
■ dont membres du comité opérationnel	531 000	10 996	140 000	-
■ dont ancien mandataire social : Guy de Panafieu	175 000	-	-	-
Nombre de bénéficiaires	1 121	966	74	5
■ dont membres du comité opérationnel	12	3	7	-
■ dont ancien mandataire social : Guy de Panafieu	1	-	-	-
Tranche				
Date de départ de l'exercice	10/02/2002	20/07/2004	26/10/2002	20/07/2004
Date d'expiration	10/02/2010	20/07/2010	26/10/2010	20/07/2011
Prix d'exercice (en euros)	35,70	38,70 & 40,80	29,70	19,80
Options levées en 2009	-	-	-	-
■ dont membres du comité opérationnel	-	-	-	-
■ dont ancien mandataire social : Guy de Panafieu	-	-	-	-
Nombre de membres du comité opérationnel ayant exercé des options en 2009	-	-	-	-
Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2009 au nominal de 0,10 euro	94 893	1 458	671	-
■ dont membres du comité opérationnel	-	-	-	-
■ dont ancien mandataire social : Guy de Panafieu	-	-	-	-

Au 31 décembre 2009, un total cumulé de 3 952 264 options ont été annulées ou caduques. Le nombre total d'options restant à exercer au 31 décembre 2009 au titre du plan 2000 s'élève à 97 022 options, dont aucune n'est détenue par les membres du comité opérationnel.

Il tient compte de l'ajustement opéré suite à l'augmentation de capital de juillet 2004. Il en va de même pour les prix d'exercice indiqués. De plus ces chiffres tiennent compte du regroupement des titres par dix qui a eu lieu le 19 décembre 2005.

Plan d'options de souscription d'actions 2004

Le 2 décembre 2004, le conseil d'administration a décidé d'allouer 2 500 options (nominal des actions 0,01 euro) à l'ensemble des salariés du Groupe à l'exception de ceux qui ont participé à l'opération « Actionnaires et Partenaires ».

Ce plan a été consenti pour une période de 6 ans à compter du 17 décembre 2004. Le prix de souscription des actions a été fixé à 0,48 euro par action de 0,01 euro de nominal, ce qui correspond après regroupement par 10 des actions de la Société à 4,80 euros par action de 0,10 euro de nominal.

Les bénéficiaires acquièrent leurs droits par quart pendant 4 ans et ne peuvent exercer leurs droits acquis qu'en une seule fois entre la 4^e et la

6^e année, à l'exception des bénéficiaires américains où l'exercice et la cession des droits acquis peut se faire à chaque période anniversaire au fur et à mesure de la souscription des droits.

Le conseil a également décidé d'attribuer à Didier Lamouche un plan de 1 000 000 d'options (nominal des actions 0,01 euro, soit 100 000 options sur actions « regroupées ») dans les mêmes conditions que le plan alloué à l'ensemble des salariés à l'exception d'une acquisition de droit accélérée en cas de départ.

Au 31 décembre 2009, un total cumulé de 860 250 options ont été annulées ou caduques. Aucune option n'a été exercée en 2009. Au 31 décembre 2009, il restait 966 000 options potentiellement exerçables, dont 100 000 par le mandataire social Didier Lamouche.

■ Tableau récapitulatif du Plan 2004 (chiffres donnés sur la base du nominal des titres à 0,10 euro après regroupement des actions par dix)

Plan 2004

Date d'assemblée	25/05/2004
Date du conseil	02/12/2004
Nombre d'options consenties à l'origine	1 826 250
■ dont membres du comité opérationnel	100 000
■ dont mandataire social : Didier Lamouche	100 000
Nombre de bénéficiaires	6 906
■ dont membres du comité opérationnel	1
■ dont mandataire social : Didier Lamouche	1
Tranches	A-B-C
Date de départ de l'exercice pour les tranches A et B	17/12/2008
Date de départ de l'exercice pour la tranche C (États-Unis)	17/12/2005
Date d'expiration de l'exercice	17/12/2010
Prix d'exercice (en euros) (actions à 0,10 euro de nominal)	4,80
Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2009	966 000
■ dont membres du comité opérationnel	100 000
■ dont mandataire social : Didier Lamouche	100 000
Nombre de bénéficiaires	3 400
■ dont membre du comité opérationnel	1
■ dont mandataire social : Didier Lamouche	1

Plan d'options de souscription d'actions de 2005

Ce plan résulte de l'autorisation donnée par l'assemblée générale des actionnaires du 25 mai 2004. Le plan est d'une durée de six ans à compter de la date d'attribution. Les droits des bénéficiaires sont acquis par quart sur quatre ans à compter de la date d'attribution et ils ne peuvent exercer leurs droits acquis qu'en une seule fois entre la 4^e et la 6^e année, à l'exception des bénéficiaires américains où l'exercice et la cession des droits acquis peut se faire à chaque période anniversaire au fur et à mesure de la souscription des droits.

Le conseil d'administration du 10 février 2005 a donné pouvoirs à son président pour attribuer jusqu'au conseil d'administration suivant, des stock-options à des personnes promues ou nouvellement recrutées. Ces attributions ont concerné 12 personnes et un nombre total de 2 950 000 options de souscription d'actions (nominal de 0,01 euro), soit 295 000 options à 0,10 euro, donnant droit en cas d'exercice à 295 000 actions de 0,10 euro de nominal chacune. En cas d'exercice, les prix à payer par les bénéficiaires seront les suivants :

- 20 000 options ont été attribuées au prix de 6,10 euros par action de 0,10 euro de nominal ;

- 85 000 options ont été attribuées au prix de 6,20 euros par action de 0,10 euro de nominal ;
- 120 000 options ont été attribuées au prix de 6,40 euros par action de 0,10 euro de nominal ;
- 20 000 options ont été attribuées au prix de 6,50 euros par action de 0,10 euro de nominal ;
- 20 000 options ont été attribuées au prix de 6,80 euros par action de 0,10 euro de nominal ;
- 30 000 options ont été attribuées au prix de 6,90 euros par action de 0,10 euro de nominal.

Ces différences de prix proviennent de l'application de la méthode légale de calcul applicable au jour de l'allocation des options aux bénéficiaires et en fonction du pays de résidence de ceux-ci.

Le conseil d'administration du 21 juillet 2005 a attribué à 6 personnes un total de 1 400 000 options de souscription d'actions au nominal de 0,01 euro, soit 140 000 actions au nominal de 0,10 euro. Le prix d'exercice de ces options est de 6,50 euros.

Par le conseil d'administration du 9 novembre 2005, 169 personnes ont reçu un total de 10 190 000 options de souscription d'actions au nominal de 0,01 euro, soit 1 019 000 actions au nominal de 0,10 euro. En cas d'exercice, les prix à payer par les bénéficiaires seront les suivants :

- 30 000 options ont été attribuées au prix de 8,40 euros par action de 0,10 euro de nominal ;

- 989 000 options ont été attribuées au prix de 7,80 euros par action de 0,10 euro de nominal.

Ces différences de prix proviennent de l'application de la méthode légale de calcul applicable au jour de l'allocation des options aux bénéficiaires et en fonction du pays de résidence de ceux-ci.

Tableau récapitulatif des Plans 2005 (chiffres donnés sur la base du nominal des titres à 0,10 euro après regroupement des actions par dix)

Plan 2005

Date d'assemblée	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004
Date du conseil	10/02/2005	10/02/2005	10/02/2005	10/02/2005	10/02/2005	10/02/2005	10/02/2005	10/02/2005	21/07/2005	09/11/2005
Nombre d'options consenties au départ	20 000	10 000	20 000	85 000	120 000	20 000	20 000	140 000	989 000	30 000
<ul style="list-style-type: none"> dont membres du comité opérationnel 	20 000	-	20 000	75 000	110 000	-	-	130 000	-	-
Nombre de bénéficiaires	1	1	1	2	6	1	1*	6	165	4*
<ul style="list-style-type: none"> dont membres du comité opérationnel 	1	-	1	1	5	-	-	5	-	-
<ul style="list-style-type: none"> dont mandataire social : Didier Lamouche 	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Date de départ de l'exercice	24/02/2009	03/04/2009	10/04/2009	26/05/2009	12/06/2009	13/06/2009	13/06/2006*	04/08/2009	23/11/2009	23/11/2006*
Date d'expiration	24/02/2011	03/04/2011	10/04/2011	26/05/2011	12/06/2011	13/06/2011	13/06/2011	04/08/2011	23/11/2011	23/11/2011
Prix d'exercice (en euros)	6,10	6,90	6,80	6,20	6,40	6,50	6,90	6,50	7,80	8,40
Options levées en 2009	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nombre de bénéficiaires en activité au 31/12/2009	1	1	1	2	5	-	-	6	126	-
<ul style="list-style-type: none"> dont membres du comité opérationnel 	1	-	1	1	5	-	-	5	-	-
<ul style="list-style-type: none"> dont mandataire social : Didier Lamouche 	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nombre d'options restant à lever au 31/12/2009	20 000	10 000	20 000	85 000	110 000	-	-	140 000	828 250	12 500
<ul style="list-style-type: none"> dont membres du comité opérationnel 	20 000	-	20 000	75 000	110 000	-	-	130 000	-	-
<ul style="list-style-type: none"> dont mandataire social : Didier Lamouche 	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

L'acquisition des droits se fait par quart chaque année. L'exercice et la cession sont libres au bout de la quatrième année.

* Bénéficiaires américains : l'exercice et la cession des droits acquis peut se faire au fur et à mesure de l'acquisition des droits chaque anniversaire.

Au 31 décembre 2009, un total cumulé de 228 250 options ont été annulées ou caduques. En 2009, aucune option de ce plan n'a été exercée. Au 31 décembre 2009 il reste 1 225 750 options potentiellement exerçables, dont 355 000 sont détenues par des membres du comité opérationnel, dont aucune n'est détenue par le mandataire social Didier Lamouche.

Attribution d'options de souscription d'actions de 2006

En 2006, de nouvelles options de souscription d'actions ont été attribuées.

- 120 000 options lors du conseil d'administration du 21 février 2006, au prix de 10,15 euros par action de 0,10 euro de nominal.
- 25 000 options lors du conseil d'administration du 9 mai 2006, au prix de 9,52 euros par action de 0,10 euro de nominal.

- 15 000 options lors du conseil d'administration du 26 juillet 2006, au prix de 4,51 euros par action de 0,10 euro de nominal.

- 20 000 options lors du conseil d'administration du 18 octobre 2006, au prix de 4,39 euros par action de 0,10 euro de nominal.

Ces différences de prix proviennent de l'application de la méthode légale applicable au jour de l'allocation des options aux bénéficiaires et en fonction du pays de résidence de ceux-ci.

Au 31 décembre 2009, un total cumulé de 15 000 options ont été annulées ou caduques. Aucune option n'a été exercée en 2009. Au 31 décembre 2009 il restait 165 000 options potentiellement exerçables, dont 120 000 étaient détenues par des membres du comité opérationnel, dont 100 000 étaient détenues par le mandataire social Didier Lamouche.

■ Tableau récapitulatif des Plans 2006

Plan 2006

Date d'assemblée	25/05/2004	25/05/2004	17/05/2006	17/05/2006
Date du conseil	21/02/2006	09/05/2006	26/07/2006	18/10/2006
Nombre d'options consenties à l'origine	120 000	25 000	15 000	20 000
■ dont membres du comité opérationnel	100 000	-	-	20 000
■ dont mandataire social : Didier Lamouche	100 000	-	-	-
Nombre de bénéficiaires	3	1	1	1
■ dont membres du comité opérationnel	1	-	-	1
■ dont mandataire social : Didier Lamouche	1	-	-	-
Date de départ de l'exercice	08/03/2010	09/05/2010	11/08/2010	02/11/2010
Date d'expiration	08/03/2012	09/05/2012	11/08/2012	02/11/2012
Prix d'exercice (en euros)	10,15	9,52	4,51	4,39
Options levées en 2009	-	-	-	-
Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2009	120 000	25 000	-	20 000
■ dont membres du comité opérationnel	100 000	-	-	20 000
■ dont mandataire social : Didier Lamouche	100 000	-	-	-
Nombre de bénéficiaires	3	1	-	1
■ dont membres du comité opérationnel	1	-	-	1
■ dont mandataire social : Didier Lamouche	1	-	-	-

Attribution d'options de souscription d'actions de 2008

En 2008, 1 394 000 options de souscription d'actions ont été attribuées lors du conseil d'administration du 14 février 2008 au prix de 2,89 euros par action. Au 31 décembre 2009, un total cumulé

de 25 000 options ont été annulées ou caduques. Aucune option n'a été exercée pendant l'année. Au 31 décembre 2009, il restait 1 369 000 options potentiellement exerçables, dont 585 000 étaient détenues par les membres du comité opérationnel, dont 150 000 étaient détenues par le mandataire social Didier Lamouche.

Plan 2008

Date d'assemblée	17/05/2006
Date du conseil	14/02/2008
Nombre d'options consenties à l'origine	1 394 000
■ dont membres du comité opérationnel	585 000
■ dont mandataire social : Didier Lamouche	150 000
Nombre de bénéficiaires	58
■ dont membres du comité opérationnel	11
■ dont mandataire social : Didier Lamouche	1
Prix d'exercice (en euros)	2,89
Date de départ d'exercice	03/03/2012
Date d'expiration	03/03/2014
Options levées en 2009	-
Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2009	1 369 000
■ dont membres du comité opérationnel	585 000
■ dont mandataire social : Didier Lamouche	150 000
Nombre de bénéficiaires	56
■ dont membres du comité opérationnel	11
■ dont mandataire social : Didier Lamouche	1

Plan d'options de souscription d'actions 2009

En 2009, 1 509 000 options de souscription d'actions ont été attribuées lors des conseils d'administration du 12 février et 29 juillet 2009 au prix respectif de 1,38 et 2,40 euros par action. Au 31 décembre 2009, aucune option n'a été annulée ou caduque.

Le plan est d'une durée de six ans à compter de la date d'attribution. Les droits des bénéficiaires sont acquis par quart sur quatre ans à compter de la date d'attribution et ils ne peuvent exercer leurs droits acquis qu'en une seule fois entre la 4^e et la 6^e année.



ÉTATS FINANCIERS

COMPTES CONSOLIDÉS ET NOTES ANNEXES

Plan 2009

Date d'assemblée	14/05/2008	14/05/2008
Date du conseil	12/02/2009	29/07/2009
Nombre d'options consenties à l'origine	200 000	1 309 000
■ dont membres du comité opérationnel	200 000	505 000
■ dont mandataire social : Didier Lamouche	200 000	-
Nombre de bénéficiaires	1	63
■ dont membres du comité opérationnel	1	9
■ dont mandataire social : Didier Lamouche	1	-
Date de départ de l'exercice	27/02/2013	14/08/2013
Date d'expiration	27/02/2015	14/08/2015
Prix d'exercice (en euros)	1,38	2,40
Options levées en 2009	-	-
■ dont les membres du comité opérationnel	-	-
Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2009 au nominal de 0,10 euro	200 000	1 309 000
■ dont les membres du comité opérationnel	200 000	505 000
■ dont mandataire social : Didier Lamouche	200 000	-

■ Synthèse des plans d'options de souscription d'actions au 31 décembre 2009 (actions de 0,10 euro de nominal)

	Plans 2000	Plan 2001	Plan 2004	Plans 2005	Plans 2006	Plan 2008	Plans 2009
Solde des options restant à lever	97 022	-	966 000	1 225 750	165 000	1 369 000	1 509 000
■ dont les membres du comité opérationnel	-	-	100 000	355 000	120 000	585 000	705 000
■ dont mandataire social : Didier Lamouche	-	-	100 000	-	100 000	150 000	200 000

PLAN D'ÉPARGNE GROUPE

En 2007, les fonds communs de placement existants sont arrivés à expiration. Les avoirs ont été remboursés aux salariés qui en ont fait la demande puis les fonds ont été fusionnés. Au 31 décembre 2009, il demeure le Fonds Bull Actionnariat avec 855 000 titres et France Bull avec 110 000 titres. Les fonds communs de placement portant sur les avoirs de participation, compte tenu de leur taille devenue trop

petite par rapport aux frais de gestion, ont été reconvertis en fonds multi entreprises.

PLAN D'ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES

Le conseil d'administration du 29 juillet 2008 a décidé l'attribution gratuite de 294 000 actions à un groupe de salariés. L'attribution a les caractéristiques suivantes :

Plan AGA 2008

Date d'assemblée	14/05/2008
Date du conseil	29/07/2008
Nombre de droits consentis à l'origine	294 000
■ dont membres du comité opérationnel	-
■ dont mandataire social : Didier Lamouche	-
Nombre de bénéficiaires	98
■ dont membres du comité opérationnel	-
■ dont mandataire social : Didier Lamouche	-
Droits exercés en 2009	-
■ dont membres du comité opérationnel	-
Nombre de droits restant à exercer au 31/12/2009	243 000
■ dont membres du comité opérationnel	-
■ dont mandataire social : Didier Lamouche	-
Nombre de bénéficiaires	81
■ dont membre du comité opérationnel	-
■ dont mandataire social : Didier Lamouche	-

La différence entre le nombre d'actions attribuées en juillet 2008 et le solde au 31 décembre 2009 soit 51 000 actions, s'explique par le départ de bénéficiaires qui n'avaient pas encore acquis de droits à exercer.

NOTE 27 TRANSACTIONS AVEC DES SOCIÉTÉS APPARENTÉES (PARTIES LIÉES)

Les principales transactions entre le groupe Bull et les sociétés apparentées (parties liées) sont les suivantes :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2009	2008
Transactions avec NEC :		
Achats	13,1	17,2
Ventes	1,5	2,1
Comptes à payer au 31 décembre	1,3	2,9
Comptes à recevoir au 31 décembre	0,1	0,4
Transactions avec Debeka :		
Ventes	11,0	9,8
Comptes à recevoir au 31 décembre	2,2	0,3
Transactions avec France Telecom :		
Achats	7,6	9,2
Ventes	28,3	34,6
Comptes à payer au 31 décembre	1,7	2,7
Comptes à recevoir au 31 décembre	9,5	4,5

NOTE 28 PASSIFS ÉVENTUELS (ENGAGEMENTS HORS BILAN)

Les passifs éventuels (engagements hors bilan), donnés, se résument de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2009	2008
Engagements de bail	89,2	90,1
Avals, cautions et garanties donnés :		
■ garanties de bonne exécution	12,6	14,7
■ garanties de soumission	4,2	1,4
■ garanties de restitution d'acompte	0,6	2,0
■ garanties taxes et douane	1,8	1,4
■ retenues de garantie	0,6	0,5
■ autres garanties	1,9	3,1
Rachat de matériel	0,7	1,0
TOTAL	111,6	114,2

ENGAGEMENTS DE BAIL

Au 31 décembre 2009, les engagements de bail minima pris dans le cadre de baux à long terme non résiliables, principalement des baux immobiliers, souscrits par le groupe Bull s'échelonnent ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	
2010	15,3
2011	14,5
2012	11,7
2013	10,5
2014	10,0
2015 et au-delà	27,2
TOTAL	89,2

Certains baux stipulent que le locataire doit payer l'assurance, les taxes et l'entretien, et la plupart comprennent des options de renouvellement ainsi que des clauses de révision liées à la hausse de certains indices. Le montant des loyers s'élève à 18,0 millions d'euros pour 2009, contre 18,6 millions d'euros en 2008.

AUTRES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Evidian a signé un partenariat avec Quest, éditeur et distributeur de logiciels d'administration d'infrastructures. Cet accord comporte une option valable jusqu'à fin 2010 pour acquérir une licence non exclusive se rapportant à la distribution mondiale de l'offre E-SSO de Evidian.

Une convention de prêt non amortissable a été signée entre Bull et Bull GmbH, filiale de International S.A.S en Allemagne, pour un montant de 53 millions d'euros et une durée de 5 ans. Ce contrat prévoit une résiliation anticipée dans le cas où les comptes consolidés du Groupe ne respecteraient plus les indicateurs suivants :

- EBIT positif sur 3 semestres consécutifs ;
- un ratio entre la trésorerie brute et l'encours du prêt supérieur à trois, calculé à la fin de chaque semestre.

Outre les engagements de bail et ceux décrits en liaison avec les dettes à long et moyen terme, les sociétés du groupe Bull, dans le cadre de la marche normale de leurs affaires, ont pris des engagements contractuels s'élevant à 22,4 millions d'euros en 2009 contre 24,1 millions d'euros en 2008.

Les activités Services, et en particulier celles concernant l'infogérance, sont conclues avec des engagements de durée pouvant prévoir des indemnités.

La Société n'a pas d'engagement de rachat des minoritaires.

FAITS EXCEPTIONNELS ET LITIGES

- un accord transactionnel a été signé fin 2004 avec le groupe Steria mettant fin aux litiges nous opposant au titre de l'application

du protocole d'accord de cession des activités Integris en Europe (hors France et Italie) et de l'exercice de la convention de garantie Europe ; cet accord éteint la convention de garantie Europe, sauf en matière fiscale et parafiscale. Au 31 décembre 2009, nous avons maintenu une provision d'un montant de 1 million d'euros au titre de nos engagements de prendre en charge, conformément à l'accord transactionnel, les coûts, dommages et intérêts relatifs au litige client ANMC (Belgique), correspondant à la franchise assurances de 1 million d'euros que pourrait supporter Bull *in fine* ;

- Bull a été amené, dans certains pays étrangers, à prendre des positions fiscales, généralement après consultation et recommandation d'experts locaux, qui peuvent donner lieu à des contestations de la part de vérificateurs fiscaux locaux. Les positions qui s'avèrent présenter un risque selon IAS 37 font l'objet de provision pour risque. Celles qui sont considérées comme des risques éloignés ne font pas l'objet de provision pour risque mais demeurent sous surveillance ;
- un nombre élevé de litiges de nature et d'ancienneté très diverses est recensé au Brésil. Une revue périodique est effectuée avec les avocats locaux en vue d'en apprécier la légitimité et le degré de risque, conformément à la pratique systématique du Groupe ;
- le Groupe a un litige concernant la réalisation d'un outil informatique pour les ports autonomes du Havre et de Marseille. À ce stade, les parties sont en attente du rapport d'expertise demandé par le tribunal de commerce de Paris.

PROCÉDURE JUDICIAIRE OU D'ARBITRAGE

À ce jour, la Société n'a pas connaissance de menace de procédure judiciaire ou d'arbitrage à son encontre ou de litige devant les tribunaux et/ou cour d'arbitrage au cours des 12 derniers mois dont les effets pourraient avoir des conséquences significatives sur la situation financière ou la rentabilité de la Société.

NOTE 29 INFORMATION SECTORIELLE

Bull est un groupe international opérant dans le domaine des technologies de l'information. Basé en Europe, le groupe Bull effectue des opérations dans plus de 50 pays. Les sociétés du Groupe commercialisent une large gamme d'équipements informatiques, de logiciels d'administration, et de services destinés aux activités scientifiques, industrielles et commerciales du secteur public et du secteur privé.

Le Groupe suit les résultats de ses opérations sur la base des activités suivantes :

- **Services & Solutions** : ce segment inclut toutes les activités liées aux métiers des services : les prestations de conseil, d'intégration de systèmes et d'infogérance, les licences applicatives Bull et tierces, les solutions logicielles de sécurité et sectorielles. Cette présentation des activités de Services & Solutions est ainsi plus comparable à celle d'autres sociétés du même secteur ;
- **Hardware & Systems Solutions** : ce segment inclut les offres produits cœur du Groupe telles les solutions intégrées à base de serveurs Bull (GCOS, Escala et NovaScale), et stockage sécurisé, y compris les offres de croissance HPC (*High Performance Computing/Calcul haute performance*). Le métier de la Société évolue de celui d'un constructeur vers le métier d'architecte de solutions intégrées. Cependant, ces offres ont en commun d'être le fruit d'un effort propre ou partagé, de Recherche et Développement de la part de Bull. Le

chiffre d'affaires d'équipements Bull fournis dans le cadre de contrats d'intégration demeure comptabilisé dans ce segment ;

- **Fulfillment & Third Party Products** : ce segment intègre les éléments informatiques de produits tiers – hors catalogue Bull – distribués par Bull à la demande de ses clients. Cette offre non stratégique permet aux clients qui le souhaitent de garder un fournisseur unique pour l'ensemble de leurs besoins. Le fait d'isoler cette activité dans un segment dédié devrait en faciliter la compréhension ;
- **Maintenance & Product Related Services (PRS)** : ce segment intègre les activités de maintenance sur les produits Bull comme tiers. Outre les prestations de maintenance traditionnelle, des services d'infrastructure sont proposés permettant d'optimiser les *data centers* et en réduire les coûts de fonctionnement, notamment ceux liés à l'énergie.

Une activité correspond à une composante susceptible d'acquérir des produits et d'encourir des charges pour laquelle les résultats opérationnels sont régulièrement examinés par le principal décideur opérationnel pour évaluer la performance et affecter les ressources et pour laquelle des informations financières isolées sont disponibles.

L'indicateur de résultat régulièrement utilisé par le management pour piloter l'activité est la marge brute. En effet, c'est à ce niveau que la spécificité des *business models* est la plus pertinente et que sont gérés les portefeuilles d'activités. Des organisations transversales ont la

responsabilité du volume de business et de la contribution de chacun de ses segments.

En termes de coûts opérationnels, il existe des ressources dédiées à des activités spécifiques, notamment concernant les nouvelles offres, mais l'essentiel des coûts commerciaux et administratifs est géré dans la dimension géographique. Ceci permet notamment une meilleure optimisation (cas de ressources centralisées en France) ainsi qu'une plus grande fluidité et réactivité pour réallouer des compétences.

Il en va de même pour la gestion des actifs, où, au-delà du pilotage spécifique par segments des stocks, les comptes clients et les fournisseurs font l'objet de gestions centralisées et organisées par géographies.

CHIFFRE D'AFFAIRES

Le chiffre d'affaires réalisé sur la période représente un montant de 1 109,9 millions d'euros, soit une baisse de 2,0 % par rapport au chiffre d'affaires 2008. Il se décompose de la façon suivante :

(en millions d'euros)	2009	2008	Variation
Hardware & Systems Solutions	357,7	338,1	5,8 %
Fulfillment & Third Party Products	76,9	102,7	- 25,2 %
Maintenance & PRS	192,1	197,8	- 2,9 %
Services & Solutions	483,2	494,2	- 2,2 %
CHIFFRE D'AFFAIRES TOTAL	1 109,9	1 132,8	- 2,0 %

Le chiffre d'affaires de l'activité Hardware & Systems Solutions s'est élevé à 357,7 millions d'euros, en croissance de 5,8 % par rapport à 2008. La croissance des activités d'intégration de produits, en particulier celle de l'offre de Calcul haute performance renforcée par la livraison et la facturation au premier semestre d'un système au Forschungszentrum Jülich en Allemagne et par les sociétés Serviware et science-computing qui se consolident dans ce segment, a plus que compensé la décroissance anticipée des offres matures de serveurs. À noter également les performances satisfaisantes de *StoreWay* et de la gamme UNIX dans un environnement difficile.

L'activité Maintenance & PRS réalise un chiffre d'affaires de 192,1 millions d'euros, en baisse de 2,9 % par rapport à 2008. Cette décroissance plus faible qu'en 2008 est liée aux efforts importants engagés par le Groupe pour trouver de nouveaux relais de croissance ; la progression des *Product Related Services* (PRS) et des Services d'Infrastructure compense ainsi presque la décroissance de la maintenance traditionnelle. Il faut toutefois noter que la fin programmée de contrats de support de serveurs propriétaires continuera de peser sur cette activité.

Le chiffre d'affaires de l'activité Fulfillment & Third Party Products s'établit à 76,9 millions d'euros, en décroissance de 25,2 % par rapport à 2008. Cette évolution reflète la réorientation délibérée des efforts commerciaux vers les offres Bull à plus forte valeur ajoutée. Il est à noter cependant que ce segment subit plus fortement les conséquences de la crise économique que les autres activités.

Dans un marché beaucoup plus difficile, l'activité Services & Solutions avec un chiffre d'affaires de 483,2 millions d'euros, décroît de 2,2 % par rapport à 2008.

La répartition géographique du chiffre d'affaires consolidé pour l'année 2009 évolue légèrement par rapport à 2008. Du fait de la cession des activités de solutions Medicaid aux États-Unis à partir du 1^{er} octobre 2008, et de la bonne tenue de l'activité en France, la part de celle-ci se renforce au détriment de la part des autres géographies.

Répartition géographique du CA (%)	2009	2008
France	52,1 %	51,0 %
Europe hors France	34,6 %	34,0 %
Amérique du Nord	1,7 %	3,5 %
Amérique du Sud	4,0 %	3,5 %
Reste du monde	7,6 %	8,0 %
TOTAL	100,0 %	100,0 %

MARGE BRUTE

La marge brute s'établit à 246,3 millions d'euros pour 2009 et représente 22,2 % du chiffre d'affaires, à comparer respectivement à 254,9 millions d'euros et 22,5 % publiés pour 2008.

(en millions d'euros)	2009	2008	Variation
Hardware & Systems Solutions	106,0	108,6	
% du chiffre d'affaires	29,6 %	32,1 %	- 2,5 pt
Fulfillment & Third Party Products	9,9	12,2	
% du chiffre d'affaires	12,9 %	11,8 %	+ 1,1 pt
Maintenance & PRS	58,5	58,3	
% du chiffre d'affaires	30,4 %	29,5 %	+ 0,9 pt
Services & Solutions	71,9	75,9	
% du chiffre d'affaires	14,9 %	15,4 %	- 0,5 pt
TOTAL	246,3	254,9	
% du chiffre d'affaires	22,2 %	22,5 %	- 0,3 pt

L'année 2009 se caractérise par :

- une diminution de la marge brute Hardware & Systems Solutions en valeur absolue et en taux liée à la baisse du chiffre d'affaires anticipée des systèmes propriétaires GCOS ainsi qu'à l'évolution du mix produits ;
- une baisse de la marge Fulfillment & Third Party Products en valeur absolue et une amélioration du taux de marge ;
- une progression de la marge brute Maintenance & PRS en valeur absolue et en taux reflétant non seulement les efforts de réduction de coûts mais aussi la dynamique créée par les Product Related Services et les Services d'Infrastructure notamment autour des

offres de stockage, des offres de virtualisation et des *data centers* (Green IT) ;

- une baisse de la marge Services & Solutions en valeur absolue et un taux de marge également en baisse de 0,5 point par rapport à 2008. Dans un contexte de crise économique, cette évolution reflète une forte concurrence sur les prix à la fois en France et à l'international. Elle est due également à des difficultés rencontrées de maîtrise de l'activité dans certaines opérations.

Par ailleurs il est à noter que le taux moyen d'utilisation des ressources propres en France est stable à 81,2 % à fin 2009 (81,3 % fin 2008).

NOTE 30 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES ET DE LEURS RÉSEAUX

■ Exercices couverts : 31 décembre 2008 et 31 décembre 2009

	Deloitte & Associés				Grant Thornton			
	Montant		%		Montant		%	
	2009	2008	2009	2008	2009	2008	2009	2008
<i>(en milliers d'euros)</i>								
Audit								
Commissariat aux comptes certification, examen des comptes individuels et consolidés ⁽¹⁾								
■ Émetteur (TTC) *	360	304	20 %	15 %	360	304	83 %	78 %
■ Filiales intégrées globalement	1 327	1 424	73 %	75 %	73	85	17 %	22 %
Autres diligences et prestations directement liées à la mission du commissaire aux comptes ⁽²⁾								
■ Émetteur								
■ Filiales intégrées globalement								
Sous-total	1 687	1 728	93 %	90 %	433	389	100 %	100 %
Autres prestations rendues par les réseaux aux filiales intégrées globalement⁽³⁾								
Juridique, fiscal, social	122	191	7 %	10 %	-	-	-	-
Autres (à préciser si > 10 % des honoraires d'audit)								
Sous-total	122	191	7 %	10 %	-	-	-	-
TOTAL	1 809	1 919	100 %	100 %	433	389	100 %	100 %

(1) Les honoraires de Commissariat aux comptes, certification, examen des comptes individuels et consolidés pour les exercices clos les 31 décembre 2008 et 2009 concernent principalement les services professionnels rendus pour la revue et la certification des comptes consolidés du groupe Bull, la certification des états financiers statutaires des filiales du groupe Bull, le respect des réglementations au plan local, et la revue des documents enregistrés auprès de l'AMF.

(2) Les honoraires de missions accessoires pour les exercices clos les 31 décembre 2008 et 2009 concernent des services entrant dans le champ des prestations habituellement rendues dans le prolongement de la mission de Commissariat aux comptes.

(3) Les honoraires de nature juridique, fiscale et sociale pour les exercices clos les 31 décembre 2008 et 2009 concernent essentiellement des travaux d'assistance aux obligations fiscales sans lien avec la mission de Commissariat aux comptes ; aucune prestation de cette nature n'est réalisée en France.

4.2.6 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À LA CLÔTURE

Au cours du deuxième semestre 2009, le Groupe est entré en discussion avec la société Crescendo Industries pour l'acquisition de la société Amesys et de ses filiales leader européen dans les systèmes critiques et sécuritaires.

Lors de sa réunion le 18 janvier 2010, l'assemblée générale des actionnaires de Bull a massivement approuvé l'apport à Bull par Crescendo Industries du groupe Amesys. La transaction permettra à Bull de devenir un leader européen des solutions de traitement informatique à grande échelle pour les systèmes critiques et sécuritaires en combinant d'une part, le savoir-faire du groupe Amesys dans le traitement du signal en temps réel et, d'autre part, l'expertise de Bull dans le traitement, l'analyse et l'exploitation des informations comme le calcul haute performance, le stockage ainsi que les services d'infrastructure et d'infogérance associés. L'assemblée générale a également approuvé l'augmentation du capital social au profit de Crescendo Industries, actionnaire du groupe Amesys. Crescendo Industries est ainsi devenu l'actionnaire de référence de Bull avec une participation de 19,87 % après l'opération. La juste valeur de titres à 3,54 euros conduit à valoriser les 24 millions de nouvelles actions à 85,0 millions d'euros, prime d'émission incluse. Un versement en numéraire à Crescendo Industries de 39,2 millions d'euros a également été effectué lors de la finalisation de l'opération le 18 janvier 2010. Un ajustement sera effectué en fonction de la trésorerie nette du groupe Amesys au 31 décembre 2009.

L'assemblée générale a également approuvé les nominations, au conseil d'administration de Bull, d'une part de Crescendo Industries, représentée par son Président-directeur général Philippe Vannier et, d'autre part de Dominique Lesourd. Philippe Vannier est responsable de l'activité « Sécurité et systèmes critiques ». Dominique Lesourd est actionnaire de Crescendo Industries, sans rôle opérationnel.

L'opération se traduit par l'intégration du groupe Amesys dans le périmètre de consolidation du groupe Bull à compter du 1^{er} janvier 2010 et, sur le plan organisationnel, par la création d'une nouvelle division au sein de Bull, nommée « Sécurité et systèmes critiques » dirigée par l'équipe d'Amesys et dont les activités d'Amesys sont le socle. L'analyse des actifs et passifs de la société Amesys et ses filiales à la date d'acquisition est en cours.

Par courrier en date du 21 janvier 2010, Bull a adressé à l'AMF, au titre de la conclusion d'une convention visée par l'article L.233-11 du Code de commerce, un accord de gouvernance signé le 18 janvier 2010 entre Bull, Crescendo Industries et les actionnaires de Crescendo Industries (Décision n° 210C0108 en date du 27 janvier 2010). L'accord vise notamment à arrêter les règles relatives à la détention des actions Bull par Crescendo Industries et à la gouvernance de Bull. Les parties avaient publié leur intention de conclure l'accord de gouvernance, ainsi que les clauses principales le composant, dans le document de présentation de l'opération d'apport enregistré auprès de l'AMF sous le numéro E.10-001 en date du 4 janvier 2010. De plus amples informations sont disponibles sur le site Internet de l'AMF : <http://www.amf-france.org> ou sur le site Internet de Bull : <http://www.bull.fr>.

En date du 22 janvier 2010, Crescendo Industries a informé Bull, ainsi que l'AMF, de son franchissement à la hausse du seuil des 20% du capital de la Société suite à l'acquisition de 157 500 actions Bull sur le marché. A la suite de cette acquisition de titres, Crescendo Industries déclare détenir 24 157 500 actions, soit 20,0001% du capital social.



4.3 RAPPORT DES COMMISSAIRES AUX COMPTES SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos le 31 décembre 2009

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2009, sur :

- le contrôle des comptes annuels de la société Bull, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- les vérifications et informations spécifiques prévues par la loi.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

I. Opinion sur les comptes annuels

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes annuels. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

II. Justification des appréciations

La crise financière qui s'est progressivement accompagnée d'une crise économique emporte de multiples conséquences pour les entreprises et notamment au plan de leur activité et de leur financement. Le manque de visibilité sur le futur continue cette année encore de créer des conditions spécifiques pour la préparation des comptes, particulièrement au regard des estimations comptables qui sont requises en application des principes comptables.

C'est dans ce contexte que nous avons procédé à nos propres appréciations que nous portons à votre connaissance en application de l'article L.823-9 du Code de commerce.

La société Bull présente au passif de son bilan une provision pour couvrir le remboursement de l'aide à la restructuration accordée par l'État français et assortie d'une clause de retour à meilleure fortune, tel que décrit en note 10 de l'annexe. Le montant de cette provision est de 14,1 millions d'euros au 31 décembre 2009 contre 19,4 millions d'euros au 31 décembre 2008.

Nos travaux ont consisté à apprécier les hypothèses sur lesquelles se fonde cette estimation, à revoir les calculs effectués par la société et à examiner les procédures d'approbation de cette estimation par la direction. Nous avons, sur ces bases, procédé à l'appréciation du caractère raisonnable de cette estimation.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes annuels, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

III. Vérifications et informations spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du conseil d'administration et dans les documents adressés aux actionnaires sur la situation financière et les comptes annuels.

Concernant les informations fournies en application des dispositions de l'article L.225-102-1 du Code de commerce sur les rémunérations et avantages versés aux mandataires sociaux ainsi que sur les engagements consentis en leur faveur, nous avons vérifié leur concordance avec les comptes ou avec les données ayant servi à l'établissement de ces comptes et, le cas échéant, avec les éléments recueillis par votre société auprès des sociétés contrôlant votre société ou contrôlées par elle. Sur la base de ces travaux, nous attestons l'exactitude et la sincérité de ces informations.

En application de la loi, nous nous sommes assuré que les diverses informations relatives à l'identité des détenteurs du capital et des droits de vote vous ont été communiquées dans le rapport de gestion.

Paris et Neuilly-sur-Seine, le 24 mars 2010

Les commissaires aux comptes

Grant Thornton
Membre français de Grant Thornton International

Deloitte & Associés

Vincent Papazian

Albert Aidan



4.4 COMPTES ANNUELS ET NOTES ANNEXES

4.4.1 BILAN

Actif

<i>(en milliers d'euros)</i>	Notes	Au 31 décembre	
		2009	2008
Immobilisations incorporelles		-	-
Immobilisations corporelles			
Constructions		49	49
Amortissements		(49)	(49)
Total immobilisations		-	-
Immobilisations financières			
Participations	(4)	2 751 656	2 751 656
Provisions		(2 606 929)	(2 525 675)
Autres titres immobilisés	(5)	11 066	2 009
Provisions		(910)	(1 402)
Prêts	(6)	19 015	30 532
Total immobilisations financières		173 898	257 120
Actif circulant			
Autres créances	(7)	64 024	129 534
Titres de placement	(8)	217 019	180 866
Disponibilités		7 993	10 032
Charges constatées d'avance		15	-
Total actif circulant		289 051	320 432
Écarts de conversion actif		1 374	6 859
TOTAL DE L'ACTIF		464 323	584 411

Passif

(en milliers d'euros)	Notes	Au 31 décembre	
		2009	2008
Capitaux propres			
Capital	(9)	9 679	9 679
Primes d'émission, de fusion, d'apport		27 810	27 810
Réserve légale		968	968
Réserve ordinaire		2 733	2 733
Report à nouveau		31 131	24 635
Résultat net de l'exercice		15 887	6 495
Total capitaux propres		88 208	72 320
Provisions pour risques et charges	(10)	17 306	31 489
Dettes			
Emprunt obligataire	(11)	924	924
Emprunt auprès d'établissements de crédit	(12)	15 071	-
Emprunts et dettes financières divers	(13)	276 185	337 398
Emprunt à court terme		-	-
Autres dettes	(14)	65 575	129 523
Total dettes *		357 755	467 845
Écarts de conversion passif		1 054	12 757
TOTAL DU PASSIF		464 323	584 411
* Dont à plus d'un an		68 924	53 924
Dont à moins d'un an		288 831	413 921

Les notes annexes font partie intégrante des comptes de la société Bull.



ÉTATS FINANCIERS

COMPTES ANNUELS ET NOTES ANNEXES

4.4.2 COMPTE DE RÉSULTAT

Pour l'exercice se terminant le 31 décembre

Charges

(en milliers d'euros)

	Notes	2009	2008
Charges d'exploitation	(17)		
Autres achats et charges externes		2 884	2 036
Impôts, taxes et versements assimilés		21	72
Dotations aux amortissements et aux provisions			
■ Sur immobilisations : dotations aux amortissements		-	-
■ Pour risques et charges : dotations aux provisions		-	-
Total		2 905	2 108
Charges financières	(18)		
Dotations aux amortissements et aux provisions		89 106	50 261
Intérêts et charges assimilées		4 593	15 442
Différences négatives de change – net		-	10 912
Total		93 699	76 615
Charges exceptionnelles	(19)		
Sur opérations de gestion		4 326	30
Sur opérations en capital		-	-
Dotations aux amortissements et aux provisions		-	-
Total		4 326	30
Impôts sur les bénéfices	(20)	(1 034)	(957)
Total des charges		99 896	77 796
Résultat de l'exercice – Profit		15 887	6 495
TOTAL GÉNÉRAL		115 783	84 291

Produits

(en milliers d'euros)	Notes	2009	2008
Produits d'exploitation	(15)		
Produits des activités annexes		62	-
Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges		-	-
Total		62	-
Produits financiers	(16)		
D'autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé		155	691
Autres intérêts et produits assimilés		2 515	5 797
Reprises sur provisions et transfert de charges		17 199	35 175
Différences positives de change – net		4 102	-
Produits nets sur cessions de val. mobilières de placement – net		-	-
Dividendes reçus		86 082	35 268
Total		110 053	76 931
Produits exceptionnels	(19)		
Sur opérations de gestion		342	100
Sur opérations en capital		-	-
Reprises sur amortissements et provisions		5 326	7 260
Total		5 668	7 360
Total des produits		115 783	84 291
Résultat de l'exercice – Perte		-	-
TOTAL GÉNÉRAL		115 783	84 291

Les notes annexes font partie intégrante des comptes de la société Bull.



4.4.3 NOTES ANNEXES AUX COMPTES ANNUELS



Sommaire

NOTE 1	ORGANISATION	105
NOTE 2	FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE	105
NOTE 3	RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES ESSENTIELS	105
NOTE 4	TITRES DE PARTICIPATION	106
NOTE 5	AUTRES TITRES IMMOBILISÉS	106
NOTE 6	PRÊTS	107
NOTE 7	AUTRES CRÉANCES	107
NOTE 8	TITRES DE PLACEMENT	107
NOTE 9	CAPITAL	107
NOTE 10	PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	108
NOTE 11	EMPRUNT OBLIGATAIRE	109
NOTE 12	EMPRUNTS AUPRÈS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT	109
NOTE 13	EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERS	109
NOTE 14	AUTRES DETTES	110
NOTE 15	PRODUITS D'EXPLOITATION	110
NOTE 16	PRODUITS FINANCIERS	110
NOTE 17	CHARGES D'EXPLOITATION	111
NOTE 18	CHARGES FINANCIÈRES	111
NOTE 19	PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS	111
NOTE 20	IMPÔTS	111
NOTE 21	RÉMUNÉRATIONS ET FRAIS DE PERSONNEL	112
NOTE 22	PLAN D'OPTIONS ET PLAN D'ÉPARGNE ENTREPRISE EN ACTIONS	113
NOTE 23	ENGAGEMENTS HORS BILAN	118
NOTE 24	RÉSULTATS DES FILIALES	118

NOTE 1 ORGANISATION

Bull, société mère du Groupe, est une société anonyme, dont le siège social se situe en France, rue Jean-Jaurès, 78340 Les Clayes-sous-Bois. Cette société est cotée sur Euronext. Les comptes annuels de l'exercice clos le 31 décembre 2009 ont été arrêtés par le conseil d'administration en date du 10 février 2010 et seront soumis pour approbation à l'assemblée générale annuelle des actionnaires dans le respect des délais légaux.

Les comptes de la société Bull comprennent pour l'essentiel les titres de participations dans les sociétés Bull SAS, Bull International S.A.S et Bull Data Systems Inc.

Sur la base des informations disponibles au 31 décembre 2009, le capital de Bull est détenu à hauteur de 10,1 % par France Telecom, de 3 % par NEC, et de 86,9 % par le public, des salariés de Bull et des fonds d'investissement. Bull détient par ailleurs 0,5 % d'actions en autocontrôle.

NOTE 2 FAITS MARQUANTS DE L'EXERCICE

DIVIDENDES DE BULL DATA SYSTEMS INC.

Bull Data Systems Inc. a versé en mai 2009 un dividende de 110 millions de dollars.

NOTE 3 RÉSUMÉ DES PRINCIPES COMPTABLES ESSENTIELS

PRINCIPES GÉNÉRAUX

Les comptes annuels sont préparés dans le respect des principes prévus par les articles 120-1 et suivants du plan comptable général (PCG) 2005. Les comptes annuels sont arrêtés en application du principe de continuité d'exploitation.

Le plan d'attribution d'actions gratuites décidé par le conseil d'administration en date du 29 juillet 2008 a fait l'objet de l'application du Règlement CRC n° 2008-15 du 4 décembre 2008, à savoir :

- reclassement dans un compte spécifique 502-1 « Actions destinées à être attribuées aux employés et affectés à des plans déterminés » pour un montant de 0,5 million d'euros ;
- constatation de l'engagement pris par une provision inscrite au passif, prenant en compte le coût des actions au jour de leur attribution, leur nombre probable d'attribution et un étalement sur la durée d'acquisition des droits ;
- à fin 2009, la provision ainsi calculée s'élève à 0,4 million d'euros.

Les plans de stock-options en cours au 31 décembre 2009 nécessitant des augmentations de capital, aucun passif n'a été constaté.

Il n'y a pas eu de changements de méthode comptable sur 2009.

IMMOBILISATIONS ET AMORTISSEMENTS

Les immobilisations sont comptabilisées à leur coût d'acquisition et leurs amortissements sont calculés selon la méthode de l'amortissement linéaire.

TITRES DE PARTICIPATION

Les titres de participation concernent essentiellement les sociétés Bull SAS, Bull International S.A.S et Bull Data Systems Inc. qui détiennent elles-mêmes plusieurs filiales.

Ces titres sont enregistrés à leur coût d'acquisition. L'appréciation de leur valorisation est fondée sur les états financiers consolidés de ces sous-groupes, exprimés en euros selon les règles de conversion

monétaire utilisées pour la consolidation du groupe Bull. La valeur de ces titres est ajustée si nécessaire par la constitution de provisions pour dépréciation des titres, afin que la valeur nette comptable de chaque titre n'excède pas la valeur de la quote-part d'actif net correspondante, le cas échéant majorée par les écarts d'acquisition. Lorsque la valeur des titres est entièrement provisionnée, les provisions complémentaires visant à couvrir la situation nette négative des filiales sont entièrement comptabilisées en provisions pour risques sans déprécier les comptes courants de Bull sur ces filiales.

Les autres titres de participation sont également enregistrés à leur coût d'acquisition. L'appréciation de leur valorisation est faite à leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. Si cette dernière est inférieure à leur coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est constatée.

TITRES DE PLACEMENT

Les titres de placement sont enregistrés à leur coût d'acquisition, selon la méthode FIFO. L'appréciation de leur valorisation est faite à leur valeur actuelle à la clôture de l'exercice. Si cette dernière est inférieure à leur coût d'acquisition, une provision pour dépréciation est constatée.

PRINCIPES DE CONVERSION DES OPÉRATIONS EN MONNAIE ÉTRANGÈRE

Les opérations en monnaie étrangère sont converties selon les principes suivants :

- les créances et dettes en devises sont évaluées en euros au taux de clôture de l'exercice ;
- les différences de conversion par rapport aux montants précédemment enregistrés en euros et après détermination d'une position globale de change par devise, sont comptabilisées en écarts de conversion actif ou passif. Les pertes de change latentes font l'objet de provisions ;
- les charges et produits sont convertis aux taux de change moyens mensuels.

NOTE 4 TITRES DE PARTICIPATION

ACHATS ET VENTES DE DEVICES À TERME

Les devises achetées, converties au taux de clôture, sont enregistrées en « Autres créances », le montant à payer au dénouement du contrat étant porté en « Autres dettes ».

Les devises vendues, converties au taux de clôture, sont enregistrées en « Autres dettes », le montant à recevoir au dénouement du contrat étant porté en « Autres créances ».

INSTRUMENTS FINANCIERS

Des instruments financiers sont utilisés dans le but de réduire l'exposition du Groupe aux risques de change et de taux d'intérêt. De ce fait, les résultats dégagés sur les instruments de couverture sont comptabilisés de manière symétrique aux résultats dégagés sur les éléments couverts, inscrits en comptabilité.

À la fin de chaque année, la valeur de marché des instruments financiers fermes en portefeuille est comparée à leur valeur nette dans les livres. Toute moins-value est enregistrée en compte de résultat.

Le poste s'analyse comme suit au 31 décembre 2009 :

(en millions d'euros)	2009			2008
	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Bull SAS	1 668	(1 604)	64	56
Bull International S.A.S	424	(387)	37	51
Bull Data Systems Inc.	622	(616)	6	81
Avance structurelle Brésil	38	-	38	38
TOTAL	2 752	(2 607)	145	226

PRINCIPAUX MOUVEMENTS AU COURS DE L'EXERCICE

Bull Data Systems Inc. a versé en mai 2009 un dividende de 110 millions de dollars à Bull.

Bull International S.A.S a versé en septembre 2009 un dividende de 7,3 millions d'euros à Bull.

NOTE 5 AUTRES TITRES IMMOBILISÉS

(en millions d'euros)	2009			2008
	Valeurs brutes	Provisions	Valeurs nettes	Valeurs nettes
Actions propres	2	1	1	0,2
Contrat de liquidité	1	-	1	0
Dépôts et cautionnements	1	-	1	0,4
Titres en nantissement	8	-	8	-
TOTAL	11	1	10	1

Un contrat de liquidité a été signé entre Bull et la société Oddo & Cie en date du 18 septembre 2006. Ce contrat a pour objet de donner mandat à la société Oddo Corporate Finance pour intervenir pour le compte de Bull sur le marché boursier en vue de favoriser la liquidité des transactions et la régularité de la cotation des titres et d'éviter ainsi des décalages de cours non justifiés par la tendance du marché. Au 31 décembre 2009, la société Oddo Corporate Finance dispose

de 0,6 million d'euros en numéraire et de 110 000 titres Bull pour le compte de Bull.

Les mouvements de ce portefeuille au titre de l'exercice 2009 ont conduit à constater un profit net de 0,5 million d'euros en résultat financier.

Les titres en nantissement correspondent au collatéral au profit du prêteur du crédit bancaire à moyen terme décrit à la note 12.

NOTE 6 PRÊTS

Il s'agit principalement de prêts à court terme et d'avances en comptes courants normalement rémunérés, consentis par Bull à ses filiales.

NOTE 7 AUTRES CRÉANCES

Le solde des autres créances, représentant principalement les achats et ventes de devises à terme à moins d'un an, s'analyse ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2009	2008
Contrats de change à terme		
Ventes de devises	22	29
Achats de dollars	20	92
Achats de livres sterling	21	1
Autres créances	1	7
TOTAL	64	129

NOTE 8 TITRES DE PLACEMENT

Le poste s'analyse comme suit :

<i>(en millions d'euros)</i>	Au 31 décembre	
	2009	2008
Dépôts bancaires	30	60
OPCVM	187	120
TOTAL	217	180

Les dépôts bancaires sont effectués pour des périodes s'échelonnant entre 1 mois et 3 ans.

Les OPCVM rentrent dans la catégorie « monétaire Euro ».

Les actions propres destinées à être attribuées aux employés et affectées à un plan déterminé pour un montant de 0,5 million d'euros ont été classées dans cette rubrique.

NOTE 9 CAPITAL

Au 31 décembre 2009, le capital de Bull est constitué de 96 786 647 actions d'une valeur nominale de 0,10 euro chacune.

ACTIONS AUTODÉTENUES

Les actions détenues par Bull au 31 décembre 2009, représentent un total de 450 589 actions pour une valeur de marché de 1,4 million d'euros.

VARIATION DES CAPITAUX PROPRES

La variation des capitaux propres du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009 correspond au profit net de l'exercice 2009 d'un montant de 15,9 millions d'euros.

NOTE 10 PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

Ce poste s'analyse ainsi :

- une provision de 1,4 million d'euros contre 6,9 millions d'euros en 2008 pour couvrir les pertes de change latentes ;
- une provision de 1 million d'euros comme en 2008 pour couvrir des risques résultant des réclamations formulées par des tiers au titre des cessions d'actifs réalisées au cours de ces dernières années ;
- une provision de 14,1 millions d'euros contre 19,4 millions d'euros en 2008, pour la Clause de retour à meilleure fortune (CRMF) liée à la subvention de l'État ;
- une provision de 0,4 million d'euros contre 0,9 million d'euros en 2008 concernant des risques relatifs à la cession des actifs en Italie ;
- une provision de 0,4 million d'euros contre 0,1 million d'euros en 2008 concernant l'attribution d'actions gratuites.

VARIATION DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES AU TITRE DE L'EXERCICE 2009

(en millions d'euros)	Valeur 01/01/2009	Dotations	Reprises (utilisées)	Reprises (non utilisées)	Valeur 31/12/2009
Risque de change	6,9	1,4	(6,9)		1,4
Cessions d'actifs	1,0				1,0
Risques financiers Hong-Kong	3,2			(3,2)	-
CRMF	19,4		(4,3)	(1,0)	14,1
Litiges fiscaux	-				-
Cession actif Italie	0,9			(0,5)	0,4
Attribution actions gratuites	0,1	0,3			0,4
Situation nette déficitaire des filiales	-				-
TOTAL	31,5	1,7	(11,2)	(4,7)	17,3

PROVISION POUR CLAUSE DE RETOUR À MEILLEURE FORTUNE

Le 20 février 2004, l'État français a notifié à la Commission européenne un projet d'aide à la restructuration à Bull, assortie d'une Clause de retour à meilleure fortune (CRMF). Après l'autorisation de la Commission le 1^{er} décembre 2004, l'État a versé une aide de 517 millions d'euros le 14 janvier 2005. Les conditions d'application de la CRMF sont les suivantes :

Bull s'engage à verser à l'État, pendant une période de huit exercices commençant le premier janvier 2005 et se terminant le 31 décembre 2012, sur la base des comptes arrêtés au titre de ces exercices, une somme égale à 23,5 % de la fraction excédant 10 millions d'euros du résultat courant consolidé avant impôts de l'exercice de Bull (RCAI) tel qu'il ressortira chaque année. Ce versement, qui doit intervenir chaque année après l'approbation des comptes de l'exercice par l'assemblée générale annuelle de la Société, est applicable sous les conditions cumulatives suivantes :

1. le RCAI de l'exercice considéré est supérieur ou égal à 10 millions d'euros ;
2. le flux de trésorerie généré par les opérations de l'exercice considéré est supérieur ou égal à 10 millions d'euros ;
3. les capitaux propres consolidés de Bull, après application de la CRMF au cours d'un exercice, ne deviennent pas inférieurs à 10 millions d'euros.

Si, pour un exercice donné, l'un quelconque des trois critères ci-dessus n'est pas rempli, aucune somme ne sera due par Bull en application de la CRMF au titre de cet exercice.

Par ailleurs, Bull pourra à son initiative et à tout moment, à compter de l'approbation des comptes de l'exercice 2004 par l'assemblée générale annuelle de la Société, procéder au rachat anticipé de la CRMF dans des conditions définies.

De même, dans l'hypothèse où Bull ferait l'objet d'une prise de contrôle, l'État peut, à compter de l'approbation des comptes de l'exercice 2004, demander à Bull de procéder au rachat anticipé de la CRMF.

Les différentes estimations de remboursement de la CRMF prennent en compte certaines modalités d'application de la CRMF et sont affectées d'un taux d'actualisation intégrant les facteurs d'incertitude de l'activité.

Les critères de paiement de la CRMF ont été remplis pour la première fois en 2009. Un versement de 4,3 millions d'euros a été effectué fin juillet 2009.

Lors de la clôture des comptes de l'année 2009, il a été tenu compte de la révision récente du plan stratégique à trois ans (2010 à 2012) ce qui a conduit à l'actualisation du calcul de la CRMF.

Par conséquent, la provision s'élève à 14,1 millions d'euros au 31 décembre 2009, en diminution de 5,3 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2008. Cette diminution s'explique par le versement de 4,3 millions relatif à 2008 et par l'actualisation du plan stratégique pour le solde.

Cette provision fera l'objet d'une actualisation au 30 juin 2010 pour tenir compte de l'acquisition du groupe Amesys finalisée au 18 janvier 2010.

NOTE 11 EMPRUNT OBLIGATAIRE

Au 31 décembre 2009, le solde des OCEANES non converties s'élève à 58 629 titres. Ces obligations, remboursables le 1^{er} janvier 2033, représentent la part non-convertie des 11 495 396 titres émis en mai 2000 et non apportée à l'offre publique d'échange intervenue en juin – juillet 2004 et complétée en mars 2005. Ces 58 629 obligations convertibles donneraient droit à la conversion, à 5 862 actions de 0,10 euro de nominal.

NOTE 12 EMPRUNTS AUPRÈS D'ÉTABLISSEMENTS DE CRÉDIT

L'encours est essentiellement constitué d'un crédit bancaire à moyen terme, contracté par Bull le 15 juillet 2009, de 15 millions d'euros, d'une durée de 5 ans, remboursable en 4 annuités à compter du 15 juillet 2011. L'ensemble des échéances se trouvent comprises entre 2 et 5 ans.

Il est destiné à faciliter des futures opérations de croissance externe. Il est assorti d'un dépôt de la part de Bull, sous la forme du nantissement

d'un bon à moyen terme négociable d'une durée de 2 ans émis par la banque prêteuse à hauteur de 7,5 millions d'euros.

Ce contrat de prêt comporte une clause d'exigibilité anticipée, dans le cas où les comptes consolidés du Groupe ne respecteraient pas un des ratios financiers suivants :

- endettement net/EBITDA inférieur à 2 ;
- endettement net/fonds propres inférieur à 1.

NOTE 13 EMPRUNTS ET DETTES FINANCIÈRES DIVERS

Les emprunts et dettes financières divers se récapitulent ainsi :

(en millions d'euros)	2009	2008
Emprunts et comptes courants auprès de sociétés apparentées	276	336
Intérêts courus sur emprunts et comptes courants auprès des sociétés apparentées	-	1
TOTAL	276	337

EMPRUNTS AUPRÈS DE SOCIÉTÉS APPARENTÉES

Le solde au 31 décembre 2009 des emprunts et comptes courants contractés par Bull auprès des sociétés du Groupe s'établit à 276 millions d'euros :

- un prêt en compte courant de Bull Allemagne a été consolidé en juin 2008 par un prêt remboursable *in fine* de 53 millions d'euros d'une durée de 5 ans ;
- le solde de ce montant est constitué de prêts et emprunts sans date fixe de remboursement.

NOTE 14 AUTRES DETTES

Elles se détaillent ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	2009	2008
Contrats de change à terme		
Achat de devises	40	99
Ventes de dollars	15	21
Ventes de livres sterling	8	7
Divers	3	2
TOTAL	66	129

DETTES FOURNISSEURS

Par ancienneté, la valeur des dettes fournisseurs se détaille ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	2009	2008
Dettes fournisseurs non échues	0,3	0,2
Échues depuis moins de 30 jours	-	-
Échues depuis plus de 30 et moins de 60 jours	-	-
Échues depuis plus de 61 et moins de 90 jours	-	-
Échues depuis plus de 91 et moins de 180 jours	-	-
Échues depuis plus de 181 et moins de 360 jours	0,1	-
Échues depuis plus d'un an	-	-
TOTAL	0,4	0,2

NOTE 15 PRODUITS D'EXPLOITATION

Ces produits représentent uniquement la facturation de divers honoraires et coûts d'études à des sociétés du Groupe pour un montant de 62 000 euros en 2009 (néant en 2008).

NOTE 16 PRODUITS FINANCIERS

Ils se récapitulent ainsi :

<i>(en millions d'euros)</i>	2009	2008
Intérêts sur prêts aux entreprises liées	-	1
Revenus des valeurs de placement	3	6
Reprises de provisions		
■ sur titres de participation	8	31
■ sur risques et charges financiers	9	4
Dividendes reçus	86	35
Différences de change – net	4	-
TOTAL	110	77

NOTE 17 CHARGES D'EXPLOITATION

Les charges d'exploitation s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2009	2008
Honoraires	3	2
TOTAL	3	2

Les honoraires comprennent 1,8 million d'euros comptabilisés en 2009 au titre des frais liés à l'acquisition du groupe Amesys.

NOTE 18 CHARGES FINANCIÈRES

Les charges financières se détaillent ainsi :

(en millions d'euros)	2009	2008
Charges d'intérêts et commissions		
■ entreprises liées	4	15
Provisions		
■ pour dépréciation des titres de participation et valeurs de placement	89	40
■ pour risques et charges financiers	-	11
Différences de change – net	-	11
TOTAL	93	77

NOTE 19 PRODUITS ET CHARGES EXCEPTIONNELS

Les produits et charges nets s'analysent comme suit :

(en millions d'euros)	2009	2008
(Dotations)/reprises		
Provision CRMF	1	7
TOTAL	1	7

Lors de la clôture des comptes de l'année 2009, il a été tenu compte de la révision récente du plan stratégique à trois ans (2010 à 2012), ce qui a conduit à l'actualisation du calcul de la CRMF.

Par conséquent, la provision s'élève à 14,1 millions d'euros au 31 décembre 2009, en diminution de 5,3 millions d'euros par rapport au 31 décembre 2008. Cette diminution s'explique par le versement

de 4,3 millions relatif à 2008 et pour le solde par une reprise liée à l'actualisation du plan stratégique.

Cette provision fera l'objet d'une actualisation au 30 juin 2010 pour tenir compte de l'acquisition du groupe Amesys finalisée au 18 janvier 2010.

NOTE 20 IMPÔTS

Depuis le 1^{er} janvier 1993, Bull a adopté le régime de l'intégration fiscale pour la détermination de l'impôt sur les sociétés. Bull n'est pas placé sous le régime du bénéfice mondial et seules les sociétés françaises sont intégrées fiscalement à l'exception d'Evidian.

Dans ce cadre, chaque société du Groupe fiscal constate sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément.

Compte tenu des pertes fiscales de Bull, la charge d'impôt des filiales est compensée et génère un crédit de 1 million d'euros pour l'exercice 2009.

Au 31 décembre 2009, compte tenu de l'intégration fiscale, Bull dispose d'un report déficitaire fiscal estimé à 1 226 millions d'euros.



ÉTATS FINANCIERS

COMPTES ANNUELS ET NOTES ANNEXES

NOTE 21 RÉMUNÉRATIONS ET FRAIS DE PERSONNEL

RÉMUNÉRATION BRUTE GLOBALE DES DIRIGEANTS ET MANDATAIRES SOCIAUX

La rémunération brute globale des dirigeants du groupe Bull inclut 23 personnes en 2009, inchangé par rapport à 2008 :

- les membres du comité opérationnel d'une part, soit 14 personnes pour l'exercice 2009 ;
- les administrateurs non exécutifs d'autre part, soit 9 personnes pour l'exercice 2009.

Au cas où un dirigeant n'a pas participé au comité opérationnel pour la totalité de l'exercice, la rémunération prise en compte est sa rémunération globale annuelle au prorata de son temps de présence au comité, jusqu'à sa date de remplacement effectif. La rémunération globale des dirigeants du groupe Bull s'élève à 5,5 millions d'euros en 2009 (contre 7,7 millions d'euros en 2008) et se décompose de la manière suivante :

<i>(en millions d'euros)</i>	Avantages court terme ⁽¹⁾	Avantages long terme ⁽²⁾	Indemnités ⁽³⁾	Total
2009				
Membres du comité opérationnel et administrateurs (23 personnes)	5,5	-	-	5,5
2008				
Membres du comité opérationnel et administrateurs (23 personnes)	6,5	-	1,2	7,7

(1) Incluent notamment les salaires, les primes versées, les avantages en nature, les jetons de présence et honoraires.

(2) Incluent les avantages postérieurs à l'emploi et les autres avantages à long terme.

(3) Incluent les indemnités de fin de contrat de travail et les autres indemnités à caractère compensatoire (indemnités versées ou comptabilisées sous forme de provision).

Ces rémunérations sont versées par Bull SAS.

La société Bull n'emploie aucun salarié au 31 décembre 2009, comme lors des deux exercices précédents.

NOTE 22 PLAN D'OPTIONS ET PLAN D'ÉPARGNE ENTREPRISE EN ACTIONS

PLANS D'OPTIONS

Le Groupe a instauré des plans d'options les années suivantes : 2000, 2001, 2004, 2005, 2006, 2008 et 2009.

Les plans sont décrits ci-après :

Plans d'options de souscription d'actions 2000 et 2001

	Plan 2000	Plan 2000	Plan 2000	Plan 2001
Date d'assemblée	08/04/1998	13/04/2000	13/04/2000	13/04/2000
Date du conseil	10/02/2000	20/07/2000	26/10/2000	19/07/2001
Nombre d'options consenties à l'origine	3 296 650	381 136	344 000	27 500
■ dont membres du comité opérationnel	531 000	10 996	140 000	-
■ dont ancien mandataire social : Guy de Panafieu	175 000	-	-	-
Nombre de bénéficiaires	1 121	966	74	5
■ dont membres du comité opérationnel	12	3	7	-
■ dont ancien mandataire social : Guy de Panafieu	1	-	-	-
Tranche				
Date de départ de l'exercice	10/02/2002	20/07/2004	26/10/2002	20/07/2004
Date d'expiration	10/02/2010	20/07/2010	26/10/2010	20/07/2011
Prix d'exercice (en euros)	35,70	38,70 & 40,80	29,70	19,80
Options levées en 2009	-	-	-	-
■ dont membres du comité opérationnel	-	-	-	-
■ dont ancien mandataire social : Guy de Panafieu	-	-	-	-
Nombre de membres du comité opérationnel ayant exercé des options en 2009	-	-	-	-
Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2009 au nominal de 0,10 euro	94 893	1 458	671	-
■ dont membres du comité opérationnel	-	-	-	-
■ dont ancien mandataire social : Guy de Panafieu	-	-	-	-

Au 31 décembre 2009, un total cumulé de 3 952 264 options ont été annulées ou caduques. Le nombre total d'options restant à exercer au 31 décembre 2009 au titre du plan 2000 s'élève à 97 022 options, dont aucune n'est détenue par les membres du comité opérationnel. Il tient compte de l'ajustement opéré suite à l'augmentation de capital de juillet 2004. Il en va de même pour les prix d'exercice indiqués. De plus ces chiffres tiennent compte du regroupement des titres par dix qui a eu lieu le 19 décembre 2005.

Plan d'options de souscription d'actions 2004

Le 2 décembre 2004, le conseil d'administration a décidé d'allouer 2 500 options (nominal des actions 0,01 euro) à l'ensemble des salariés du Groupe à l'exception de ceux qui ont participé à l'opération « Actionnaires et Partenaires ».

Ce plan a été consenti pour une période de 6 ans à compter du 17 décembre 2004. Le prix de souscription des actions a été fixé à 0,48 euro par action de 0,01 euro de nominal, ce qui correspond après regroupement par 10 des actions de la Société à 4,80 euros par action de 0,10 euro de nominal.

Les bénéficiaires acquièrent leurs droits par quart pendant 4 ans et ne peuvent exercer leurs droits acquis qu'en une seule fois entre la 4^e et la 6^e année, à l'exception des bénéficiaires américains où l'exercice et la cession des droits acquis peut se faire à chaque période anniversaire au fur et à mesure de la souscription des droits.

Le conseil a également décidé d'attribuer à Didier Lamouche un plan de 1 000 000 d'options (nominal des actions 0,01 euro, soit 100 000 options sur actions « regroupées ») dans les mêmes conditions que le plan alloué à l'ensemble des salariés à l'exception d'une acquisition de droit accélérée en cas de départ.

Au 31 décembre 2009, un total cumulé de 860 250 options ont été annulées ou caduques. Aucune option n'a été exercée en 2009. Au 31 décembre 2009, il restait 966 000 options potentiellement exerçables, dont 100 000 par le mandataire social Didier Lamouche.

■ Tableau récapitulatif du Plan 2004 (chiffres donnés sur la base du nominal des titres à 0,10 euro après regroupement des actions par dix)

Plan 2004

Date d'assemblée	25/05/2004
Date du conseil	02/12/2004
Nombre d'options consenties à l'origine	1 826 250
■ dont membres du comité opérationnel	100 000
■ dont mandataire social : Didier Lamouche	100 000
Nombre de bénéficiaires	6 906
■ dont membres du comité opérationnel	1
■ dont mandataire social : Didier Lamouche	1
Tranches	A-B-C
Date de départ de l'exercice pour les tranches A et B	17/12/2008
Date de départ de l'exercice pour la tranche C (États-Unis)	17/12/2005
Date d'expiration de l'exercice	17/12/2010
Prix d'exercice (en euros) (actions à 0,10 euro de nominal)	4,80
Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2009	966 000
■ dont membres du comité opérationnel	100 000
■ dont mandataire social : Didier Lamouche	100 000
Nombre de bénéficiaires	3 400
■ dont membre du comité opérationnel	1
■ dont mandataire social : Didier Lamouche	1

Plan d'options de souscription d'actions de 2005

Ce plan résulte de l'autorisation donnée par l'assemblée générale des actionnaires du 25 mai 2004. Le plan est d'une durée de six ans à compter de la date d'attribution. Les droits des bénéficiaires sont acquis par quart sur quatre ans à compter de la date d'attribution et ils ne peuvent exercer leurs droits acquis qu'en une seule fois entre la 4^e et la 6^e année, à l'exception des bénéficiaires américains où l'exercice et la cession des droits acquis peut se faire à chaque période anniversaire au fur et à mesure de la souscription des droits.

Le conseil d'administration du 10 février 2005 a donné pouvoirs à son président pour attribuer jusqu'au conseil d'administration suivant, des stock-options à des personnes promues ou nouvellement recrutées. Ces attributions ont concerné 12 personnes et un nombre total de 2 950 000 options de souscription d'actions (nominal de 0,01 euro), soit 295 000 options à 0,10 euro, donnant droit en cas d'exercice à 295 000 actions de 0,10 euro de nominal chacune. En cas d'exercice, les prix à payer par les bénéficiaires seront les suivants :

- 20 000 options ont été attribuées au prix de 6,10 euros par action de 0,10 euro de nominal ;
- 85 000 options ont été attribuées au prix de 6,20 euros par action de 0,10 euro de nominal ;
- 120 000 options ont été attribuées au prix de 6,40 euros par action de 0,10 euro de nominal ;
- 20 000 options ont été attribuées au prix de 6,50 euros par action de 0,10 euro de nominal ;

- 20 000 options ont été attribuées au prix de 6,80 euros par action de 0,10 euro de nominal ;
- 30 000 options ont été attribuées au prix de 6,90 euros par action de 0,10 euro de nominal.

Ces différences de prix proviennent de l'application de la méthode légale de calcul applicable au jour de l'allocation des options aux bénéficiaires et en fonction du pays de résidence de ceux-ci.

Le conseil d'administration du 21 juillet 2005 a attribué à 6 personnes un total de 1 400 000 options de souscription d'actions au nominal de 0,01 euro soit 140 000 actions à 0,10 euro, donnant droit en cas d'exercice à 140 000 actions de 0,10 euro de valeur nominale chacune. Le prix d'exercice de ces options est de 6,50 euros.

Par **le conseil d'administration du 9 novembre 2005**, 169 personnes ont reçu un total de 10 190 000 options de souscription d'actions au nominal de 0,01 euro, soit 1 019 000 actions au nominal de 0,10 euro. En cas d'exercice, les prix à payer par les bénéficiaires seront les suivants :

- 30 000 options ont été attribuées au prix de 8,40 euros par action de 0,10 euro de nominal ;
- 989 000 options ont été attribuées au prix de 7,80 euros par action de 0,10 euro de nominal.

Ces différences de prix proviennent de l'application de la méthode légale de calcul applicable au jour de l'allocation des options aux bénéficiaires et en fonction du pays de résidence de ceux-ci.

■ **Tableau récapitulatif des Plans 2005 (chiffres donnés sur la base du nominal des titres à 0,10 euro après regroupement des actions par dix)**

Plan 2005

Date d'assemblée	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004	25/05/2004
Date du conseil	10/02/2005	10/02/2005	10/02/2005	10/02/2005	10/02/2005	10/02/2005	10/02/2005	21/07/2005	09/11/2005	09/11/2005
Nombre d'options consenties au départ	20 000	10 000	20 000	85 000	120 000	20 000	20 000	140 000	989 000	30 000
■ dont membres du comité opérationnel	20 000	-	20 000	75 000	110 000	-	-	130 000	-	-
Nombre de bénéficiaires	1	1	1	2	6	1	1*	6	165	4*
■ dont membres du comité opérationnel	1	-	1	1	5	-	-	5	-	-
■ dont mandataire social : Didier Lamouche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Date de départ de l'exercice	24/02/2009	03/04/2009	10/04/2009	26/05/2009	12/06/2009	13/06/2009	13/06/2006 *	04/08/2009	23/11/2009	23/11/2006 *
Date d'expiration	24/02/2011	03/04/2011	10/04/2011	26/05/2011	12/06/2011	13/06/2011	13/06/2011	04/08/2011	23/11/2011	23/11/2011
Prix d'exercice en Euro	6,10	6,90	6,80	6,20	6,40	6,50	6,90	6,50	7,80	8,40
Options levées en 2009	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nombre de bénéficiaires en activité au 31/12/2009	1	1	1	2	5	-	-	6	126	-
■ dont membres du comité opérationnel	1	-	1	1	5	-	-	5	-	-
■ dont mandataire social : Didier Lamouche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Nombre d'options restant à lever au 31/12/2009	20 000	10 000	20 000	85 000	110 000	-	-	140 000	828 250	12 500
■ dont membres du comité opérationnel	20 000	-	20 000	75 000	110 000	-	-	130 000	-	-
■ dont mandataire social : Didier Lamouche	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-

L'acquisition des droits se fait par quart chaque année. L'exercice et la cession sont libres au bout de la quatrième année.

* Bénéficiaires américains : l'exercice et la cession des droits acquis peut se faire au fur et à mesure de l'acquisition des droits chaque anniversaire.

Au 31 décembre 2009, un total cumulé de 228 250 options ont été annulées ou caduques. En 2009, aucune option de ce plan n'a été exercée. Au 31 décembre 2009 il reste 1 225 750 options potentiellement exerçables, dont 355 000 sont détenues par des membres du comité opérationnel, dont aucune n'est détenue par le mandataire social Didier Lamouche.

Attribution d'options de souscription d'actions de 2006

En 2006, de nouvelles options de souscription d'actions ont été attribuées.

- 120 000 options lors du conseil d'administration du 21 février 2006, au prix de 10,15 euros par action de 0,10 euro le nominal.
- 25 000 options lors du conseil d'administration du 9 mai 2006, au prix de 9,52 euros par action de 0,10 euro le nominal.

- 15 000 options lors du conseil d'administration du 26 juillet 2006, au prix de 4,51 euros par action de 0,10 euro le nominal.
- 20 000 options lors du conseil d'administration du 18 octobre 2006, au prix de 4,39 euros par action de 0,10 euro le nominal.

Ces différences de prix proviennent de l'application de la méthode légale applicable au jour de l'allocation des options aux bénéficiaires et en fonction du pays de résidence de ceux-ci.

Au 31 décembre 2009, un total cumulé de 15 000 options ont été annulées ou caduques. Aucune option n'a été exercée en 2009. Au 31 décembre 2009 il restait 165 000 options potentiellement exerçables, dont 120 000 étaient détenues par des membres du comité opérationnel, dont 100 000 étaient détenues par le mandataire social Didier Lamouche.

■ Tableau récapitulatif des Plans 2006

Plan 2006

Date d'assemblée	25/05/2004	25/05/2004	17/05/2006	17/05/2006
Date du conseil	21/02/2006	09/05/2006	26/07/2006	18/10/2006
Nombre d'options consenties à l'origine	120 000	25 000	15 000	20 000
■ dont membres du comité opérationnel	100 000	-	-	20 000
■ dont mandataire social : Didier Lamouche	100 000	-	-	-
Nombre de bénéficiaires	3	1	1	1
■ dont membres du comité opérationnel	1	-	-	1
■ dont mandataire social : Didier Lamouche	1	-	-	-
Date de départ de l'exercice	08/03/2010	09/05/2010	11/08/2010	02/11/2010
Date d'expiration	08/03/2012	09/05/2012	11/08/2012	02/11/2012
Prix d'exercice (en euros)	10,15	9,52	4,51	4,39
Options levées en 2009	-	-	-	-
Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2009	120 000	25 000	-	20 000
■ dont membres du comité opérationnel	100 000	-	-	20 000
■ dont mandataire social : Didier Lamouche	100 000	-	-	-
Nombre de bénéficiaires	3	1	-	1
■ dont membres du comité opérationnel	1	-	-	1
■ dont mandataire social : Didier Lamouche	1	-	-	-

Attribution d'options de souscription d'actions de 2008

En 2008, 1 394 000 nouvelles options de souscription d'actions ont été attribuées lors du conseil d'administration du 14 février 2008 au prix de 2,89 euros par action. Au 31 décembre 2009, un total cumulé de

25 000 options ont été annulées ou caduques. Aucune option n'a été exercée pendant l'année. Au 31 décembre 2009, il restait 1 369 000 options potentiellement exerçables, dont 585 000 étaient détenues par les membres du comité opérationnel, dont 150 000 étaient détenues par le mandataire social, Didier Lamouche.

Plan 2008

Date d'assemblée	17/05/2006
Date du conseil	14/02/2008
Nombre d'options consenties à l'origine	1 394 000
■ dont membres du comité opérationnel	585 000
■ dont mandataire social : Didier Lamouche	150 000
Nombre de bénéficiaires	58
■ dont membres du comité opérationnel	11
■ dont mandataire social : Didier Lamouche	1
Prix d'exercice (en euros)	2,89
Date de départ d'exercice	03/03/2012
Date d'expiration	03/03/2014
Options levées en 2009	-
Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2009	1 369 000
■ dont membres du comité opérationnel	585 000
■ dont mandataire social : Didier Lamouche	150 000
Nombre de bénéficiaires	56
■ dont membres du comité opérationnel	11
■ dont mandataire social : Didier Lamouche	1

Plan d'options de souscription d'actions 2009

En 2009, 1 509 000 nouvelles options de souscription d'actions ont été attribuées lors des conseils d'administration du 12 février et 29 juillet 2009 au prix respectif de 1,38 et 2,40 euros par action. Au 31 décembre 2009, aucune option n'a été annulée ou caduque.

Le plan est d'une durée de six ans à compter de la date d'attribution. Les droits des bénéficiaires sont acquis par quart sur quatre ans à compter de la date d'attribution et ils ne peuvent exercer leurs droits acquis qu'en une seule fois entre la 4^e et la 6^e année.

Plan 2009

Date d'assemblée	14/05/2008	14/05/2008
Date du conseil	12/02/2009	29/07/2009
Nombre d'options consenties à l'origine	200 000	1 309 000
■ dont membres du comité opérationnel	200 000	505 000
■ dont mandataire social : Didier Lamouche	200 000	
Nombre de bénéficiaires	1	63
■ dont membres du comité opérationnel	1	9
■ dont mandataire social : Didier Lamouche	1	-
Date de départ de l'exercice	27/02/2013	14/08/2013
Date d'expiration	27/02/2015	14/08/2015
Prix d'exercice (en euros)	1,38	2,40
Options levées en 2009	-	-
■ dont membres du comité opérationnel	-	-
Nombre d'options restant à exercer au 31/12/2009 au nominal de 0,10 euro	200 000	1 309 000
■ dont membres du comité opérationnel	200 000	505 000
■ dont mandataire social : Didier Lamouche	200 000	-

■ **Synthèse des plans d'options de souscription d'actions au 31 décembre 2009 (actions de 0,10 euro de nominal)**

	Plans 2000	Plan 2001	Plan 2004	Plans 2005	Plans 2006	Plan 2008	Plans 2009
Solde des options restant à lever	97 022	-	966 000	1 225 750	165 000	1 369 000	1 509 000
■ dont membres du comité opérationnel	-	-	100 000	355 000	120 000	585 000	705 000
■ dont mandataire social : Didier Lamouche	-	-	100 000	-	100 000	150 000	200 000

PLAN D'ÉPARGNE GROUPE

En 2007, les fonds communs de placement existants sont arrivés à expiration. Les avoirs ont été remboursés aux salariés qui en ont fait la demande puis les fonds ont été fusionnés. Au 31 décembre 2009, il demeure le Fonds Bull Actionnariat avec 855 000 titres et France Bull avec 110 000 titres. Les fonds communs de placement portant sur les avoirs de participation, compte tenu de leur taille devenue trop

petite par rapport aux frais de gestion, ont été reconvertis en fonds multi entreprises.

PLAN D'ATTRIBUTION D' ACTIONS GRATUITES

Le conseil d'administration du 29 juillet 2008 a décidé l'attribution gratuite de 294 000 actions à un groupe de salariés. L'attribution a les caractéristiques suivantes :

Plan AGA 2008

Date d'assemblée	14/05/2008
Date du conseil	29/07/2008
Nombre de droits consentis à l'origine	294 000
■ dont membres du comité opérationnel	-
■ dont mandataire social : Didier Lamouche	-
Nombre de bénéficiaires	98
■ dont membres du comité opérationnel	-
■ dont mandataire social : Didier Lamouche	-
Droits exercés en 2009	-
■ dont membres du comité opérationnel	-
Nombre de droits restant à exercer au 31/12/2009	243 000
■ dont membres du comité opérationnel	-
■ dont mandataire social : Didier Lamouche	-
Nombre de bénéficiaires	81
■ dont membre du comité opérationnel	-
■ dont mandataire social : Didier Lamouche	-

La différence entre le nombre d'actions attribuées en juillet 2008 et le solde au 31 décembre 2009 soit 51 000 actions, s'explique par le départ de bénéficiaires qui n'avaient pas encore acquis de droits à exercer.

NOTE 23 ENGAGEMENTS HORS BILAN

- Bull Evidian a signé un partenariat avec Quest, éditeur et distributeur de logiciels d'administration d'infrastructures. Cet accord comporte une option valable jusqu'à fin 2010 pour acquérir une licence non exclusive se rapportant à la distribution mondiale de l'offre E-SSO de Bull Evidian.
- Une convention de prêt non amortissable a été signée entre Bull et Bull GmbH, filiale de Bull International S.A.S en Allemagne, pour un montant de 53 millions d'euros et une durée de 5 ans. Ce contrat prévoit une résiliation anticipée dans le cas où les comptes consolidés du Groupe ne respecteraient plus les indicateurs suivants :
 - EBIT positif sur 3 semestres consécutifs ;
 - un ratio entre la trésorerie brute et l'encours du prêt supérieur à trois, calculé à la fin de chaque semestre.
- Le contrat de prêt contracté par Bull le 15 juillet 2009, de 15 millions d'euros, d'une durée de 5 ans comporte une clause d'exigibilité anticipée, dans le cas où les comptes consolidés du Groupe ne respecteraient pas un des ratios financiers suivants :
 - endettement net/EBITDA inférieur à 2 ;
 - endettement net/fonds propres inférieur à 1.
- Les engagements donnés comprennent la garantie de cautions et l'émission de lettres d'intention émises par Bull en faveur de ses filiales directes ou indirectes pour 36 millions d'euros.
- La Société n'a pas d'engagement de rachat de minoritaires en vigueur concernant ses participations.

FAIT EXCEPTIONNEL ET LITIGES

- Un accord transactionnel a été signé fin 2004 avec le groupe Steria mettant fin aux litiges au titre de l'application du protocole d'accord de cession des activités Integris en Europe (hors France et Italie) et de l'exercice de la convention de garantie Europe ; cet accord éteint la convention de garantie Europe, sauf en matière fiscale et parafiscale. Au 31 décembre 2009, Bull a maintenu une provision d'un montant de 1 million d'euros au titre de nos engagements de prendre en charge, conformément à l'accord transactionnel, les coûts, dommages et intérêts relatifs au litige client ANMC (Belgique), correspondant à la franchise assurances de 1 million d'euros que pourrait supporter Bull *in fine*.

PROCÉDURE JUDICIAIRE OU D'ARBITRAGE

- À ce jour, la Société n'a pas connaissance de menace de procédure judiciaire ou d'arbitrage à son encontre ou de litige devant les tribunaux et/ou cours d'arbitrage au cours des 12 derniers mois dont les effets pourraient avoir des conséquences significatives sur la situation financière ou la rentabilité de la Société.

NOTE 24 RÉSULTATS DES FILIALES

Les résultats des principales filiales indiqués ci-après ont été établis sur la base de leurs résultats consolidés avec ceux de leurs propres filiales selon l'organisation juridique des sociétés du Groupe.

(en millions d'euros)	Capital	Réserves	Prêts et avances non remboursés	Chiffre d'affaires 2009	Résultat net 2009	Dividendes encaissés	Valeurs des titres	
							brutes	nettes
Sociétés françaises								
Bull SAS consolidé	36	19	40	712	7	-	1 668	64
Bull International S.A.S consolidé	10	42	67	463	(5)	-	424	37
Sociétés étrangères								
Bull Data Systems								
Inc. consolidé	-	2	-	31	5	-	622	6

Quote-part du capital détenu en % : 100 % pour toutes les sociétés.

Cautions et avals donnés par la société mère : néant.

4.4.4 ÉVÉNEMENTS POSTÉRIEURS À L'EXERCICE

Au cours du deuxième semestre 2009, le Groupe est entré en discussion avec la société Crescendo Industries pour l'acquisition de la société Amesys et de ses filiales leader européen dans les systèmes critiques et sécuritaires.

Lors de sa réunion le 18 janvier 2010, l'assemblée générale des actionnaires de Bull a massivement approuvé l'apport à Bull par Crescendo Industries du groupe Amesys. La transaction permettra à Bull de devenir un leader européen des solutions de traitement informatique à grande échelle pour les systèmes critiques et sécuritaires en combinant d'une part, le savoir-faire du groupe Amesys dans le traitement du signal en temps réel et, d'autre part, l'expertise de Bull dans le traitement, l'analyse et l'exploitation des informations comme le calcul haute performance, le stockage ainsi que les services d'infrastructure et d'infogérance associés. L'assemblée générale a également approuvé l'augmentation du capital social au profit de Crescendo Industries, actionnaire du groupe Amesys. Crescendo Industries est ainsi devenu l'actionnaire de référence de Bull avec une participation de 19,87 % après l'opération. Un versement en numéraire à Crescendo Industries de 39,2 millions d'euros a également été effectué lors de la finalisation de l'opération le 18 janvier 2010. Un ajustement sera effectué en fonction de la trésorerie nette du groupe Amesys au 31 décembre 2009.

L'assemblée générale a également approuvé les nominations, au conseil d'administration de Bull, d'une part de Crescendo Industries, représentée par son Président-directeur général Philippe Vannier et, d'autre part de Dominique Lesourd. Philippe Vannier est responsable de l'activité « Sécurité et systèmes critiques ». Dominique Lesourd est actionnaire de Crescendo Industries, sans rôle opérationnel.

L'opération se traduit par l'intégration du groupe Amesys dans le périmètre de consolidation du groupe Bull à compter du 1^{er} janvier 2010 et, sur le plan organisationnel, par la création d'une nouvelle division au sein de Bull, nommée « Sécurité et systèmes critiques » dirigée par l'équipe d'Amesys et dont les activités d'Amesys sont le socle. L'analyse des actifs et passifs de la société Amesys et ses filiales à la date d'acquisition est en cours.

Par courrier en date du 21 janvier 2010, Bull a adressé à l'AMF, au titre de la conclusion d'une convention visée par l'article L.233-11 du Code de commerce, un accord de gouvernance signé le 18 janvier 2010 entre Bull, Crescendo Industries et les actionnaires de Crescendo Industries (Décision n° 210C0108 en date du 27 janvier 2010). L'accord vise notamment à arrêter les règles relatives à la détention des actions Bull par Crescendo Industries et à la gouvernance de Bull. Les parties avaient publié leur intention de conclure l'accord de gouvernance, ainsi que les clauses principales le composant, dans le document de présentation de l'opération d'apport enregistré auprès de l'AMF sous le numéro E.10-001 en date du 4 janvier 2010. De plus amples informations sont disponibles sur le site Internet de l'AMF : <http://www.amf-france.org> ou sur le site Internet de Bull : <http://www.bull.fr>.

En date du 22 janvier 2010, Crescendo Industries a informé Bull, ainsi que l'AMF, de son franchissement à la hausse du seuil des 20% du capital de la Société suite à l'acquisition de 157 500 actions Bull sur le marché. A la suite de cette acquisition de titres, Crescendo Industries déclare détenir 24 157 500 actions, soit 20,0001% du capital social.



ÉTATS FINANCIERS

5

INFORMATIONS SUR LA SOCIÉTÉ ET SON CAPITAL

5.1 RENSEIGNEMENTS À CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LA SOCIÉTÉ	122	
5.2 RENSEIGNEMENTS À CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LE CAPITAL	124	
5.3 ÉVOLUTION DU CAPITAL	126	
5.4 RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL	128	
5.4.1 Actionnariat et pacte d'actionnaires	128	
5.4.2 Marché du titre	130	
5.5 ORGANIGRAMME ET INFORMATIONS CONCERNANT LES SOCIÉTÉS INCLUSES DANS LE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION	132	
5.5.1 Organigramme	132	
5.5.2 Informations concernant les sociétés incluses dans le périmètre de consolidation au 31 décembre 2009	134	
5.5.3 Informations concernant les principales participations minoritaires au 31 décembre 2009	138	



Informations sur la Société et son capital

RENSEIGNEMENTS À CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

5.1 RENSEIGNEMENTS À CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LA SOCIÉTÉ

5.1.1 Dénomination et siège social

Bull
Rue Jean-Jaurès
78340 Les Clayes-sous-Bois – France

5.1.2 Forme

Société anonyme, régie par les dispositions du Code de commerce.

5.1.3 Nationalité

De droit français

5.1.4 Constitution et durée

La Société a été constituée le 9 mars 1931 pour 50 ans ; cette durée a été prorogée par l'assemblée générale extraordinaire du 31 octobre 1980 jusqu'au 8 mars 2031.

5.1.5 Objet social

(Article 2 des statuts)

« La Société a pour objet, tant en France qu'à l'étranger :

- la prise de participation ou d'intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans toutes sociétés et entreprises (commerciales, industrielles, immobilières, financières ou autres) et principalement dans celles ayant une activité dans les domaines de l'information, de la bureautique et de l'électronique ;
- l'étude, la fabrication et la commercialisation de matériels de traitement de l'information, de tous matériels, pièces et produits, composants et connexes ;
- d'une manière générale, toutes opérations financières, commerciales, industrielles, mobilières et immobilières pouvant se rattacher directement ou indirectement aux activités ci-dessus ».

5.1.6 Registre du commerce et des sociétés

Numéro RCS : Versailles B542 046 065

Numéro Siren : 542 046 065

Numéro Siret : 542 046 065 00059

Code APE : 6420Z

5.1.7 Lieu de consultation des documents relatifs à la Société

Au siège social :

Rue Jean-Jaurès
78340 Les Clayes-sous-Bois – France
Téléphone : + 33 1 3080 7000
www.bull.fr ou www.bull.com

5.1.8 Société mère

Bull, société mère du Groupe, n'a pas d'activité opérationnelle. Elle détient directement et indirectement les sociétés formant le Groupe. Ses missions sont principalement :

- la gestion de l'intégration fiscale française ;
- l'octroi de garanties dans le cadre de certains financements bancaires et contrats opérationnels au bénéfice des filiales ;
- la gestion de la couverture de change pour le compte des filiales.

5.1.9 Exercice social

L'exercice social commence le 1^{er} janvier et finit le 31 décembre de chaque année.

5.1.10 Répartition statutaire des bénéfices

Sur le bénéfice distribuable constaté par l'assemblée générale après approbation des comptes, il est prélevé successivement :

- la somme nécessaire pour fournir aux actions à titre de premier dividende, 6 % des sommes dont elles sont libérées et non amorties, sans que, si les bénéfices d'une année ne permettent pas ce paiement, les actionnaires puissent le réclamer sur les bénéfices des années subséquentes, le tout sauf la faculté, pour l'assemblée, de décider la mise en réserve ou le report à nouveau de tout ou partie dudit dividende ;
- les sommes que l'assemblée générale ordinaire décide, soit de reporter à nouveau, soit d'affecter à tous fonds de réserve générale ou spéciale ;
- le solde est réparti entre les actionnaires, le tout sous réserve de l'application des dispositions légales relatives à la participation des salariés aux fruits de l'expansion des entreprises.

5.1.11 Assemblées générales

Les assemblées d'actionnaires sont convoquées et délibèrent dans les conditions prévues par la loi. Les assemblées se composent de tous les actionnaires, quel que soit le nombre de leurs actions. Chaque action donne droit à une voix, sauf les actions d'autocontrôle qui sont privées de droit de vote conformément à la loi.

Tout actionnaire de Bull, quel que soit le nombre de ses actions, peut participer et voter à l'assemblée générale convoquée par le conseil d'administration. Bull informe ses actionnaires des réunions par avis publiés au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires (BALO), dans un quotidien habilité à recevoir les annonces légales et sur son site Internet <http://www.bull.fr>

L'assemblée générale se compose de tous les actionnaires, quel que soit le nombre d'actions possédé par eux.

Les actionnaires, pour avoir le droit d'assister, de voter à distance ou de se faire représenter aux assemblées générales, devront justifier de leur qualité par l'enregistrement comptable de leurs titres soit à leur nom, soit au nom de l'intermédiaire inscrit pour leur compte, au troisième jour ouvré précédent l'assemblée à zéro heure, heure de Paris.

L'inscription ou l'enregistrement comptable des titres dans les comptes titres au porteur tenus par l'intermédiaire habilité doit être constaté par une attestation de participation délivrée par ce dernier.

Les actionnaires désirant participer à l'assemblée recevront, sur leur demande, une carte d'admission.

Les actionnaires qui souhaitent voter à distance pourront demander que leur soit adressée une formule de vote par correspondance.

Les propriétaires d'actions au porteur devront accompagner leur formulaire de vote par correspondance, leur procuration ou leur demande de carte d'admission mentionnée ci-après, de l'attestation de participation précitée. Tout actionnaire ayant voté par correspondance n'aura plus la possibilité de participer directement à l'assemblée ou de s'y faire représenter en vertu d'un pouvoir.

5.1.12 Conventions conclues avec les dirigeants

Il n'existe pas à fin décembre 2009 :

- de prêts ou de garanties octroyés aux dirigeants de Bull ;
- de convention conclue avec des membres des organes d'administration ou de direction qui ne revête pas le caractère d'opérations courantes conclues à des conditions normales, autres que celles mentionnées dans le rapport spécial des commissaires aux comptes sur les conventions réglementées.

5.1.13 Conseil d'administration au 31 décembre 2009

- Administrateur et Président-directeur général

Didier Lamouche

- Administrateurs

Claude Benmussa

Henri Conze

Michel Davancens

Jean-François Heitz

Claudi Ménard (élu par les salariés)

Jean-François Rambicur

Theodore Schaffner

Robert-Paul Signorini (élu par les salariés)

Makoto Tsukakoshi

Jacques Weber

5.1.14 Information sur les administrateurs

À la connaissance de la Société, les administrateurs et principaux dirigeants n'ont pas au cours des cinq dernières années, été condamnés pour fraude, associés à une faillite, fait l'objet d'une incrimination et/ou sanction publique officielle prononcée par des autorités statutaires (organismes professionnels) ou réglementaires, empêchés d'agir en qualité de membre d'un organe d'administration, de direction ou de surveillance ou d'intervenir dans la gestion ou la conduite des affaires d'un émetteur.

À la connaissance de la Société il n'existe pas de lien familial entre les dirigeants, susceptible de générer un conflit avec leur responsabilité au sein de la Société.

Makoto Tsukakoshi de NEC (3 %) et Claude Benmussa, ainsi que Michel Davancens tous deux proposés par France Telecom (10,2 %) (mais non représentants permanents de France Telecom) siègent au conseil d'administration de Bull.

5.1.15 Fonctionnement du conseil d'administration

Une plus ample description du conseil d'administration ainsi que les informations relatives à son fonctionnement sont présentées dans le paragraphe 2.1.1.



5.2 RENSEIGNEMENTS À CARACTÈRE GÉNÉRAL CONCERNANT LE CAPITAL

5.2.1 Composition du capital social

Le capital social au 31 décembre 2009 s'élève à 9 678 664,70 euros. Il est composé de 96 786 647 actions de nominal de 0,10 euro. Toutes les actions ont un droit de vote à l'exception des 450 589 actions autodétenues par la Société en date du 31 décembre 2009.

Depuis l'augmentation de capital approuvée par l'assemblée générale le 18 janvier 2010, le capital social est composé de 120 786 647 actions de 0,10 euro de nominal.

5.2.2 Capital autorisé non émis

L'assemblée générale mixte des actionnaires du 14 mai 2008 a autorisé les délégations de compétence suivantes au conseil d'administration s'agissant d'augmentations de capital :

- pour une durée de 26 mois, émission d'actions et de valeurs mobilières donnant accès à des actions avec maintien du droit préférentiel de souscription n'excédant pas 5 millions d'euros en valeur nominale ;
- pour une durée de 26 mois, émission d'actions, de titres ou valeurs mobilières diverses dans la limite de 10 % du capital en vue de rémunérer des apports en nature consentis à la Société.

L'assemblée générale du 13 mai 2009 a confirmé la limitation du montant global de ces délégations à 5 millions d'euros en nominal.

Il n'a pas été fait usage de ces autorisations au 31 décembre 2009.

L'assemblée générale des actionnaires du 14 mai 2008 a également approuvé une résolution autorisant le conseil d'administration, pour une période de 18 mois, d'émettre, dans la limite de 15 % du capital social sans pouvoir dépasser 10 % par périodes de 12 mois, au profit de la Société Générale des bons d'émission d'actions qui obligeront leur titulaire à souscrire des actions ordinaires de Bull.

Constatant la dégradation tout au long de 2008 des conditions du marché boursier, et notamment la valorisation de la Société et la liquidité du titre, le conseil d'administration a décidé de ne pas mettre en œuvre le programme et par conséquent il n'a pas été fait usage de cette autorisation. Son renouvellement n'a pas été proposé à l'assemblée générale de 2009 ; cette autorisation a expiré le 14 décembre 2009.

L'assemblée générale des actionnaires du 13 mai 2009 a approuvé une résolution autorisant le conseil d'administration, pour une période de 18 mois, d'émettre des actions et/ou d'autres titres donnant accès au capital de la Société par une augmentation de capital réservée aux salariés adhérant à un plan d'épargne d'entreprise, ceci dans la limite de 2 % du capital social.

Cette autorisation n'a pas été mise en œuvre.

L'assemblée générale des actionnaires du 14 mai 2008 a approuvé une résolution autorisant le conseil d'administration, pour une période de 38 mois, de consentir des options de souscription et/ou d'achat d'actions de la Société au profit des salariés et/ou mandataires sociaux du Groupe, et ceci dans la limite de 3 % du capital social.

Faisant usage de cette autorisation, le conseil d'administration a décidé en 2009 d'attribuer un total de 1 509 000 options de souscription d'actions. Par conséquent, le solde au 31 décembre 2009 des options de souscription et/ou d'achat d'actions susceptible d'être attribué sur la base de cette résolution est de 1 394 599. Le conseil d'administration a décidé le 10 février 2010 d'attribuer 200 000 options de souscription d'actions, portant ainsi le solde d'options susceptible d'être attribué à 1 194 599.

L'assemblée générale des actionnaires du 14 mai 2008 a approuvé une résolution autorisant le conseil d'administration, pour une période de 38 mois, de procéder à des attributions gratuites d'actions, existantes ou à émettre, de la Société au profit des salariés et/ou mandataires sociaux du Groupe, et ceci dans la limite de 1 % du capital social.

Faisant usage de cette autorisation, le conseil d'administration du 29 juillet 2008 a attribué gratuitement 294 000 actions de 0,10 euro de valeur nominale chacune. Les actions attribuées ont été prélevées sur la réserve d'actions autodétenues par la Société et par conséquent ne créent pas de dilution supplémentaire.

Il n'a pas été fait usage de cette autorisation en 2009. Par conséquent, et compte tenu de l'annulation de droit non acquis sur l'attribution de 2008, le solde d'actions susceptibles d'être attribuées sur la base de cette autorisation est de 673 866.

5.2.3 Titres émis et donnant accès au capital

Au 31 décembre 2009, le solde des Obligations Convertibles en Actions Nouvelles ou Existantes (OCEANES) non converties s'élève à 58 629 titres. Ces obligations, remboursables le 1^{er} janvier 2033, représentent la part non-convertie des 11 495 396 titres émis en mai 2000 et non apportée à l'offre publique d'échange intervenue en juin – juillet 2004 et complétée en mars 2005. Ces 58 629 obligations convertibles donneraient droit, à la conversion, à 5 862 actions de 0,10 euro de nominal.

5.2.4 Instruments donnant accès au capital

Au 31 décembre 2009, le volume potentiel des instruments dilutifs en circulation représente 5 862 actions au titre des OCEANES et 5 337 634 actions au titre des options exerçables. L'effet potentiellement dilutif global de ces instruments est ainsi d'environ 5,23 %. Les actions gratuites attribuées jusqu'alors par le conseil d'administration ne contribuent pas à la dilution puisqu'elles ont été prélevées entièrement sur le stock d'actions existantes en autocontrôle.

5.2.5 Programme de rachat par Bull de ses propres actions

Le 13 mai 2009, l'assemblée générale mixte des actionnaires a consenti au conseil d'administration le renouvellement, pour une durée de 18 mois, de l'autorisation consentie par l'assemblée générale du 14 mai 2008, pour opérer sur les propres titres de la Société. Le descriptif du programme de rachat, désignant comme seul objectif la mise en place d'un contrat de liquidité afin d'améliorer le marché du titre Bull, a été publié, conformément à la réglementation, aux Échos des Yvelines le 15 septembre 2006 lors de l'annonce de la mise en œuvre du contrat de liquidité.

Le seul usage fait du programme de rachat d'actions a été dans le cadre du contrat de liquidité opéré par Oddo Corporate Finance.



Informations sur la Société et son capital

ÉVOLUTION DU CAPITAL

5.3 ÉVOLUTION DU CAPITAL

Date	Nature des opérations	Montant de l'augmentation ou de la réduction de capital	Prime d'émission	Montant du capital	Nombre et nominal
1 ^{er} janvier 1985			-	2 894 523 240 F	96 484 108 actions de 30 F nominal
Décembre 1985	Augmentation de capital en numéraire	964 841 070 F	-	3 859 364 310 F	128 645 477 actions de 30 F nominal
Juin 1986	Réduction de capital par réduction du nominal actions de F 30 à F 21,50	(1 093 486 554,50 F)	-	2 765 877 755,50 F	128 645 477 actions de 21,50 F nominal
Juin 1986	Augmentation de capital en numéraire	691 469 433,50 F	434 178 481,50 F	3 457 347 189 F	160 806 846 actions de 21,50 F nominal
Septembre 1986	Augmentation de capital par incorporation de la prime d'émission portant le nominal des actions de F 21,50 à F 24	402 017 115 F	-	3 859 364 304 F	160 806 846 actions de 24 F nominal
3 décembre 1987	Augmentation de capital liée à l'exercice de bons de souscription (jusqu'au 19 novembre 1987) Réduction du capital pour équilibre mathématique du regroupement des actions	53 760 F (864 F)	49 280 F -	3 859 418 064 F 3 859 417 200 F	160 809 086 actions de 24 F nominal 32 161 810 actions de 120 F nominal
15 décembre 1987	Augmentation de capital en numéraire	964 854 240 F	56 283 164 F	4 824 271 440 F	40 202 262 actions de 120 F nominal
17 janvier 1989	Augmentation de capital liée à l'exercice de bons de souscription (du 19 novembre 1987 au 31 décembre 1988)	30 240 F	30 390 F	4 824 301 680 F	40 202 514 actions de 120 F nominal
20 juin 1989	Augmentation de capital en numéraire	964 860 240 F	-	5 789 161 920 F	48 243 016 actions de 120 F nominal
30 novembre 1989	Augmentation de capital liée à l'exercice de bons de souscription (date d'échéance des bons : 30 novembre 1989)	720 F	840 F	5 789 162 640 F	48 243 022 actions de 120 F nominal
12 juin 1991	Réduction de capital par réduction du nominal des actions de F 120 à F 20 Augmentation de capital en numéraire	(4 824 302 200 F) 1 608 100 700 F	- 1 929 720 840 F	964 860 440 F 2 572 961 140 F	48 243 022 actions de 20 F nominal 128 648 057 actions de 20 F nominal
5 novembre 1991	Augmentation de capital en numéraire réservée à NEC	126 893 160 F	177 650 424 F	2 699 854 300 F	134 992 715 actions de 20 F nominal
5 juin 1992	Augmentation de capital en numéraire	1 038 405 500 F	1 038 405 500 F	3 738 259 800 F	186 912 990 actions de 20 F nominal
30 juin 1992	Augmentation de capital en numéraire réservée à IBM	225 000 000 F	315 000 000 F	3 963 259 800 F	198 162 990 actions de 20 F nominal
15 décembre 1993	Regroupement des actions (1 nouvelle pour 10 anciennes) Réduction de capital par réduction du nominal des actions de F 200 à F 20	- (3 566 933 820 F)	- -	3 963 259 800 F 396 325 980 F	19 816 299 actions de 200 F nominal 19 816 299 actions de 20 F nominal
20 décembre 1993 17 janvier 1994	Augmentation de capital en numéraire	670 839 240 F	7 882 361 070 F	1 067 165 220 F	53 358 261 actions de 20 F nominal
29 décembre 1994	Réduction de capital par réduction du nominal des actions de F 20 à F 10	(533 582 610 F)	-	533 582 610 F	53 358 261 actions de 10 F nominal
30 décembre 1994	Augmentation de capital en numéraire réservée à l'État	99 475 190 F	2 437 142 155 F	633 057 800 F	63 305 780 actions de 10 F nominal
11 septembre 1995	Augmentation de capital en numéraire réservée à l'État Augmentation de capital par compensation de créance réservée à France Telecom	489 626 460 F 120 537 570 F	50 921 152 F 12 535 907 F	1 122 684 260 F 1 243 221 830 F	112 268 426 actions de 10 F nominal 124 322 183 actions de 10 F nominal
25 septembre 1995	Augmentation de capital réservée au personnel	54 402 940 F	5 657 906 F	1 297 624 770 F	129 762 477 actions de 10 F nominal

Date	Nature des opérations	Montant de l'augmentation ou de la réduction de capital		Montant du capital	Nombre et nominal
		Prime d'émission			
13 septembre 1996	Augmentation de capital en numéraire réservée à France Telecom, Motorola, NEC Augmentation de capital souscrite par les actionnaires minoritaires	59 928 870 F 3 175 760 F	6 232 602 F 330 279 F	1 357 553 640 F 1 360 729 400 F	135 755 364 actions de 10 F nominal 136 072 940 actions de 10 F nominal
25 février 1997	Augmentation de capital réservée à l'État Augmentation de capital réservée à France Telecom, Motorola, NEC	99 521 140 F 103 583 220 F	119 425 368 F 10 772 655 F	1 460 250 540 F 1 563 833 760 F	146 025 054 actions de 10 F nominal 156 383 376 actions de 10 F nominal
26 mars 1997	Augmentation de capital réservée à l'État	11 057 900 F	13 269 480 F	1 574 891 660 F	157 489 166 actions de 10 F nominal
25 septembre 1997	Augmentation de capital réservée aux salariés	77 452 860 F	36 176 364 F	1 652 344 520 F	165 234 452 actions de 10 F nominal
1 ^{er} janvier 1999	Conversion du capital en euros			251 898 298,21 euros	165 234 452 actions de 1,52 euro nominal
20 mai 1999	Passage du capital en euros avec un nominal de l'action porté à 2 euros	78 570 605,79 euros	(78 570 605,79 euros)	330 468 904 euros	165 234 452 actions de 2 euros nominal
	Augmentation du capital par prélèvement sur les primes d'émission Augmentation de capital réservée aux salariés	494 420 euros	1 231 641,01 euros	330 963 324 euros	165 481 662 actions de 2 euros nominal
28 juin 2000	Augmentation de capital réservée aux salariés	9 434 474 euros	18 894 179,95 euros	340 397 798 euros	170 198 899 actions de 2 euros nominal
25 mai 2004	Réduction de capital par réduction du nominal des actions de 2 euros à 0,01 euro	(338 695 809,01 euros)		1 701 988,99	170 198 899 actions de 0,01 euro nominal
9 juillet 2004	Augmentation de capital réservée aux anciens actionnaires	1 379 750,84 euros	12 417 757,56 euros	3 081 739,83 euros	308 173 983 actions de 0,01 euro nominal
12 juillet 2004	Augmentation de capital conversion des OCEANES	1 763 903,96 euros	171 077 178,79 euros	4 845 643,79 euros	484 564 379 actions de 0,01 euro nominal
22 juillet 2004	Augmentation de capital réservée, en numéraire	3 045 420,43 euros	27 408 783,87 euros	7 891 064,22 euros	789 106 422 actions de 0,01 euro nominal
23 décembre 2004	Augmentation de capital réservée, en numéraire BSA sur OPE OCEANES	1 718 622,35 euros	12 333 512,91 euros	9 609 686,57 euros	960 968 657 actions de 0,01 euro nominal
11 avril 2005	Augmentation de capital conversion des OCEANES	68 893,35 euros	7 164 908,40 euros	9 678 579,92 euros	967 857 992 actions de 0,01 euro nominal
9 décembre 2005	Augmentation de capital conversion des OCEANES	16,40 euros	25 813,60 euros	9 678 596,32 euros	967 859 632 actions de 0,01 euro nominal
19 décembre 2005	Regroupement des actions (1 nouvelle pour 10 anciennes) En attente d'annulation lors de la prochaine AG			9 678 596,30 euros 0,02 euro	96 785 963 actions de 0,10 euro nominal 2 actions de 0,01 euro de nominal
28 décembre 2005	Augmentation de capital levées d'options En attente d'annulation lors de la prochaine AG	6,20 euros	291,40 euros	9 678 602,50 euros 0,02 euro	96 786 025 actions de 0,10 euro nominal 2 actions de 0,01 euro de nominal
17 mai 2006	Augmentation de capital levées d'options Annulation de 2 actions de 0,01 euro de nominal formant rompu après regroupement – 17 ^e résolution à l'AGE, du 17 mai 2007	31,00 euros	1 457,00 euros	9 678 633,50 euros 0 euro	96 786 335 actions de 0,10 euro nominal aucune action de 0,01 euro de nominal
1 ^{er} décembre 2006	Augmentation de capital levées d'options	6,20 euros	291,40 euros	9 678 639,70 euros	96 786 397 actions de 0,10 euro nominal
31 juillet 2007	Augmentation de capital levées d'options	25,00 euros	1 175,00 euros	9 678 664,70 euros	96 786 647 actions de 0,10 euro nominal

5.4 RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

5.4.1 ACTIONNARIAT ET PACTE D'ACTIONNAIRES

L'opération d'apport du groupe Amesys à Bull, approuvée par l'assemblée générale des actionnaires le 18 janvier 2010, a un effet structurant sur l'actionnariat de Bull. L'impact de l'opération sur le capital, l'actionnariat et la gouvernance de Bull est résumé dans le chapitre 3.2.2 au titre des événements postérieurs à la clôture. Le document d'information de l'opération d'apport, enregistré par Bull auprès de l'AMF sous le numéro E.10-001 en date du 4 janvier 2010 contient notamment une description détaillée de l'intérêt et des risques de l'opération, ainsi que les impacts sur le capital de Bull, son actionnariat et sa gouvernance.

La dernière répartition connue du capital de la Société est tenue à jour sur le site internet du Groupe www.bull.fr.

Sur la base des déclarations et informations disponibles, la répartition connue du capital au 31 décembre 2009 est la suivante :

Au 31 décembre	2009			2008		
	Nombre d'actions	Participation	Droits de vote	Nombre d'actions	Participation	Droits de vote
France Telecom	9 747 081	10,07 %	10,12 %	9 747 081	10,07 %	10,14 %
Richelieu Finance Gestion Privée	5 083 456	5,25 %	5,28 %	4 132 076	4,27 %	4,30 %
MN Services NV	4 831 433	4,99 %	5,02 %			
Deutsche Bank AG	4 546 415	4,70 %	4,72 %	4 546 415	4,70 %	4,73 %
NEC	2 947 080	3,04 %	3,06 %	2 947 080	3,04 %	3,07 %
Tocqueville Finance S.A.	2 741 718	2,83 %	2,85 %	2 741 718	2,83 %	2,85 %
Debeka	-	-	-	2 000 000	2,07 %	2,08 %
JP Morgan Chase & Co	1 665 515	1,72 %	1,73 %	4 850 274	5,01 %	5,05 %
Salariés	965 000	1,00 %	1,00 %	983 000	1,02 %	1,02 %
Autocontrôle *	450 589	0,47 %	-	685 589	0,71 %	-
Autres	63 808 360	65,93 %	66,24 %	64 153 414	66,28 %	66,76 %
Total	96 786 647	100,00 %	100,00 %	96 786 647	100,00 %	100,00 %

* Les actions autodétenues n'ont pas de droit de vote.

NB : il n'y a pas d'action ayant de droit de vote double.

Franchissement de seuil de participation

Par l'adoption de la 23^e résolution, l'assemblée générale mixte du 12 juin 2007 a approuvé la modification des dispositions statutaires relatives aux déclarations à la Société des franchissements de seuils de participation. Désormais, aux termes des statuts modifiés, les actionnaires doivent déclarer à la Société le franchissement, à la hausse comme à la baisse, de seuils de 2,5 % et chaque multiple de 2,5 % du capital. Ces déclarations complètent les déclarations légales. En cas de non-respect de l'obligation statutaire d'information, l'actionnaire sera, dans les conditions et limites définies par la loi, privé du droit de vote afférent aux actions dépassant le seuil considéré, sur demande d'un ou plusieurs actionnaires détenant 5 % au moins du capital social.

Par courrier en date du 4 septembre 2009, MN Services a déclaré avoir franchi en hausse, le 1^{er} septembre 2009, à la suite d'une réévaluation

de ses obligations légales, les seuils de 5 % du capital et des droits de vote de la Société et détenir 4 971 234 actions représentant autant de droits de vote, soit 5,13 % du capital.

Par courrier en date du 25 septembre 2009, MN Services a déclaré avoir franchi en baisse, le 25 septembre 2009, à la suite d'une cession d'action, les seuils de 5 % du capital et des droits de vote de la Société. Par un communiqué rectificatif en date du 2 octobre 2009, MN Services déclare détenir au 25 septembre 4 831 433 actions représentant autant de droits de vote, soit 4,99 % du capital.

Par courrier en date du 28 septembre 2009, KBL Richelieu Gestion, agissant pour le compte de fonds communs de placement dont elle assure la gestion a déclaré avoir franchi en hausse, le 24 septembre 2009, les seuils de 5 % du capital et des droits de vote de la Société et détenir 5 083 456 actions représentant autant de droits de vote, soit 5,25 % du capital.

Début 2010 Debeka, société allemande d'assurance et actionnaire de Bull depuis 2004, a informé Bull de sa décision courant 2009 de réduire sa participation au capital de la Société, suite à une revue globale de ses participations provoquée par la crise financière. Debeka a déclaré en janvier 2010 ne plus détenir d'action Bull au 31 décembre 2009.

À la connaissance de la Société, aucun actionnaire autre que ceux mentionnés ci-dessus, ne détient au 31 décembre 2009, directement ou indirectement, 5 % ou plus du capital et des droits de vote.

En date du 18 janvier 2010, consécutif à la livraison à Crescendo Industries de 24 millions d'actions Bull, émises en rémunération de l'apport du groupe Amesys, Crescendo Industries a effectué des déclarations auprès de Bull et l'AMF, les informant avoir franchi à la hausse les seuils de déclaration de participation légaux jusqu'à 15 % inclus, et les seuils statutaires jusqu'à 17,5 % inclus.

En date du 21 janvier 2010, Crescendo Industries a informé Bull, ainsi que l'AMF, de son franchissement à la hausse du seuil des 20 % du capital de la Société suite à l'acquisition de 157 500 actions Bull sur le marché. À la suite de cette acquisition de titres, Crescendo Industries déclare détenir 24 157 500 actions, soit 20,0001 % du capital social.

Pacte d'actionnaires

À notre connaissance, il n'existe pas de pacte entre les principaux actionnaires de Bull. Au 31 décembre 2009, il n'existait pas à notre connaissance d'action de concert ni de nantissement sur les titres.

Par courrier en date du 21 janvier 2010, Bull a adressé à l'AMF, au titre de la conclusion d'une convention visée par l'article L.233-11 du Code de commerce, un accord de gouvernance signé le 18 janvier 2010 entre Bull, Crescendo Industries et les actionnaires de Crescendo Industries (Décision n° 210C0108 en date du 27 janvier 2010). L'accord vise notamment à arrêter les règles relatives à la détention des actions Bull par Crescendo Industries et à la gouvernance de Bull. Les parties avaient publié leur intention de conclure l'accord de gouvernance, ainsi que les clauses principales le composant, dans le document d'information de l'opération d'apport enregistré auprès de l'AMF sous le numéro E.10-001 en date du 4 janvier 2010. L'accord de gouvernance. De plus amples informations sont disponibles sur le site Internet de l'AMF : <http://www.amf-france.org> ou sur le site Internet de Bull : <http://www.bull.fr>.

Contrat de liquidité

Le contrat de liquidité confié à Oddo Corporate Finance depuis le 18 septembre 2006 a été poursuivi. À la date du 31 décembre 2009, les moyens figurant sur le compte de liquidité étaient de 110 000 titres et 650 176 euros en espèces.

Actions autodétenues

Compte tenu des titres figurant sur le compte de liquidité, le nombre d'actions considérées comme autodétenues au 31 décembre 2009 est de 450 589.

■ Opérations réalisées sur les titres de la Société par les dirigeants et personnes assimilées

Les opérations dont la déclaration est prévue par les articles 223-22-A et suivants du Règlement Général de l'Autorité des marchés financiers réalisées depuis le 1^{er} janvier 2009 ont été les suivantes :

Déclarant	Nature de l'opération	Date de l'opération	Prix unitaire (euros)	Montant de l'opération (euros)
Jean-François Heitz	Acquisition de 6 000 actions	20/11/2009	3,05	18 300
Jacques Weber	Acquisition de 2 000 actions	03/12/2009	2,80	5 600
Henri Conze	Acquisition de 2 000 actions	10/03/2010	3,72	7 440



Informations sur la Société et son capital

RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL

5.4.2 MARCHÉ DU TITRE

■ Évolution du cours et des transactions sur Euronext Paris

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2008

2008 <i>(Source : Euronext)</i>	Capitaux échangés <i>(en milliers d'euros)</i>		Nombre de titres échangés		Cours de la période <i>(en euros)</i>		
	Cumul sur la période	Moyenne Quotidienne	Cumul sur la période	Moyenne quotidienne	Le plus haut	Le plus bas	Moyen clôture
Janvier	49 923	2 269	16 938 956	769 953	3,92	2,41	3,013
Février	34 225	1 630	11 867 076	565 099	3,19	2,62	2,882
Mars	23 754	1 250	9 402 600	494 874	2,88	2,26	2,510
Avril	31 025	1 410	11 555 151	525 234	3,05	2,44	2,647
Mai	25 695	1 224	9 329 944	444 283	2,86	2,64	2,766
Juin	13 174	627	5 282 428	251 544	2,82	2,27	2,491
Juillet	16 472	716	7 689 199	334 313	2,35	1,95	2,151
Août	10 236	487	4 329 218	206 153	2,59	2,14	2,356
Septembre	11 373	517	4 912 829	223 310	2,64	1,85	2,329
Octobre	13 706	596	8 148 388	354 278	2,12	1,38	1,727
Novembre	10 247	512	6 412 205	320 610	1,76	1,39	1,598
Décembre	12 135	578	9 342 308	444 872	1,63	1,11	1,329
TOTAL OU MOYENNE	251 964	985	105 210 302	411 210	-	-	-

Du 1^{er} janvier au 31 décembre 2009

2009 <i>(Source : Euronext)</i>	Capitaux échangés <i>(en milliers d'euros)</i>		Nombre de titres échangés		Cours de la période <i>(en euros)</i>		
	Cumul sur la période	Moyenne Quotidienne	Cumul sur la période	Moyenne quotidienne	Le plus haut	Le plus bas	Moyen clôture
Janvier	13 054	622	10 249 573	488 075	1,38	1,15	1,287
Février	12 431	622	8 638 507	431 925	1,64	1,24	1,386
Mars	16 696	759	10 827 021	492 137	1,80	1,24	1,545
Avril	19 873	994	9 946 045	497 302	2,34	1,70	1,914
Mai	13 927	696	6 407 426	320 371	2,40	1,98	2,138
Juin	12 815	583	6 453 590	293 345	2,23	1,71	2,002
Juillet	16 309	709	7 395 572	321 547	2,61	1,86	2,080
Août	25 488	1 214	9 631 831	458 659	2,89	2,51	2,668
Septembre	36 431	1 656	11 592 286	526 922	3,47	2,52	3,072
Octobre	22 145	1 007	7 036 663	319 848	3,34	2,70	3,157
Novembre	19 371	922	6 490 732	309 082	3,30	2,66	2,967
Décembre	15 466	703	5 275 931	239 815	3,08	2,76	2,951
TOTAL OU MOYENNE	224 006	874	99 945 177	391 586	-	-	-

Du 1^{er} janvier au 28 février 2010

2010 <i>(Source : Euronext)</i>	Capitaux échangés <i>(en milliers d'euros)</i>		Nombre de titres échangés		Cours de la période <i>(en euros)</i>		
	Cumul sur la période	Moyenne Quotidienne	Cumul sur la période	Moyenne quotidienne	Le plus haut	Le plus bas	Moyen clôture
Janvier	27 447	1 372	8 065 451	403 273	3,62	3,05	3,366
Février	17 601	880	5 103 740	255 187	3,64	3,27	3,446
TOTAL OU MOYENNE	45 048	1 126	13 169 191	329 230			

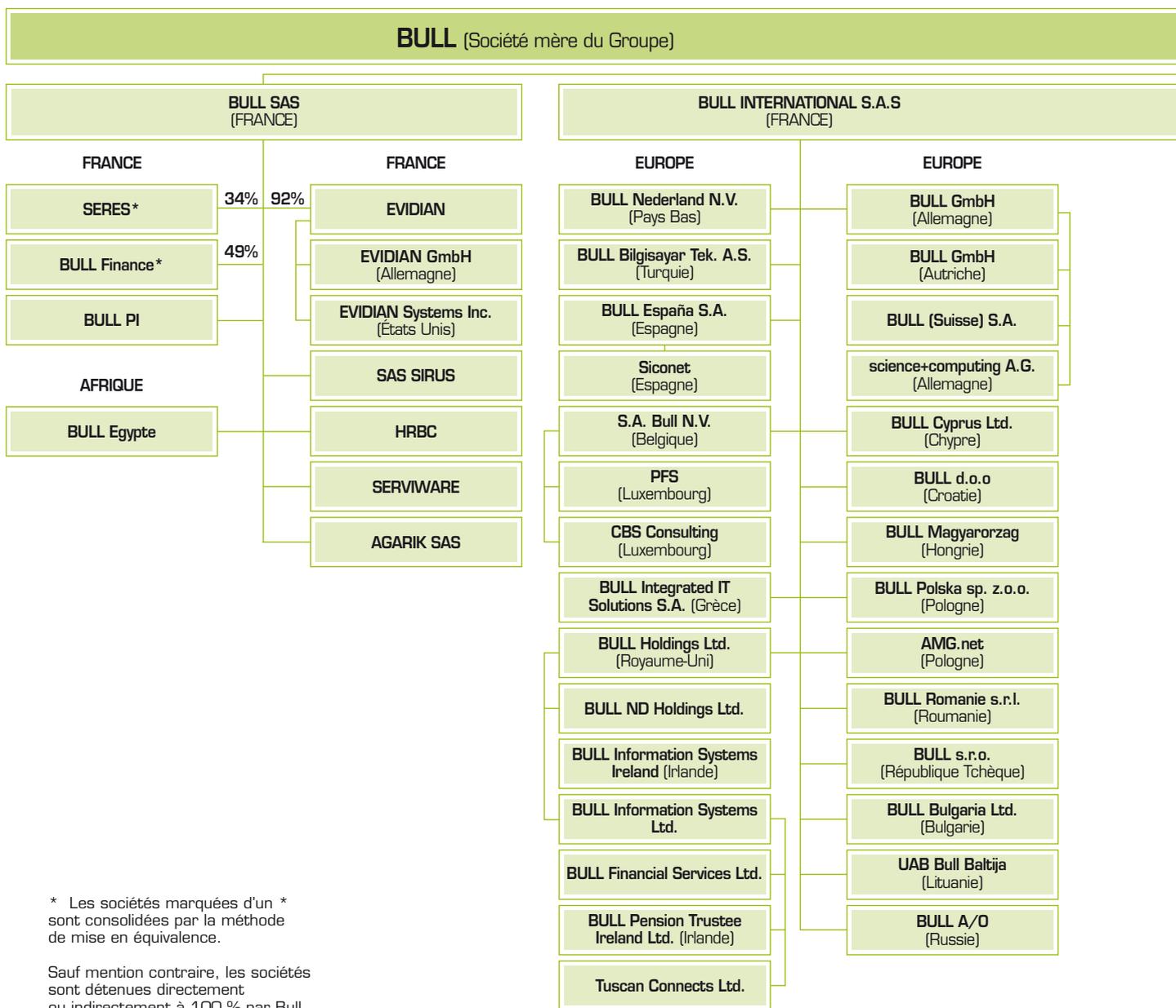
Informations sur la Société et son capital

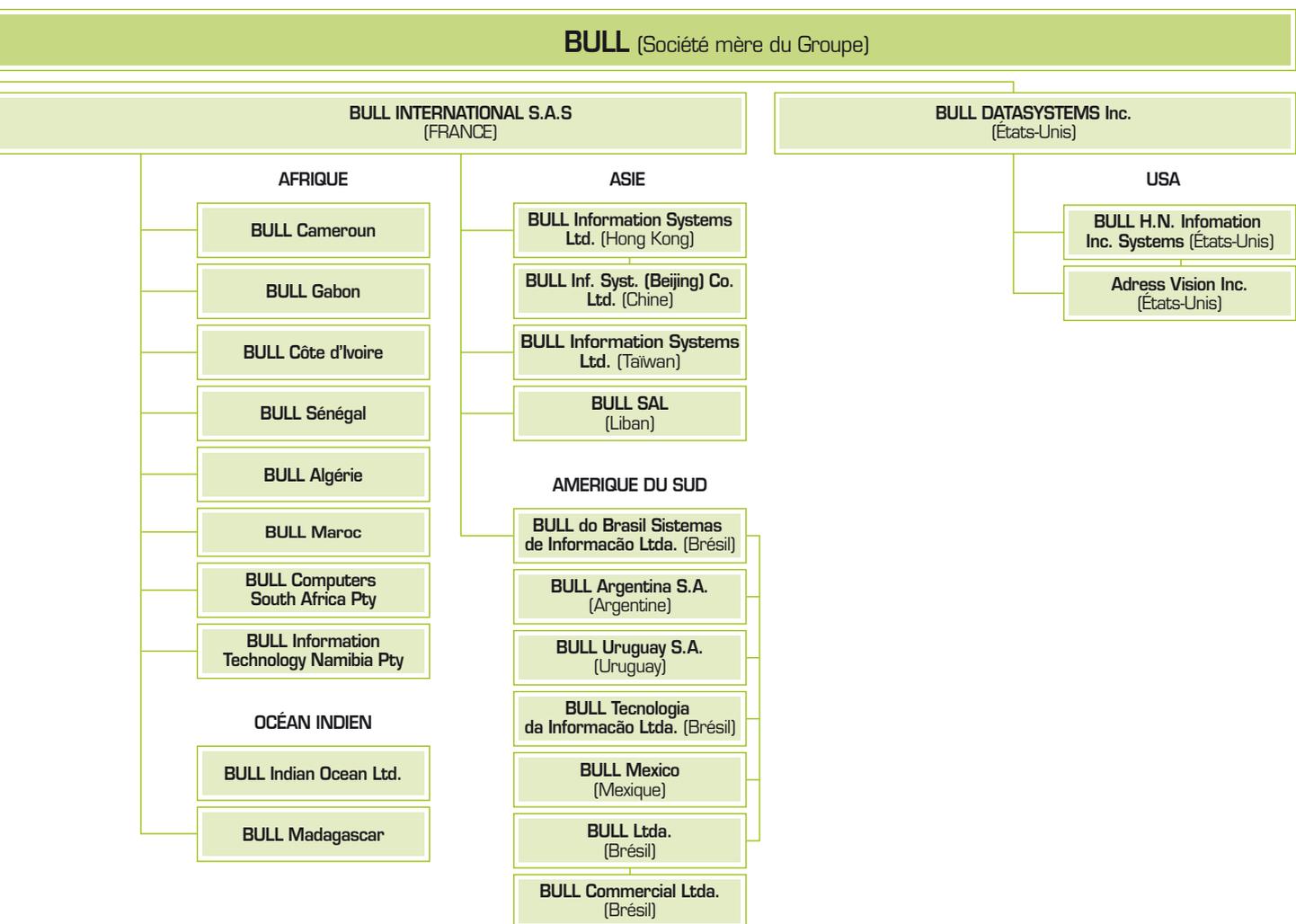
RÉPARTITION DU CAPITAL SOCIAL



5.5 ORGANIGRAMME ET INFORMATIONS CONCERNANT LES SOCIÉTÉS INCLUSES DANS LE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

5.5.1 ORGANIGRAMME





5.5.2 INFORMATIONS CONCERNANT LES SOCIÉTÉS INCLUSES DANS LE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION AU 31 DÉCEMBRE 2009

NB : toutes les sociétés sont consolidées par la méthode de l'intégration globale sauf celles marquées d'un * qui sont consolidées selon la méthode de la mise en équivalence. Les % de participation indiqués correspondent également dans tous les cas au % des droits de vote détenus.

Dénomination sociale	Adresse du Siège social	% de participation
BULL S.A. au capital de 9 678 664,70 EUR (N° SIREN 542 046 065)	Rue Jean-Jaurès 78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS (France)	
A - Filiales de Bull		
Bull Data Systems Inc. Société au capital de 1 408 USD	296 Concord Road, Suite 180 BILLERICA, MA 01821 (États-Unis)	100
Bull International S.A.S S.A.S au capital de 10 260 000 EUR (N° SIREN 389 481 466)	Rue Jean Jaurès 78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS (France)	100
Bull SAS S.A.S au capital de 35 636 720 EUR (N° SIREN 642 058 739)	Rue Jean Jaurès 78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS (France)	100
B - Filiales de Bull SAS		
Afrique		
Bull Egypte Information System Cie Société au capital de 50 000 EGP	World Trade Center 11-13 Corniche El Nil LE CAIRE (Égypte)	100
Europe		
* Bull Finance S.A. au capital de 4 400 000 EUR (N° SIREN 321 513 335)	57-59, avenue de Chatou 92500 RUEIL-MALMAISON (France)	48,6
* SERES S.A. au capital de 1 013 786 EUR (N° SIREN 343 778 163)	20, rue Dieumegard 93406 SAINT OUEN (France)	34
Bull Pi S.A. au capital de 40 000 EUR (N° SIREN 433 732 781)	Rue Jean-Jaurès 78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS (France)	100
SERVIWARE S.A.S au capital de 1 000 000 EUR (N° SIREN : 394 188 379)	13-17 allée des vendanges 77183 CROISSY BEAUBOURG (France)	100
HRBC S.A.S. au capital de 37 000 EUR (N° SIREN 442 301 875)	1 Place de la Pyramide 92911 PARIS LA DÉFENSE CEDEX (France)	100
AGARIK S.A.S. S.A.S. au capital de 454 500 EUR (N° SIREN 433 082 476)	20 rue Dieumegard 93400 SAINT-OUEN (France)	100
SIRUS S.A.S au capital de 140 000 EUR (N° SIREN 399 718 097)	131 av du Prado/Immeuble Hermes Bat E 13008 MARSEILLE (France)	100
Filiales de Evidian		
Evidian S.A. au capital de 3 391 304,37 EUR (N° SIREN 422 689 208)	Rue Jean Jaurès 78340 LES CLAYES-SOUS-BOIS (France)	92
Evidian GmbH Société au capital de 100 000 EUR	Von-der-Wettern-Straße, 27 51 149/KOELN/COLOGNE (Allemagne)	100
Evidian Systems Inc. Société au capital de 1 000 USD	296 Concord Road, Suite 180 BILLERICA, MA 01821 (États-Unis)	100

Dénomination sociale	Adresse du Siège social	% de participation
C - Filiales de Bull International S.A.S		
Amérique du Sud		
Bull do Brasil Sistemas de Informação Ltda Société au capital de 9 408 037 BRL	Avenida Angélica, 903 1° andar – Sala 01 – Higienópolis 01227-901 SAO PAULO SP (Brésil)	100
Afrique		
Bull Algérie Société au capital de 20 000 000 DIA	Rue Yehia El-Mazouni, El Biar ALGER (Algérie)	100
Bull Maroc Société au capital de 6 000 000 MAD	Technopark Casablanca Rte de Nouaceur BP 16415 Casablanca 20000 CASABLANCA (Maroc)	100
Bull Cameroun Société au capital de 208 000 000 XAF	Immeuble C.N.P.S. Rue Ivy Douala B.P. 2552 Bonanjo DOUALA (Cameroun)	100
Bull Côte d'Ivoire Société au capital de 1 106 000 000 XOF	31, avenue Noguès 01 B.P. 1580 ABIDJAN 01 (Côte d'Ivoire)	100
Bull Gabon Société au capital de 100 00 000 XAF	Immeuble ex Sonagar Boulevard Bord de Mer B.P. 2260 LIBREVILLE (Gabon)	100
Bull Computers South Africa Pty. Ltd. Société au capital de 2 000 000 SAR	115, West Street 2199 SANDTON JOHANESBURG (Afrique du Sud)	100
Bull Information Technology Namibia Pty. Ltd. Société au capital de 1 000 SAR	C/o Deloitte & Touche Namdeb Center, 10 Bulow street PO Box 47 WINDHOEK (Namibie)	100
Bull Sénégal Société au capital de 2 304 150 000 XOF	Extension Immeuble Kebe 99, avenue André Peytavain B.P. 3183 DAKAR (Sénégal)	100
Asie		
Bull Information Systems (Hong Kong) Limited Société au capital de 59 940 000 HKD	Room 25, 15/F Radio City 505 Hennessy Road Causeway Bay HONG KONG SAR (Chine)	100
Bull Information Systems (Taiwan) Limited Société au capital de 100 000 000 TWD	7F, no 207-3, Sec 3 Beishin Road, Shindian City TAIPEI Taiwan 231 (ROC)	100
Bull SAL Société au capital de 160 000 000 LBP	69, Rue Jal el Dib Secteur 1 – BP 60208 12412020 METN (Liban)	100
Océan Indien		
Bull Indian Ocean Limited Société au capital de 10000 MUR	C&R Court, 49 rue Labourdonnais, Port Louis (Ile Maurice)	100



Informations sur la Société et son capital

ORGANIGRAMME ET INFORMATIONS CONCERNANT LES SOCIÉTÉS INCLUSES DANS LE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Dénomination sociale	Adresse du Siège social	% de participation
Bull Madagascar S.A. Société au capital de 29 240 000 MGA	12, rue Indira Gandhi Tsaralalana BP 252 ANTANANARIVO (Madagascar)	100
Europe		
Bull Nederland N.V. Société au capital de 1 800 000 EUR	Dalsteindreef 141-151 1112 XJ Diemen Netherlands P.O. box 22859 1100 DJ AMSTERDAM Netherlands (Pays-Bas)	100
Bull GmbH (Germany) Société au capital de 23 000 000 EUR	Von-der-Wettern-Straße, 27 51 149/KOELN/COLOGNE (Allemagne)	100
Bull (España), S.A. Société au capital de 20 415 395 EUR	Paseo Doce Estrellas, N° 2 Campo de las Naciones 28042 MADRID (Espagne)	100
Bull Holdings Limited Société au capital de 105 000 000 GBP	Maxted Road HEMEL HEMPSTEAD Hertfordshire HP2 7DZ (Royaume-Uni)	100
Bull Integrated IT Solutions A.E. Société au capital de 5 700 000,24 EUR	44, avenue Syngrou B.P. 19027 117 42 ATHÈNES (Grèce)	100
S.A. Bull N.V. Société au capital de 7 200 464,06 EUR	Rue du Moulin à Papier, 51 1160 BRUXELLES (Belgique)	100
Bull Cyprus, Limited Société au capital de 20 000 CYP	70, Makarios III Avenue PO Box 27269 NICOSIE (Chypre)	100
Bull A/O Société au capital de 17 700 000 RUR	Elekrichesky Pereulok, 3, Building 3, entr., 3 123557 MOSCOU (Russie)	100
Europe		
Bull d.o.o. Société au capital de 2 229 000 HRK	Koturaska 69 10000 ZAGREB (Croatie)	100
Bull s.r.o. Société au capital de 15 000 000 CZK	Lazarska, 6 120 00 PRAGUE 2 (République Tchèque)	100
UAB « Bull Baltija » Société au capital de 150 000 LTL	40 Gostauto Street 01112 VILNIUS (République de Lituanie)	100
Bull Bulgaria Ltd. Société au capital de 100 000 BGN	34A « Dondukov » blvd ; Floor 4, apartment 22 SOFIA (République de Bulgarie)	100
Bull Magyarország Société au capital de 300 000 000 HUF	Szépölggyi ut 43 H-1037 BUDAPEST (Hongrie)	100
Bull Polska Sp. Z.O.O. Société au capital de 2 900 000 PLN	Ul. Pawaia 55 01030 VARSOVIE (Pologne)	100
AMG.net Société au capital de 763 166,90 PLN	29, rue de Lakowa LODZ (Pologne)	100

Informations sur la Société et son capital

ORGANIGRAMME ET INFORMATIONS CONCERNANT LES SOCIÉTÉS INCLUSES DANS LE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

5

Dénomination sociale	Adresse du Siège social	% de participation
Bull Romania srl Société au capital de 340 700 RON	12 A Burghilea Street, Sector 2, 024032- BUCAREST (Roumanie)	100
Bull Bilgisayar Teknoloji A.S Société au capital de 550 000 TRY	Turan Gunes Bulvari 89 SOK 14/1 CANKAYA YILDIZ ANKARA (Turquie)	99,6
Filiale de Bull (España), S.A.		
Siconet Société au capital de 126 000 EUR	Paseo de las Doce Estrella, 2 Campo de la Naciones 28042 MADRID (Espagne)	100
Filiale de Bull GmbH (Allemagne)		
Bull GmbH (Austria) Société au capital de 5 820 000 EUR	Lemböckgasse, 49 A-1230 VIENNE (Autriche)	100
Bull (Suisse) S.A Société. au capital de 100 000 CHF	Steinackerstrasse 47, 8902 URDORF (Canton de Zürich)	100
Science+Computing AG Société au capital de 1 495 000 EUR	Hagellocher Weg 73 72070 TUEBINGE (Allemagne)	99
Filiale de S.A. Bull N.V.		
PFS Société au capital de 1 500 000 EUR	CAP2 Parc d'activités de Capellen 40 L - 8308 (Luxembourg)	100
CSB Consulting Société au capital de 53 550 EUR	L-5326 Contern, 22, Rue Edmond Reuter (Luxembourg)	100
Filiales de Bull do Brasil de Informação Ltda.		
Bull Mexico S.A. de C.V Société au capital de 50 000 PESOS	Circuito Circunvalación Poniente No. 4-B, Ciudad Satélite, Naucalpan, CP. 53100, MEXICO CITY (Mexique)	100
Bull Argentina S.A. Société au capital de 4 000 198 USD	Carlos Pellegrini, 1363 2° piso 1011 BUENOS-AIRES (Argentine)	100
Bull Tecnologia da Informação Ltda. Société au capital de 8 954 089 BRL R\$ 3 067 185 00	Avenida Angelica, 903 Higienópolis 01227-901 SAO PAULO (Brésil)	100
Bull Uruguay S.A. Société au capital de 900 000 UYP	Av. Dr Luis A. de Herrera, 2802 1160 MONTEVIDEO (Uruguay)	100
Bull Ltda. Société au capital de 54 197 349,50 BRL	Avenida Angelica, 903 Higienópolis 01227-901 SAO PAULO (Brésil)	100
Filiale de Bull Ltda.		
Bull Comercial Ltda. Société au capital de 8 930 415 BRL	Avenida Angelica, 903 1° andar – Sala 04 – Higienópolis 01227-901 SAO PAULO (Brésil)	100



Informations sur la Société et son capital

ORGANIGRAMME ET INFORMATIONS CONCERNANT LES SOCIÉTÉS INCLUSES DANS LE PÉRIMÈTRE DE CONSOLIDATION

Dénomination sociale	Adresse du Siège social	% de participation
Filiales de Bull Holdings Limited		
Bull Information Systems Limited Société au capital de 59 000 000 GBP	Maxted Road HEMEL HEMPSTEAD Hertfordshire HP2 7DZ (Royaume-Uni)	100
Bull ND Holdings Limited Société au capital de 11 000 000 GBP	Maxted Road HEMEL HEMPSTEAD Hertfordshire HP2 7DZ (Royaume-Uni)	100
Filiales de Bull Information Systems (Hong Kong)		
Bull Information Systems (Beijing) Co. Ltd Société au capital de 500 000 USD	11/F, Jing Guang Centre Office Building Hu Jia Lou Chao Yang District 100 020 BEIJING, (RP Chine)	100
Filiales de Bull Information Systems Limited		
Bull Financial Services Limited Société au capital de 2 GBP	Maxted Road HEMEL HEMPSTEAD Hertfordshire HP2 7DZ (Royaume-Uni)	100
Bull Pension Trustees Ireland Limited Société au capital de 2,54 EUR	29/31, South William Street DUBLIN 2 (Irlande)	100
Tuscan Connects Ltd Société au capital de 1 000 GBP	Maxted Road, Hertfordshire, HP2 7DZ HEMEL HEMPSTEAD (Royaume-Uni)	80
Filiale de Bull ND Holdings Limited		
Bull Information Systems Ireland Société au capital de 278 500 EUR	29/31, South William Street DUBLIN (Irlande)	100
D - Filiale de Bull Data Systems Inc.		
Bull HN Information Systems Inc. Société au capital de 1 558 USD	296 Concord Road, Suite 180 BILLERICA, MA 01821-3486 (États-Unis)	100
Filiale de Bull HN Information Systems Inc.		
AddressVision Inc. Société au capital de 1 000 USD	296 Concord Road, Suite 180 BILLERICA, MA 01821-3486 (États-Unis)	100

5.5.3 INFORMATIONS CONCERNANT LES PRINCIPALES PARTICIPATIONS MINORITAIRES AU 31 DÉCEMBRE 2009

Dénomination sociale	Adresse du Siège social	% de participation
Participation en France		
Keynectis Société au capital de 6 986 000 EUR (N° SIREN 478 217 318 PARIS 478)	30 rue du Château des Rentiers 75647 PARIS cedex 13 (France)	14,39 (Bull SAS)
Participations de Bull España		
Safelayer Société anonyme au capital de 1 950 000 EUR	Edificio World Trade Center (S-4) Moll de Barcelona S/N 08039 BARCELONA (Espagne)	15,0 (Bull España)

Ces participations ne sont pas consolidées car comprises entre 10,0 % et 19,9 %.

6

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

6.1	INFORMATIONS HISTORIQUES ; INCORPORATION PAR RÉFÉRENCE	140	
6.2	RÉSULTATS FINANCIERS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES	141	
6.3	INFORMATION DES ACTIONNAIRES ET INVESTISSEURS	142	
6.4	COMMISSAIRES AUX COMPTES ET HONORAIRES	143	
6.4.1	Commissaires aux comptes titulaires	143	
6.4.2	Commissaires aux comptes suppléants	143	
6.4.3	Honoraires des commissaires aux comptes	143	
6.5	DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL	144	
6.5.1	Information réglementée	144	
6.5.2	Document d'information annuel	144	
6.5.3	Documents mis à disposition des actionnaires	146	
6.6	RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	147	
6.7	TABLE DE CONCORDANCE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE	148	



Informations complémentaires

INFORMATIONS HISTORIQUES ; INCORPORATION PAR RÉFÉRENCE

6.1 INFORMATIONS HISTORIQUES ; INCORPORATION PAR RÉFÉRENCE

Conformément à l'article 28 du règlement européen n° 809/2004 du 29 avril 2004, le lecteur est renvoyé aux précédents documents de référence concernant certaines informations :

Informations financières 2008 : pages 74 à 136 du document de référence déposé le 6 avril 2009 sous le n° D. 09-0203 concernant les informations financières relatives à l'exercice 2008, ainsi que le rapport des commissaires aux comptes y afférant.

Informations financières 2007 : pages 65 à 131 du document de référence déposé le 11 avril 2008 sous le n° D. 08-0234 concernant les informations financières relatives à l'exercice 2007, ainsi que le rapport des commissaires aux comptes y afférant.

Le présent document de référence incorpore également les sections 1.2 à 3.2.7 et 4 à 5.5.5 incluses, ainsi que les annexes correspondantes, du document d'information de l'opération d'apport du groupe Amesys par Crescendo Industries, enregistré auprès de l'AMF sous le numéro E. 10-001 en date de 4 janvier 2010. Ce document complète certaines informations du document de référence 2008, ainsi que son actualisation, en date du 30 juin 2009, et contient notamment une description détaillée de l'intérêt et les risques de l'opération, ainsi que les impacts sur le capital de Bull, son actionariat et sa gouvernance.

6.2 RÉSULTATS FINANCIERS AU COURS DES CINQ DERNIERS EXERCICES

Nature des indications	2009	2008	2007	2006	2005
Capital en fin d'exercice					
Capital social <i>(en millions d'euros)</i>	10	10	10	10	10
Nombre d'actions émises	96 786 647	96 786 647	96 786 647	96 786 397	96 786 025
Opérations et résultat de l'exercice <i>(en millions d'euros)</i>					
Chiffre d'affaires hors taxes	-	-	-	-	-
Résultat avant impôts et charges calculées	81	14	(533)	(28)	(496)
Impôts sur les bénéfices	(1)	(1)	(1)	-	-
Résultat après impôts et charges calculées	16	6	(6)	6	25
Résultat distribué	-	-	-	-	-
Résultats par action * <i>(en euros)</i>					
Résultat après impôts avant charges calculées	0,85	0,14	(5,33)	(0,29)	(5,12)
Résultat après impôts et charges calculées	0,16	0,07	(0,06)	0,06	0,03
Dividende attribué à chaque action	-	-	-	-	-

* Le résultat par action est calculé à partir du nombre moyen pondéré d'actions en circulation au cours de l'exercice.



6.3 INFORMATION DES ACTIONNAIRES ET INVESTISSEURS

L'objectif de Bull est de délivrer une information régulière, claire, transparente et de même niveau à l'ensemble de ses actionnaires individuels et institutionnels ainsi qu'à la communauté financière. À cet égard, Bull met à leur disposition de nombreux documents d'information accessibles en permanence notamment *via* le site Internet.

6.3.1 Relations investisseurs

Bull entretient des relations suivies avec les analystes financiers et les investisseurs institutionnels français et étrangers. Des réunions d'analystes sont organisées lors de la publication des résultats annuels et semestriels à Paris ou de tout autre événement significatif. Les annonces trimestrielles sur le chiffre d'affaires font l'objet de conférences téléphoniques. En parallèle, le management de Bull prend la parole tout au long de l'année lors de conférences organisées par des intermédiaires financiers spécialisés.

Des rencontres individuelles entre les investisseurs et différents interlocuteurs au sein de la Société sont également organisées tout au long de l'année notamment à l'occasion de *road-shows* en France et à l'étranger. Les investisseurs peuvent par ailleurs entrer en relation à tout moment avec le responsable des relations investisseurs :

Peter Campbell
Téléphone : + 33 1 3080 3236
Email : peter.campbell@bull.net
Site web (<http://www.bull.fr> ou <http://www.bull.com>)

La section investisseurs du site Internet de Bull est un espace spécialement conçu pour les actionnaires, qu'ils soient individuels ou institutionnels, en accès libre et sans restriction. Cette section permet notamment d'obtenir le cours de l'action (en quasi-temps réel et historique) ainsi que toutes les informations publiées par la communication financière du Groupe : communiqués et publications, présentations analystes, rapports annuels ou documents de référence pour le dernier exercice en date et au moins les trois précédents, composition du conseil d'administration, règlement intérieur du conseil d'administration, charte du comité d'audit, calendrier des publications financières, liste des analystes couvrant le titre Bull.

6.3.2 Information réglementée

Conformément aux exigences sur la diffusion et l'archivage de l'information réglementée, un espace dédié permet un accès à ces informations périodiques ou publiées consécutives aux obligations d'information permanente. Cet espace est accessible depuis la page d'accueil de la section investisseurs ainsi que depuis le portail internet de l'AMF.

6.3.3 Documents accessibles au public

Outre les documents et informations mentionnés au paragraphe précédent et accessibles *via* le site Internet et ceux visés par le document d'information annuel page 149, l'acte constitutif et les statuts de Bull peuvent être consultés auprès de la direction juridique de Bull au siège social de la Société : rue Jean-Jaurès BP 68, Les Clayes-sous-Bois, France.

6.3.4 Actionnaires nominatifs

Les titres Bull peuvent faire l'objet d'une inscription au nominatif auprès de l'établissement suivant :

SOCIÉTÉ GÉNÉRALE
Département Titres Bourse
Comptes nominatifs
BP81-236
32, rue du Champ-de-Tir
44312 NANTES CEDEX 3

6.4 COMMISSAIRES AUX COMPTES ET HONORAIRES

6.4.1 COMMISSAIRES AUX COMPTES TITULAIRES

GRANT THORNTON

R.C.S. Paris 632 013 843
100, rue de Courcelles, 75017 Paris

Représenté par Monsieur Vincent Papazian

Le cabinet GRANT THORNTON a été renouvelé dans ses fonctions de co-commissaire aux comptes titulaire le 12 juin 2007 pour un mandat de six exercices expirant à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes clos le 31 décembre 2012.

DELOITTE & ASSOCIÉS

R.C.S. Nanterre 572 028 041
185, avenue Charles-de-Gaulle, 92200 Neuilly sur Seine

Représenté par Monsieur Albert Aïdan

Le cabinet DELOITTE & ASSOCIÉS a été renouvelé dans ses fonctions de co-commissaire aux comptes titulaire le 21 avril 2005 pour un mandat de six exercices expirant à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

6.4.2 COMMISSAIRES AUX COMPTES SUPPLÉANTS

IGEC

R.C.S. Paris 662 00 512
3 rue Leon-Jost, 75017 Paris

Représenté par Monsieur Gilbert Le Pironnec

Le cabinet IGEC a été renouvelé dans ses fonctions de co-commissaire aux comptes suppléant le 12 juin 2007 pour un mandat de six exercices expirant à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2012.

Cabinet BEAS

R.C.S. Nanterre 315 172 445
7-9, Villa Houssay, 92200 Neuilly sur Seine

Représenté par Monsieur Alain Pons

Le cabinet BEAS a été renouvelé dans ses fonctions de co-commissaire aux comptes suppléant le 21 avril 2005 pour un mandat de six exercices expirant à l'issue de la réunion de l'assemblée générale ordinaire statuant sur les comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2010.

6.4.3 HONORAIRES DES COMMISSAIRES AUX COMPTES

Les honoraires comptabilisés en 2009 relatifs aux missions confiées aux commissaires aux comptes et aux membres de leur réseau se trouvent note 30 de l'annexe aux comptes consolidés du groupe Bull.



6.5 DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL

6.5.1 INFORMATION RÉGLEMENTÉE

Bull a signé avec un diffuseur professionnel agréé par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) un contrat de diffusion d'information réglementée au sens de la Réglementation Générale de cette dernière. Ce prestataire assure la diffusion de tout communiqué

relevant de l'information réglementée périodique ou permanente. L'accès et l'archivage de ces mêmes informations sont assurés par le biais d'une rubrique spécifique du site Internet de la Société : <http://www.bull.com/fr/investisseurs/reg/>

6.5.2 DOCUMENT D'INFORMATION ANNUEL

En application de l'article 221-1-1 du règlement général de l'AMF, les tableaux suivants présentent la liste de toutes les informations rendues publiques par Bull entre le 1^{er} janvier 2009 et le 22 mars 2010, pour

satisfaire aux obligations législatives ou réglementaires en matière d'instruments financiers, d'émetteurs d'instruments financiers et de marchés d'instruments financiers.

Communiqués de presse

Les documents indiqués ci-après sont consultables sur le site Internet de Bull (<http://www.bull.fr>).

Date	Information
16/03/2010	Pionnier européen de l'Open Source, Bull renforce son engagement en faveur du monde ouvert
15/03/2010	NovaForge devient la forge du consortium OW2
23/02/2010	L'Open CIO Summit publie son livre blanc : Etes-vous prêt pour l'innovation ? Les vrais enjeux de l'Open Source pour les DSI
22/02/2010	Bull va gérer l'intégration de la gestion commerciale de Phil@poste, première étape de la refonte de son système d'information
18/02/2010	Bull World, la Web TV de Bull vous place au coeur de l'innovation
11/02/2010	Bull confirme sa résilience et conforte sa nouvelle dimension avec l'acquisition d'Amesys
09/02/2010	Avec ses serveurs Escala nouvelle génération, performants et éco-efficaces, Bull confirme son engagement dans le développement durable
09/02/2010	Agarik, filiale de Bull, apporte une solution neuve au cloud computing
08/02/2010	Bull et Microsoft annoncent un accord de coopération stratégique dans le domaine de l'interopérabilité
02/02/2010	Ilion Animation Studios a conçu Planète 51 avec un supercalculateur Bull
01/02/2010	Le groupe Bull prévoit 600 recrutements en 2010 dont 250 en France
28/01/2010	Bull renforce ses services professionnels de stockage grâce à l'accréditation ASP/APSP NetApp en Europe.
25/01/2010	Bull signe un important contrat d'infogérance paneuropéen avec PaperlinX
21/01/2010	Bull Evidian rejoint McAfee Security Innovation Alliance et combine son single sign-on avec McAfee EndpointEncryption
18/01/2010	Résultats de l'assemblée générale mixte du 18 janvier 2010 : soutien massif des actionnaires à la stratégie de Bull
23/11/2009	Bull héberge et exploite mon.service-public.fr l'application d'e-administration de la DGME
23/11/2009	La DGME s'appuie sur Bull pour mettre en œuvre les nouvelles démarches administratives dématérialisées
18/11/2009	Bull entre en négociation exclusive en vue d'acquérir le groupe Amesys
17/11/2009	<i>Extreme Computing</i> : bullx désigné meilleur supercalculateur au monde et classé parmi les 5 nouvelles technologies à suivre
16/11/2009	Bull révolutionne la vision du Data Center avec mobull, container « <i>plug & boot</i> » de dernière génération
16/11/2009	À l'occasion de la Semaine pour l'Emploi des Personnes Handicapées du 16 au 22 novembre 2009 Bull fait le point sur sa Mission Handicap
29/10/2009	Bull : confirmation de l'objectif d'EBIT 2009, supérieur à 25 millions d'euros
19/10/2009	La Région Languedoc Roussillon s'appuie sur Bull pour moderniser et optimiser son système d'information
21/09/2009	RTL Group choisit Bull Evidian et équipe les utilisateurs de la Société « <i>holding</i> »
15/09/2009	Bull et l'Université Joseph Fourier annoncent leur coopération dans « l'informatique verte »
08/09/2009	Le Brésil et la France annoncent un accord de coopération stratégique dans le domaine des technologies de l'information
03/09/2009	Au Royaume-Uni, la ville de Winchester déploie le SSO de Bull Evidian



Date	Information
30/07/2009	Résultats du premier semestre 2009
28/07/2009	Globull, le « vaccin » des entreprises contre le virus H1N1
01/07/2009	Le Prix Bull-Joseph Fourier pour la simulation numérique a été remis à trois chercheurs pour leur contribution à trois domaines majeurs pour la Société
24/06/2009	Stratégie et offre de Bull dans l' <i>Extreme Computing</i> : nouveau livre blanc IDC
23/06/2009	P&T Luxembourg crée un SSO en « nuage » avec Bull Evidian
16/06/2009	Avec les supercalculateurs bullx, Bull ouvre une nouvelle voie à l' <i>Extreme Computing</i>
10/06/2009	Bull équipe plusieurs ministères avec globull, première plate-forme de sécurité mobile
08/06/2009	Partenariat Bull SAS et ffa dans le domaine des supercalculateurs à haute performance pour le secteur pétrolier et gazier
26/05/2009	Bull Evidian aide un hôpital en Belgique à améliorer sécurité et efficacité
18/05/2009	Bull aide le Ministère de l'environnement roumain à assurer une meilleure protection de l'environnement
12/05/2009	Bull Evidian annonce « Ready-To-Go SSO », une édition d'entrée de son logiciel de <i>single sign-on</i>
30/04/2009	Au premier trimestre 2009, Bull confirme la solidité de son modèle
28/04/2009	Bull réduit les coûts des infrastructures distribuées avec de nouveaux serveurs d'entrée de gamme Escala éco-efficaces
14/04/2009	Bull renforce ses solutions de centre de données virtuel avec les systèmes de stockage EMC Symmetrix V-Max
09/04/2009	Bull entend faire du numérique un moteur de sortie de crise
31/03/2009	Bull accélère son engagement dans le <i>green computing</i> avec l'intégration de la nouvelle série de processeurs Intel
31/03/2009	Bull lance les « Essentiels <i>Open Source</i> »
31/03/2009	Bull soutient l'innovation <i>Open Source</i> , moteur de la relance numérique
26/03/2009	Barbara Coumaros est nommée Responsable des Relations presse du groupe Bull
23/03/2009	Bull et GlassHouse s'associent dans les services d'audit de stockage
24/02/2009	Bull et Oblicore, partenaires pour des solutions avancées de SLM
23/02/2009	Bull annonce myVMBox, solution de virtualisation à la carte, en environnement VMware
13/02/2009	Résultats 2008 : Bull dépasse ses objectifs
04/02/2009	Poste Maroc confie à Bull l'automatisation de son Centre International de Courrier de Casablanca
29/01/2009	Avec le nouveau supercalculateur Bull du Forschungszentrum Jülich, la recherche sur la fusion nucléaire se dote pour la première fois de moyens de simulation numériques européens
28/01/2009	Anne-Marie Cambourieu est nommée vice-présidente ressources humaines du groupe Bull et membre du comité exécutif du Groupe
20/01/2009	L'OPT choisit Bull pour lancer des services innovants de télécommunications
13/01/2009	Bull et Cassatt annoncent un partenariat pour renforcer l'efficacité des grands centres informatiques en Europe

Communication réglementée

Les documents indiqués ci-après sont consultables dans la rubrique « Communication réglementée » de la section Relations investisseurs sur le site Internet de Bull (<http://www.bull.fr>).

Date	Intitulé
11/02/2010	Bull confirme sa résilience et conforte sa nouvelle dimension avec l'acquisition d'Amesys
19/01/2010	Résultats de l'assemblée générale mixte du 18 janvier 2010 : soutien massif des actionnaires à la stratégie de Bull
19/01/2010	Information sur le nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social
06/01/2010	Bilan semestriel du contrat de liquidité contracté avec Oddo Corporate Finance
05/01/2010	Mise à disposition des documents préparatoires à l'assemblée générale du 18 janvier 2010
26/11/2009	Mise à disposition de l'actualisation du document de référence 2009
18/11/2009	Bull entre en négociation exclusive en vue d'acquiescer le groupe Amesys L'objectif est de créer ensemble un leader européen des solutions de traitement informatique à grande échelle pour les systèmes critiques et sécuritaires
29/10/2009	Bull : confirmation de l'objectif d'EBIT 2009, supérieur à 25 millions d'euros
04/08/2009	Bull annonce la mise à disposition de son rapport financier semestriel
30/07/2009	Résultats du premier semestre 2009
30/04/2009	Au premier trimestre 2009, Bull confirme la solidité de son modèle
23/04/2009	Assemblée générale 2009 : mise à disposition des documents préparatoires
14/04/2009	Mise à disposition du document de référence 2008
13/02/2009	Résultats 2008 : Bull dépasse ses objectifs

Informations publiées au BALO

Les documents indiqués ci-après sont consultables sur le site Internet du BALO (<http://balo.journal-officiel.gouv.fr>).

Date	Nature	Intitulé (rubriques du BALO)
30 décembre 2009	Convocation à l'AGM du 18 janvier 2010	Convocations
18 décembre 2009	Additif à l'avis du 14 décembre 2009	Avis divers
14 décembre 2009	Avis de réunion valant avis de convocation à l'AGM du 18 janvier 2010	Avis de réunion valant avis de convocation
17 juin 2009	Publication de l'approbation (sans modification) des comptes 2008 par l'AGM du 13 mai 2009	Publications périodiques
6 avril 2009	Avis de réunion valant avis de convocation à l'AGM du 13 mai 2009	Convocations

Annonces légales

Date	Intitulé	Support
31 décembre 2009	Convocation à l'AGM des actionnaires du 18 janvier 2010	Les annonces de la Seine
28 juillet 2009	Nomination d'un nouvel administrateur (Jean-François Rambicur)	Petites Affiches Seine et Oise
27 avril 2009	Convocation à l'AGM annuelle du 13 mai 2009	Les annonces de la Seine
6 janvier 2009	Radiation de la mention d'un administrateur ayant cessé ses fonctions (Hervé Hollier)	Petites Affiches Seine et Oise

6.5.3 DOCUMENTS MIS À DISPOSITION DES ACTIONNAIRES

Toutes les informations publiées par la communication financière du Groupe sont publiées et archivées sur le site Internet de la Société dans un espace dédié (<http://www.bull.fr/investisseurs>). Les actionnaires peuvent consulter les communiqués et publications, présentations analystes, rapports annuels ou documents de référence ainsi que des informations relatives à la gouvernance : composition du conseil d'administration, règlement intérieur du conseil d'administration, charte du comité d'audit.

Les documents indiqués ci-après ont été ajoutés depuis le 1^{er} janvier 2009.

Date	Intitulé
11/02/2010	Présentation des résultats de l'exercice 2009 et du chiffre d'affaires du 4 ^e trimestre 2009
19/01/2010	Information sur le nombre total de droits de vote et d'actions composant le capital social
19/01/2010	Résultats du scrutin de l'assemblée générale mixte du 18 janvier 2010
08/01/2010	La lettre aux actionnaires : janvier 2010
06/01/2010	Bilan semestriel du contrat de liquidité (au 31 décembre 2009)
04/01/2010	Documents préparatoires à l'assemblée générale mixte du 18 janvier 2010, dont le document de présentation relatif à l'apport à Bull par Crescendo Industries du groupe Amesys visé par l'AMF (E.10-001)
26/11/2009	Actualisation du document de référence 2008 visé par l'AMF (D.08-0203-A01)
29/10/2009	Présentation du chiffre d'affaires du 3 ^e trimestre 2009
04/08/2009	Rapport semestriel 2009
20/08/2009	Bilan semestriel du contrat de liquidité (au 30 juin 2009)
30/07/2009	Présentation des résultats semestriels 2009
13/05/2009	Présentation du Président-directeur général à l'assemblée générale des actionnaires, résultats du scrutin
23/04/2009	Documents préparatoires à l'assemblée générale des actionnaires : ordre du jour et présentation des résolutions proposées
06/04/2009	Document de référence 2008 (D.09-0203)
30/04/2009	Présentation du chiffre d'affaires du 1 ^{er} trimestre 2009
13/02/2009	Présentation des résultats de l'exercice 2008 et du chiffre d'affaires du 4 ^e trimestre 2008



6.6 RESPONSABLE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

La responsabilité du présent document est assumée par Monsieur Didier Lamouche, Président-directeur général de Bull.

Attestation du responsable du présent document

J'atteste, après avoir pris toute mesure raisonnable à cet effet, que les informations contenues dans le présent document de référence sont, à ma connaissance, conformes à la réalité et ne comportent pas d'omission de nature à en altérer la portée.

J'atteste, à ma connaissance, que les comptes sont établis conformément aux normes comptables applicables et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et du résultat de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation, et le rapport de gestion figurant en page 43-56 présente un tableau fidèle de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et de l'ensemble des entreprises comprises dans la consolidation ainsi qu'une description des principaux risques et incertitudes auxquels elles sont confrontées.

J'ai obtenu des contrôleurs légaux des comptes une lettre de fin de travaux, dans laquelle ils indiquent avoir procédé à la vérification des informations portant sur la situation financière et les comptes donnés dans le présent document ainsi qu'à la lecture d'ensemble du document.

Le rapport des contrôleurs légaux relatif aux comptes sociaux 2008 figurant pages 117-119 du document de référence 2008 contient l'observation suivante :

« Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2 de l'annexe « résumé des principes comptables essentiels » qui expose la première application du règlement du Comité de la Réglementation Comptable n° 2008-15 du 4 décembre 2008 afférent au traitement comptable des plans d'options d'achat ou de souscription d'actions et des plans d'attribution d'actions gratuites aux employés. »

Le rapport des contrôleurs légaux relatif aux comptes consolidés 2009 figurant pages 58-59 du présent document contient l'observation suivante :

« Sans remettre en cause la conclusion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2 de l'annexe « Résumé des principes comptables essentiels » qui expose la première application de la norme IFRS 8, segments opérationnels. »

29 mars 2010

Didier Lamouche
Président-directeur général



Informations complémentaires

TABLE DE CONCORDANCE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

6.7 TABLE DE CONCORDANCE DU DOCUMENT DE RÉFÉRENCE

Figurent dans le présent tableau de concordance, en regard de chacune des rubriques prévues par l'annexe 1 du Règlement (CE) numéro 809/2004 de la Commission européenne du 29 avril 2004, les numéros de la ou des pages auxquelles sont mentionnées les informations relatives à chacune des rubriques dans le présent document de référence.

Rubriques de l'annexe 1 du règlement Européen n° 909/2004		Pages du document de référence
1	Personnes responsables	147
2	Contrôleurs légaux des comptes	96 ; 143
3	Informations financières sélectionnées	
3.1	Informations historiques	9
3.2	Informations intermédiaires	sans objet
4	Facteurs de risque	21 à 23 ; 83 à 85 ; 93 à 94 ; 118
5	Informations concernant l'émetteur	
5.1	Historique et évolution de la Société	11
5.2	Investissements	8
6	Aperçu des activités	
6.1	Principales activités	12 à 16
6.2	Principaux marchés	4 à 6
6.3	Événements exceptionnels	Sans objet
6.4	Dépendance éventuelle	21
6.5	Éléments fondateurs de toute déclaration de l'émetteur concernant sa position concurrentielle	Sans objet
7	Organigramme	
7.1	Description sommaire	7
7.2	Liste des filiales importantes	132 à 138
8	Propriétés immobilières, usines et équipements	
8.1	Immobilisation corporelle importante existante ou planifiée	8
8.2	Questions environnementales pouvant influencer l'utilisation des immobilisations corporelles	sans objet
9	Examen de la situation financière et du résultat	
9.1	Situation financière	46 à 51
9.2	Résultat d'exploitation	49
10	Trésorerie et capitaux	
10.1	Capitaux de l'émetteur	76
10.2	Source et montant des flux de trésorerie	50 à 51
10.3	Conditions d'emprunt et structure financière	51 ; 77
10.4	Information concernant toute restriction à l'utilisation des capitaux ayant influé sensiblement ou pouvant influencer sensiblement sur les opérations de l'émetteur	sans objet
10.5	Sources de financement attendues	sans objet
11	Recherche et développement, brevets et licences	20 à 21
12	Information sur les tendances	54 à 55
13	Prévisions ou estimations du bénéfice	52
14	Organes d'administration, de direction et de surveillance et Direction Générale	

Rubriques de l'annexe 1 du règlement Européen n° 909/2004		Pages du document de référence
14.1	Organes d'administration et de direction	26 à 28 ; 123
14.2	Conflits d'intérêt au niveau des organes d'administration et de direction	32
15	Rémunération et avantages	
15.1	Rémunérations versées et avantages en nature	32 ; 37 à 41 ; 56 ; 87 ; 112
15.2	Retraites et autres avantages	38 ; 78 à 82
16	Fonctionnement des organes d'administration et de direction	29 à 30
16.1	Mandats des membres du conseil d'administration	27 à 28
16.2	Contrats de service liant les membres des organes d'administration	123
16.3	Informations sur le Comité d'audit et le Comité de rémunération	31 à 32
16.4	Gouvernement d'entreprise en vigueur dans le pays d'origine de l'émetteur	30 à 31
17	Salariés	
17.1	Nombre de salariés	88
17.2	Participation et stock-options	39 à 40 ; 56 ; 88 à 92 ; 113 à 117
17.3	Accord prévoyant une participation des salariés au capital de l'émetteur	92 ; 117
18	Principaux actionnaires	
18.1	Actionnaires détenant plus de 5 % du capital social ou des droits de vote	128 à 129
18.2	Existence de droits de vote différents	Sans objet ; 124
18.3	Contrôle de l'émetteur	sans objet
18.4	Accord connu de l'émetteur dont la mise en oeuvre pourrait, à une date ultérieure, entraîner un changement de son contrôle	sans objet
19	Opérations avec des apparentés	93
20	Informations financières concernant le patrimoine, la situation financière et les résultats de l'émetteur	
20.1	Informations financières historiques	140
20.2	Informations financières pro forma	sans objet
20.3	États financiers	60 à 97 ; 100 à 119
20.4	Vérification des informations historiques annuelles	140
20.5	Dates des dernières informations financières	exercice clos le 31 décembre 2009
20.6	Informations financières intermédiaires et autres	sans objet
20.7	Politique de distribution des dividendes	
20.8	Procédures judiciaires et d'arbitrage	94
20.9	Changement significatif de la situation financière ou commerciale	sans objet
21	Informations complémentaires	
21.1	Capital social	124 à 127
21.2	Acte constitutif et statuts	122 à 123
22	Contrats importants	
23	Informations provenant de tiers, déclarations d'experts et déclarations d'intérêts	sans objet
24	Documents accessibles au public	142
25	Informations sur les participations	134 à 138

Ce document a été imprimé en France sur un papier recyclable, exempt de chlore élémentaire, certifié PEFC, à base de pâtes provenant de forêts gérées durablement sur un plan environnemental, économique et social.

Conception & réalisation  Labrador +33 (0)1 53 06 30 80

Conception Couverture : TBWA\CORPORATE



Société Anonyme au capital de 12 078 664,70 €
Siège Social : rue Jean Jaurès BP 68
78340 Les Clayes-sous-Bois
R.C.S. Versailles B 542 046 065
www.bull.com

Relations Actionnaires et Investisseurs :
Peter Campbell
Tél : 01 30 80 32 36
peter.campbell@bull.net